3 1761 07822163 7

BINDING LIST SEP 1 5 1922

LE
F7783e

MON ENCRIER

PAR

JULES FOURNIER

Recueil posthume d'études et d'articles choisis, dont deux inédits.

PRÉFACE DE M. OLIVAR ASSELIN

Vol. Ier

Lettre ouverte au prince de Galles.—Adieux à nos vieux bureaux.—Mon encrier.—Une histoire du Ton-Kin.—Je les poursuis.—Chez M. L.-O. David.—La comète. — Franc-maçon ! — Notre députation. — Le "Gouverneur".—Paix à Dollard !—La faillite (?) du Nationalisme.—etc.

172170
20/6/22.

ÉDITEUR :
MADAME JULES FOURNIER
357, rue Lagauchetière (Est), MONTRÉAL

MCMXXII

1922

Droits réservés

CANADA, 1922.

PS
9461
O875M6
1922

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

L'éditeur est seul responsable de la composition de ce recueil. Se méfiant à bon droit de ses lumières et de son jugement en l'espèce, il a pris conseil, délibéré. C'est lui, cependant, qui a fait le choix définitif des œuvres qui lui semblaient les plus propres à perpétuer la mémoire de Jules Fournier. D'une façon générale, il croit pouvoir dire que parmi les œuvres déjà parues il a admis seulement celles qui, indépendamment du fond, présentaient des qualités de style supérieures, ou celles qui, sous une forme littéraire, présentaient de sérieuses qualités de fond. C'est à dessein qu'il a laissé de côté, par exemple, une étude pourtant assez approfondie sur la situation des Franco-Américains, parue au *Canada* en 1905 alors que Jules Fournier avait 21 ans, ainsi que des études sur l'immigration publiées au *Nationaliste* en 1906-07, sous le pseudonyme de Pierre Beaudry, et qui furent pourtant remarquées à cette époque. Sans être dépourvus de tout mérite littéraire, ces écrits, ou bien se ressentent trop de la hâte avec laquelle ils furent composés, ou bien n'offriraient plus assez d'intérêt pour le lecteur d'aujourd'hui : on ne les mentionne ici que pour mémoire.

L'objet du recueil étant surtout de donner une idée exacte des divers aspects du talent de l'auteur, on n'a cru devoir reproduire qu'en partie des œuvres relativement considérables, telles que les *Souvenirs de prison*, parus en octobre 1910, et une série de *Lettres de voyage* parues dans la *Patrie* au printemps de la même année.

La publication des deux études inachevées sur la *Langue française au Canada*, de M. Louvigny de Montigny, et sur la *Faillite (?) du Nationalisme*, a semblé à l'éditeur se motiver suffisamment par l'importance et l'actualité des sujets, et aussi par l'intérêt particulier qui s'attache à des travaux inédits de Jules Fournier.

Jules Fournier aurait cru indigne d'un journaliste militant de s'en tenir aux généralités ; à tort ou à raison, il croyait que la seule manière de faire pénétrer un enseignement dans les esprits est de l'extraire de faits concrets et actuels. Ce procédé l'obligea à mettre en cause beaucoup de personnes, quelquefois de manière fort désobligeante. Sachant quel fut son désintéressement et quels dons précieux et rares il apporta dans la pratique du journalisme, ceux à qui il s'en prit lui ont depuis longtemps pardonné : l'éditeur n'a pas cru devoir se montrer pour lui un censeur plus sévère qu'ils ne le seraient eux-mêmes aujourd'hui.

Dans un recueil de cette nature, il convient de

distinguer entre les notes de l'auteur et celles de l'éditeur. On a marqué cette distinction en employant pour les premières des caractères plus petits que pour les autres.

Le titre : *Mon encrier*, emprunté à l'une des pages du volume, a été suggéré par M. Olivar Asselin, qui a bien voulu assumer aussi la tâche ingrate de surveiller la composition typographique et de corriger les épreuves.

Sauf la réunion des écrits surtout politiques en un volume (le premier) et des écrits proprement littéraires en un autre volume, on a présenté les oeuvres dans leur ordre chronologique, pour permettre au lecteur de mieux suivre la marche de l'esprit brillant et éclectique que fut assurément Jules Fournier.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/monencrier01four

PRÉFACE

Né le 23 août 1884 (à Coteau-du-Lac), sorti du collège de Valleyfield en 1903 *après des études classiques incomplètes, reporter à la* Presse *en* 1903 *et en 1904, courriériste parlementaire, reporter politique et rédacteur au* Canada *de 1904 à 1908, rédacteur en chef du* Nationaliste *de 1908 à 1910, rédacteur au* Devoir *de janvier à mars 1910 et à la* Patrie *de mars 1910 à février 1911, Jules Fournier fondait au printemps de 1911 un hebdomadaire intitulé l'*Action, *qu'il publia jusqu'en 1916. Nommé cette année-là traducteur au Sénat, il mourait deux ans après. Sa vie aura donc tenu en trente-trois années et sa carrière de journaliste en treize. Il a écrit dans sa " Réplique à M. Charles ab der Halden":*

Nos gens — et je parle des plus passables, de ceux qui ont fait des études secondaires — ne savent pas lire. Ils ignorent tout des auteurs français contemporains. Les sept-huitièmes d'entre eux n'ont jamais lu deux pages de Victor Hugo et ignorent jusqu'au nom de Taine. Ils pourront, à l'occasion, acheter des ouvrages canadiens, mais qu'ils se garderont bien d'ouvrir, non parce qu'ils les jugeront inférieurs mais simplement parce qu'ils n'aiment pas à lire. Ils sont fort occupés par leurs affaires professionnelles; mais je vous demande si cette excuse, en votre pays, justifierait un homme de leur état de ne pas lire, durant toute une année, une seule page

de littérature. Ils n'ont pas de goût. Le sens des choses de l'esprit leur manque. Cela, tous les enfants de France le sucent avec le lait maternel, le respirent avec l'air: or, ce que vous acquérez à votre insu, nous ne pouvons le gagner que par des efforts réfléchis et acharnés. Non-seulement l'expression anglaise nous envahit, mais aussi l'esprit anglais. Nos Canadiens-Français parlent encore en français, ils pensent déjà en anglais. Ou, du moins, ils ne pensent plus en français. Nous n'avons plus la mentalité française. Nous tenons encore à la France — et beaucoup — par le cœur, mais presque plus par l'intelligence. Nous ne sommes pas encore des Anglais, nous ne sommes plus des Français.

Et dans la même " Réplique ", en parlant de nos écrivains :

Ne perdez pas de vue le côté difficile et pénible de leur situation. N'oubliez pas que seulement pour apprendre à écrire le français avec correction ils sont tenus à des efforts énormes. Songez que l'anglicisme est répandu partout comme un brouillard devant nos idées. Pensez que nous avons pour voisin un peuple de quatre-vingts millions d'hommes dont la civilisation ardemment positive, les conceptions toutes prosaïques et les préoccupations exclusivement matérielles sont la négation de l'idéal français, — un peuple d'une vie et d'une activité effrayantes, à cause de cela attirant comme un gouffre, et qui projette sur nous, jour et nuit, la monstrueuse fumée de ses usines ou l'ombre colossale de ses sky-scrapers. Rappelez-vous que même au Canada les deux-tiers des gens parlent l'anglais ; que, un peu par notre faute, beaucoup à cause de circonstances contre lesquelles nous ne pouvons rien, nous sommes inférieurs à nos concitoyens d'autre origine sous le rapport de la richesse et sous le rapport de l'influence,— et que, malgré tout, nous subissons l'ambiance, nettement et fortement américaine. L'état d'écrivain chez nous n'a donc rien de très enviable. Le Canada est le paradis de l'homme d'affaires, c'est l'enfer de l'homme de lettres.

Dans sa première Lettre à M. Louvigny de Montigny, cherchant à démêler les causes du dépérissement que tous deux croient avoir constaté dans l'état de la langue française au Canada, il s'arrête tour à tour au climat qui nous "épaissit" et, durant une partie de l'année, nous isole ; à l'absence de tout service militaire, qui, en une couple de siècles, nous a conduits au débraillé physique, généralement accompagné de débraillé intellectuel et moral ; enfin, à des procédés d'enseignement qui selon lui éteignent en nous toute curiosité intellectuelle. Puis il conclut, sur le ton le plus pessimiste, à l'irrémédiabilité du mal.

Il suffira cependant de feuilleter rapidement ce recueil pour voir qu'on peut être né au Canada, avoir été élevé au Canada, n'avoir pas même eu l'incomparable avantage d'une formation classique achevée, et cependant acquérir en très peu d'années une maîtrise parfaite du français.

Je connus Fournier pour la première fois dans l'automne de 1903 à la Presse, *où je passai moi-même quelques semaines. Il écrivait alors comme la moyenne de nos reporters, et même, je crois, un peu plus mal. Je me rappelle avoir un jour réclamé son congé après avoir lu certaine histoire de jeune fille poitrinaire, racontée par lui dans un style encore pire que celui qui était de rigueur dans la maison. La Direction décida contre moi. Heureusement, d'autres circonstances ne tardèrent*

pas à tirer Fournier d'un milieu aussi peu propice au développement de la personnalité. Il se révéla plus tard que dès cette époque il avait constamment dans sa poche quelque chef-d'œuvre de la littérature classique française. Ceux qui l'ont connu savent que, dans sa tenue physique, il ne fut pas toujours exempt du défaut qu'il reprochait avec tant de raison à ses compatriotes : le laisser-aller. Ils savent également dans quelle mesure la passion de la lecture fut responsable de cette apparente anomalie. D'une distinction et d'une délicatesse naturelle peu communes chez un fils et petit-fils de paysans, il fit une fois figure de dandy. C'était à son premier départ pour l'Europe, en 1909. Vêtu d'un élégant complet havane fait chez le meilleur tailleur de la rue Saint-Jacques, chemise, cravate, chaussettes et bottines de même nuance, ce grand garçon au teint olivâtre, au regard " inoubliable ", faisait penser à un jeune attaché d'ambassade. Les livres, les revues, les journaux et les manuscrits eurent bientôt raison de la coupe impeccable de ses habits. Racine, La Bruyère, Pascal, Fontenelle, Voltaire, Rivarol, Veuillot, Taine (*dans sa* Philosophie de l'art *et ses* Voyages en Italie), *Anatole France, Jules Lemaître et Rémy de Gourmont, Girault-Duvivier* (*dans sa* Grammaire des Grammaires), *Stapfer et Ferdinand Brunot, ne le quittaient pas. Dans un pays où il commit lui-même l'erreur de dire que les études littéraires*

conduisent fatalement à la misère matérielle, il trouva moyen, en l'espace de quelques années et sans autres maîtres que ceux-là, tout en gagnant aisément — sinon largement — sa vie, et en fondant une famille, de meubler son cerveau, d'armer sa raison, de se faire un style souvent comparable à celui des meilleurs écrivains. Plus heureux que ces jeunes Canadiens dont il déplorait l'indifférence aux choses de l'esprit, il eut certainement, il ne peut pas ne pas avoir eu pour guider ses premiers pas, un de ces hommes de large compréhension comme il s'en trouve quelques-uns dans le personnel de nos écoles secondaires. Ses lectures ont fait le reste.

Dans son dernier numéro, la seule revue de " jeunesse " que possède le Canada français — une revue qui vise noblement à la formation d'une élite dans tous les domaines — publiait une critique sur " Quelques livres nouveaux " et un chapitre de " Bibliographie ". Sous cette rubrique comme sous ce titre il est question des mêmes livres, qui sont :

Semaine sociale du Canada. Deuxième session : Québec, 1921.

Coups d'ailes, poésies, par Jean Bruchési.

L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Notice historique et descriptive par Arthur Saint-Pierre.

La question ouvrière d'après les principes catholiques, par le R. P. Em. Georges, C. J. M. (Eudiste).

Contre le flot, pièce en trois actes, par Magali Michelet. primée au concours de l'*Action française.*

Nos doctrines classiques traditionelles, par Paul Ker, auteur de *En pénitence chez les Jésuites.*

Clotilde, légende historique en 3 actes et en vers, par Lucien Béranger.

Plans de sermons pour les fêtes de l'année. Tome I, de l'Avent à la Saint-Pierre. Par J. Millot.

Cette simple énumération se passe, je crois, de tout commentaire. Si Fournier s'était nourri de cette pâture, il ne fût sans doute pas devenu meilleur citoyen et il est probable qu'il serait resté reporter de noces d'or et de bénédictions de cloches. Parce qu'il aima la lecture et qu'au surplus il sut lire, il a écrit Paix à Dollard, M. Louis-Joseph Tarte et la prise de Scutari, Mon encrier, Un grand explorateur, La Comète, *et dix autres petits chefs-d'œuvre. Il n'était pas anticlérical ; je doute même qu'il fût, au sens doctrinaire du terme, un libéral : on sera assez nettement fixé là-dessus par ses articles intitulés* Religions et religion *et* Franc-Maçon. *Il n'était pas fermé au sentiment national : toute son œuvre témoigne au contraire qu'un patriotisme ardent le consumait. Mais il ne croyait pas que sur aucun sujet — religieux ou autre — on pût arriver à la plénitude de la connaissance par l'emmagasinage de raclures pieuses ou patriotiques qui eussent mis hors d'eux-mêmes d'Aurevilly, Hello, Huysmans, Brunetière, Léon Bloy, Charles Morice.*

Si Fournier fut surtout un homme de lettres, il n'en joua pas moins à certain moment un rôle politique considérable. Depuis la fondation du Nationaliste *jusqu'à l'apparition du* Devoir, *il fut, avec*

moi et de temps à autre Armand Lavergne, le seul écrivain d'attaque du groupe Bourassa. Il était, comme rédacteur au Canada, *sur le chemin des faveurs ministérielles et des succès électoraux, quand, dans les premiers mois de 1908, il vint spontanément, au maigre salaire de vingt dollars par semaine, me relever à ce poste de directeur du* Nationaliste *dont la fonction obligée était de lutter à la fois contre un personnel politique de forbans et une magistrature politicienne, assoiffée de prostitution. A ma suite et pour ma défense, il fit de la prison. Il n'aima jamais l'argent, les jouissances matérielles. D'avance il se savait exclu des triomphes démocratiques par l'étendue de sa culture et l'indépendance de son esprit. Contrairement à d'autres—hommes parfaitement sincères d'ailleurs—qui n'entendaient le service du nationalisme qu'avec l'assurance d'un bon et solide revenu de deux ou trois mille dollars par an, et qui ont continué, il ne comptait pour rien le sacrifice de son bien-être, de ses amitiés, de sa liberté. Je crois fermement que, si on lui eût demandé sa vie, il l'aurait donnée. Comment, alors, s'expliquer ce désabusement qui se traduit dans ses écrits politiques à partir de 1910? Son étude sur le nationalisme répond partiellement à cette question. La réponse, j'en suis sûr, aurait été éclatante et péremptoire si la mort n'était venue interrompre cet impartial et lumineux exposé au moment où l'auteur allait commencer l'examen des*

anciennes intimités de M. Bourassa avec MM. Edmond Lepage, Tancrède Marcil et quelques autres.

Malgré quelques erreurs d'appréciation comme celle qu'il commit — après Taine, Renan et toute la Sorbonne d'avant la guerre — à l'égard de la science et de civilisation allemandes, et malgré des généralisations injustifiées comme celle où son âme droite fut conduite par l'improbité trop générale de nos classes dirigeantes, Jules Fournier est probablement, à tout prendre, l'intelligence la plus complète et la plus fine qui ait encore paru parmi nous. En politique, en littérature, en pédagogie (cf. *les vues exprimées dans la* Chaire de littérature de Laval . . .), *en linguistique, en histoire, il aura pensé juste. Tel article qu'il écrivit pour rappeler au respect de la mesure, à propos des romans de M. Hector Bernier, un critique d'ailleurs estimable, fera à lui seul comprendre à nos descendants l'apocalyptique stérilité intellectuelle de la génération canadienne-française de 1910. Son œuvre parle par elle-même, aucun commentaire ne la pourrait grandir.*

OLIVAR ASSELIN

LETTRE OUVERTE (1)

A Son Altesse Royale
le Prince de Galles,
aux fêtes de Québec,

Altesse,

Quand vous quitterez notre pays pour retourner en Angleterre, on vous aura présenté plus d'une adresse et vous aurez écouté plus d'un discours. Vous aurez assisté aux parades de nos soldats, vous aurez entendu des bruits de fanfares et des clameurs de fête, vous aurez reçu les acclamations de vos fidèles sujets. Vous aurez aussi conversé avec notre gouverneur et nos ministres, vous aurez lu nos journaux, et vous croirez connaître le Canada.

Il vous manquera encore d'avoir pu pénétrer les sentiments de deux millions de citoyens de ce pays, qui tiennent pourtant dans notre situation politique une place trop importante pour

---

(1) *Nationaliste* 26 juillet 1908.

qu'on les puisse ignorer. Ceux-là ne figuraient point dans les processions de ces jours derniers, ils n'ont fait aucun bruit et nul n'a entendu leur voix s'élever ni pour applaudir ni pour protester. Ils sont restés silencieux. Mais au moment où vous allez rendre compte au Roi de votre mission, il ne sera peut-être pas sans intérêt pour vous de connaître leur pensée.

Les Canadiens français, Altesse, regretteront profondément que vous ayez cru devoir participer aux fêtes actuelles. Ces fêtes, telles que vous les avez vues, sont un outrage à leur adresse. Ils voulaient célébrer cette année le trois-centième anniversaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain, leur ancêtre. C'était pour eux une fête de famille, à laquelle ils auraient été heureux de convier leurs concitoyens d'origine anglaise, mais à condition de lui conserver son caractère essentiel, qui était la glorification de Champlain. Notre gouverneur, en s'ingérant brutalement dans cette entreprise pour nous y enlever toute direction, et en transformant cette fête de famille en une démonstration impérialiste, en a par le fait même exclu le tiers de la nation.

Nous sommes de fidèles sujets du Trône, nous n'avons aucun sentiment d'hostilité à l'égard de nos concitoyens anglais, et nous serons heureux, lorsque le moment en sera venu, de nous

associer à eux pour fêter le souvenir de Wolfe Seulement ce n'est pas cette année l'anniversaire de Wolfe, et en reléguant à l'arrière-plan la figure de Champlain pour faire des fêtes de 1908 l'apothéose du conquérant de la Nouvelle-France, notre gouverneur aura commis une lourde erreur. Il aura pu par là créer au loin l'impression que l'idée impérialiste a gagné du terrain chez nous, mais au fond il n'aura réussi qu'à blesser dans leurs sentiments les plus chers tous les Canadiens de langue française.

Les sentiments de race en eux-mêmes peuvent prêter à discussion ; ils reposent souvent sur des préjugés. Mais, quels qu'ils soient, ils constituent des faits qu'il est toujours périlleux de méconnaître. C'est pour n'avoir pas tenu compte des sentiments de race dans l'Egypte et dans l'Inde que l'Angleterre se voit aujourd'hui menacée de perdre ces deux colonies. On ne dira pas que l'incident de Denshawi, en 1905, eut une grande importance en soi : il a suffi cependant pour déchaîner en Egypte le plus vaste mouvement anglophobe qu'on y eût encore vu. Pareillement, la division du Bengale en deux provinces, pour les fins administratives, pourrait sembler justifiable à un étranger : aux Bengalis, accoutumés pourtant de longue date à des vexations en apparence bien plus graves, cela a paru plus inique que tout le reste. On les

avait vus, lorsque la famine les fauchait par centaines de mille, sacrifier sans se révolter jusqu'à leur dernier morceau de pain pour payer l'impôt, pour entretenir à des sinécures les fils de famille dégénérés ou ruinés à qui la vie n'est plus tenable dans la métropole. Mais la division du Bengale—pour eux le Royaume sacré—est à leurs yeux pire que tout cela : c'est un sacrilège sans nom, tellement monstrueux que tout le monde a pris le deuil et qu'une agitation terrible couve aujourd'hui contre l'Angleterre dans toute cette contrée. Le jour ou cette agitation aura chassé les Anglais de l'Inde, les impérialistes pourront se féliciter de leur œuvre. Ce sont eux en effet qui depuis longtemps dictent dans une trop large mesure la politique anglaise en Orient. En Egypte comme aux Indes, c'est l'arrogance impérialiste qui a porté les gouvernants anglais à fouler aux pieds les sentiments des races indigènes. Cette politique est inhumaine, mais surtout elle est maladroite : elle est à la source de toutes les difficultés survenues dans le passé entre les colonies et la métropole, et si l'Angleterre voit aujourd'hui les trois-quarts de son domaine asiatique lui échapper, elle ne peut s'en prendre encore qu'aux champions de l'impérialisme.

Ce sont les gens de cette école qui ont donné aux fêtes de Québec la tournure qu'elles ont pri-

se. Ce sont eux qui nous ont enlevé toute part de direction dans cette entreprise qu'on disait destinée à honorer l'un des nôtres. Ce sont eux qui ont trouvé moyen de faire de cette fête en l'honneur du fondateur de Québec une manifestation en l'honneur du conquérant de la Nouvelle-France. Nous retrouvons ici tous leurs procédés. Sous la différence de formes, imposée par la différence de mœurs et de circonstances, c'est le même sans-gêne, la même arrogance, le même parti pris brutal d'ignorer les sentiments d'une autre race.

Ce sont ces gens-là encore qui vous ont décidé à venir au Canada pour prendre part aux fêtes de Québec. Ils ont voulu se servir de vous, de votre nom, de votre prestige, pour donner plus d'éclat à cette célébration, et étouffer d'avance les protestations qu'elle aurait pu soulever.

Ils sont allés vous trouver et ils vous ont dit que tous les Canadiens n'avaient qu'un cœur et qu'une âme en vue des prochaines fêtes et que tous en parlaient avec un égal enthousiasme.

Altesse, on vous a trompée sur la situation. Croyant venir participer à une fête qui réunissait tous les Canadiens, vous êtes en réalité venue donner votre concours à une coterie qui ne représente les idées que d'une infime partie de la nation.

Les Canadiens de langue française voulaient

glorifier le fondateur de Québec. Notre gouverneur les en a empêchés sous prétexte de les y aider.

Il a fait comme un étranger qui, dans une réunion de famille où l'on célèbre la mémoire d'un défunt cher, irait sans y être invité se mêler à la fête, s'asseoir à la table, boire et chanter, sous prétexte qu'il est propriétaire de la maison et que l'on ne peut l'en chasser...

***Voilà, Altesse, si vous voulez la connaître, la pensée des Canadiens français sur ces fêtes.

De la voir exprimer de la sorte, cela vous surprendra probablement, car ce n'est sûrement pas ce que vous avez entendu dire depuis votre arrivée parmi nous. Ceux de nos hommes publics que vous avez rencontrés—je parle de ceux de notre race—vous ont sans aucun doute tenu un langage tout opposé. De plus, ce que vous savez, le rôle que nous avons joué depuis un certain nombre d'années, vous autorisait à croire que nous accepterions avec une certaine joie cette nouvelle humiliation.

Vous étiez donc doublement excusable de venir à ces fêtes qui font le bonheur de nos propres chefs et qui à en juger par l'histoire de ces derniers temps devaient plaire à tous les Canadiens français.

Mais il y a une chose que vous ne pouvez pas savoir : c'est que ces Canadiens français avec

qui vous avez causé, et que vous avez décorés, ne reflètent à aucun degré les sentiments ni le caractère de leurs concitoyens de même origine. Quand vous les aurez vus, il ne vous faudrait pas croire que vous nous connaissez.

Dieu merci ! nous valons mieux que ces gens-là.

Ce n'est pas eux, la race.

La race, c'est l'ouvrier penché sur son outil, c'est l'industriel à son usine, c'est le marchand à son comptoir, c'est l'habitant courbé sur son sillon, c'est le colon ouvrant à la civilisation des terres neuves, tous faisant pousser de belles familles, tous gardant en réserve des trésors d'intelligence et d'énergie aujourd'hui perdus par le crime de nos gouvernants.

Eux, nous les connaissons aussi. Hommes de tous les partis, il y a quarante ans qu'ils nous trahissent et qu'ils nous vendent. Sans autre souci que le luxe ou la gloriole, ils n'ont jamais perdu une occasion de nous sacrifier au profit de leur intérêt personnel, en détruisant graduellement le résultat de deux siècles et demi de combats et d'efforts. Nos pères, les découvreurs et les premiers colons de ce pays, avaient conquis à notre race, dans toutes les provinces du Canada, des droits égaux à ceux de la population anglaise : eux les ont fait supprimer par des lois et l'on a vu au Parlement du Canada le spec-

tacle de députés et de ministres canadiens-français réclamant l'abolition de la langue française dans deux provinces (1). Durant le siècle qui suivit la Conquête notre population s'était élevée de soixante mille âmes à un million et demi, et avait pu maintenir ainsi un certain équilibre entre elle et l'élément anglais : eux, nos hommes publics, sont aujourd'hui les premiers à favoriser une politique d'immigration contraire à tous les intérêts du pays, et qui d'ici à vingt ans, si elle se continue, aura eu pour résultat d'assurer l'irrémédiable déchéance de notre nationalité. Dans la province de Québec nous avions notre domaine public. Nous qui depuis un siècle et demi n'avons eu aucunes relations avec la France, nous qui n'avons pas, et qui n'avons jamais eu, comme nos concitoyens d'autre origine, les capitaux des vieux pays pour nous aider, nous avions nos forêts. Qu'ont fait nos gouvernants de cet héritage merveilleux ? Au lieu d'en faire bénéficier le peuple, au lieu de s'en servir pour faciliter aux nôtres l'accès de la richesse, ils l'ont partagé entre une poignée de spéculateurs. Nous aurions pu rivaliser fraternellement avec nos concitoyens anglais dans la course du progrès ; nous aurions pu prendre notre part du développement du pays. Ces gens-là nous en ont empêchés. Egalement absorbés par la chas-

(1) Ontario et Manitoba.

se aux pots-de-vin et par la chasse aux décorations, ils n'ont pas trouvé un seul moment à nous donner.

Voilà, Altesse, les hommes que vous avez rencontrés et qui vous ont renseignés sur nos sentiments.

Dieu merci ! nous valons mieux qu'eux. Si tous les Canadiens français leur ressemblaient, vous auriez eu raison de croire que nous avions assez peu de dignité pour nous contenter de la mascarade impérialiste de lord Grey, et en réalité ceux-là n'auraient pas tort qui prévoient la disparition prochaine de notre nationalité. Nous serions mûrs pour la tombe, et les fêtes du IIIe centenaire pourraient tout aussi bien être nos funérailles.

Mais ces gens-là ne sont pas les Canadiens français. Ils incarnent une époque de défaillance qui tire à sa fin. Ils représentent la génération qui s'en va, et la génération qui se lève les méprise.

Ce n'est pas aux hommes de cette nouvelle génération que lord Grey aurait osé soumettre son projet de manifestation impérialiste, car ceux-ci ont conscience de leur dignité et de leur devoir. Ce sont eux qui nous tireront de l'ornière où leurs précécesseurs nous ont tenus pendant quarante ans.

Quoique l'heure soit sombre, et en dépit de

toutes les apparences, ce petit peuple, bientôt perdu au milieu de cent cinquante millions d'hommes d'autre origine, étonnera une fois de plus ceux qui l'auront cru mort. Après l'avoir vu écrire, de 1608 à 1867, les plus belles pages peut-être de l'histoire de ce continent, on aura pu croire pendant quelques années qu'il allait faire banqueroute à sa mission. Mais il saura se ressaisir et reprendre la tradition momentanément interrompue. Il ne sera pas dit que tant d'efforts auront été dépensés en vain, et que tant de travaux et de combats, de sueurs et de sang, n'auront servi qu'à préparer la gloire des derniers décorés.

L'humiliation qu'on nous a imposée, en fouettant notre fierté nationale, n'aura servi en définitive qu'à hâter l'heure de notre réveil. Et tel est le message que vous pourrez rapporter au Roi...

RELIGION ET RELIGIONS (1)

C'est le titre d'un poème de Victor Hugo.

Cela pourrait être tout aussi bien celui d'un article sur la mentalité de quelques-uns de nos hommes publics. Nous voulons parler de ceux qui, ayant renié la foi catholique, n'en gardent pas moins le culte farouche du parti.

Il se trouve à Québec, par exemple, une bonne demi-douzaine de députés qui se vantent presque publiquement de ne plus croire " dans les balivernes des curés ".

Ils seraient indignés qu'on les soupçonnât d'être d'accord avec le pape ou les conciles sur la moindre question morale.

Ils affichent un égal dédain pour Lacordaire et pour Bossuet, pour Montalembert et pour Fénelon.

A leurs yeux Joseph de Maistre est un "idiot". Ils appellent Louis Veuillot "un crétin". Quant à Pascal, il avait, disent-ils, du génie, " mais il n'était pas sincère ".

Aussi ce n'est pas à eux que l'on fera jamais croire les absurdités du dogme romain. Eux,

(1) *Nationaliste*, 25 avril 1909.

ils sont éclairés, ils sont avancés, ils n'ont pas de superstitions.

Ils disent cela. Et il le pensent. Mais ils ont encore une religion : c'est celle du parti ; il leur reste encore un culte : c'est celui du pouvoir.

Ils n'acceptent plus l'autorité de saint Thomas d'Aquin, mais ils acceptent celle d'Ulric Barthe.

Ils ne croient plus en Jésus-Christ, mais ils croient toujours en Laurier.

IMPRESSIONS DE TRAVERSÉE (1)

A bord de l'*Empress of Britain.*
Samedi, 14 août.

Mon cher rédacteur,

Si j'ai enfin consenti, sur les instances de mon médecin, à me séparer de mes nombreux ennemis durant quelques semaines, ce n'est point, je vous prie de le croire, pour continuer d'écrire des articles de journaux. J'aurai, j'espère bien, autre chose à faire pendant la traversée, et si vraiment je ne devais pas trouver d'occupation plus intelligente, ce serait à me faire croire à la fatalité du vendredi treize : car vous savez que je me suis embarqué un vendredi treize.

Pourtant, vous êtes si bon garçon, mon cher rédacteur, et vous avez une façon tellement suppliante de me demander ce "service", que je ne puis faire autrement que de vous accorder encore quelques lignes. Je m'en vais donc vous griffonner ce que je pourrai, au hasard du voyage. D'avance, j'ai grand peur que cela ne vaille pas le diable : mais en ce cas vous n'aurez qu'à jeter le tout au panier, et la terre, soyez-en sûr, n'en

---

(1) *Nationaliste*, 12 septembre 1909.

continuera pas moins de tourner.—Tout ce que, dès ici, je puis vous garantir, c'est de laisser les géographes en paix et de ne découvrir ni golfe, ni océan, ni continent, manie dont souffrent à l'état aigu, vous le savez, nombre de voyageurs, mais dont je me défie, pour ma part, non moins que du mal de mer.

. . . . . .

En face de Québec.

*** Quand on entre en prison ou qu'on part pour l'Europe, on commence par se demander au milieu de qui l'on se trouve. L'*Empress* a cette supériorité sur la prison de Québec, qu'elle possède une liste imprimée de tous ses pensionnaires. En consultant pour la première fois ce document, je frissonnai de la tête aux pieds! Sur quatre-vingt-seize passagers de première, j'étais le seul voyageur de langue française, et il y avait là, je crois, au moins cinquante Anglais d'Angleterre...

Oh ! je n'ai rien à dire contre les Anglais d'Angleterre... " Peuple modèle ", je l'ai écrit moi-même dans mes articles et je continue de le penser ; mais, il n'y a pas à dire, pour un tempérament français, ce n'est pas précisément une société " désennuyante ". Ah ! mon cher rédacteur, si vous les voyiez comme je les vois depuis hier.—On se dirait dans un entrepôt frigorifique.

*** La perfide Albion se manifesta d'abord à moi sous forme d'une dame fort mûre, à toilette luxueuse, voyante et compliquée, à figure si extravagante qu'on l'aurait pu croire échappée des pages illustrées de la *Presse*, à cheveux carotte recouverts d'un voile vert-pâle, et qui, comme le paquebot quittait à peine l'Athènes de l'Amérique septentrionale, me marcha brusquement sur les cors. Je poussai un hurlement de douleur. La dame ne s'excusa point ; mais elle s'éloigna, et je lui dis " merci "...

Même jour.

*** C'est dans la salle à manger qu'il faut surtout les voir.

Tous alignés pareillement devant les plats, tous formant avec la table le même angle parfait, tous sérieux comme des condamnés à mort, ils passent là une heure et plus, chaque jour, sans esquisser un sourire, sans faire un geste, sans même remuer la tête, immobiles et graves comme la statue de Crémazie au square Saint-Louis.

Leur aspect a je ne sais quoi d'irréel et, si j'ose dire, de troublant. Ne seraient-ce point des ombres, des revenants ? Ne serait-ce point ce soir le diner, non pas des armures comme dans Théophile Gautier, mais des... habits noirs ! Ne me serais-je pas embarqué dans le Vaisseau-Fantôme ? Mais non : leurs mains vont de

la table à leurs bouches, leurs lèvres s'ouvrent et se referment. Ils mangent !

Le garçon m'a même affirmé qu'il leur arrive de prononcer quelques paroles.

.....

.....

Entre les repas, vous les trouvez sur le pont.

Ils se promènent quelquefois, seuls, ou deux par deux. Le garçon a raison : ils parlent ! J'en ai épié un, ce matin, au fumoir : après une heure d'attente patiente, j'ai entendu qu'il disait à son voisin : *Well...* Mais, je ne sais de quoi cela dépend, il a fait aussitôt une grimace affreuse, comme s'il se fût, par exemple, arraché une dent.

Le fait de marcher paraît constituer aussi pour eux, quoique à un moindre degré, une opération douloureuse. Chacun de leur pas semble calculé et l'on croirait qu'ils ne posent jamais leurs pieds qu'avec une extrême précaution. C'est probablement pourquoi, la plupart du temps, ils restent assis sur le pont. Là, tandis que les uns lisent, les autres boivent du *chicken broth* ou dévorent méthodiquement des sandwiches ; ou bien encore, ils s'absorbent, des heures durant, dans une muette contemplation des flots...

Même jour encore.

*** Tout à l'heure, je suis allé dire adieu à ma

province, en regardant s'effacer dans le lointain les côtes de la Gaspésie.

" Salut, ai-je dit, salut, terre qui portes l'avenir de ma race ! Toi que baigne l'infini de la mer, et que l'"emplissage" illimité, comme un autre gouffre, enserre... Terre de Jacques Cartier et de Rodolphe Latulippe, terre de Champlain et de Turgeon, terre de Dollard des Ormeaux et de Thomas Côté, je te salue ! Que les cieux tout-puissants te protègent, ô mon pays, et que Laurier te reste favorable ! Demeure à jamais la terre de la candeur et de l'ignorance satisfaite. Ne va jamais douter de tes " contracteurs", et que tes fils continuent de lire la *Presse*. Ainsi soit-il. "

*** Ce matin, nous avons rencontré une banquise. Les Anglais s'en sont étonnés. Moi, pas du tout : en fait de glace, ce qui m'étonne, ce ne sont pas les banquises, ce sont les Anglais.

*** Ma voisine, ce midi, m'a dit (en anglais) :

—Ce potage est excellent, n'est-ce pas, Monsieur ?

—Délicieux, Madame !

J'ai voulu, là-dessus, lui causer littérature. Elle m'a répondu :

—*Yes.*

.....

Quelques instants plus tard, elle s'est penchée vers moi :

—Ne trouvez-vous pas, Monsieur, ce rosbif très bon ?

—Oh ! très bon, Madame.

Et j'essayai de lui parler musique. Elle m'a déclaré alors :

— *I don't know.*

.....

—Ce pudding me paraît exquis ; ne vous semble-t-il pas de même ? m'a-t-elle dit au dessert.

—En effet, Madame ! Ce cuisinier français est vraiment très fort.

Et je lui dis, à ce propos, quelques mots de la France. Mais, cette fois, elle ne me répondit seulement pas.

Même jour.

***J'ai vu, ce matin, l'océan pour la première fois.

Jamais, avant cet instant, je n'avais pu me figurer parfaitement l'étendue démesurée de l'ineptie humaine. Maintenant, je comprends. L'infini des flots m'explique l'infini de la Bêtise.

Mais non, mais c'est en vain... Tes horizons, ô ciel marin, n'enfermeront jamais les perspectives de démence, les panoramas de délire, que nous découvrent les gazettes. Tes flots n'ont pas d'immensités que ne dépassent et ne confondent les audaces des journalistes et des politiciens. Tes replis ne cachent pas de végétations plus insensées que les raisonnements d'un

Dansereau, ni de monstres plus tortueux que la conscience dépravée d'un ministre. Et tes profondeurs, enfin, gouffre, n'égaleront jamais, si loin qu'elles atteignent, l'effroyable crédulité du peuple...

Mardi.

***Il se publie à bord de l'*Empress* un journal quotidien.

Je crois, que, justement, j'en ai un numéro sous la main... C'est l'*Ocean Daily News*. Il comprend huit pages in-douze, dont six conservent le même texte pendant plusieurs semaines, tout comme les nombreuses pages d'annonces de la *Presse* et de la *Patrie*. On n'y lit pas autre chose, du reste, que des réclames en faveur des *Empresses*. Les deux pages d'intérieur sont seules réservées à l'inédit, et encore n'en utilise-t-on généralement qu'une, de sorte que l'autre reste en blanc ; mais ce peu d'espace suffit encore à nous tenir au courant des dernières nouvelles, communiquées par la télégraphie sans fil, et que vous faudrait-il de plus ?...

Je ne voudrais cependant pas exagérer. Ce service d'information, si précieux qu'il soit, n'est pas parfait. Il est même quelquefois fort incomplet. Ainsi, figurez-vous qu'il ne donne pas un seul compte-rendu d'accident ni de noces d'or, qu'il ne nous dit pas un mot des séances du Club Letellier, et qu'il passe complètement sous

silence celles de la Cour du Recorder. Il annonce que le Parlement persan siège toujours, en quoi il l'emporte sur la *Presse* ; mais, au contraire de celle-ci, il omet de nous dire si l'Association des Bouchers s'est réunie depuis la semaine passée. Il néglige tout-à-fait la crise municipale et la question du verre à quinze cents. Enfin, croiriez-vous que j'y ai vainement cherché, tout-à-l'heure, la dernière phrase de Mousseau ? Pas plus de Mousseau que sur la main ; ni vu ni connu : ce serait à croire que Mousseau n'existe plus, si, justement, un fort vent venu de l'ouest ne nous indiquait trop sûrement que le député de Soulanges, en ce moment, est en train de faire quelque part un discours...

Tout de même j'aime beaucoup le *Daily Ocean News*, je dois le dire...

Mercredi.

***... Et je n'hésite pas un instant à le proposer en modèle à nos journaux canadiens. J'aime sa page de dépêches, et surtout j'aime sa page blanche. Ah ! cette page blanche !... voilà, au moins, une innovation à recommander ! Voyez-vous, par exemple, le NATIONALISTE remplaçant par des blancs ses articles contre les juges ou contre les ministres ? Voilà, du coup, la liberté de son rédacteur assurée, et les geôliers peuvent dormir en paix ! Ah ! priez, Monsieur Gouin, priez le Ciel que cette idée se réalise, et

vous verserez bientôt des larmes de joie : tous nos entrefilets contre votre faux-nez, tous nos articles contre vos chers " contracteurs ", on n'en verra plus dans nos colonnes, que l'ombre atténuée, et, si les remords qui vous rongent viennent encore troubler vos nuits, du moins ça ne sera pas de notre faute.

Et la *Presse* ?... Pourquoi la *Presse*, elle aussi, ne mettrait pas en blanc toute sa quatrième page ? C'est alors qu'elle aurait des idées claires, un directeur renseigné et des " gérants de rédaction " qui savent leur français ! C'est alors qu'elle pourrait se vanter d'être loyale dans la discussion et de n'avoir jamais trahi personne ? M. Berthiaume peut nous en croire : il y a une mine là-dedans. Il y a une mine au point de vue moral (si l'on peut dire), et il y a une mine au point de vue des affaires. Depuis quelque temps, le tirage baisse, chez la commère ; c'est depuis que la *Patrie* donne, elle aussi, ses seize ou ses vingt pages par jours. Avec la réforme que nous proposons, M. Berthiaume tue définitivement la concurrence, car il double la valeur de son journal au point de vue commercial : son épicier le lui dira tout de suite.

Il y a donc tout profit pour les journaux, quels qu'ils soient, à s'emparer de cette idée. Espérons qu'ils le feront. Pour moi, je ne peux plus

penser à autre chose. Quel beau jour que celui où l'on vendrait dans les rues de Montréal, au lieu des haillons que vous connaissez, des journaux aux trois-quarts immaculés, dont on pourrait faire, suivant les besoins du jour et de l'heure, des cahiers de collégiens, des sacs à cassonade, des carnets pour les patates frites, des cerfs-volants, ou même des statues pour M. Gouin, quand le gouvernement de la province de Québec, au nom de la Patrie reconnaissante, aura décidé d'honorer de la sorte ce grand citoyen !

Si le journalisme, au Canada, doit remplir une mission, elle est là,—bien plus que dans l'art, hélas ! trop facile, de berner les pauvres gens avec des histoires à dormir debout. — *Le journal blanc* ! tel doit être désormais le mot d'ordre ; et non pas seulement blanc aux trois-quarts, mais tout blanc, entièrement blanc, blanc comme la neige, comme le lait, comme le lis de la vallée, blanc comme une âme d'échevin !

Oui, décidément, ce serait là un grand pas de fait !... d'ici, bien entendu, qu'on ait pu abolir tous les journaux, ce qui serait un bien autrement rude service à rendre à l'humanité. Mais la marche du progrès est lente.

Jeudi.

***Nous approchons du port. La traversée ne m'aura pas été trop dure. Malgré roulis et tangage, je suis demeuré tout le temps sur le

pont, et vous m'eussiez vu là, pendant les plus gros temps, parmi les Anglais à moitié morts, opposer aux flots un front introublé. . .A ce régime, un journaliste est toujours sûr d'engraisser : c'est, hélas ! ce qui m'est arrivé, et vous me prendriez aujourd'hui, Monsieur, pour un pur ministériel.

Il ne vous faudrait cependant pas croire que la vie, à bord des paquebots, est extrêmement attrayante. Elle est au contraire extrêmement monotone, et, sans le journal, je me demande en vérité comment nous aurions pu vivre. Heureusement, le journal était là qui nous apportait, chaque soir, quelque distration nouvelle, en fournissant à l'imagination de ses lecteurs, par l'indication la plus laconique, une source presque inépuisable de méditation et de rêverie.

Ainsi, l'autre soir, il nous apprenait que les ministres coloniaux réunis à la conférence de Londres avaient, après discussion, décidé la création d'une armée impériale.—Cela, tout d'abord, ne me dit trop rien, tellement c'était prévu. Mais au bout d'un moment : " Mais Brodeur était là !" pensai-je ; et cette idée de voir Brodeur " discutant " avec les hommes publics et les amiraux anglais les intérêts de l'Empire, puis " décidant ", avec eux, la création d'une armée impériale, cette idée me plongea dans les réflexions les plus douces et j'en eus pour deux jours de bonne gaieté.

Vendredi.

*** Mon cher rédacteur, permettez maintenant que je prenne congé... Nous arrivons à Liverpool. Demain, je serai en France. Lorsqu'en vous quittant, l'autre soir, je vous demandai si vous n'aviez pas à me charger de quelque message pour les vieux pays, vous m'avez répondu, dans un grand geste à la Sarah Bernhardt, par le mot de l'Aiglon : "Saluez de ma part la colonne Vendôme !"

Souffrez, mon cher rédacteur, qu'au moment de fouler le sol des lords je vous donne moi aussi mon message et que je vous dise, au nom de Brodeur :

Saluez de ma part la colonne Nelson !

ET VIVE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ! (1)

La rue Sainte-Catherine a vu circuler entre ses trottoirs, vendredi passé, des figures qu'on n'a pas tous les jours l'avantage d'y rencontrer.

De neuf heures du matin à cinq heures du soir, les malandrins des quais, les piliers d'estaminets de la rue Saint-Paul, les marlous de la rue des Commissaires, enfin tout le bon monde du Bord-de-l'Eau, avaient envahi le centre de la ville.

Installés dans les luxueuses automobiles de l'organisation ministérielle, la plupart vêtus de beaux sweaters blancs ou de ready-made immaculés, la figure réjouie et l'haleine empestant à vingt pas le bon scotch en bouteille, ils contemplaient d'un œil vaguement attendri les étalages des magasins, le défilé des piétons sur les trottoirs et la course des automobiles congénères.

Ils n'avaient jamais vu tant de pays. Au nord de la rue Saint-Paul, tout un monde nouveau s'était révélé à leurs regards surpris et émerveillés. Aussi, que leur joie faisait plaisir à voir ! De neuf heures du matin à cinq heures du

(1) Paru dans le *Nationaliste* le 14 novembre 1909, après la défaite de M. N.-K. Laflamme dans la circonscription Saint-Jacques, à Montréal.

soir, on les vit faire la navette, sans se lasser un seul instant, entre les soixante-seize polls de Saint-Jacques, pour se bien pénétrer des beautés du suffrage universel dans un pays de liberté.

Il est vrai qu'ils n'avaient point droit de vote et qu'ils n'ont pu, par conséquent, déposer le moindre petit bulletin en faveur de M. Robillard. Tout de même, leur présence dans la circonscription, durant le temps entier de la votation, était bien de nature à réjouir tous les bons citoyens, et l'intérêt évident, quoique tout platonique, qu'ils manifestèrent, au cours de la journée, en faveur du candidat ministériel, ne dut pas contribuer pour peu au succès de la bonne cause.

M. Godfroy Langlois, qui eut l'honneur de diriger l'organisation de M. Robillard, a trouvé là un concours qu'il n'avait sans doute pas escompté, et qui devra lui faire concevoir de hautes espérances pour l'avenir de ses idées.

Songez en effet que, si ces messieurs avaient pu voter seulement 20 fois chacun, cela faisait au total 2,000 voix de plus pour Monsieur Robillard.

Ils ont voulu s'en abstenir, par une de ces délicatesses comme on en trouve quelquefois sous les plus rudes écorces.

Comme ces chardons bleus qui poussent sur les plages
Ils ont des cœurs d'azur dans leurs piquants sauvages.

Autrement dit, un cœur noble bat sous la cras-

se de leur poitrine, et la sérénité d'une conscience droite respire dans leurs poumons avec l'odeur du gin en draught.

Mais qui sait, quand on aura fait leur éducation, qui sait ce qu'ils ne sauraient pas accomplir ?...

En vérité, on peut encore rêver de beaux jours pour notre pays, et tant qu'il y aura dans les cabarets louches de la rue Saint-Paul des gens qui ne savent pas lire, M. Langlois ne devra pas désespérer du succès de ses chefs, et partant du progrès de l'Instruction publique...

C'est du Port, maintenant, que nous vient la lumière.

LA STATUE DE MERCIER (1)

On pourra dire et penser de Mercier bien du mal : on pourra lui reprocher des erreurs, des égarements, des excès. Ce que nul ne contestera sérieusement, c'est qu'il a aimé son pays avec passion ; qu'il a eu le culte éperdu de sa race, et qu'il n'a cessé jusques en ses pires défaillances de rêver pour elle un avenir de progrès et de grandeur.

C'est assez pour qu'à nos yeux on ait eu raison de lui dresser une statue. Cet homme au cœur si faible, ce patriote parfois un peu fou, n'aura pas fait pour nous moins que les plus illustres de ses devanciers. Il ne lui a été donné, ni de réaliser ses vastes conceptions, ni même d'éviter certaines chutes dont sa haute nature aurait pourtant dû le préserver. De toute son œuvre administrative, c'est à peine aujourd'hui s'il reste quelque vestige. Mais son influence morale, qui n'est pas près de finir, aura été incalculable. A une époque perdue d'indifférence, d'égoïsme et de veulerie, il a eu l'honneur de ranimer chez nous, avec l'amour de la terre natale, le sentiment de la solidarité nationale. Il a su communiquer à ses compatrio-

(1) *Nationaliste*, 5 décembre 1909.

tes la flamme généreuse qui dévorait sa poitrine, et il a redonné une âme à la race. Il a été, enfin, dans notre pays, l'incarnation vivante du patriotisme.

Aujourd'hui encore le nom de Mercier ne représente pas autre chose aux regards du peuple ; tout ce que le peuple voit d'avance dans le futur monument, — quelque exploitation que les politiciens sans pudeur puissent pratiquer alentour,—c'est la glorification du sentiment national.

Après cela, que Mercier ait été plus ou moins ce que l'on dit, qu'importe ?... Qu'importe que l'on exagère la noblesse de son caractère et la qualité de ses actes publics ? Même si le patriotisme de Mercier n'était qu'une légende, il faudrait, disons-le hardiment, il faudrait l'admettre ! Le peuple a besoin de légendes. La réalité l'écœure et c'est à bon droit. L'histoire, sèche et nue, ne lui offre à contempler que des hommes comme les autres, toujours bornés par quelque côté. Laissons-le donc en paix se forger des demi-dieux, et n'allons point l'empêcher d'y croire, même si ces demi-dieux n'existent pas ! C'est par là seulement qu'il pourra se hausser au-dessus de lui-même et des tristesses présentes, vers une plus grande beauté morale et des temps meilleurs.

Pour toutes ces raisons nous n'aurions donc pu que nous réjouir de voir ériger un monument

à Mercier. Nous sera-t-il seulement permis de regretter que l'on nous ait, d'avance, gâté notre joie, par le scandale auquel a donné lieu l'attribution de cette entreprise nationale ?...

*** Car, c'est un scandale à n'en pas douter, que d'avoir confié à M. Chevré, dans les circonstances que nous allons rappeler, le soin de faire revivre sur un piédestal la figure du grand patriote.

Il y a à cela plus d'une raison.

***Rappelons d'abord, pour les ministres qui nous liront, qu'une œuvre d'art n'est pas une œuvre mécanique, comme la photographie, par exemple ; qu'il faut s'y donner tout entier, avec amour, avec passion même, et qu'elle demande, non-seulement de la science et du métier, mais, avant tout et surtout, de l'émotion.

Or, dites-moi, je vous prie, comment, et dans quelle mesure, la vie et la destinée de Mercier pourraient jamais émouvoir un étranger comme M. Chevré.

Qu'est-ce que M. Paul Chevré, de Paris, connaît de Mercier ? Qu'est-ce que ce nom peut bien lui dire ? En quoi peut-il affecter chez lui les cordes intimes, éveiller la sensibilité ?

Mercier, pour un Français, cela ne signifie pas plus que Larue, Dubois ou Durand. Ce que Mercier a été, et ce qu'il continue d'être, dans l'esprit et le cœur du peuple de chez nous,

il n'y a qu'un homme de chez nous qui puisse le comprendre, ou tout au moins le ressentir.

Pour comprendre et pour ressentir le magnétisme de ce nom, le prestige singulier de cette figure ou, si vous le préférez, de cette légende, il faut être né et avoir grandi au Canada. Il faut avoir entendu, d'aussi longtemps qu'on se souvienne, les gens de toutes les classes : ouvriers, industriels, hommes de négoce, paysans, parler de Mercier avec tendresse et presque avec idolâtrie. Il faut connaître ce moment tragique de notre histoire où Mercier se fit l'écho de nous tous, où il fut la conscience même de la nation. Il faut savoir combien il nous aimait ; quelles ambitions il avait formées pour nous ; comme son âme était large et son esprit élevé. Il faut se rappeler la fin déchirante de sa carriere ; le calvaire où il expia si durement ses fautes ; la détresse qui noya nos cœurs quand il mourut... Il faut évoquer, tels que nous avons accoutumé de les voir depuis vingt-cinq ans, sous leur aspect pour ainsi dire familier, tous les traits de cette physionomie de charme et de force à la fois, où la race avait toujours aimé à se reconnaître, et que la douleur, sur la fin, avait marquée de son empreinte touchante. Il faut songer, enfin, au souvenir fidèle que le peuple lui garde, non-seulement à Montréal, où il reçoit sur sa tombe, seize ans après sa mort,

d'aussi beaux hommages qu'on lui en a jamais décernés de son vivant, mais encore dans les plus petits hameaux et jusqu'au fond des campagnes les plus reculées.

Pour comprendre Mercier et pour l'aimer, il faut de plus se sentir capable d'épouser son rêve et de partager son idéal ; il faut comprendre tout d'abord cette race qui lui était si chère et qu'il a personnifiée à un si haut degré, avec ses aspirations ardentes, ses espoirs, ses amours et ses haines. Toute la vie de Mercier est là. Hors de là, il n'est qu'un politicien comme un autre, sans caractère particulier, sans originalité bien définie. S'il éveille tellement notre sympathie, si nous sommes à ce point remués par son nom, c'est que ce nom ranime pour nous, avec la figure du grand disparu, toute la tendresse que nous portons à notre race, c'est qu'il évoque en notre esprit le cortège entier de nos souvenirs patriotiques.

Et voilà pourquoi, devant le bloc d'argile destiné au buste de Mercier, l'artiste canadien aurait senti son cœur battre, sa main frémir, et les larmes peut-être tomber de ses yeux.

***Mais quelles larmes M. Chevré, de Paris, pourrait-il verser sur Mercier ?...

Connaît-il le moins du monde les actes publics du grand patriote ? Cela nous surprendrait. Même s'il les connaît, quelle impor-

tance ont-ils de plus en son esprit que la révolution de Nicaragua, la révolte des Hindous, ou n'importe quel événement de politique étrangère ? En quoi parlent-ils plus à son imagination ou à sa sensibilité ? Et pourquoi la statue de Mercier, en un mot, l'inspirerait-elle plus que celle qu'on pourrait lui commander demain pour tel magistrat d'Espagne ou tel ministre du Chili ?

Vous avez entendu parler des boulevards de Paris et de leurs terrasses. C'est là, dans cette atmosphère hautement raffinée, que les Canadiens de passage à Paris vont quelquefois promener leur nostalgie, et c'est là que M. Chevré a appris à connaître Mercier et à nous connaître. C'est là qu'il a rencontré par hasard M. Philéas Corriveau, de Québec, pilier des *lobbies* pendant la session et du Club de la Garnison le reste de l'année ; M. Alexandre Taschereau, que vous connaissez ; M. Turgeon... C'est dans la compagnie de ces messieurs, et c'est à cet endroit, qu'il a commencé à aimer la province de Québec et les Canadiens français, qu'il s'est imprégné de nos sentiments et de notre idéal.

***Et voici maintenant Laliberté, sculpteur canadien...

Vers 1900 nous arrivait à Montréal, du fond des Cantons de l'Est, un jeune homme de dix-neuf ans qui voulait faire un sculpteur. Dans

la campagne où il était né, les écoles de beaux-arts ne foisonnent pas, et il n'avait encore appris, en se fiant à son seul instinct, qu'à reproduire plus ou moins péniblement dans le bois l'image des fleurs, des arbres ou des bêtes qu'il avait sous les yeux. Cependant, après avoir suivi pendant dix-huit mois les cours du Monument National, il partait pour Paris, où il décrochait d'emblée, moins de deux ans plus tard, une mention au Salon pour son groupe des *Indiens chassant de l'arc*, dont Péladan pouvait écrire dans la *Revue hebdomadaire*, à la même époque, que rien de plus fort ne s'était encore vu dans les expositions d'art depuis nombre d'années. Ceci se passait en 1904 ; deux ans après il présentait au Salon sa *Travailleuse canadienne*, pour laquelle le jury, presque à l'unanimité, lui votait une médaille, et qui, entre les 2,000 envois de cette année-là, sut fixer l'attention de tous les connaisseurs.

Or, Laliberté restait à Paris un étranger. Il était pauvre, pauvre souvent à n'avoir pas de quoi à manger, et Dieu seul sait les souffrances qu'il endura durant ces cinq ans d'études dans la grande ville. Il n'avait là-bas, pour l'aider, ni coteries, ni influences, ni relations. Il n'avait que son talent d'artiste et son labeur acharné.

M. Chevré, de son côté, après vingt ans de Salon, parvenait enfin, l'an dernier, lui qui est

du pays, lui qui là-bas connaît tout le monde, à se faire décerner une *deuxième médaille*. C'est à quoi se résume jusqu'ici le succès de cet artiste comme il y en a peut-être trois mille à Paris.

Entre lui et Laliberté, cependant, c'est lui qu'on a choisi. Laliberté, depuis des années, caressait cette idée d'un monument à Mercier. Fils du peuple de chez nous, et tout imprégné de l'amour de sa race, c'est avec son cœur, c'est avec toute sa sensibilité qu'il nous eût façonné la figure du grand patriote. Mais on n'a pas voulu lui donner cette joie ; on l'a volé de son rêve d'artiste.

***M. Chevré se trompe s'il croit voir, dans les critiques formulées sur ce sujet, une attaque contre sa nationalité.

On ne lui en veut pas d'être Français, loin de là. On constate seulement qu'il n'est pas Canadien, et l'on ajoute que, n'étant pas Canadien, n'ayant pas vécu de notre vie, ne partageant à aucun degré nos sentiments, il ne saurait voir dans le monument Mercier que l'occasion d'une belle commande. Personne, que nous sachions, n'a jamais voulu dire autre chose.

Après cela, que le Canada accueille ici les Français comme Paris a accueilli quelques Canadiens ; que le gouvernement de la province de Québec achète des toiles aux artistes français comme le gouvernement de la République en a

acheté quelques-unes à M. Cullen ; qu'il honore et qu'il encourage les Français de toutes les manières, nous n'y voyons aucune objection, au contraire.

Tout ce que nous soutenons encore une fois, c'est que, quant à élever une statue à "Mercier père du peuple", on n'avait pas le droit d'en confier l'exécution à des mains indifférentes, — même pour récompenser un sculpteur quelconque de s'être fait, à Paris, le cicérone obligeant de M. Adélard Turgeon, de M. Alexandre Taschereau et de M. Philéas Corriveau ..

RÉMINISCENCE CLASSIQUE (1)

Les journaux avaient annoncé que la Cour d'Appel rendrait jugement le mardi 7 décembre dans l'affaire Fournier-Langelier (2). A la dernière minute, cependant, l'avocat (3) de l'appelant recevait, de Québec, une lettre l'informant que les honorables juges ajournaient leur décision à l'an prochain.

Est-ce à dire que ceux-ci n'ont pas eu le temps, depuis six mois, d'étudier cette fameuse affaire ? Cela nous paraît bien surprenant.

On serait plutôt porté à croire, ou bien qu'ils n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord, ou bien que, tous ensemble, ils hésitent également, soit à renvoyer en prison l'ancien directeur du NATIONALISTE, soir à casser le jugement de M. Langelier.

S'il en est ainsi, il n'y a rien d'impossible à ce que l'on ne connaisse guère avant vingt-cinq ans l'opinion des tribunaux sur cette question.

(1) *Nationaliste*, 12 décembre 1909.

(2) Où Jules Fournier fut condamné à trois mois de prison, par le juge François Langelier, pour avoir critiqué les jugements du juge François Langelier.

(3) Maître Laflamme.

Le fait ne serait pas sans précédent dans les annales judiciaires.

L'histoire ancienne nous offre là-dessus un exemple qui dépasse encore en grandeur les exploits identiques des juges de notre beau pays. Cn. Dolabella, qui fut proconsul en Asie, était un type un peu dans le genre de M. Jetté. Un jour qu'il avait à disposer d'une cause " merveilleusement obscure et difficile ", il se trouva dans une telle perplexité " que pour la décision il envoya—nous conte à ce sujet le maître François Rabelais (1)—ès Aréopagites, en Athènes, entendre quel seroit sur ce leur advis et jugement. Et les Aréopagites d'Athènes, qui valaient bien, je pense, ceux de la Cour d'Appel de Québec,—les Aréopagites firent réponse "que cent ans après personnellement on leurs envoiast les " parties contendantes, afin de respondre à "certains interrogatoires qui n'estaient on " (au) procès verbal contenuz. C'estoit à "dire que tant grande leurs sembloit la per- " plexité et obscurité de la matière qu'ilz " ne sçavoient qu'en dire ne juger."

M. François Langelier ne connaît peut-être, pour sa part, aucune objection à un semblable arrangement.

Mais quant à nous, c'est autre chose : pour rien au monde nous ne voudrions nous exposer

(1) *Pantagruel*, Tiers livre, chapitre XLIV.

à faire de la prison passé l'âge de quatre-vingt-dix ans. La Cour d'Appel est donc respectueusement priée, par les présentes, de donner sa décision avant le 12 décembre 1974.

Nous voulons bien retourner en prison, si nous le méritons, mais nous supplions qu'en grâce on épargne cette épreuve à nos cheveux blancs.

ADIEUX A NOS VIEUX BUREAUX (1)

Vendredi soir.

Voici donc le dernier article que j'écris rue Sainte-Thérèse... M. l'Administrateur du NATIONALISTE nous fait savoir, en effet, que dès lundi nous serons installés définitivement rue Saint-Jacques, avec nos paperasses et nos livres. Je ne demande pas mieux ! En vérité, il y a assez longtemps que nous habitons ce local insalubre, aux plafonds écrasés, aux murs moisis, en cette rue sombre et reculée. Il y a assez longtemps que nous grelottons, été comme hiver, dans cette masure perpétuellement humide, et que nous nous y ruinons les yeux en plein midi, à la lueur des becs de gaz... Enfin, tout cela va changer : ce n'aura pas été trop tôt !

Et pourtant...

***Pourtant, je ne puis sans émotion penser à ce départ—qui m'attriste peut-être encore plus qu'il ne me réjouit,—et c'est pourquoi je suis venu ce soir ici—seul à minuit, seul et sombre comme un amoureux de 1830... ou un échevin de 1909.

(1) *Nationaliste*, 19 décembre 1909.

J'ai voulu, une dernière fois, revoir ces murs où s'écoulèrent les quatre dernières années du NATIONALISTE ; j'ai voulu faire mes adieux à nos vieux bureaux.

En vérité, l'ameublement, ici, est plutôt modeste. Voici l'unique table de l'établissement. Depuis si longtemps qu'elle existe, nul n'a encore songé à lui faire donner la plus petite couche de vernis. Elle boite d'une patte et l'on dirait toujours qu'elle va s'écrouler. Une douzaine de bouts de planches, fixés au mur par des clous de six pouces, soutiennent un certain nombre de volumes,—pour la plupart des livres bleus,—et c'est la bibliothèque. Une espèce d'armoire rudimentaire, qui dut avoir quelque nouveauté sous le ministère Baldwin-Lafontaine, donne asile à la comptabilité. Enfin, je crois qu'il y a, dans toute la maison, quatre chaises dont deux au moins ne sont pas brisées.

J'oubliais un coffre-fort, acquis par Asselin dans je ne sais plus quel encan ; mais il n'est malheureusement pas aussi perfectionné que celui de M. Nault (1). Il s'y trouve de tout excepté de l'argent.

***Excepté de l'argent, Mesdames et Messieurs, ces bureaux ont tout vu. Tout, vous dis-je.

Toute sorte de chose et toute sorte de gens.

---

(1) Echevin Montréalais dans le coffre-fort de qui pénêtra, à son insu—la chose fut établie par une enquête judiciaire,—une somme d'argent assez rondelette.

Des poètes et des échevins, des avocats, des prêtres, des médecins, trois juges, onze deputés en un jour, deux sénateurs et un ministre. Ils ont vu la police. Oui, Messieurs, la police, en chair et en os, avec des boutons jaunes et de gros bâtons. Ils ont vu des huissiers... Je me rappelle celui qui vint un jour de la part de M. Turgeon. Il avait le front plat, les yeux ronds, les oreilles ourlées. Non-seulement il vit tout et il prit note de tout : la table, les quatre chaises, dont deux estropiées, les livres, les papiers, les presses, etc., mais encore, il flaira tout et il renifla tout. Je le vis successivement porter les mains, avec des gestes pâmés, sur tous les meubles, couvrir de ses attouchements impurs jusqu'aux vitres des fenêtres, palper avec une joie sadique les chaises, la table, et même les murs. Oh, le vieillard dépravé !

***C'est ici tout de même que furent écrits tant de "libelles" fameux ! C'est en cet endroit que tel plagiaire se fit voler son honneur ; c'est sur cette vieille table que nous immolâmes la réputation de tel ou tel fripon. Nous avons, ici même, tordu le cou à bien des coquins, nous avons fait sauter la cervelle à bien des bandits. Comme ces caves d'hôtels tragiques, dont la *Presse* nous parle quelquefois, ces vieux bureaux contiennent plus d'un cadavre,—sans compter celui de l'ancien ministre Turgeon...

Pendant quatre ans, cette masure a fait, en même temps que la consolation des honnêtes gens, le châtiment des criminels.

Pendant quatre ans, cette vieille maison délabrée, presque seule, a servi de rempart contre l'audace des voleurs de grand chemin. Pendant quatre ans elle a été leur terreur et leur cauchemar.

Députés prévaricateurs, ministres d'aventure, financiers sans conscience et sans pudeur, ils avaient pour eux l'argent, la presse, le pouvoir, —et quelquefois la prostitution des lois. Le NATIONALISTE, lui, n'avait que cet asile, et il les a fait tous trembler...

Toujours les coquins sentaient planer sur leur tête la menace de son gourdin ; toujours les politiciens se demandaient : Qu'est-ce que le NATIONALISTE va dire de moi, dimanche ? Nous gâtions à Dansereau le goût des meilleures viandes, nous donnions à sir Lomer une maladie de foie. Jérémie Décarie ne ressentait plus de joie à s'habiller de drap fin, et Mousseau jugeait maintenant l'éloquence inutile, et vaine la gloire de l'homme public. Nous jetions une ombre de mort au sein de leurs plus gais banquets, nous versions du poison dans leurs verres. La fumée de leur havanes ne dessinait plus à leurs yeux que les spectres grimaçants de nos rédacteurs. La nuit, ils nous retrouvaient dans leur

sommeil ; ils se sentaient étouffés sous des montagnes de journaux, ils rêvaient que nous avions barbouillé d'encre leur visage impudique. M. Turgeon prétend qu'il y a une justice immanente ; il a raison.

***Mais il se fait tard, et les rues ne sont plus très sûres, en ces parages, passé deux heures du matin. C'est ici que trois malandrins, certain jour de l'année dernière, laissèrent pour mort ce pauvre P.M.B., l'ayant pris pour le directeur du NATIONALISTE.

Je vais maintenant m'en aller.

Mais ce ne sera pas sans avoir jeté un dernier regard sur ces choses misérables parmi lesquelles nous avons vécu si longtemps. D'autres destinées attendent le NATIONALISTE rue Saint-Jacques. Il y deviendra probablement un grand journal, et il y possèdera avant longtemps un local presque somptueux. Je ne crois pas, cependant, que ces nouveaux murs abritent jamais plus de contentement, de bonne humeur et d'entrain, ni qu'ils entendent jamais de plus francs éclats de rire, que n'en ont connu nos vieux bureaux de la rue Sainte-Thérèse. . .

MON ENCRIER (1)

C'est un bel encrier tout flambant neuf, rempli jusqu'au bord de bonne encre fraîche et claire. Oh ! le merveilleux liquide ! Comme il fera d'agréables éclaboussures sur de certains visages !

Et s'il coule facilement ! Il glisse sous la plume comme une gorgée de XXO dans le gosier du voisin.

Je gagerais que voilà de l'encre qui n'a pas gelé : on s'aperçoit bien que nous avons changé de bureaux. Mais on chauffe donc, ici ? Nous n'habitons donc plus les froides régions de l'opposition, comme disent M. Larue, mon barbier, et M. Rodolphe Lemieux ?... C'est du luxe, et je proteste.—Monsieur l'Administrateur, vous êtes d'une extravagance, d'une prodigalité scandaleuse, et je vous dénoncerai à votre *Bureau de Direction !*

... L'encrier, sans être de bronze ou d'argent, a bien dû coûter trente sous. C'est du luxe aussi, mais du luxe de bon aloi.

Mes yeux, charmés, vont de cet objet à la grosse bouteille d'encre qu'on vient de m'appor-

(1) Paru dans le premier numéro du *Devoir*, le 10 janvier 1910, et inaugurant une série de billets du soir.

ter. Une bouteille, une pleine bouteille. De quoi barbouiller tout un ministère. Attendez un peu, Monsieur Gouin, nous vous en ferons boire !

Cependant que je m'absorbe en ces douces pensées, M. l'Administrateur est arrivé à moi :

—Monsieur, m'a-t-il dit, faites de ceci l'emploi qu'il vous plaira ; je n'ai rien à y voir. Je vous aurais toutefois beaucoup de gratitude si vous vouliez désormais éviter les *libelles*.

—Monsieur, ai-je réponu, allez plutôt prêcher la pudeur aux Langelier (1), la résignation aux échevins et la douceur aux panthères ! *Libelliste* je suis, *libelliste* je resterai. Je n'y puis rien, et vous pouvez d'avance en prendre votre parti. Une ère nouvelle va s'ouvrir pour les huissiers et les avocats, et vous seriez vous-même épouvanté si vous pouviez prévoir le nombre de procès qui vont sortir de cet encrier.

—Oui ?. . . Eh bien! tant pis pour vous : vous irez encore en prison.

—Cette fois, j'y apporterai mon encrier.

(1) Je parle naturellement de Chrysostome et de Charles.

UNE HISTOIRE DU TON-KIN (1)

Je m'en vais vous conter une histoire bien effroyable. Je la tiens d'un voyageur de profession, lequel arrive en droite ligne du Ton-Kin. Elle vous donnera une idée des mœurs de ce curieux pays.

Le Ton-Kin est une grande contrée d'Asie, au climat salubre, au sol fertile, mais encore plongée dans la plus profonde barbarie. Les hommes qui l'habitent sont des espèces de géants sanguinaires et féroces ; le plus petit d'entre eux ne mesure pas moins que le défunt Beaupré ; ils portent des anneaux dans le nez et se baignent les cheveux, tous les matins, dans l'huile rance ; leurs doigts, épais et velus, se terminent par des griffes. Deux dents entre-croisées, pareilles aux défenses des rhinocéros, sortent de leur bouche baveuse et menaçante. Ils boivent le sang de leurs ennemis et ils mangent les petits enfants.

Vous ne me croiriez pas, si je vous disais, après cela, que ces diables d'hommes possèdent un gouvernement depuis trente siècles... C'est pourtant la stricte vérité, au dire de mon voyageur.

(1) Paru dans le *Devoir* du 14 janvier 1910, et faisant partie d'une série de billets du soir.

Ils n'ont malheureusement encore ni députés ni ministres, n'étant pas, comme nous, un peuple éclairé. En revanche, ils possèdent une sorte de roi, qu'ils appellent le *Grand Mamamouchi*. C'est comme qui dirait le czar de ce pays-là. Le Grand Mamamouchi est avisé par un corps de *mamamouchinets*, qui prend, quand il s'assemble, le nom de *Caucus* (ou *Caucus-Content*). C'est ce que les Ton-Kinois, peuple aussi vain que barbare, appellent avec fierté leur *parlement*.

Pour me faire voir jusqu'à quel point ces malheureux Ton-Kinois furent longtemps tyrannisés, voici donc ce que m'a rapporté mon voyageur.

***Il y a déjà des siècles et des siècles, le Ton-Kin se glorifiait d'être une colonie de la Chine. Cela faisait plaisir aux Chinois,—ainsi qu'à nombre de Ton-Kinois encore plus chinois que les Chinois,—et ne faisait de mal à personne. Ainsi tout le monde était content...

Mais vint un jour où le roi de Chine, méditant une guerre contre le roi du Béloutchistan, voulut obliger tous les Ton-Kinois, sous prétexte qu'ils se disaient ses humbles sujets, à lui fournir, pour ses expéditions, 300,000 hommes de troupe, plus des impôts considérables en riz et en thé.

Vous ai-je dis que les Ton-Kinois étaient dans une extrême pauvreté ?... Ils avaient en ce

temps-là mille obligations envers leurs voisins les Annamites et leurs voisins les Siamois. Partout, de grands travaux d'intérêt public étaient en souffrance, fautes de ressources. C'est à peine si ces malheureux avaient de quoi manger, leurs villes débordaient d'indigents et de crève-la-faim ; un prophète, enfin, de l'entourage du roi, leur avait prédit pour l'année suivante une grande disette.

Tous les Ton-Kinois, d'un bout à l'autre du royaume, n'avaient donc qu'une envie : c'était de répondre au roi de Chine qu'ils n'avaient pas trop pour eux-mêmes de leur riz et de leur thé, et que, s'il voulait des soldats, il eût à s'en planter.

Mais le czar ton-kinois ne l'entendait pas de cette oreille, et c'est ici que l'histoire devient véritablement incroyable pour des hommes civilisés.

***Le Ton-Kin étant un pays barbare, on y lit naturellement beaucoup de journaux. Le Grand Mamamouchi vit les rédacteurs de ces journaux, les combla de dons et d'honneurs, et finalement leur donna sa bénédiction, après leur avoir démontré, dans la mesure qu'il le pouvait, la nécessité de se porter au secours du roi de Chine. Alors commença une campagne de presse qui fit grand bruit, à cette époque, dans toute l'Asie, et dont on parlait encore au temps de Con-

fucius. Cela eut pour effet de rallier aux idées nouvelles presque le tiers de la nation.

Là-dessus, le roi convoqua son parlement pour lui faire approuver son projet. C'est en cette occasion que le Grand Mamamouchi du Ton-Kin prononça ces paroles célèbres, qu'un vieux manuscrit chinois (1) nous a heureusement conservées (nous citons naturellement dans le texte):

Cet acte pourvoit aussi que lorsque le Grand Mamamouchi-en-Conseil le croit nécessaire en cas de guerre, d'invasion ou d'insurrection, le service naval peut être requis pour prendre les armes. Le Grand Mamamouchi attire l'attention du " Caucus " sur ceci, que si la marine est sous la surveillance du gouvernement ton-kinois, surtout sous celle du ministère de la marine, le Grand Mamamouchi-en-conseil peut au cas d'urgence placer à la disposition de Sa Majesté le roi de Chine tout ou partie de la marine ton-kinoise pour service dans la marine royale et disposer de cette sorte de tous les navires de guerre et de tous les officiers et de tous les hommes en service sur ces navires.

. . .Car si la Chine, dont nous sommes sujets, est en guerre avec une nation quelconque, le Ton-Kin peut être envahi, et il est en guerre.

***Chose stupéfiante, ces paroles ne provoquèrent aucune protestation. Le Grand Mamamouchi fut, après ce discours, plus acclamé que jamais ; chacun l'entoura pour le féliciter ; les mamamouchinets, selon la coutume du pays, réclamaient à l'envie l'honneur de lui épiler le nez avec de menus bâtonnets ; les journaux s'écrièrent qu'ils n'avaient jamais rien entendu de si sage et de si profond, et on lui fit des éloges en vers

(1) Le " Kah-Nah-Dhah ", conservé à la Bibliothèque Impériale de Pékin.

et en prose, ainsi que des chansons que les petites Ton-Kinoises chantaient encore il y a seulement trois cents ans.

Mais il faut dire que, depuis ce temps-là, le Ton-Kin s'est un peu civilisé, et que de pareils abus ne seraient plus possibles aujourd'hui.

Tout de même, il convenait de rappeler ces faits pour montrer à quelles ténèbres de barbarie l'ignorance et le fanatisme peuvent conduire les peuples. Remercions donc le Ciel, mes amis, qui nous a fait vivre dans un siècle de lumière et dans un pays de liberté, et qui, au lieu de nous imposer un Grand Mamamouchi, a bien voulu nous donner un homme d'Etat comme sir Wilfrid Laurier.

JE LES POURSUIS! (I)

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Pontiac

COUR SUPÉRIEURE

JULES FOURNIER,
Demandeur,

— et —

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DU *PAYS*
Défenderesse.

Déclaration du Demandeur.

Le demandeur allègue :

1.—Il est un loyal sujet de Sa Majesté.

2.—Il est journaliste.

3.—Il est connu comme un citoyen respectable.

4.—Il n'a jamais été condamné à plus de trois mois de prison.

(1) Paru dans le *Devoir* du 29 janvier 1910, et faisant partie d'une série de billets du soir.

5.—Le juge qui l'a condamné était M. François Langelier.

6.—Il jouit de l'estime et de la considération de ses concitoyens.

7.—Il a besoin de cette estime et de cette considération pour gagner sa vie.

8.—La compagnie défenderesse publie à Montréal, le dimanche, un journal intitulé *Le Pays*.

9.—Dans son numéro du 23 janvier 1910, cette feuille a publié, sur le compte du demandeur, un entrefilet où se trouvent ces mots : "Fournier a beaucoup d'esprit."

10.—Cette allégation, fausse, mensongère, malicieuse et diffamatoire, est de nature à enlever au demandeur l'estime de plusieurs gens.

11.—Le demandeur se plaint de ces lignes parce qu'elles insinuent et laissent entendre que le demandeur n'est pas un abruti, et qu'elles peuvent l'empêcher de devenir échevin, ce qui est une ambition permise et légitime.

12.—Le *Pays* circule largement parmi les imbéciles.

13.—Le tribunal sait que, dire d'un homme qu'il a de l'esprit, c'est évidemment vouloir le perdre de réputation.

14.—Le demandeur n'a jamais mérité pareil opprobre.

15.—Cette attaque malicieuse est de nature à lui nuire non-seulement dans son honneur mais

encore dans ses biens, qui sont nombreux et variés.

Le Demandeur a souffert par ledit entrefilet des dommages qu'il estime à 80,000 dollars—plus ou moins,—mais qu'il veut bien réduire, pour les fins de cette cause, à 15 dollars.

POURQUOI le demandeur conclut à ce que la compagnie défenderesse soit condamnée à lui payer ladite somme de 15 dollars, avec intérêts et dépens, et à ce qu'à défaut par la compagnie défenderesse de satisfaire à ladite condamnation à intervenir, ladite compagnie ne soit pas contrainte par corps ni condamnée à l'emprisonnement dans la prison commune de ce district...; le tout avec dépens.

Montréal, 27 janvier 1910.

(Signé)

LOMER GOUIN,

Avocat du demandeur.

Pour copie conforme :

JULES FOURNIER.

CHEZ M. L.-O. DAVID (1)

Cicéron,—qui fut, dit-on, en même temps qu'un orateur de la force de M. Jules Allard, un écrivain au moins égal à mon confrère Dansereau,—Cicéron avait coutume de répéter " que l'on n'est pas tous les jours disposé pareil ".

C'est ce que je me disais ce matin, au moment de commencer mon article quotidien.

J'avais beau chercher, fouiller, explorer, me gratter le front, me tourner le cerveau dans tous les sens, rien ne venait..... J'étais découragé. Oh ! très découragé. Songez donc : un nationaliste qui n'a plus d'idées.

—Si j'allais en demander à M. L.-O. David ? pensai-je tout-à-coup. M. David est un confrère, et il m'en prêtera sûrement quelques-unes, sur hypothèque du *Devoir*.

Un quart d'heure après, je sonnais à sa porte.

M. David lui-même vint m'ouvrir, gracieux, souriant, les cheveux bien lissés, tel qu'il apparaît périodiquement dans les colonnes de la *Presse*.

(1) Paru dans le *Devoir* du 7 février 1910, et faisant partie d'une série de billets du soir.

—Monsieur L.-O. David ?

—Lui-même. Vous êtes monsieur.....?

—Jules Fournier, pour vous servir.

—Oh ! enchanté... Veuillez donc me faire le plaisir...

L'instant d'après, nous étions attablés face à face dans son cabinet de travail.

—Voyez-vous, lui disais-je, il y a des jours, comme cela, où ça ne va plus, dans le métier. Ainsi, moi, ce matin, je n'ai même pas la force de penser. Cependant, le typo réclame à grands cris mon manuscrit. (Parfaitement, à grands cris ! Si vous vous penchiez à la fenêtre, monsieur et cher ami, vous l'entendriez, le typo, là-bas, qui hurle...) Alors... alors, je suis venu vous demander un article. Votre plume facile, la réputation universelle...

—(*M. David, m'interropant*) On m'a toujours dit que vous aviez beaucoup de talent.

—Enfin, le *Devoir* serait trop heureux de publier aujourd'hui votre opinion sur un sujet d'actualité.

M. David se prit longuement la tête entre les mains. Puis il me dit :

—Mes nombreuses occupations, tant à l'Hôtel-de-ville qu'au Sénat, ainsi que les soins assidus que réclame le premier-ministre, m'interdisent pour le moment de vous donner même une ligne d'inédit. En revanche, voici ce que je veux

bien faire pour vous. Il y a, dans les livres que j'ai déjà publiés, des pages d'assez belle venue, je dois le dire, mais qui sont aujourd'hui presque complètement oubliées. Je vais, si vous le voulez, vous en signaler quelques-unes ; vous y changerez les dates, vous y ferez un commencement et une fin, et chacun se dira : " Ma foi, voilà un article qui n'est pas trop mal."

—Vous êtes trop modeste.

—Je le crois sincèrement.

. . . . . .

. . . . . .

De retour au bureau, je m'empressai de donner au typo les passages que m'avait indiqués M. David. Voici l'épreuve qui me revint :

Il (Chamberlain, rencontra chez les représentants du Canada et de l'Australie (en 1902), une résistance qui le déconcerta. La position sympathique que Laurier avait prise à l'égard de l'Angleterre sur la question du Transvaal et de l'envoi des contingents ainsi que sur le tarif de faveur, lui avait donné des espérances. Mais fidèle au programme qu'il s'était tracé et aux déclarations qu'il avait faites, devant le Parlement, *Laurier refusa d'engager le Canada dans la voie de l'impérialisme*, Il proclama hautement que le Canada voulait garder toutes ses ressources et ses forces pour le développement de sa prospérité, et ne pouvait se laisser entraîner *dans le gouffre du militarisme*, mais qu'il était prêt à faire tout ce qu'il était nécessaire pour sa propre défense. . .

Ces déclarations furent la base des résolutions adoptées par la Conférence impériale.

Chamberlain avait eu recours à toutes les ressources de son intelligence pour engager les représentants du Canada, Laurier spécialement, à modifier leur manière de voir, *mais Laurier resta inaccessible à toutes les séductions.*

(Laurier et son temps, *p.* 97.)

Ses discours, en Angleterre comme en France, ne diminuèrent pas la réputation d'orateur qu'il s'était faite, lors de son premier voyage en Europe, mais les fauteurs de l'impérialisme ne purent cacher leur désappointement. *L'idée de faire arborer le drapeau de l'impérialisme par un Canadian-Francais n'était pas, il faut l'avouer, vulgaire.*

(Laurier et son temps, *p.* 98.)

Chamberlain pardonna difficilement à Laurier de briser l'échafaudage de sa politique impérialiste.

Laurier revint au Canada, malade, gravement malade en apparence, *mais plus estimé que jamais à cause de la position courageuse qu'il avait prise et gardée* dans les circonstances les plus difficiles. On comprit alors au Canada qu'il n'avait pas payé trop cher le droit de parler et d'agir si fièrement, *et on se demande ce qui serait arrivé si Chamberlain avait eu affaire à un homme dominé par l'amour des hommages et des honneurs.*

(Laurier et son temps, *p.* 99.)

Dans tous ses discours, dans tous ses écrits comme dans ses conversations, il ne cesse de faire l'éloge de la constitution anglaise, des bienfaits qu'elle a procurés au monde, des libertés que nous lui devons. Il a plus d'une fois exprimé l'opinion que la reconnaisance et la loyauté nous faisaient un devoir de donner à l'Angleterre des preuves tangibles de sympathie, mais il s'est imposé une limite qu'il ne veut pas franchir. *Il refuse d'aliéner la liberté et l'indépendance du Canada, de lancer dans les voies tortueuses de l'impérialisme, d'engager l'avenir.* Il veut que ceux qui viendront après lui aient les mains libres, qu'ils n'aient pas le droit de dire que les engagements contractés les rendent impuissants, incapables de résoudre librement les grands problèmes que les destinées du Canada feront surgir.

(Laurier et son temps, *p.* 137)

En réalité, est-il sur la terre un pays plus heureux que le Canada, un pays où l'on trouve plus abondamment tous les éléments de progrès et de prospérité ?

Lorsqu'on voit tous les autres pays constamment exposés aux horreurs de la guerre et *surchargés d'impôts pour soutenir des armées permanentes*, on a bien le droit de faire cette question et de réfléchir avant de se jeter dans l'inconnu.

(Laurier et son temps, *p.* 139.)

Comme vous voyez, cela fait un bel article d'actualité. On dirait que ces lignes ont été écrites aujourd'hui même, spécialement pour le *Devoir*.

Et que M. David est bien inspiré dans ce qu'il dit !

Comme c'est donc vrai, que le Canada ne devrait pas se laisser entraîner dans le gouffre du militarisme !

Comme il a raison, le digne sénateur, de ne pas trouver banale l'idée de faire arborer le drapeau de l'impérialisme par un Canadien-Français !

Comme il voit juste, lorsqu'il félicite M. Laurier de n'avoir pas voulu lancer le Canada dans les voies tortueuses de l'impérialisme !

On se demande, dit-il, ce qui serait arrivé si les partisans de cette doctrine, au lieu de se trouver en face de M. Laurier, avaient eu affaire à un homme dominé par l'amour des hommages et des honneurs.

Oui, que serait-il arrivé ? Voilà ce qu'on se demande !

LA COMÈTE (1)

Mesdames et messieurs, je vais avoir l'honneur de vous parler de la comète.

C'est aujourd'hui le seul sujet qui ne me soit pas interdit.

Bourassa a fait une étude approfondie de l'impérialisme ; les questions municipales, depuis longtemps, n'ont plus de secrets pour Asselin ; Héroux possède à fond sa politique étrangère et, quant au Grand-Orient, il le connaît, comme on dit, dans les coins (2). Ils ont beau jeu d'écrire, ceux-là ! Mais moi, hélas ! je ne sais rien de toutes ces choses. Moi, mon cher lecteur, je suis ignorant,—ai-je besoin de le dire ?—très ignorant—oh ! ignorant. . . comme mes pieds (2).

C'est pourquoi je me suis fait donner, au *Devoir*, le titre et les fonctions de rédacteur scientifique. Je ne m'occuperai plus désormais que de science : ne connaissant rien du tout, je ne saurais en vérité vous parler d'autre chose.

Je commencerai aujourd'hui par un petit cours

(1) Paru dans le *Devoir* du 9 février 1910, et faisant partie d'une série de billets du soir.

(2) Ou dans les points, comme vous voudrez. . .

(3) Cette expression a été déclarée de bon goût par l'Académie du docteur Choquette : on ne s'étonnera donc pas de la trouver sous ma plume.

de cosmographie. Il est vrai que je n'en ai jamais appris un mot, mais ce n'est pas là une objection. Mon distingué confrère, M. Arthur Dansereau, ne connaît seulement pas encore, à quatre-vingt-seize ans passés, l'odeur du scotch : cela l'empêche-t-il de faire des articles anti-alcooliques ?...

Or donc :

Vers l'année 1728, il y avait en Angleterre un savant du nom de Halley. Pourquoi s'appelait-il ainsi, c'est ce que je serais bien empêché de vous dire, et de plus savants que moi le seraient tout autant, j'imagine. Pourquoi le premier-ministre de la province de Québec s'appelle-t-il Lomer Gouin—au lieu de s'appeler, par exemple, S.-N. Parent ? Et moi-même, pourquoi m'appelé-je Jules Fournier, et non pas William Van Horne ? Mystère et sortilège !—Mais toujours est-il qu'il s'appelait Halley.

Ce Halley, en outre, était un savant. Dangereuse espèce d'hommes ! Au lieu de courir les feux d'artifice, ou d'aller jouer aux dames dans les salons du club S.-Denis, figurez-vous qu'il passait ses nuits dans les chiffres, à faire de l'algèbre et de la trigonométrie.

Ce fut ainsi qu'il put calculer, trente ans à l'avance, qu'en l'an 1759 une comète gigantesque viendrait en conjonction avec la Terre.

Vous dire combien cette prédiction lui valut

de moqueries et de huées, cela ne serait pas possible. Bourassa lui-même, en ces dernieres années, ne reçut pas plus d'avanies de la part des gazettes ministérielles. On le montrait partout du doigt, les petits enfants couraient après lui dans la rue...

A la fin, le pauvre homme en devint fou. Puis il mourut.

Ici, je cède la parole à notre barde national, M. William Chapman (1) :

On vivait. Que faisait la foule ? Est-ce qu'on sait ?
Et depuis bien longtemps personne ne pensait
Au pauvre vieux rêveur enseveli sous l'herbe.
Soudain, un soir, on vit la nuit noire et superbe,
A l'heure où sous le grand suaire tout se tait,
Blêmir confusément, puis blanchir, et c'était
Dans l'année annoncée et prédite, et la cime
Des monts eut un reflet étrange de l'abîme
Comme lorsqu'un flambeau rôde derrière un mur.
Et sa blancheur devint lumière, et dans l'azur
La clarté devint pourpre, et l'on vit poindre, éclore,
Et croître on ne sait quelle inexprimable aurore.
Qui se mit à monter dans le haut firmament ;
Par degrés et sans hâte, et formidablement ;
Les herbes des lieux noirs que les vivants vénèrent
Et sous lesquelles sont les tombeaux, frissonnèrent ;
Et soudain, comme un spectre entre en une maison,
Apparut, par-dessus le farouche horizon,
Une flamme emplissant des millions de lieues
Monstrueuse lueur des immensités bleues,
Splendide au fond du ciel brusquement éclairci :
Et l'astre effrayant dit aux hommes : Me voici (2)

Tout cela ne vous dit pas si la comète de Halley contient du cyanogène.

---

(1) DERNIÈRE HEURE.—Ces vers ne sont pas de M. Chapman mais bien d'un poète français qui eut quelque renom au siècle dernier. Il s'appelait, je crois, Victor Hugo.

(2) *La Légende des Siècles*, IV, pp. 17.

C'est là, cependant, une grave question.

Les astronomes de Yerkes n'en sont pas complètement sûrs, ceux de Harvard l'ignorent tout-à-fait, et M. Camille Flammarion ne le sait pas encore.

—Et toi, me demandez-vous, et toi, le sais-tu, au moins ?...

—Eh bien !... moi non plus.

FRANC-MAÇON (1)

Le *Pays*, dans un entrefilet sans signature, insinue que je suis franc-maçon.

Lequel des rédacteurs de ce journal a cru devoir prendre sur lui d'écrire cela ?

Serait-ce M. Gonzalve Desaulniers ? M. Gaston Maillet songerait-il à délaisser la pince du dentiste pour la plume du journaliste ? Mon ami le docteur Marcil aurait-il décidé, pour mieux désormais purger ses clients, de joindre au séné classique le sel raffiné de sa prose ? . . . Ou plutôt, ces lignes ne viendraient-elles pas tout simplement de M. Godfroy Langlois ?

En ce cas, je m'incline. M. Langlois, chacun sait cela, possède en ces matières une compétence indiscutable ; et, s'il dit que je suis franc-maçon, c'est apparemment que je dois l'être. . . En fait de maçonnerie ce n'est pas moi qui aurai jamais l'outrecuidance de vouloir lui en remontrer.

*** Tout de même, je dois l'avouer, ce n'est pas sans une profonde surprise que j'ai lu le dernier numéro du *Pays*.

(1) Paru dans le *Devoir* du 10 février 1910 et faisant partie d'une série de billets du soir.

Il y a bien aujourd'hui sept ou huit ans que j'écris dans les gazettes. Pauvre métier, mais qui m'a permis de connaître d'assez près un nombre considérable d'hommes politiques, c'est-à-dire, tous les plus vils coquins de l'Etat—sans compter le collaborateur du *Pays*—ou en le comptant, comme vous voudrez... La fréquentation de cette espèce m'a amené graduellement à n'être plus sûr d'à peu près rien dans le domaine des faits, et à ne jamais m'étonner, quoi qu'il arrive et quoi que j'apprenne.—Pourtant, on a beau avoir acquis une forte dose de scepticisme, on ne laisse pas d'écarquiller encore les yeux, de temps en temps, devant certaines révélations...

Ainsi, à moins de supposer qu'on puisse être maçon sans le savoir—comme on est imbécile ou gâteux,—comment expliquer que je sois de la Loge sans m'en être jamais douté ?

Et pourquoi, du reste, le serais-je ?...

***Oui, pourquoi serais-je maçon ?

A-t-on jamais entendu dire que je voulais à toute force me faire nommer juge ?

Est-ce que j'ambitionne un rond de cuir quelque part ?

L'espoir d'une place au Conseil municipal ou au Conseil législatif hante-t-il à ce point mes rêves ?

Suis-je intéressé dans des spéculations louches ?

L'influence de la Loge m'est-elle nécessaire pour faire éclore et mûrir des *schemes* ?

M'a-t-on jamais vu faire la coulisse à la " Législature " avec l'appui des F. . . ?

Est-ce que j'aurais sur la conscience certaines opérations—financières et autres—qui d'ordinaire conduisent tout droit au pénitencier ?

Enfin, serais-je tout simplement l'un de ces deux ou trois cents Homais qui, en sachant tout juste assez pour lire la *Presse* ou le *Pays*, vous soutiennent froidement, en pleine rue Saint-Jacques, des thèses sur l'éternité de la matière, et qui s'imaginent avoir mené le monde lorsqu'ils ont procuré une job à Godfroy Langlois ?

Non, non, je ne suis rien et je n'ai rien fait de tout cela. Alors, je ne suis pas maçon, c'est clair !

***Et puis, vous savez, le jour où je le serais, je me demande si les gens du *Pays* seraient aussi pressés de le crier sur les toits. Avez-vous remarqué que le *Pays* n'a pas encore accusé de maçonnerie M. Langlois ?. . .

NOTRE DÉPUTATION (1)

I

Je me sens un peu gêné au début de cet article. J'ai à vous parler des députés ministériels canadiens-français, et je vois que je ne pourrai le faire qu'avec une extrême dureté.

Si j'exprime un tel regret, vous entendez assez que ce n'est point par aversion soudaine pour le langage énergique ou les jugements sévères : aussi longtemps que je tiendrai une plume, je n'aurai certainement jamais de plus grande joie que de pouvoir frapper sans ménagement sur les coquins. Mais, justement, les députés ministériels canadiens-français ne rentrent pas dans cette espèce. Je les connais tous assez bien, et je puis leur rendre ce témoignage: sauf un très petit nombre, ils sont, je crois, d'honnêtes gens, remplis de bonnes intentions et incapables d'une canaillerie réfléchie. On me dirait même qu'ils ont gardé quelque reste de patriotisme, que je n'en marquerais nulle surprise...

D'où vient donc qu'ils jouent à Ottawa un si triste rôle ? D'où vient qu'ils font ici, en même

(1) Article paru, en quatre parties, dans le *Devoir* des 22, 23, 24 et 25 février 1910.

temps que la risée de leurs collègues anglais, la la honte et l'humiliation de leur race ?

***Je m'en vais tâcher de vous l'expliquer en peu de mots. J'écarte d'abord la question de leur attitude politique. Je ne leur reproche aucun de leurs votes. Je suppose qu'ils ont toujours eu raison d'appuyer M. Laurier, et je me place, pour les juger, au point de vue strictement ministériel.

Vous avez lu dans le journaux le compte-rendu de cette fameuse séance d'il y a eu vendredi huit jours.

On discutait le budget, aux Communes, et le ministre des Travaux publics allait s'attaquer aux crédits de la province de Québec (une bagatelle de $694,000), lorsqu'on lui fit remarquer qu'il n'y avait pas à la Chambre, sur les banquettes de la droite, plus de cinq ou six de nos députés. De là, ajournement forcé du débat. Une semaine se passe, nous voici rendus au vendredi 17, et M. Pugsley propose de nouveau les crédits du Québec. Mais nos députés brillent encore, comme on dit, par leur absence, et le minisnistre, obligé de procéder quand même, annonce qu'il avait pris la peine de les avertir, et que, s'ils ne sont pas là, ce n'est pas de sa faute...

On a là une idée de l'attention qu'ils portent généralement aux débats, quand il s'agit des affaires de leurs propres électeurs. Jugez un peu,

maintenant, combien ils doivent s'intéresser aux questions qui regardent les autres provinces, ou le pays en général !

***Il y a au parlement fédéral :

I.—Une tabagie ;

II.—Une vaste salle où l'on peut jour et nuit se faire servir du scotch ou de l'eau minérale, au choix ;

III.—Des chambres où les députés sont censés faire leur correspondance, mais où l'on peut tout aussi bien jouer aux cartes et aux dames.

C'est entre ces différents endroits que nos représentants, pendant les séances de la Chambre, partagent leurs heures.

C'est là qu'on est toujours sûr de les trouver.

Quelquefois cependant ils sont ailleurs : soit au restaurant, soit dans les couloirs... Il n'y a que deux endroits où ils ne mettent jamais les pieds, sauf par accident : c'est la Chambre et c'est la bibliothèque.

***Leur paresse est prodigieuse ; cependant ils y échappent, en de certaines circonstances, devant les sollicitations de leurs électeurs. Ils écrivent parfois des lettres, ou bien ils courent les ministères pour obtenir quelque faveur à un chef de leur comté.

En revanche, leur ignorance de tout ce qui a trait au travail législatif est sans limites. Neuf fois sur dix, ils ne connaissent même pas le

premier mot des questions qui leurs sont soumises, et ils ne sauraient seulement pas de quel côté sont les ministres si le " whip " ne le leur indiquait au moment du vote.

***De temps en temps—oh ! très rarement—on entend chuchoter à la tabagie qu'Un Tel, député de la province de Québec, *va faire un discours*.

Si vous n'avez pas l'expérience de la boutique, vous vous imaginez, d'avance, un événement, une sensation.

Au jour dit et à l'heure fixée, le banc et l'arrière-banc des députés québecquois envahit la Chambre. Tarascon au départ de Tartarin pour l'Afrique ne devait pas être plus bouleversé.

C'est, presque toujours, au commencement d'une séance. On voit se lever le héros du jour, en redingote sévère, rasé de frais, la chevelure bien peignée. Il a les mains pleines de papiers, des piles de gros livres s'étalent sur son pupitre, et quelquefois sur celui de son voisin. Il sait que les yeux du pays sont fixés sur lui, et qu'il est le centre de quelque chose de grand. Il est pâle et grave. Il sent sa responsabilité, et il le laisse bien voir.

Et alors il commence... Son discours (généralement en anglais) dure trois quarts d'heure, à tout coup. Lieux communs, généralités, développements aqueux et boursouflés. —*Le Canada*

est un grand pays . . . ses ressources sont immenses . . . les libertés dont nous jouissons . . . nos pères ont été des héros . . . la gloire du drapeau britannique . . . sir Wilfrid est un grand homme . . . Pas un mot qui touche au cœur du sujet, rien qui ne sente de dix lieues sa rhétorique de collégien.

Les autres *Canayens* applaudissent à tout casser, pendant que les Anglais, ministériels comme oppositionnistes, écoutent avec un sourire amusé . . . Combien de fois aussi n'en ai-je pas vu, pendant ces grotesques comédies, sortir tout simplement de la Chambre en haussant les épaules de pitié !

Mais notre orateur a repris son siège, et un quart d'heure après la tabagie est plus prospère que jamais. C'est là que, tout en fumant, la pipe et en jouant aux cartes, on continue de veiller sur les grands intérêts du pays, d'ici que la cloche annonce le vote.

***Mais c'est surtout dans les comités qu'il faut les voir . . . quand ils y vont.

Et c'est là que nous les retrouverons demain.

II

Des hommes de toute première importance, dans les comités, ce sont, vous le savez, les agents de la haute finance, et tout d'abord les coulissiers des chemins de fer.

C'est à ces gentlemen que nous sommes redevables de tant de projets, iniques et absurdes à leur face même, aujourd'hui inscrits dans nos statuts, et dont on se demande comment nos législateurs ont pu s'arrêter seulement à les discuter.

Chaque année, dès les premiers jours de la session, on les voit arriver à Ottawa, affairés et sérieux, la tête pleine de *schemes* et les poches pleines de bills.

Celui qui ne connaît ni ces *schemes* ni ces bills, celui-là ignore encore les limites de l'audace humaine.

***Voici par exemple, cette année, une compagnie, la *Saint-Lawrence Power Transmission Company*, qui demande au parlement des privilèges tellement excessifs qu'on croirait d'abord à une plaisanterie. C'est ainsi qu'elle voudrait obtenir le pouvoir de barrer le Saint-Laurent à la hauteur du Long-Sault pour produire de l'énergie électrique, ce à quoi s'opposent à peu près tous les corps publics tant de l'Ontario que du Québec, et sur ce point elle échouera très probablement. Le reste de son bill passerait, cependant, que nul n'en serait surpris ; or, ce bill réclame en outre, pour la compagnie, le droit, dans les comtés de Leeds, Grenville, Dundas, Stormont et Glengarry (province d'Ontario), et dans les comtés de Soulanges, Vaudreuil, Jac-

ques-Cartier, et dans la cité de Montréal (province de Québec), de

" pénétrer sur tout terrain de " particuliers ", *d'arpenter, choisir, prendre et acquérir* telles parties de ces " terrains qui sont nécessaires à quelques-uns des ouvrages " ou à quelqu'une des entreprises de la compagnie ", et " d'exproprier le tout." (Bill 115.)

Cette demande d'exproprier en bloc ou séparément tout ce qu'elle voudra dans la ville de Montréal et dans sept comtés du Canada, la compagnie en question ne l'a pas faite sans y avoir mûrement réfléchi.

Elle sait que sa requête heurte de front des principes de droit que nul ne s'aviserait de contester dans aucun pays civilisé.

Elle sait que partout ailleurs qu'au Canada on exproprie les particuliers ou les companies au bénéfice du public, mais jamais le public au bénéfice de particuliers ou de compagnies—ainsi qu'elle le demande.

Elle sait que ce qu'elle réclame est proprement insensé.

Mais elle sait aussi que, *si elle y met le prix*, elle peut l'obtenir, et c'est pourquoi elle va tout de même de l'avant.

***Pour les chemins de fer, vous le savez, le parlement est une vache à lait réellement intarissable (je vous demande pardon de la métaphore). A chaque session ils se font voter, par nos honorables représentants, des subventions

énormes en terres et en argent. Seulement en 1908-09, le trésor fédéral leur versait, en espèces sonnantes et trébuchantes, *près de deux millions*, soit exactement $1,785,887.39 (*voir* Rapport de l'Auditeur général, 1908-09, vol. III, *p. W.* -5). Notez bien ces détails ; ils nous serviront dans un instant.

De plus, les chemins de fer ont tous les ans à présenter quelques nouveaux bills comportant les demandes les plus exorbitantes. Ils réussissent généralement à les imposer, avec des modifications la plupart du temps légères. Mais toujours ou presque toujours ces faveurs leur coûtent cher. On se fera difficilement une idée des sommes folles qui se dépensent au parlement fédéral, chaque année, dans les intérêts du Grand-Tronc, du Canadien-Pacifique, du Canadien-Nord. Ce sont les députés qui en profitent.

***Je ne veux pas dire les députés de la province de Québec. Non; sauf quelques exceptions, ceux-ci n'ont pas l'habitude des pots-de vins.

Est-ce honnêteté ? me direz-vous. Votent-ils donc contre ces projets ?

—Non.

—Alors, c'est qu'ils font comme beaucoup de leurs collègues anglais : en retour de leur vote, ils obtiennent sans doute des compagnies, pour leurs comtés, des faveurs précieuses ?

—Vous n'y êtes pas davantage... Un député de chez nous demanderait pour ses électeurs quelque chose aux chemins de fer ? Vous croyez cela? Il voudrait les forcer, par exemple, à construire dans son comté les lignes pour lesquelles on leur votait des subventions *il y à déjà dix et quinze ans* ! Ah bien ! détrompez-vous : tout cela ne les empêche pas de dormir, nos députés.

Ils votent pour ces bills sans les connaître et, les trois quarts du temps, sans les avoir, jamais lus.

***Voici, un beau matin, M. ***, l'un des députés de la province de Québec, qui arrive au parlement.

Il va d'abord à la tabagie,—tout droit, comme d'instinct ; puis il parcourt à la hâte les corridors ; enfin il entre précipitamment à la Chambre, lançant partout sur son passage cet appel collectif aux Canadiens-Français :

—Hé ! hé ! là-bas, les amis, arrivez donc prendre un verre... C'est le bill de H... ou de L... à matin (*sic*).

Dociles à cette voix, les députés de la province de Québec défilent à la queue-leu-leu, pour aller boire le champagne à la chambre de M.***.

Puis, après avoir trinqué, ils s'en vont voter tranquillement, en bloc, pour le bill de H... ou de L..., c'est-à-dire pour un nouveau *scheme*, particulièrement effronté, du Canadien-Pacifique ou du Canadien-Nord.

Voilà une scène comme n'importe quel journaliste parlementaire a pu en voir je ne sais combien dans une seule session. Comprenez-vous maintenant ?...

Quelquefois, Billie X (ils sauront de qui je parle) ou Jimmie L*** leur procure une "passe" pour leur femme ou pour leur neveu, de Sainte-Madeleine à Saint-Hyacinthe, ou de Trois-Rivières à Batiscan.

Quelquefois, on leur enverra une boîte de *Fortunas*,

Plus rarement,—mais seulement dans les grandes occasions,—on ira jusqu'à leur payer le dîner (côtelette et vins compris).

Certains d'entre eux,—tel ce gentleman d'en bas de Québec dont le nom est sur toutes les lèvres, ou cet autre des Cantons de l'Est que tout le monde, à Ottawa, reconnaîtra sans que j'aie besoin d'autrement le désigner,—certains d'entre eux reçoivent, par-dessus le marché, des chèques variant de cent à deux mille piastres.—De celui-ci, qui est au mieux avec M. Laurier, chacun vous dira qu'il touche annuellement $5,000 du Canadien-Pacifique, pour rassembler les députés canadiens-français aux heures décisives.

***Pourtant, comme je l'ai dit plus haut, les chéquards, chez nos députés, sont la petite exception. La plupart d'entre eux n'émargent à au-

cun fonds secret. Seuls sont rémunérés les malins qui se chargent de conduire le troupeau du *bon côté*.

Les *schemers* sont bien consentants à délier les cordons de leur bourse en faveur des Anglais, ou tout au moins à les satisfaire de quelque autre façon ; mais, pour ce qui est des députés de la province de Québec, c'est une autre affaire !

Ils ne prennent même pas la peine de les acheter.

III

Ce sont là nos députés ! Je les peins comme je les ai vus.

Serez-vous maintenant bien étonné si je vous dis que leur influence au parlement égale zéro ?

Non-seulement on ne les consulte pas sur les projets de haute politique, dont au reste ils se désintéressent comme de leur première chemise ; non-seulement on les ignore absolument dans l'élaboration des *schemes* qu'on leur fera ensuite voter les yeux fermés, moyennant une *traite* au champagne ou une boîte de cigares, —mais encore ils ne peuvent obtenir la moindre faveur administrative qu'au prix d'extrêmes difficultés... Dans tous les ministères, sauf peut-être un ou deux, les députés de la province de Québec sont traités comme des quantités négligeables. On en voit faire antichambre pendant

des heures pour une affaire de cinq sous que le premier venu de leur collègues anglais règlerait en trois minutes. Juste conséquence du discrédit qu'ils se sont attiré par leur paresse persévérante, leur ignorance abjecte, enfin leur manque de dignité.

Il n'est pas jusqu'aux ministériels anglais qui qui ne leur témoignent, en toute circonstance, un mépris à peine déguisé...

Tout à côté de la Chambre d'Assemblée se trouve une vaste salle que l'on appelle *la chambre* 16, et qui est censée appartenir au groupe entier des ministériels. Eh bien ! entrez là quand vous voudrez ; trois fois sur quatre vous n'y trouverez pas un seul de nos députés. On leur a fait comprendre depuis longtemps que là n'est pas leur place... Ils seraient sûrs d'y paraître importuns à leurs propres collègues. Et puis, il se passe là, souvent, des choses dont la nature leur échappe, mais auxquelles ils sentent que leur présence n'est pas indispensable. C'est en cet endroit que les coulissiers, qui y pullulent, se livrent—le soir de préférence—à l'accomplissement obscur de leur rites. Mystères qui dépassent, pour l'instant, l'entendement du député de chez nous ; auxquels il se contentera de donner, plus tard, la consécration muette de son vote, mais qui lui inspirent d'avance et comme d'instinct un respect profond. Il est trop discret

pour troubler d'aussi graves cérémonies... Aussi lui ou ses amis ne mettent-ils jamais les pieds dans la *chambre* 16.

Ils veulent bien se contenter de la tabagie, où les Anglais, en revanche, et comme par un accord tacite, ne vont presque jamais.

C'est donc à la tabagie qu'on les a exilés, et c'est là par conséquent qu'il faut aller les contempler.

C'est là leur domaine, et, si j'ose dire, leur *petit Canada*.

***Dans tout journaliste, même le plus emporté, il y a un philosophe qui sommeille, un observateur amusé des hommes et des choses. Si je n'avais à juger les députés de la province de Québec qu'au point de vue politique, je m'y intéresserais certainement comme peintre de mœurs ou de caractères.

Oui, vraiment, je voudrais les décrire comme types d'humanité (oh ! d'une humanité très inférieure), et je sens que j'y aurais du plaisir.

C'est avec amour, il me semble, que je dessinerais la figure de ces hommes, qui ont élevé le culottage des pipes à la hauteur d'un art et qui ont su faire du tabac canadien la base de leur vie parlementaire.

Qui sont-ils ? Comment sont-ils arrivés là ? —Notaires ou médecins de campagne, avocats de petite ville, marchands de village, ils se res-

semblent tous comme des frères et leur histoire à tous est la même.

Il y avait longtemps, quand ils furent élus, que chacun d'entre eux *préparait sa candidature*, dans un petit coin de pays où la chute d'un glaçon devient un sujet de conversation palpitant, où le passage d'un commis-voyageur constitue un évènement. Assis sur le comptoir, au bureau de poste ou au *magasin général*, dans la boutique de forge, chez le meunier, quelquefois à l'*hôtel*, entre deux verres de bière amère, l'aspirant-homme d'Etat causait politique, faisait et défaisait à son gré les ministères. Que de jours perdus de la sorte et, dans une année, que de semaines sacrifiées !

Viennent les élections : notre homme est élu. Il arrive à Ottawa ; malgré ses habitudes de paresse il voudrait travailler, faire quelque chose, essayer, au moins. Mais on le pousse à la tabagie, et c'est bientôt l'abrutissement définitif.

***Là, on fume et on cause. De quoi cause-t-on ? *Tiens, j'ai vu Lemieux, à matin. Ah !... et qu'est-ce qu'il dit?—C'est son idée que le bill de la marine va encore nous retenir longtemps...* Un autre : *Une fois, je revenais du haut du comté ; c'était après les vêpres ; on venait d'avoir une assemblée à Saint-Apollinaire, à la porte de l'église* ...On entend:—*Tiens, je suis à dame...* Ou bien:—*Passez-vous, monsieur Mayrand?...*

Et l'on fume du tabac *Quesnel*. A peine si l'on s'aperçoit à travers la fumée.

Observez-les bien.

Leurs fauteuils sont profonds et moëlleux. Des calorifères bien réglés entretiennent en tout temps autour d'eux une chaleur bien tempérée. Ils savent qu'ils trouveront au logis, en rentrant, (à moins que se soit au restaurant de la Chambre), un repas appétissant. Leur traitement les attend à la fin du mois, et il n'y aura sûrement pas d'élections avant trois ans... Ils ont donc le cerveau parfaitement libre ; car de quoi s'occuperaient-ils ?

La casquette ou le chapeau rabattu sur la figure, les yeux mi-clos dans une attitude de béat contentement, chacun d'eux,—dans la tiède atmosphère de la salle,—se laisse vivre doucement, d'une vie reposante et purement végétative, comme une plante—comme un légume.

***Et c'est ça, notre députation !

IV

Ils ne furent pas toujours ainsi.

On se rappelle un temps où la province de Québec pouvait avec raison se glorifier de sa députation fédérale. Il y a seulement dix ans, nous aurions trouvé sans peine, parmi les libéraux de chez nous, une vingtaine peut-être d'hommes distingués, dont la présence à Ottawa ne contri-

buait pas peu à relever le niveau moral du groupe canadien-français.

Ils n'étaient pas tous doués à un degré égal. Ils avaient leurs faiblesses, dont ils donnèrent la preuve. En 1899, la plupart d'entre eux votaient, quoique en rechignant, notre participation à la guerre inique du Transvaal, et, dans quelques autre circonstances, ils n'eurent pas une meilleure attitude, peut-être que leurs congénères d'aujourd'hui.

Mais du moins, jusque en leurs pires égarements, n'aliénaient-ils point leur cerveau. Ils avaient gardé, des jours généreux de l'opposition, la faculté de s'intéresser à une question publique, de se passionner même pour une idée. En un mot ce n'étaient pas des végétaux.

En très peu d'années, ces hommes ont disparu de l'arène. Ils ont accepté une *place* quelque part loin de la politique, les uns par dégoût, tous traînant avec eux de la lassitude et des désillusions.

***Et nous voici, dix ans plus tard, en présence d'une députation de Gauvreaux, de Boyers, de Gladus,—députation la plus veule, la plus nulle, la plus totalement et la plus absolument abrutie, dont on ait encore entendu parler dans aucun pays démocratique.

Au lecteur ordinaire, qui n'a jamais vu que de loin nos représentants, ces mots pourront pa-

raître exagérés et violents. Je ne les ai écrits cependant qu'après mûre réflexion. J'affirme qu'ils ne vont pas au-delà de la vérité. Ils expriment un fait que tous ceux qui ont jamais passé quelque temps dans la capitale ont pu constater par eux-mêmes.

J'ai vécu à Ottawa assez longtemps. J'ai été journaliste. J'ai pu voir de mes yeux ce qui se passait là. Eh bien ! je vous déclare une fois de plus (en m'excusant d'avoir à le répéter) que le groupe ministériel canadien-français se compose, pour la très forte majorité, de bonshommes tellement bornés, ou inconscients, *que les trois quarts d'entre eux—au moins les trois quarts n'hésitent pas à voter en retour d'une "passe", d'une boîte de cigares ou d'un verre de champagne, des bills d'intérêt privé qu'ils n'ont seulement jamais lus* (1).

On les verra s'informer gravement, auprès d'un *whip* quelconque, à la fin d'un débat où ils sont les premiers intéressés, *s'il est vrai qu'il faille voter de tel côté.*

—*Monsieur*, s'écrie, dans je ne sais plus

(1) Je ne dis pas que sans le champagne ni les cigares ils ne voteraient pas ces bills. Il est au contraire infiniment probable qu'ils les voteraient quand même. Du reste, je l'ai déjà dit, on ne prend même pas la peine de les acheter.

Quand je rappelle qu'ils acceptent de petits cadeaux, je n'entends pas trouver dans ce fait une preuve de vénalité : j'y vois seulement un manque de dignité sans nom,—et surtout de l'inconscience.

J'ai nommé plus haut trois députés, en particulier. Il n'est pas à ma connaissance personnelle que ceux-là aient jamais rien reçu des *schemers* ; et je ne voudrais pas le laisser entendre, attendu que je n'en sais rien...

quelle comédie, un Georges Dandin quelconque, *monsieur, pardon : un renseignement !... Il est bruit, chez le concierge, que vous épousez ma fille?..*

. . . . . .

. . . . . .

Voilà ce qu'est devenue, ô monsieur Laurier, votre vieille garde !

Hier la grande armée, et maintenant troupeau...

***A qui la faute ?

Surtout à M. Laurier lui-même.

Sans doute les circonstances ont contribué dans une large mesure à cette transformation. Il est normal qu'un parti politique ne dispose pas, après quinze ans de pouvoir, d'hommes aussi bien trempés qu'il pouvait en avoir après vingt ans d'opposition ardente. C'est une vérité de LaPalisse que le succès attire les faiseurs. Après 96, on vit se rallier au parti libéral, en même temps que la plupart des *boodlers* de l'ancien régime, les arrivistes de toute nuance politique et de toute catégorie morale. C'est alors que se rua contre les meilleurs partisans de M. Laurier, au sein même de leur parti, la tourbe des médiocrités ambitieuses. Les hommes de mérite ne tardèrent pas à se décourager, et cela finit par le triomphe complet des incapables.

Il est bien certain qu'il n'était pas au pouvoir de M. Laurier, malgré toute son autorité, d'empêcher complètement ce résultat. Il l'aurait pu,

cependant, à un certain degré, et qui prétendra le contraire ?

Il ne l'a pas voulu.

Vingt fois, dans des circonstances où tout dépendait d'un mot de sa bouche, on l'a vu sacrifier froidement un homme sérieux aux intrigues d'un comédien. Conséquent, sinon avec ses principes du moins avec ses instincts, il a voulu s'entourer, autant qu'il l'a pu, de mentalités inférieures.

Ce que M. Laurier veut à Ottawa, en effet, pour représenter la province de Québec, ce sont des hommes qui *votent*—et rien autre chose. Moins ils penseront, mieux ils voteront.

***Mais enfin, on n'a pas encore écrit à la porte du parlement: *défense à l'esprit d'entrer*. Malgré tous les vœux du premier-ministre, il se glisse toujours, parmi la cinquantaine de partisans que lui envoie sa province, un petit nombre d'hommes intelligents. C'est en faveur de ceux-là que je faisais, je crois, une réserve au cours d'un article antérieur.

Je connais à Ottawa quelques députés qui auraient le goût et l'ambition de faire du travail, de se cultiver et d'apprendre quelque chose. Vous vous imaginez peut-être que ce sont les préférés du premier-ministre ; qu'il les encourage à s'intéresser de plus en plus aux questions publiques ; enfin qu'il les aide de son expérience et de

ses conseils ? Ah bien, vous vous trompez—et plutôt deux fois qu'une !

Que de fois un jeune député, encore nouveau dans la carrière et plein d'illusions, ne s'était-il pas proposé de traiter devant la Chambre un sujet qu'il aurait étudié à fond ! Il allait trouver M. Laurier pour lui confier son projet, comptant, malgré tout ce qu'on lui avait dit, sur une approbation. Invariablement le premier-ministre, avec des paroles paternelles et des gestes péremptoires, lui laissait entendre que mieux valait ne pas se fatiguer pour si peu ; que cela pouvait inutilement embarrasser le ministère, et qu'au surplus cette ardeur à faire autrement que les autres était de mauvais goût...

Après trois ou quatre de ces conversations, notre homme était complètement *gelé*. Il ne voyait plus dès lors dans la politique d'autre perspective que de toucher son traitement pour ne rien faire.

C'est là l'histoire de je ne sais combien de nos députés. Quelques-uns (l'exception) se donnent tout entiers, pour se consoler, à l'exercice de leur état. Les autres se jettent tête baissée dans la nicotine, et peu d'années après ils n'ont plus rien à envier à leurs collègues.

***Voilà l'action de M. Laurier sur le groupe parlementaire canadien-français.

Depuis dix ans, il n'a pas eu d'autre objet que

de le désintéresser des questions publiques, et de l'amener à ne plus penser.

Depuis dix ans, on a vu sa nature de raffiné tendre constamment à ce but, de pousser à la tabagie les ministériels de la province de Québec.

Depuis dix ans, sinon par calcul au moins par instinct,—pour ne pas être dérangé,—il s'est appliqué, avec persévérance et ténacité, à avilir la députation canadienne-française, afin de la mieux tenir dans sa main.

Il faut avouer qu'il n'a pas manqué son coup.

Après tant d'années et tant d'efforts, il a réussi enfin à faire de ce groupe, autrefois influent et respecté, un innombrable ramassis,—un troupeau,—qui n'excite plus, chez nos concitoyens anglais, que la risée ou le mépris.

LE GOUVERNEUR (1)

M. M***—de son prénom Joseph—était notre geôlier.

Il se faisait appeler *le gouverneur*.—" *Le gouverneur* vient de passer dans le 15. . . ", se chuchotaient entre eux les détenus.

Si vous n'avez jamais été en prison, chère madame, c'est en vain que je tenterais de vous expliquer le sens profond que prenaient alors pour nous ces quatre syllables : *le gou-ver-neur*.

Lui-même ne les prononçait jamais sans une certaine solennité. Il avait, notamment, une façon à lui de dire : " Ça, ça regarde le *gouverneur*. . . ", qui évoquait tout de suite quelque chose de grand.—Pour cette âme simple, nul titre ne passait en majesté celui-là. M. M*** ne l'eût pas échangé contre un *sirage*. On l'eût presque insulté en lui disant *Excellence*, et je sais qu'il considérait comme un grave manque de respect qu'on l'appelât *Monsieur*. . .

Avant de gouverner la prison de Québec, avec ses vingt-trois gardes et ses soixante-seize détenus, M. M*** avait eu un jour l'ambition de

(1) Extrait des *Souvenirs de Prison*, édités à Montréal en octobre 1910.

gouverner la province de Québec. On retrouve en effet son nom dans la liste de nos législateurs, à quelque dix ans en arrière, comme représentant d'une quelconque circonscription d'en bas de Québec: Matane ou Rimouski, je ne sais plus au juste. . . Comme il était naturel, la politique devait le conduire à la prison.—Mais, tout d'abord, qu'est-ce qui l'avait conduit à la politique ?

En ce temps-là, M. M.*** jouissait déjà de quelque notoriété parmi les pêcheurs de la côte et les habitants des concessions. C'est qu'il exerçait, comme l'auteur de ces lignes, un métier *qui conduit à tout.* Il commerçait sur les bœufs. Dans cette carrière, un homme est toujours sûr de se populariser. M. M***, pour sa part, n'y manqua point. Tout en achetant des bêtes pour le marché, il travaillait ferme à se faire des amis parmi les électeurs. Bœufs à bœufs, il préparait sa majorité. (Aïe, typographe, attention !. . .)

Au moment que je le connus, M. M*** mesurait environ cinq pieds onze pouces. Comme il avait alors cinquante-trois ans révolus, j'ai lieu de croire qu'il n'a pas grandi depuis. En revanche on m'apprend, de diverses sources, qu'il a notablement engraissé. Mettons qu'il ait gagné cinquante livres : il devrait être aujourd'hui dans les 275. . . C'est beaucoup, mais ce n'est pas excessif. A la ferme modèle d'Oka, l'an passé, j'en ai vu qui pesaient bien près du double.

Il a, pour le reste, de larges épaules, et, comme marchand de bœufs, tout à fait le physique de l'emploi.

Il serait vraiment dommage, pour l'honneur de la race, qu'une telle figure périt tout entière. Notre gouvernement se doit à lui-même de fixer dans le métal qui dure cette tête toute d'élégance et de distinction. Espérons qu'un jour ou l'autre M. Chevré sera chargé d'en prendre un moulage, pour orner la prison de Québec.

Il en pourrait faire une gargouille.

Toutes ses manières à notre égard—que nous fussions condamnés pour vol, pour adultère ou pour libelle—étaient empreintes tour à tour, ou même à la fois, de condescendance et de brutalité. " Je sens deux hommes en moi", disait saint Augustin, cité par Daudet. Comme ce grand saint, M. M*** sentait deux hommes en lui ; c'est à savoir, le député ou le candidat (ce qui, on le sait, veut dire la même chose) et le commerçant d'animaux. Selon qu'il était l'un ou l'autre, c'est-à-dire selon qu'il traitait les détenus en électeurs ou en bœufs, ceux-ci passaient du comble de la joie aux extrémités de l'infortune.—Il arrivait même assez fréquemment que les deux personnages en lui se mêlaient, sans qu'on pût dire exactement où commençait le député, où finissait le marchand de bestiaux.

J'ai, je puis m'en flatter, bien connu l'un et l'autre,—et singulièrement le second. . .

***Pendant seize jours entiers—du douze au vingt-huit juin mil neuf cent neuf—cet aimable homme ne cessa pas un instant, j'ose le dire ici, de s'intéresser à moi.

J'ai conté plus haut comment il m'avait reçu lui-même des mains de la police, au moment que je frappais à la grande porte d'entrée. Quelques heures après on me conduisait derrière des barreaux de cellule : c'était M. M*** qui les avait choisis. Chaque soir, il en venait vérifier de ses yeux la solidité.—Ah! je ne lui échapperais point ! —Une fois, deux fois, au cours de ma détention, les honorables juges de la cour d'appel me firent l'honneur de réclamer ma présence au palais de justice. M. M*** en personne se chargea de m'y accompagner. Je le vois encore à ma droite dans la voiture, le front soucieux, l'œil méfiant et sévère, cependant qu'en face de nous, sur la banquette d'avant, le garde X. . . me considérait d'un air farouche, la main sur un revolver de fort calibre.—Au sortir d'une de ces audiences, il prit un jour à des journalistes, en présence de M. M***, la fantaisie de lui photographier malgré lui son prisonnier. Croiriez-vous bien qu'il voulut les obliger à briser leurs plaques ? Pour ce fonctionnaire scrupuleux, mon image même était prisonnière.

***Plus que cela :—non content de protéger mon corps contre toute atteinte, il veillait encore

avec un soin jaloux sur les intérêts de mon âme chrétienne.

La première fois que l'on voulut, de l'extérieur, m'envoyer des livres, ce fut toute une affaire.

On se trouvait au mardi, jour de *parloir*, et plusieurs amis en avaient profité pour me venir voir. Quelques-uns, devinant mes besoins, traînaient des bouquins pleins leurs poches. Ils prièrent le *gouverneur* de vouloir bien m'en remettre au moins deux ou trois.

—Donnez toujours, dit M. M.***, mais *il* ne pourra pas les recevoir avant dimanche.

—Et pourquoi, s'il vous plaît ?

—Parce que je ne les connais *point*, ces livres-là... Faudra d'abord qu'ils soient soumis à l'aumônier.

—Mais vous pouvez lui téléphoner, à l'aumônier ?

—Je ne suis *point* ici pour me *bâdrer* de celà ; ça ne me regarde *point*.

Heureusement, l'aumônier, mis au courant, se hâta d'intervenir, et, peu d'heures après, je m'enfonçais avec ivresse dans un bon vieux livre. Ce n'était pas trop tôt ; songez que depuis plus de trois jours j'étais soumis à un jeûne absolu : à la table on m'affamait de la façon que j'ai dite; comme nourriture intellectuelle on me réduisait au *Centurion*, ce skelley de l'esprit.—Après ce jour béni, je continuai, il est vrai, à partager la

pâtée de l'Italien : du moins M. Routhier me fut-il épargné... Je retrouvai Molière, Racine, La Bruyère, Taine, Louis Veuillot. Dieux, quelles bombances je fis ces jours-là ! Si dès lors la famine compliquée d'amers ne m'eût jeté dans un épuisement complet, je crois que j'aurais lu du matin jusqu'à la nuit. Enfermé toujours vers les cinq heures de l'après-midi, je passais du moins dans les livres les deux ou trois heures qui à ce moment-là nous séparaient encore de l'obscurité ; et tant qu'une dernière lueur filtrait par les barreaux, vous m'eussiez trouvé là les yeux fixés sur quelque passage de *Phèdre* ou des *Odeurs de Paris*—... en attendant celles de la cellule voisine.

Au début, le gouverneur se défiait. Il regardait d'un œil hostile tous ces inconnus, dont il n'avait jamais entendu parler dans son comté, non plus qu'au parlement de Québec ; aussi n'arrivaient-ils que lentement, et un par un, dans le 17. A la longue, cependant, la tutelle de M. M*** à cet égard se fit moins difficile. Le shérif, sur les derniers jours de mon internat, ayant permis qu'on m'envoyât les journaux, le gouverneur venait lui-même me les apporter—la plupart du temps en retard d'une journée, mais n'importe... Du *Nationaliste*, on m'adressait chaque jour les journaux français. Ceux-ci attendaient encore plus longtemps que les autres :

" fallait les montrer à l'aumônier "; ni la *Croix* ni l'*Univers* n'étaient exempts de cette formalité. Mais ce fut avec un sourire de pure béatitude que M. M*** m'apporta un jour, après dîner, une feuille de Paris qu'il venait de recevoir à mon adresse, et en faveur de laquelle *il avait cru pouvoir prendre sur lui* de faire une exception : c'était la *Guerre sociale*, du citoyen Gustave Hervé.

Quant aux livres, il finit par s'y accoutumer de même. Un jour il laissa passer l'ouvrage de Pellico, *Mes Prisons*. A dater de cette heure, l'audace de mes visiteurs ne connut plus de bornes.

—La prochaine fois, me dit l'un d'eux, je vous envoie du Maupassant.

—*Une vie* ? *Pierre et Jean*...?

—Oh ! bien plus amusant que cela ! Vous l'avez certainement lu : c'est un de ses livres les plus célèbres...

—Mais lequel, encore ?

Ce cochon de Morin. (1)

(1) " Ce cochon de Morin ", par Guy de Maupassant, 1 vol. in-18, édition Paul Ollendorf.

LE MÉDECIN MALGRÉ MOI (1)

Le docteur R*** était en ce temps-là médecin de la prison de Québec. Il est mort depuis ; Dieu ait son âme !

A l'époque dont je parle, il n'avait pas moins de soixante-dix ans bien comptés. Il était sourd comme plusieurs pots et, malgré un cornet acoustique plus gros que sa tête, ne comprenait jamais un traître mot de tout ce qu'on lui disait.

Il restait aux détenus, pour communiquer avec lui, la suprême ressource de lui exposer par écrit leurs besoins. Mais encore cela n'était pas toujours facile. Jamais je n'ai tant regretté, quant à moi, de n'avoir pas de style.

A peu près tous les jours, entre dix heures et midi, il faisait son apparition dans les corridors du 17. La première fois que je le vis, son aspect m'étonna. Figurez-vous un petit vieux, perdu dans une ample redingote, et qui s'avançait à pas peureux et hésitants... Son nez épaté, ses yeux bridés, sa figure grimaçante et barbue, lui donnaient tout-à-fait l'air d'une chauve-souris clouée sur un contrevent. Sa bouche toujours

(1) Extrait des *Souvenirs de Prison*, édités à Montréal en octobre 1910

entr'ouverte laissait apercevoir ses dents, et un sourire égaré errait continuellement sur ses lèvres...

De toute évidence, cet homme-là était tombé depuis longtemps dans le gâtisme. Pourquoi l'on laissait tout de même entre ses mains les vies de tant d'infortunés, c'est ce que je ne pus comprendre tout d'abord. Un garde se chargea de me l'expliquer :

—Voyez-vous, me dit-il, le *docteur* est ici depuis vingt-cinq ans : le renvoyer, ce serait sa mort.

Pour cette profonde raison, le docteur R*** restait donc—avec le docteur L***—l'un des deux médecins de la prison. Un mois sur deux, il avait toute liberté de prodiguer ses soins aux détenus.

Son cornet acoustique d'une main, de l'autre un thermomètre—toujours le même,—il faisait régulièrement le tour de la prison chaque matin. Il prenait la température aux malades, leur tâtait le pouls, leur faisait tirer la langue... Tout cela avec conscience et lenteur.

Mais où il brillait principalement, c'était dans l'auscultation. Le docteur R*** avait cette passion-là : l'auscultation. Vingt fois par jour on le trouvait penché sur la poitrine d'un malade. Peu lui importait la nature du mal, et qu'il s'agît d'une inflammation de poumons,

d'une indigestion ou d'une écorchure au genou, ce lui était tout un... L'auscultation rentrait pour lui dans la thérapeutique proprement dite, et volontiers il eût dit : Je l'auscultai, Dieu le guérit.

Chose remarquable, ce besoin d'ausculter, loin de s'apaiser, grandissait avec la surdité du docteur. Les jours où il n'entendait absolument rien, pas même avec son cornet, de véritables rages d'auscultation le prenaient. Un matin qu'il était plus sourd encore que la veille, je le vis ausculter l'Italien, qui souffrait, comme je vous l'ai conté, d'un bobo à la lèvre supérieure. Une autre fois (mais à cela je n'ose croire), on assure qu'il ausculta un détenu qui se plaignait de durillons au pied gauche.—Toujours sans l'aide d'aucun instrument, je crois vous l'avoir dit...

Serez-vous bien étonné si j'ajoute qu'il trouvait rarement à ses patients les maux dont ils se croyaient atteints ?—En revanche, et c'est là la merveille ! il leur découvrait continuellement toute sorte de maladies effroyables dont ils prétendaient n'avoir jamais souffert. C'est ainsi qu'il vous déclarait sans plus de cérémonie, si vous l'alliez consulter pour un mal de tête : " Vous, mon ami, j'ai votre affaire... J'ai vu cela tout de suite : vous êtes atteint d'une maladie de cœur qui vous emportera promptement." C'est ainsi que certain jour il disait à un dyspep-

tique : " Ce soir vous vous mettrez des mouches noires... Vous avez une congestion : ça pourrait devenir dangereux."

. . . . . .

. . . . . .

Au moment que j'entrai en prison, je souffrais d'une dépression qui inspirait de vives craintes à mon médecin. Les nuits blanches du *Nationaliste* m'avaient complètement épuisé et ma santé, paraît-il, était aussi compromise que possible.

Je me hâte d'ajouter, pour rassurer mes nombreux ennemis, que j'ai eu le temps, depuis, de me remettre. A l'heure où j'écris ces lignes, je ne suis pas loin de peser le poids d'un député ordinaire ; mes muscles s'affermissent chaque jour, on dit même que je prends du ventre, et si je continue je serai bientôt aussi épais qu'un numéro de la *Presse*.

Mais en 1909 j'étais loin de pouvoir en dire autant. Mon médecin m'abreuvait sans relâche de toniques, et je me rappelle fort bien que durant les deux mois—notamment—qui précédèrent ma condamnation, je ne pus me tenir debout qu'à force de suralimentation.

Je voulus savoir du docteur R*** s'il faisait, au point de vue de ma santé, une différence quelconque entre les viandes saignantes et le skelley. Il m'assura qu'il n'en voyait aucune.

—Toutefois, dit-il, pour plus de sûreté, je m'en vais vous ausculter.

Ayant mis à exécution ce projet :

—Je vois, dit-il en me regardant au blanc des yeux, ce que vous avez. C'est des apéritifs qu'il vous faut. Je m'en vais vous envoyer des amers.

Durant la semaine qui suivit, il ne manqua pas un seul jour de me venir ausculter, ni de m'envoyer des amers.

Oh ! ces amers... Régulièrement, à tous les repas, on me les apportait dans ma cellule. Je n'ai pas souvenir qu'on y ait manqué une seule fois.

Le malheur, c'est que plus on me donnait envie de manger, moins on me donnait de quoi manger. J'en étais toujours réduit au skelley matin et soir, à la soupe aux légumes ou à la *jambe de botte* le midi.

Vous pouvez penser si j'avais là de quoi *faire*, comme disait mon médecin, de la suralimentation!

En six jours,—grâce aux amers, je suppose, —j'avais bien pu prendre de huit à dix bouchées à la table pénitentiaire. Je n'exagère pas.

Joignez à cela le repos bien mérité de la cellule (de cinq heures et demie du soir à six heures du matin), dans l'atmosphère parfumée par le voisinage de l'Italien ; les insomnies et les nausées...et dites si je n'aurais pas eu mauvaise grâce à me plaindre !

Le jour même de mon arrivée, j'entendais un garde faire en ma présence cette constatation encourageante, que je n'avais que la peau et les os. Une semaine plus tard, j'avais maigri de quinze livres.

Et le *docteur* continuait à m'envoyer des amers.

Il est mort depuis ; Dieu ait son âme !

PAIX A DOLLARD ! (1)

Qu'est-ce que Dollard a donc fait à la *Presse* et à la *Patrie* ? Les voilà l'une et l'autre qui convient d'avance leurs lecteurs, avec beaucoup de bruit, à la grande fête du 22 juin. Caractères gras, gros titres, vignettes même, elles n'épargnent rien...

Il est curieux—mais surtout répugnant—de voir l'ardeur de ces deux feuilles à magnifier dans toute circonstance le soldat du Long-Sault. Elles ne perdent pas une occasion d'afficher son nom, de rappeler ses exploits. Elles le traitent avec presque autant de considération qu'un ministre ou un assassin. Elles en font *leur* héros, *leur* grand homme.

Nous leur disons : Bas les pattes ! Vous n'avez pas le droit de toucher à cette mémoire ! Si Dollard vivait aujourd'hui,—et vous le savez,—il ne serait pas de votre côté ! Si Dollard vivait aujourd'hui, vous le traiteriez de fou, de visionnaire, de cerveau-brûlé. Vous lui prêcheriez les idées pratiques, les compromis honorables, la *conciliation*. Vous lui montreriez l'inutilité de

(1) *Action*, 20 mai 1911.

la lutte et la folie de son héroïsme. A dix-sept hommes, repousser des centaines d'ennemis, allons-donc, est-ce que cela s'est jamais vu ?—Il détournerait la tête, il ne vous écouterait pas... Alors vous n'auriez pas assez pour lui d'épais sarcasmes et d'injures basses ; et au besoin vous le vendriez même aux Iroquois : vous en avez vendu bien d'autres.

Qu'y a-t-il de commun entre vous et lui ? Vous, les gens *pratiques*, les *diplomates*, les *pondérés*,—et lui, le pauvre petit idéaliste, le pauvre songe-creux perdu dans les nuages ?—Vous êtes bien trop sérieux pour lui, messieurs : laissez-le donc tranquille !

Laissez-le tranquille... Sa mémoire a le droit d'être respectée de vos éloges. Gardez pour d'autres votre encens,—pour un Brodeur, pour un Boyer. Ceux-là sont vos hommes à vous. Et ceux-là vous paieront bien.

***Vous, monsieur Berthiaume, tout le premier, voulez-vous nous dire maintenant, s'il vous plaît, ce qui vous pousse à tant vous occuper de Dollard ?

Franchement, l'admirez-vous beaucoup ?... Est-ce qu'au fond vous ne le méprisez pas plutôt ? Ne le trouvez-vous pas un peu... disons le mot : un peu bête ? Je le gagerais !

Tenez, que Dollard revienne en ce monde aujourd'hui pour demain, qu'il entre chez vous com-

me rédacteur en chef, eh bien ! je ne lui donne donne pas pour quarante-huit heures dans l'établissement, Vous le mettriez tout de suite à la porte. Vous diriez : C'est un fou.

On sait bien ce qui vous pousse... Dollard est un fou, mais c'est un fou populaire, c'est un fou arrivé, comme vous dites dans votre langage : alors vous voulez—tout naturellement—le tirer à vous ; si vous voulez l'exploiter, comme vous exploitez tour à tour et suivant l'occasion le roi d'Angleterre, le premier-ministre du Canada, le conférencier célèbre ou le numéro de cirque en vedette. Dollard est pour vous un sujet de réclame, tout simplement—quelque chose d'intermédiaire entre la brouette et le ballon.

...Et vous, monsieur Louis-Joseph Tarte, là,—la main sur la conscience,—que pensez-vous de Dollard ? Il doit bien vous ennuyer. Croyez-vous, hein ! que ce n'était pas un type *pratique* !

***Vous, monsieur Berthiaume, vous avez votre ballon, et vous, Joe, vous avez *Jennie-W.* Un beau ballon et un beau cheval. Avec cela ne pourriez-vous vraiment vous passer de Dollard ? On vous en prie !

Parlez de tout ce que vous voudrez : meurtriers, juges, rois, ténors, politiciens ; exploitez tout ce qu'il vous plaira. Mais ne touchez pas pas à Dollard !

N'allez pas traîner dans la promiscuité des sacs

de sel et des crucifix lumineux sa figure pour vous indifférente. N'allez pas évoquer dans vos boutiques son ombre insultée. Il ne vous reconnaîtrait pas. Vous n'êtes pas de la même race. Faites des marchés, faites des calculs, c'est peut-être vous qui avez raison : mais n'allez pas, lui, le réveiller pour cela. Vous l'étonneriez.

Il ne comprenait pas les *affaires*, voyez-vous, le petit soldat à l'œil clair qui s'en allait cheveux au vent, seul avec ses seize compagnons, à la rencontre de huit cents Indiens, ce matin du mois d'avril 1660.

Il ne savait même pas ce que c'était que de se vendre. . .

Les Iroquois ont mangé son corps. Tâchez au moins de ne pas manger, vous autres, sa mémoire.

M. LOUIS-JOSEPH TARTE ET LA PRISE DE SCUTARI (1)

La *Patrie* a publié mercredi un courageux article. Elle a pris nettement position contre les Turcs et pour les Monténégrins. Soucieuse avant tout de voir régner la justice, forte de sa conviction, elle n'a pas craint de dire aux puissances qu'elles devraient avoir honte de s'acharner plus longtemps sur le vaillant petit peuple des Balkans.—*Les grandes puissances deviennent ridicules avec leur démonstration navale... Les grandes puissances ont démontré qu'elles étaient incapables* de faire ceci, qu'elles étaient incapables de faire cela... Etc, etc.

Nous nous faisons un plaisir tout particulier de signaler à nos lecteurs cette fière protestation, où se trahit à cent indices divers, sous la phraséologie originale de M. Antoine Gauthier dit Larouche, la pensée profonde de M. Louis-Joseph Tarte en personne. Depuis la fameuse lettre de M. le notaire Coutlée au gouvernement français, il ne nous souvient pas d'avoir jamais rien vu de plus beau dans le genre.

(1) *Action*, 26 avril 1913.

Le directeur de la *Patrie* n'hésite pas à le dire, l'attitude du roi d'Angleterre et de l'empereur allemand, sur cette question de Scutari, lui paraît injustifiable, pour ne pas dire plus. Il le leur déclare carrément, sans jactance ni faiblesse.

Ce qui dans la situation balkanique révolte surtout M. Louis-Joseph Tarte—il nous le dit en toutes lettres,—c'est la non-exécution " des clauses du traité de Berlin".

Ce point préoccupe extrêmement le directeur de la *Patrie*.

Il ne sera soulagé, il ne pourra dormir en paix, que lorsque l'on aura fait observer enfin par la Turquie, de gré ou de force, " les clauses du traité de Berlin". Cela seul ne suffirait-il pas à nous expliquer son indignation, comme à justifier, aux yeux de tout homme de bonne foi, cette nouvelle intervention de sa part dans les affaires européennes ?

M. Louis-Joseph Tarte ajoute que sa sympathie entière, dans la lutte actuelle, est acquise aux Monténégrins. Il vante leur magnifique esprit militaire et national, leur courage en face de l'ennemi, leur mépris de la mort et leur héroïsme tranquille,—surtout leur virile attitude en face des puissances lorsque, abandonnés de tout le monde, ils montaient seuls à l'assaut de Scutari, malgré tout le monde, sous la gueule des canons de l'Europe...

***Voilà sans doute qui fera plaisir au roi Nicolas lorsqu'il lira cela dans la *Patrie*.

Pourtant, M. Louis-Joseph Tarte voudra-t-il bien nous permettre une observation :—Ne craint-il pas en vérité que son ressentiment contre les " grandes puissances " l'ait égaré sur le compte des Monténégrins ?

Oh ! loin de nous l'idée de défendre l'Europe. . .! Certes, les " clauses du traité de Berlin " . . . !

Loin de nous encore plus l'intention de nier aux Monténégrins leur courage, leur bravoure de soldats, leur fierté de patriotes. Avec le directeur de la *Patrie*, nous ne demandons pas mieux que de leur reconnaître toutes ces qualités.

Mais, franchement.—et c'est ici que nous en voulions venir,—M. Louis-Joseph Tarte pense-t-il, en son âme et conscience, que ce sont là des qualités dont il faille faire si grand cas ?

Croit-il qu'il est bon, qu'il est salutaire pour le bien public, de les vanter dans les journaux?

N'estime-t-il pas au contraire qu'il conviendrait plutôt, sinon de les déprécier, au moins de les tenir dans l'ombre de plus possible ?

Pour nous, disons-le hardiment, ces Monténégrins ne nous inspirent qu'un profond mépris. Ce sont des sauvages.

Comment ! voilà des gens qui meurent pour leur patrie !

Voilà des gens qui se font tuer pour leur race !

Qui se font tuer pour tout de bon !

Vous trouvez ça naturel, vous, mon vieux Joe ? Vous allez me dire que ce sont là des hommes pratiques ? Au vingtième siècle ! Tandis qu'ailleurs on " fait " de l'argent, qu'on s'enrichit à vendre des journaux ou des immeubles ! Allons donc !

Et puis, Joe, écoutez-mois encore un peu... Combien sont-ils, en tout, vos Monténégrins—femmes et enfants compris ? 300,000, peut-être, à tout le plus. Eh bien, vous avez vu ce qu'ils ont fait à Scutari ? Malgré l'Europe et malgré tout le monde, ils ont voulu prendre la ville et, qui pis est, ils l'ont prise. Avez-vous jamais rien vu de pareil ? Ils sont même trop bêtes pour comprendre qu'ils sont " la minorité "!

Non, mais quels sauvages ! Croyez m'en, mon vieux Joe, vous avez eu tort de tant les vanter. Vous vous en repentirez.

QUÉBECQUOIS (1)

Lorsqu'en 1911 les Québecquois parlèrent pour la première fois de réunir dans leur ville un Congrès pour la défense du français, l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal applaudit des des deux mains et, sans perdre un instant, chargea quelques-uns de ses membres les plus actifs de se mettre à la disposition des organisateurs de l'entreprise. C'était tout naturel.

Aujourd'hui que de Montréal part le mouvement analogue de la Pensée Française—simple corollaire, pour le dire en passant, de l'œuvre du Congrès,—les Québecquois nous font savoir qu'ils n'en sont pas, qu'ils n'en veulent pas être, et que nous ayons dans cette affaire à nous arranger seuls... C'est non moins naturel.

Il faudrait pour s'en étonner ne pas connaître Québec. Il faudrait ignorer le trait de caractère qui, avec l'amour de l'encroûtement et la vanité bouffonne, fait le fond même de l'âme québecquoise : c'est à savoir une défiance irréductible de tout ce qui n'est pas de Québec, compliquée, à

(1) Paru dans l'*Action* du 17 mai 1913, puis publié de nouveau, en guise de préface, dans un album de caricatures intitulé *Nos Amis les Québecquois*.

l'égard de Montréal, d'une jalousie féroce et sournoise de parent pauvre.

" Tout ce qui vient de Nazareth est souillé." Pour le Québecquois, tout ce qui vient de Montréal est maudit. Le Québecquois en veut à Montréal, d'abord, de n'être pas Québec. Il lui en veut ensuite d'être Montréal, c'est-à-dire une ville de six cent mille âmes, avec des industries, du commerce, de la richesse et de l'activité.

Avec son port, l'un des plus beaux du monde, avec ses immenses ressources naturelles, il n'en tenait qu'à Québec de grandir et de prospérer, de garder tout au moins un rang honorable parmi ses rivales d'hier. Elle a préféré croupir dans la paresse et le laisser-aller. Après trois cents ans d'existence elle est aujourd'hui, par la population, la septième ou huitième ville du pays, demain elle en sera la vingtième. Voyez les statistiques : tandis que pas une autre ville de la province ne prenait une augmentation de moins de 25 à 50 pour cent durant les dix dernières années, Québec, le grand Québec, marquait bravement neuf pour cent,—un record.

" Ville unique sur ce continent ", ils ont bien raison de le dire. Partout ailleurs, au Canada non moins qu'aux Etats-Unis, on voit chaque jour des entreprises nouvelles, des industries qui se fondent, des gens qui travaillent. N'allez pas parler de travail à un Québecquois, vous l'insulte-

riez. N'a-t-il pas, du reste, son industrie bien à lui, et que vous ne trouverez nulle part ailleurs : l'exploitation méthodique du gouvernement et des étrangers ?

Tous ronds-de-cuir, aubergistes ou cochers, tous et toujours à l'affût d'une course à faire ou d'un pourboire à gagner, tous guettant le client comme un chasseur le gibier. Race particulièrement répugnante de parasites, de sangsues, partout ailleurs mourante, si ce n'est peut-être en quelques coins reculés de la Calabre ou de la Sicile. . .

Tel quel, croiriez-vous que le Québecquois s'admire et se complaît sincèrement en lui-même ?

Il a réponse d'avance à tous les reproches que vous lui pourriez adresser. Si son port est vide, c'est la faute aux compagnies de navigation qui le persécutent. S'il n'a pas d'industries, c'est que le temps n'est pas encore venu. . . " Mais vous verrez, dans dix ans." Si les affaires chez lui sont dans le marasme, c'est qu'il a reçu de la Providence " le dépôt sacré de l'idéal français sur cette terre d'Amérique", et qu'il a bien plus important à faire que de gagner de l'argent.

Même dans le domaine économique, il n'est pas toujours bien sûr que son infériorité soit aussi indiscutable que le disent les voyageurs. Qu'il se bâtisse à un moment donné trois maisons en même temps dans la ville, et vous n'aurez qu'à

prêter l'oreille, en montant la rue Saint-Valier ou en descendant la côte Lamontagne, pour entendre chuchoter aux vieux rentiers exultants : Ça marche, Québec, hein ! Ça marche-t-il, un peu ! Trois maisons !

Le jour où il s'en bâtira cinq, Montréal n'aura plus qu'à se bien tenir !

En attendant, ils se consolent comme ils peuvent par les souvenirs de leur passé, qu'ils détaillent aux touristes, le plus cher possible. Montrant à leurs visiteurs, d'un geste fier, le champ immortalisé par Montcalm et ses soldats :—Voilà où combattirent nos pères ! disent-ils, sans se demander seulement si ce peuple de héros reconnaîtrait bien ses fils aujourd'hui dans ce peuple de carottiers. L'étranger les regarde, l'étranger s'exclame ; et ils ne s'aperçoivent même pas que c'est d'étonnement.

Très sincèrement, ils croient que l'étranger crie d'admiration, et que c'est une raison bien suffisante, parce que Frontenac a défendu Québec en 1690 et que Montcalm en 1759 est mort pour la patrie aux plaines d'Abraham, pour que le Français ou l'Américain, en l'an de grâce 1913, s'incline devant les concitoyens de Philéas Corriveau et d'Adélard Turgeon.

Donc, les gens de Québec (près Limoilou), aussi fiers de leur gloire dans le passé qu'envieux de notre activité dans le présent, refusent de se com-

mettre avec nous, fût-ce pour une œuvre qu'ils approuvent en elle-même.

Nos compatriotes d'Ontario, heureusement, n'y perdront rien, l'Association Saint-Jean-Baptiste de Québec ayant promis en revanche de leur verser, à titre de contribution de guerre, 20 pour cent de ses cotisations de 1913.

Cela, tout calculé, fera bien pour le moins trente ou quarante piastres. En y joignant quelques pourboires arrachés aux touristes, Québec pourra cette fois encore, très certainement, rester digne d'elle-même—et de sa réputation.

ÉLARGISSEZ-VOUS LE FRONT ! (1)

Je croyais avoir, en de récents articles, marqué suffisamment jusques à quel point, malgré toute mon admiration pour le génie allemand, je lui préfère cependant, pour une foule de raisons, le génie français. Mais il paraît qu'il est des gens durs d'entendement. Puisqu'il faut y revenir une fois de plus, revenons-y donc : et n'en accusez, vous tous, que mes contradicteurs !

J'ai soutenu, il est vrai et je le confesse, que les Allemands, depuis cent ans et davantage, avaient fait infiniment pour le progrès du monde. Sans me dissimuler en rien leur défauts; lourdeur, obscurité, pédantisme, etc., j'ai cru voir en eux, selon l'expression de Renan, " les grands initiateurs de l'investigation scientifique", c'est-à-dire du principe qui est à la fois à la base, au centre et au sommet de toute l'activité moderne, tant intellectuelle que matérielle. J'ai cru que pour avoir trouvé ce principe, qui devait comme vous savez " renouveler la pensée de l'homme " (*TAINE*) et changer la face du monde, ils méritent véritablement d'être tenus pour les créateurs de

(1) *Action*, 19 décembre 1914.

l'âge moderne, c'est-à-dire de la plus grande période historique qui se soit vue depuis la Renaissance. J'ai cru enfin que, l'Allemagne n'eût-elle fait autre chose que de trouver ce principe,—fût-elle même disparue entièrement du globe depuis 60 ans,—il n'en serait pas moins juste de prétendre que, sans elle, il n'y aurait pas aujourd'hui, en quelque pays que ce soit, " un savant qui travaillât comme il travaille, un écrivain qui écrivît comme il écrit, un artiste qui peignît ou qui sculptât comme il le fait". (1).

Oui, j'ai cru tout cela, et même, je l'ai écrit. Ne pensez pas pourtant que je sois sans excuse, si tant est que j'aie besoin d'excuse et que la bonne foi en soit une.—Pourquoi, me disais-je, puisqu'on n'a jamais refusé aux Italiens le mérite d'avoir fait la Renaissance (qui pourtant n'a pas produit que des génies italiens), pourquoi refuserait-on aux Allemands le mérite d'avoir fait l'époque moderne ? Il est bien vrai qu'on leur reproche

(1) "...Et ce penchant (ce penchant à tout traiter par la méthode rationaliste) s'est trouvé tellement souverain qu'il a soumis à son empire les arts et la poésie elle-même. Les poètes se sont faits érudits, philosophes ; ils ont construit leurs drames, leurs épopées et leurs odes d'après des théories préalables, et pour manifester des idées générales. Ils ont rendu sensibles des thèses morales, des périodes historiques ; ils n'ont point eu de naïveté ou ils ont fait de leur naïveté un usage réfléchi; ils n'ont point aimé leurs personnages pour eux-mêmes; ils ont fini par les transformer en symboles; leurs idées philosophiques ont débordé à chaque instant hors du monde poétique où ils voulaient les enfermer ; ils ont été tous des critiques, occupés à construire ou à reconstruire, possesseurs d'érudition et de méthodes, conduits vers l'imagination par l'art et l'étude, incapables de créer des êtres vivants sinon par science et par artifice, véritables systématiques qui, pour exprimer leurs conceptions abstraites, ont employé, au lieu de formules, les actions des personnages et la musique des vers."

—*TAINE*, " Histoire de la littérature anglaise," *tome* 5, *p.* 246-7.

d'avoir emprunté, pour bâtir, quelques matériaux aux autres peuples : mais quel grand constructeur n'en est là, et faudra-t-il donc enlever maintenant aux Français, sous prétexte que Molière et Corneille se sont inspirés des Espagnols, la gloire de leur XVIIe siècle ? Les Allemands ont subi des " influences ", leur grand œuvre scientifique n'a pas éclos par génération spontanée : et après ?

Voilà donc ce qu'à propos des Allemands, en ces derniers temps, j'ai dit ou pensé. Sans aller aussi loin que ces messieurs de l'Université de France, qui depuis vingt-cinq ans enseignaient officiellement, il y a six mois encore, que l'Allemagne—et non la France—est " la seconde patrie de tout homme qui pense", j'ai dit que l'Allemagne était, avec la France, la nation la plus cultivée de l'univers.

Et si je l'ai dit, ce n'est pas parce qu'à l'ACTION l'on n'admire pas la France, nos lecteurs habituels s'en douteront bien un peu. C'est au contraire parce que nous éprouvons pour elle l'admiration non-seulement la plus ardente, mais encore la plus réfléchie. C'est parce que nous avons une foi trop solide en son génie, c'est parce que nous la plaçons trop haut dans nos pensées, pour pouvoir jamais craindre qu'elle ait à souffrir de la justice donnée à une autre nation.

Si nous la connaissions moins, nous pourrions,

peut-être, le craindre. Mais nous savons trop ce qu'elle est, et quel merveilleux degré de supériorité, même à l'égard de l'Allemagne, elle représente dans l'échelle de la civilisation. Nous l'avons dit ici il n'y a pas si longtemps: tout ce que l'Allemagne, au prix de patients labeurs, avait pu conquérir de richesses intellectuelles, la France se l'est approprié depuis longtemps et elle se l'est complètement assimilé. Elle le possède aujourd'hui, " repensé " par son clair cerveau, allégé de toutes les obscurités, de toutes les longueurs, de tout le pédantisme germaniques. Et elle a en plus—ce que l'Allemagne n'a pas, n'aura jamais,—elle a le trésor de ses qualités proprement françaises : la mesure et la clarté, la délicatesse et le savoir-vivre, l'esprit et la gaieté. Elle a la souplesse, elle a la grâce, elle a le charme. Elle a, enfin, de la culture, à la fois la fleur et le fruit. Cet héritage, qu'elle tient de ses ancêtres les Grecs, il faudra plus pour le lui ravir que tous les plus gros canons du Kaiser juchés sur tous les plus gros tomes de la science germanique.

Il faudra plus surtout que de reconnaître à l'Allemagne la place éminente qu'elle tient dans la pensée contemporaine.

Ceux qui en douteraient peuvent bien aimer la France d'instinct, ils ne la connaissent pas. Ils n'ont en elle qu'une foi vacillante et mal éclairée. Autrement ils comprendraient que la France n'a

pas besoin, pour être grande, de rapetisser ses concurrentes. Ils comprendraient qu'un peuple peut être très grand dans le monde, qu'il peut avoir été dans le monde l'initiateur d'une science nouvelle et d'un âge nouveau, sans cependant pour cela pouvoir porter le moindre ombrage à la France immortelle.

Surtout ils seraient assez fiers et assez sûrs d'elle pour ne lui vouloir, à ce moment solennel de son existence, qu'une ennemie digne d'elle. Ils ne voudraient pas qu'un jour, au lieu d'avoir à célébrer son triomphe sur l'un des plus grands peuples que le monde ait connus, on n'eût en somme à la féliciter que d'avoir mis à la raison un certain nombre de " hordes barbares ".

Pour nous, s'il nous est permis de le dire, pour nous qui avons appris des Français mêmes à admirer l'Allemagne intellectuelle, rien ne nous empêchera, chaque fois que nous en aurons l'occasion, de reconnaître la valeur éminente de la culture allemande, non plus que l'étendue des services qu'elle a rendus à l'humanité. Cette culture, nous le savons bien, n'est pas la culture française ! Mais depuis quand n'est-il plus place sous le soleil pour plus d'une esthétique, pour plus d'une littérature—et pour plus d'une culture ? Depuis quand n'est-il plus permis, parce qu'on admire le Parthénon, d'admirer aussi les cathédrales gothiques ?

Oserons-nous bien en terminant formuler ici, à l'adresse de ceux qui à cet égard pensent au contraire de nous, y compris M. Trefflé Berthiaume et M. Charles Robillard, le vœu que formulait jadis, à l'égard de la déesse, l'auteur de la *Prière sur l'Acropole*, quand il souhaitait que Minerve toujours calme pût s'élargir le front pour " concevoir divers genres de beauté"?

Elargissez-vous le front, mes bons messieurs, élargissez-vous le front !

LETTRE OUVERTE A MON AMI X... (1)

Vous le savez, mon cher X..., mieux que personne : s'il est un journal au Canada, en ces dernières années, qui ait en toute circonstance témoigné de son admiration et de son amour passionné pour la France, c'est bien celui-ci. Moi-même qui vous parle (et tout en reconnaissant à son ennemie d'aujourd'hui les mérites que je crois qui lui reviennent), combien de fois, ces mois passés, n'ai-je pas pris plaisir à saluer en la France le premier pays du monde, en la civilisation française la plus haute civilisation que le monde ait encore connue ?

Il semblerait, de prime abord, que voilà qui dût vous suffire... Mais non : pour prouver par le temps qui court ses sentiments français ce n'est rien, selon vous, que de proclamer la grandeur unique de la France et son immense supériorité sur toutes ses rivales y compris l'Allemagne : ce qui s'impose avant tout, c'est de rabaisser celle-ci, intellectuellement, au niveau d'un pays, disons, comme l'Angleterre. Ce n'est rien que de croire à l'héroïsme de ses soldats et à la justice de

(1) Paru dans l'*Action*, le 20 février 1915 et faisant suite à l'article intitulé : *Elargissez-vous le front !*

leur cause : ce qui surtout importe, c'est de croire sans examen à l'innommable, à la diabolique sauvagerie des troupes allemandes.

A dire vrai, mon cher ami, vous n'êtes pas le seul aujourd'hui de cette idée. Sans parler des preuves que vous en avez pu trouver, plus d'une fois, dans ces colonnes, combien de bons Français comme vous ne rencontré-je pas chaque jour, qui ne raisonnent guère d'aucune sorte !

Cela me peine, mais que voulez-vous que j'y fasse, si je me fais du devoir patriotique une tout autre conception que la vôtre et la leur ?

Vous connaissez cette parole de Léon XIII : " L'Eglise du Christ n'a pas besoin de mensonges." Volontiers je dirai de même : " La France n'a pas besoin de mensonges." Elle n'a pas besoin non plus de notre crédulité sans limite à l'égard de tous les racontars, de notre aveuglement volontaire en face de l'évidence. Pas plus en temps de guerre qu'en temps de paix, elle ne nous interdit d'examiner avec quelque sang-froid et quelque lucidité les faits qui nous sont soumis. Pas plus en temps de guerre qu'en temps de paix, et fût-ce pour noircir l'ennemi, elle ne nous demande de nous boucher les yeux, de nous boucher le cerveau, d'immoler, enfin, sur l'autel de la Patrie, tout esprit critique et toute faculté de raisonnement. C'est un sacrifice qu'elle n'a jamais exigé de ses enfants.

C'est un sacrifice qu'elle n'a jamais exigé, au moins sans nécessité : et quelle nécessité, je vous prie, quelle utilité seulement y aurait-il, pour la France, à ce que nous allions aujourd'hui contester à l'Allemagne les qualités que la France fut la première à glorifier, et que nous aurions probablement toujours ignorées si la France elle-même ne s'était chargée de nous les faire connaître ?

Surtout, quelle utilité pour elle y aurait-il à ce que, nous ici, nous acceptions de toutes mains et sans contrôle les mille histoires plus ou moins vraisemblables qui nous parviennent chaque jour sur le compte de l'Allemagne ? En quoi cela pourrait-il bien l'avancer ? Demandez plutôt à M. Ferdinand Paradis, ainsi qu'aux légions de braves gens qui pendant des mois ne cessèrent de verser avec lui des larmes d'indignation aux récits d'enfants aux mains coupées. . . , demandez-leur à tous, aujourd'hui que ces récits sont universellement reconnus faux, en quoi leur crédulité, dans le temps, a bien pu servir la cause de la Belgique, et ce que la Belgique a bien pu y gagner.

Ce n'est pas, mon cher ami, vous l'entendez assez, que je veuille rejeter en bloc toutes les accusations portées contre les Allemands. Tout ce que je demande, c'est la permission de les examiner loyalement et sans parti pris, afin de les

pouvoir ensuite classer avec quelque chance de ne pas trop me tromper. J'admettrai celle-ci comme certainement ou probablement fondée ; je repousserai celle-là qui me paraît manifestement absurde ; je tiendrai cette troisième pour douteuse jusqu'à plus ample informé.

Ce faisant, je défendrai non pas, comme vous dites, l'intérêt allemand, mais quelque chose qui me tient bien plus à cœur, et c'est à savoir, avec la réputation de bon sens de ceux de mes compatriotes qu'il me sera possible d'éclairer, ma propre dignité d'écrivain.

Quant à ceux, les plus nombreux sans doute qui, s'imaginant servir par là la gloire de la France, se sont juré dès le commencement de *tout gober* du moment que ce sera contre l'Allemagne, libre à eux ! Ce ne seront pas ceux-là, quoi qu'ils fassent, qui m'empêcheront jamais de pratiquer pour mon compte cette indépendance et cette loyauté d'esprit que j'ai apprises à l'école de la France.

RACE DE VOLEURS (1)

Les Canadiens français, la chose est notoire, sont gens à s'entendre sur bien peu de sujets (ce n'est d'ailleurs pas un reproche que je leur fais). Qu'il s'agisse d'instruction publique ou de colonisation, de défense nationale ou de tarifs douaniers, les débats entre eux ne sont jamais finis. Que n'ont-ils discuté, que ne discutent-ils encore, depuis la bravoure du docteur Mignault jusqu'à la question de savoir si 2 et 2 font 4 ? Il n'est qu'un point, à ma connaissance, sur lequel ils aient, depuis quelque temps déjà, fait l'unanimité,—c'est la corruption presque universelle de leurs gouvernants et l'effroyable abaissement de leur vie publique.

Là-dessus par exemple, on peut le dire, l'accord est complet. Petit épicier du Faubourg Québec ou gros avocat de la Rue Saint-Jacques, membre de la Chambre de Commerce ou *pied-noir* du Nord, n'ont là-dessus qu'une voix. Tous, au moins dans l'intimité, sont unanimes à reconnaître, voire à proclamer, que le bon peuple se fait tous les jours voler par tous ses mandataires à peu d'exceptions près ; que le péculat, le *boodlage*, le *graft*, sont de pratique courante non-

(1) *Action*, 27 février 1915.

seulement dans nos parlements et nos conseils municipaux, mais encore jusque dans nos commissions scolaires et nos conseils de fabriques ; bref, que la morale publique chez nous n'est plus qu'un cadavre.

Sans compter les rédacteurs de l'ACTION, il s'est trouvé plus d'un publiciste pour mettre à jour cette plaie. Le directeur du *Devoir* notamment, en je ne sais plus combien d'articles, et avec un luxe de preuves dont on ne saurait exagérer la force, se chargeait l'an dernier de nous la faire voir dans ce qu'elle a de hideux et d'alarmant à la fois. Seulement, et c'est ici que nous nous séparerons de lui... seulement, nous l'ayant fait voir, M. Bourassa nous posait gravement cette question selon moi un peu naïve : *Comment se peut-il que des hommes aussi honnêtes dans la vie privée, que le sont les Canadiens français, soient aussi corrompus dans la vie publique ?*

Point en effet n'est besoin, pour expliquer la malhonnêteté de nos députés ou échevins, commissaires d'écoles ou syndics de paroisses, de leur supposer la conception d'une " double morale". Nos gens ne sont pas si compliqués, et c'est chercher midi à quatorze heures que de leur prêter de ces subtiles distinctions. S'ils se conduisent comme des fripons dans la vie publique, c'est tout simplement qu'ils se conduisent comme des fripons dans la vie privée, et voilà tout.

Que M. Bourassa, un seul instant, ait pu s'y tromper, c'est ce qui dépasse l'imagination. N'a-t-il point assez vécu pour connaître ses compatriotes ? Ne les a-t-il jamais observés ? Ignore-t-il ce que sont et ce que font journellement la grande majorité des nôtres, dans le commerce, dans la finance, voire dans les professions libérales—*surtout* dans les professions libérales ? Ne sait-il pas enfin qu'aux yeux de quiconque a pu les voir à l'œuvre dans leurs affaires privées leur conduite publique, loin d'étonner, paraît tout ce qu'il y a de plus naturel au monde ?

Il n'est pourtant que d'ouvrir les yeux pour s'en rendre compte. Depuis l'honnête *habitant* qui vous vend le gros prix un sac de pommes de terre additionnées de cailloux jusqu'au notaire de confiance qui se fait avec votre argent, prêté à 5 p.c., une commission de 3,—depuis le respectable épicier qui vous triche sur la pesée jusqu'au consciencieux architecte qui s'est entendu avec votre entrepreneur en bâtiments pour vous faire accepter des matériaux bons à rien,—depuis le courtier considéré qui vous vend à 500 piastres, sur de fausses représentations, des *lots* qui en valent bien 25, jusqu'à l'honorable avocat qui s'enrichit sur le dos de son client à coups de *procédures* inutiles, dans quel état, dans quel métier, dans quelle profession, je vous prie, ne trouvez-vous pas le Vol florissant et prospère, à tous les degrés de l'échelle ?

—Chez les médecins, direz-vous ? Puisque leur carrière est un véritable " sacerdoce ", comme ils disent, sans doute auront-ils gardé plus que les autres, avec le sentiment de leur dignité, quelque conscience professionnelle et quelque honneur.

C'est ce que vous croyez, et sans doute n'avez-vous pas tort de le croire. Malgré tant d'autres désillusions sur tant d'autres hommes, je le croyais moi-même il n'y a pas longtemps encore. Si je ne crois plus, ce n'est en aucune sorte pour m'être fié aux racontars de la rue, c'est pour avoir eu du contraire les preuves dix fois, vingt fois répétées.

Est-ce à dire qu'il n'y a plus à Montréal, par exemple, de médecins consciencieux ? Non certes, il en est encore, et j'en connais. La vérité est pourtant qu'une très forte proportion d'entre eux (probablement plus du tiers) ne sont aujourd'hui que de vulgaires commerçants, et, qui pis est, des commerçants malhonnêtes, uniquement appliqués à voler leurs clients.

Ce commerce qu'ils font, vous l'avez peut-être entendu dire déjà, c'est proprement celui des " contre-spécialités ". On appelle entre autres choses " contre-spécialités ", en langage d'apothicaire, tous ces médicaments de qualité plus ou moins inférieure, que fabriquent à pleins barils, en notre ville même, certaines personnes

avisées, pour les revendre ensuite comme produits français, à des prix exorbitants. Voici, par exemple, le *Récalcificateur Lumina.* C'est un quelconque mélange qui doit bien coûter au fabricant 15 sous la bouteille, et qui pourrait, comme produit canadien, se détailler raisonnablement à 50 ou 60 sous. Comme produit français il se vendra $1.75. Une simple étiquette, imitant plus ou moins bien la typographie française, aura suffi à lui donner ce supplément de valeur.

A supposer que, *donné pour ce qu'il est,* le médicament en question (soyons généreux !) pût se vendre 75 cents, c'est donc une piastre tout juste que l'acheteur paiera, non pas pas pour le médicament, non pas même pour le flacon, mais seulement pour l'étiquette. Que pensez-vous maintenant du médecin qui, lui-même intéressé dans la vente d'un pareil produit, n'hésite pas à le prescrire à ses clients ?

Or, les produits du genre de ce *Récalcificateur,* ce n'est plus par douzaines, à Montréal, qu'on les compte, ce n'est même plus par vingtaines... Il y en a bien à tout le moins cent cinquante à deux cents, chacun portant son étiquette faussement française, chacun patronné, favorisé, prescrit à tout propos par nombre de médecins. Cent cinquante à deux cents : peut-être pourrez-vous, par ce chiffre, vous faire quel-

que idée de la colossale exploitation pratiquée à cœur d'année, par nos bons docteurs, sur leurs trop naïfs clients.

—Et qui sont-ils, demanderez-vous, ces abominables morticoles ? Tous des hommes de second ordre, au moins, j'espère...

C'est ce qui vous trompe, mon cher lecteur. S'il en est parmi eux de relativement obscurs, il en est par contre de très connus, et des plus huppés. Oui, monsieur, des plus huppés. *Jusques et y compris, s'il vous plaît, des professeurs de Laval.* C'est comme je vous le dis.

***Que conclure de tout cela, si ce n'est pour en revenir à ce que je disais en commençant, que l'immoralité du Canadien français dans la vie publique s'explique beaucoup plus simplement qu'il n'apparaît à M. Bourassa, puisqu'elle n'est en somme que le prolongement de son immoralité dans la vie privée ?

En d'autres termes, pourquoi voudrait-on que cet *habitant* de Laval ou de Jacques-Cartier de qui vous ne pouvez rien acheter sans vous faire voler fût, disons, plus scrupuleux au conseil municipal que dans son commerce ?

Pourquoi voudrait-on que cet avocat, ce notaire, cet architecte, notoirement voleurs dans leurs professions, se refissent subitement une probité en pénétrant à l'hôtel de ville ou dans les parlements ?

Pourquoi enfin voudrait-on que ce médecin-escroc, qui ne rougit pas de spéculer sur la confiance de ses clients pour leur *coller* sous des noms français, à des prix de fantaisie, des remèdes fabriqués rue Wolfe... pourquoi voudrait-on que ce médecin montrât dans les fonctions publiques plus de conscience et d'honneur que dans l'exercice de sa profession ?

Mandataires du peuple, les uns et les autres continueront tout simplement de suivre, sur un autre terrain, leur pente naturelle. Aussi est-ce bien à tort, selon moi, que le directeur du *Devoir* s'est jamais avisé de relever chez eux de prétendues contradictions. Un honnête homme, souvent, peut montrer dans son caractère des contradictions. Au contraire, rien de plus logique, de plus cohérent, rien de plus harmonieux que le caractère d'un coquin.

Voleurs dans les affaires privées, la plupart de nos hommes publics, jusqu'ici, ont simplement continué de l'être dans les affaires publiques, sans le moindre effort et comme d'instinct. C'est ce qui nous rend leurs vies si aisément intelligibles, et qui en fait la profonde unité.

LA FAILLITE (?) DU NATIONALISME

C'est une question de savoir si notre pays a connu, en ce dernier demi-siècle, plus de deux ou trois hommes qui aient eu en politique des vues en général aussi justes, une aussi claire intelligence des problèmes essentiels de leur temps. Depuis vingt ans bientôt, avec un bonheur presque toujours égal, sa pensée s'attaque tour à tour aux sujets les plus divers. De tous : impérialisme ou immigration, conflits scolaires ou administration du domaine public, bien peu qui aient échappé à la rigueur de son analyse. Bien peu dont il n'ait aperçu clairement tout le fond, sur lesquels il n'ait porté le jugement même du bon sens et de la raison. Des centaines de pages du *Hansard*, des centaines de colonnes du *Devoir*, une vingtaine de livres ou brochures, en portent le témoignage : nul dans notre vie publique, en un espace de temps relativement aussi court, n'avait encore fourni plus forte somme d'idées.

D'autre part, on fouillerait, je crois, en vain toute notre histoire politique avant d'y trouver

(1) Nous avons conservé à cet article inachevé, écrit à Rawdon pendant l'été de 1916, le titre qu'il portait dans le manuscrit de l'auteur. Lui-même le jugeait un peu dur, mais il n'en indiqua jamais d'autre. Dactylographiée par ses soins, la copie que nous employons n'en porte aucun.

exemple, à aucune époque, d'une telle intelligence servie par de tels moyens,—je veux dire un savoir aussi riche et une parole aussi éloquente. On y chercherait de même en vain le nom d'un apôtre, laïque ou religieux, qui se soit jamais dépensé avec plus de prodigalité pour la diffusion de son évangile, ni qui ait jamais gardé avec les foules un contact plus étroit et plus constant. L'évangélisation des foules ! Voilà quinze ans et plus, en effet, que M. Bourassa n'a pas d'autre objet, d'autre pensée, d'autre souci. Voilà quinze ans et plus que par le discours, la conférence, l'article de journal, la brochure et le livre, il travaille à faire descendre ses idées dans le peuple. —Combien d'autres, qui ne le valent pas, qui sont à cent lieues de le valoir, ont réussi à moins de frais semblable entreprise !

Et cependant, M. Bourassa, lui, ne voit guère dans l'ensemble avancer la sienne.—Il aura eu jusqu'ici cet honneur, il est vrai, et qui n'est pas médiocre, d'attirer à lui toute une élite, de susciter autour de son nom, dans la partie pensante du public, de nombreuses et ferventes admirations. Je ne parle point de ces bons jeunes gens, encore tout frais sortis de l'école, qui forment, je crois bien, le gros de ses fidèles et auprès de qui il commande aujourd'hui plus que l'ordinaire autorité d'un journaliste ou d'un chef politique,—celle vraiment plutôt d'un prophète ou d'un fon-

dateur de secte. Nous savons trop, par l'exemple de leurs aînés, ce qu'il faut penser de tels enthousiasmes, et le peu qu'il en reste chez la plupart la trentaine venue, souvent même bien avant. Je ne parle pas davantage des mécontents de l'un ou l'autre parti politique, plus communs qu'on ne pense parmi les suivants de M. Bourassa, qui voient surtout, dans le culte qu'ils affichent pour le maître, un commode moyen de masquer leurs griefs et de colorer leurs rancunes. En dehors et au-dessus de ces deux catégories de disciples, comme au-dessus d'une foule, encore assez considérable, d'ignorants qui l'approuvent comme d'autres ignorants le condamnent, c'est-à-dire sans savoir pourquoi, il n'en existe pas moins chez nous, à l'heure qu'il est, tout un groupe d'esprits sérieux que préoccupe sa pensée et dont il a su dès longtemps gagner l'audience. Avocats ou médecins soucieux de s'instruire parfois en d'autres écrits que le code ou le formulaire, hommes d'affaires capables de se passionner pour d'autres calculs que celui du tant pour cent, ecclésiastiques surtout et hommes d'étude, tous également attentifs à son enseignement, tous d'accord à louer son talent lors même que ses vues leur paraissent appeler le plus de réserves, nul publiciste, à coup sûr, nul prédicant d'idées en ce pays ne pourrait réunir et garder autour de sa chaire public plus intelligent, mieux éclairé et,

en même temps, plus sympathique. Seul parmi nous, je crois, Jules-Paul Tardivel avait, de nos jours, exercé une action de cette nature. Encore y a-t-il que cette action, si elle ne fut pas moins profonde, fut beaucoup moins étendue que celle M. Bourassa...—Que le chef nationaliste ait pu ainsi conquérir, à défaut de la foule, un fort élément de la classe instruite ; qu'il ait fini par s'imposer à quelques milliers d'estimables esprits et se les attacher solidement, c'est là, certes, un résultat qui n'est pas à dédaigner et dont bien peu d'hommes, je dis parmi les plus distingués, auraient lieu de n'être point satisfaits. Je le demande cependant, est-ce bien là un résultat dont M. Bourassa, lui, se puisse contenter ? Entre ce résultat et, d'autre part, son nom, sa personnalité, les dons puissants et presque uniques qui sont les siens, n'aperçoit-il pas clairement toute la disproportion ? Et nous enfin, nous tous qui avions compté sur M. Bourassa comme sur le chef et le sauveur prochain de la race, n'étions-nous pas en droit, vraiment, d'attendre de lui autre chose, et plus, que le rôle restreint où il semble définitivement emprisonné ?

Il faut bien en effet le constater : si M. Bourassa aujourd'hui peut en toute confiance revendiquer le suffrage d'une honorable élite, ses idées en revanche ne sont pas plus en faveur, auprès de l'immense majorité du peuple, qu'elles ne l'é-

taient il y a des années ; elles le sont même un peu moins s'il se peut, on en verra les raisons tout à l'heure.—En douterait-on ? Qu'on nous montre seulement, hors du cercle étroit que je viens d'indiquer, la trace chez nous de son influence ; malgré tant d'efforts et de talent prodigués, il continue de se heurter toujours à la même hostilité de la part des uns, à la même indifférence de la part des autres, de la part de tous à la même incompréhension désespérante. Rien, rien n'aura pu désarmer cette hostilité, fouetter cette indifférence, dissiper cette incompréhension. La guerre elle-même n'y aura point suffi, cette guerre qui soulève aujourd'hui, d'un bout à l'autre du Canada français, un si violent courant d'indignation contre l'impérialisme britannique. Henri Bourassa a beau avoir été depuis 1899 le champion par excellence du nationalisme canadien, il a beau avoir dénoncé, dès la guerre africaine, la future conquête impérialiste, et décrit presque point par point, quinze ans à l'avance, les phases et l'issue de cette sinistre entreprise ; le Canadien français veut bien maudire l'impérialisme, mais pour rien au monde il ne voudrait reconnaître à Henri Bourassa le mérite de l'avoir combattu.

Vous auriez tort d'objecter que bien avant aujourd'hui et même bien avant la guerre, c'est à savoir aux élections de 1911, le peuple de cette

province, en forte partie, s'était rallié à ses idées. Ce qui surtout a triomphé dans le Québec, aux élections de 1911, si triste que la chose soit à dire, ce ne sont point les idées nationalistes : ce sont tout bonnement les deux forces coalisées de l'argent tory et du whisky *canadien*. (1)

Vous seriez encore moins fondé, s'il se peut, à vouloir juger de l'influence présente de M. Bourassa par la quantité d'auditeurs qui se pressent à la moindre de ses réunions et les applaudissements qu'il y recueille. Hélas ! on sait ce qu'il en faut penser, de ces applaudissements. " Ils parlent en allemand, disait Napoléon des Alsaciens de son temps, mais il se battent en français." De même pourrait-on dire, de tant de braves gens qui au cours d'une soirée enfiévrée se seront donnés pour une heure au grand tribun, séduits par sa parole magique : Ils applaudissent en nationalistes, mais ils votent en rouges—ou en bleus.

Non vraiment, M. Bourassa, tout compte fait, n'aura pas eu de chance dans son apostolat. Malgré tout son zèle et toute son éloquence resté jusqu'ici incompris de la foule, profondément

(1) Ce furent bien, en effet, les tories qui subventionnèrent la campagne nationaliste de 1911 (nous en avons, notamment, l'aveu public de M. Armand Lavergne; cf. le *Devoir* de 1916), et il paraît bien qu'ils n'y allèrent pas à petits frais.—Quant à l'alcool, on se fera, de son rôle dans la même lutte, quelque idée peut-être par le fait qu'il coula littéralement à flots jusque dans des circonscriptions aussi peu *douteuses* que Jacques-Cartier. Veut-on des précisions ? Durant les deux jours qui précédèrent la votation, à Saint-Laurent, la paroisse ne dessaoûla pas, ailleurs encore. O " triomphe des principes "!

incompris et méconnu, il en est encore à attendre, après vingt années de la vie publique la plus laborieuse, la plus fertile en efforts, la plus riche d'idées, la réalisation d'une seule de ses conceptions essentielles, soit dans la sphère provinciale, soit dans la fédérale.

D'où vient cela ? Comment tant d'intelligence de savoir, de travail ardu, sont-ils venus aboutir à pareille succession d'échecs ? Et comment expliquer, enfin, le contraste d'un tel talent et d'une telle destinée ?

On en pourrait, je crois, donner au moins trois raisons.

D'abord, cet impérieux besoin d'étaler son érudition, qui l'a conduit dès longtemps à sacrifier, au profit d'arguments *savants* sans doute, mais bien plus encore fantaisistes, les raisons toutes simples, les solides et admirables raisons sur lesquelles il avait d'abord fondé sa doctrine. Pour obéir à ce besoin, pour pouvoir se donner la vaine satisfaction d'éblouir son public, il a fait plus en effet que de compliquer comme à plaisir les questions les plus simples de considérations, d'ailleurs généralement fausses, sur la politique européenne et sur l'histoire, sur le droit constitutionnel et sur la diplomatie, il a encore voulu faire dépendre de ces considérations tout l'intérêt et toute la vérité de l'idée nationaliste. D'un monument, en d'autres termes, bâti sur le roc même du bon sens et de la raison, il a voulu faire

un édifice qui ne reposât désormais que sur les pointes d'aiguilles de sa nouvelle dialectique, aussi mauvaise que prétentieuse. Serai-je taxé d'exagération si je dis que par là M. Bourassa, à lui seul, a fait plus de tort à sa cause que tous les adversaires du nationalisme ensemble ?

Ensuite, frappante contre-partie de son assurance sur le terrain des idées, son embarras constant sur le terrain des faits, son inaptitude foncière à l'action. Rien de plus significatif peut-être, à cet égard, que sa tentative de réforme dans le domaine provincial. On se rappelle cet épisode de sa carrière et comment, entré au parlement de Québec, en 1908, pour y faire " l'œuvre de sa vie ", il devait en sortir, quelques années plus tard, sans avoir vu se réaliser un seul article de son programme, las, découragé, jetant le manche après la cognée. . .—Aura-t-il au moins été plus heureux dans la lutte acharnée et de tous les instants que, depuis son retour à la politique fédérale, il n'a cessé de livrer à son vieil adversaire, l'impérialisme ? Hélas ! non-seulement l'impérialisme a triomphé, mais encore il a eu, dans le triomphe, cette satisfaction, à coup sûr inespérée, de voir pencher de son côté, sur un point au moins et non des moindres, jusqu'à l'inflexible M. Bourassa lui-même. Ce fut lorsque le chef nationaliste, cédant, dès les premières semaines de la guerre, à l'affolement général, se crut tenu d'approuver, lui aussi, l'envoi de trou-

pes canadiennes en Europe. N'était-ce donc qu'à cela—pour nous en tenir à ces deux cas—que devaient aboutir tant de beaux discours et d'éloquentes professions de foi ? Aucun homme public, il est certain, après avoir tant parlé, n'avait encore montré moins de décision l'heure venue d'agir, ni pareillement reculé, comme pris de panique, devant les conséquences de ses principes. Aucun, avec plus de logique dans la pensée, n'avait eu moins de constance dans la conduite ; aucun n'avait encore à ce degré donné l'impression "de ne point savoir ce qu'il voulait".

Enfin, son inexpérience et son dédain des hommes, lesquels ont fini par faire de lui, dans notre vie publique, une manière de stylite, abritant à l'ombre de sa colonne un, deux. . . peut-être trois disciples dignes d'être comptés, c'est-à-dire aptes à répandre dans la foule son enseignement. Exemple unique, je crois bien, d'un maître d'idées réduit à pareil isolement. Et qu'on ne vienne pas, avec le *Devoir*, tenter de nous expliquer cette anomalie par la prétendue raison que M. Bourassa, ne disposant " ni de places, ni de faveurs ", ne saurait inspirer le même dévouement qu'un chef politique ordinaire. Notre race, quelque place qu'y tiennent les âmes cupides ou bassement ambitieuses, n'est pas encore tellement appauvrie de natures généreuses qu'elle ne soit prête à fournir en tout temps, au juste chef d'une juste cause, un état-major digne de lui.—

Cet état-major, il n'en eût tenu qu'à M. Bourassa de se le donner. Déjà, dès la campagne nationaliste de 1907, il en avait sous la main le noyau parfaitement formé. A ces soldats de la première heure vinrent s'adjoindre, pour la lutte de 1911, toute une pléïade de batailleurs enthousiastes. De tous, combien en rencontre-t-on aujourd'hui dans les conseils de guerre de la rue Saint-Vincent ?—Les uns, sans rien renier de leur foi dans les idées du maître ni de leur admiration pour son talent, se sont tout doucement éloignés de lui ; et qui doit porter la responsabilité de leur défection, si ce n'est le chef qui n'a pas su les garder ? Les autres, l'heure venue de lui témoigner leur fidélité par des actes, l'ont nettement répudié. Les autres, je veux dire la grosse majorité de ces fameux " vingt-huit " élus à la députation, en 1911, avec son concours et sous son patronage.—Pourquoi ceux-ci l'ont-ils répudié, et reprocherons-nous aussi à M. Bourassa de n'avoir su les en empêcher ? Une distinction s'impose ici. Il n'est pas douteux, en effet, que sur un certain nombre d'entre eux tous ses moyens de persuasion se fussent exercés en pure perte ; sycophantes sans pudeur, forcenés arrivistes déterminés d'avance à toutes les apostasies, c'est bien en vain qu'il les eût suppliés de tenir leur promesses, de respecter leurs serments. . . Mais les autres ? Tous ces pauvres diables, la plupart de peu de savoir, de peu de claivoyance,

surtout de peu de volonté, qui cédèrent, non point par vilenie, mais par faiblesse surtout et, faute d'encadrement, à la pression du milieu plus encore qu'à leur intérêt propre ? Peut-on dire qu'envers ceux-là M. Bourassa a fait tout son devoir—son devoir de chef,—et qu'en descendant de sa colonne pour les aller soutenir et réconforter aux moments décisifs, aux moments difficiles, il n'eût point pu garder aux idées nationalistes quelques bons serviteurs de plus ? Mais probablement jugea-t-il qu'ils ne valaient point la peine d'un tel effort. Deux choses, en effet, par-dessus tout, auront toujours manqué au chef nationaliste dans son action politique : un peu d'indulgence humaine et d'humaine sympathie. Il lui aura manqué de connaître les hommes, et de les aimer. C'est une troisième cause de ses échecs répétés, et qui n'est pas, je crois, la moindre.

I

Quand celui à qui l'on parle ne comprend plus et que celui qui parle ne se comprend plus...

De toute la carrière publique de M. Bourassa jusqu'à date, de toute son œuvre, écrite ou parlée, depuis dix-sept ans, une idée, entre toutes, se dégage avec particulièrement de suite et de relief. C'est celle que, dès 1899, il affirmait de toute son énergie lorsque, de son siège de député, il dénonçait si courageusement l'envoi de troupes

canadiennes au Transvaal. C'est celle qui aux élections de 1911 devait le jeter corps et âme dans la mêlée pour y combattre la politique navale de M. Laurier. C'est celle, enfin, qui depuis deux ans lui a dicté tant et tant de pages indignées sur notre intervention dans la guerre européenne. Pour tout dire d'un mot, l'idée nationaliste en matière militaire, l'affirmation que le Canada, n'ayant d'autre obligation légale ou morale que sa défense propre, se doit rigoureusement tenir à l'écart des guerres extérieures de la métropole.

Au soutien de cette idée, si juste et si simple à la fois, dix bons arguments se pouvaient sans peine invoquer,—dix bons arguments de sens commun accessibles à tous les esprits et défiant toute contradiction. Ce sera l'honneur de M. Bourassa d'avoir été, de tous nos hommes publics, le premier à les formuler et à les faire valoir. Avec quelle force de logique et quel talent il sut les formuler, avec quel zèle et quelle persévérance il s'appliqua à les faire valoir, il est à peine besoin de le rappeler. Quels étaient ces arguments eux-mêmes, on ne l'ignore pas davantage : nul doute, jamais avocat n'avait encore appuyé sa cause de preuves plus sûres, plus claires, plus convaincantes.

Jamais avocat non plus, il faut bien d'autre part le reconnaître, n'en avait encore présenté, parallèlement, de plus douteuses, de plus em-

brouillées, de plus suspectes. Aucun ne s'était encore montré, dans un même débat, à la fois si fort et si faible, d'une raison si rigoureuse et d'une inconséquence si désordonnée. Aucun n'avait apporté pareille constance à défaire au fur et à mesure son propre ouvrage, à détruire les uns par les autres ses raisonnements, à ruiner, en les voulant fortifier ou simplement embellir, ses plus solides constructions, ses démonstrations les mieux assises.

Nous nous trouvons ici en présence d'un de ces contrastes comme il y en a tant dans l'œuvre et dans la personnalité de M. Bourassa, et qui rendent si difficile, de prime abord, l'intelligence de l'une et de l'autre : cet homme qui s'est tant dépensé pour l'idée nationaliste, qui en a été à la fois le père, l'apôtre et quasi le martyr, qui lui a donné sans compter le meilleur de sa vie et le plus précieux de son effort, cet homme se trouve être celui de tous, en définitive, qui lui aura porté les coups les plus sensibles.

Le plus dangereux adversaire, en effet, qu'ait encore trouvé cette idée, celui qui a fait plus que tout autre contre les principes chers à M. Bourassa, ce n'est ni le *Canada* ni la *Presse*,—ni M. Lafortune, député de Montcalm, ni M. Gauthier, député de Saint-Hyacinthe. Ce n'est pas davantage M. Rainville,—M. Sévigny, — M. Blondin. Ce n'est pas M. Rodolphe Lemieux,

ce n'est pas même M. Laurier. C'est M. Bourassa lui-même.—Que l'on veuille bien plutôt nous citer, de M. Laurier, de M. Lemieux ou des autres, un seul discours, un seul argument qui ait jamais pu entamer, fût-ce d'un cheveu, la thèse du nationalisme telle qu'il l'avait d'abord posée. Contre cette thèse, véritable forteresse de logique et de bon sens, c'est en vain qu'eût porté leur effort, c'est en vain qu'ils se fussent acharnés, si le chef de la place, tout le premier, n'eût pris soin d'en affaiblir les défenses et d'en ébranler les murs. Ce que n'avaient pu ces hommes tous ensemble, M. Bourassa, pour peu qu'il continue, l'aura à lui seul complètement réalisé : à force de fantaisie, d'inconsistance et de contradiction, il aura complètement démoli sa doctrine, il l'aura complètement jetée bas, au plus vif gaudissement des politiciens de toute couleur.—Laissez Bourassa *défaire* son œuvre !

On sait combien solide elle était, cette œuvre, au sortir des mains de l'ouvrier. Dès lors achevée dans toutes ses parties et complète par elle-même, nul besoin n'était, pour la garder debout, de la reprendre ni d'y ajouter. Il n'y avait à faire que de la laisser telle quelle et de n'y plus toucher. Hélas ! M. Bourassa n'aura su résister à la tentation d'y toucher quand même.

Ayant déjà, en d'autres termes, prouvé son point de la façon la plus forte, la plus péremtoi-

re,—l'ayant prouvé à l'évidence même,—il ne s'est pas tenu pour content, il a voulu le prouver davantage encore. Ayant déjà invoqué à l'appui de sa cause toutes les raisons sérieuses, probantes et claires qui se pouvaient trouver, il a voulu, à toute force, trouver d'autres raisons encore.

Il en a trouvé, effectivement,—mais qui n'étaient ni probantes, ni claires, ni même sérieuses. De là tous ces arguments nouveaux, chaque jour plus futiles et plus instables, par lesquels il s'obstine depuis si longtemps à vouloir remplacer, comme par autant d'appuis branlants et caducs, les soutiens solides de sa doctrine.

Arguments étranges, en vérité, s'il en fut jamais, et dont vainement on se demande ce qu'en peut bien espérer M. Bourassa.

Egalement *savants* et embrouillés, pour la plupart,—à ce point qu'on ne saurait dire s'ils sont plus embrouillés que *savants* ou plus *savants* qu'embrouillés,—ils ont d'abord ceci contre eux de décourager, la moitié du temps, l'entendement même le mieux disposé. Chose merveilleuse, cet homme à l'esprit souvent si clair, au raisonnement si direct et si alerte, il y a des jours, tant il abonde en considérations quintessenciées et fumeuses, où l'on croirait presque voir en lui, bien plutôt qu'un publiciste de notre époque et de notre pays, un casuiste espagnol du XVIIe siècle

ou un philosophe allemand du XVIIIe ! Rappelez-vous plutôt, par exemple, tant de fameux commentaires sur l'histoire du droit constitutionnel, si pénibles, si entortillés, et dites-moi franchement, là, entre nous, ce que vous-même, mon cher lecteur, y avez bien pu démêler, ce qu'à plus forte raison le gros du public en aura pu saisir.—Premier défaut de cette détestable dialectique : par son étalage confus d'érudition, son abus des subtilités, son penchant enfin à vouloir démontrer généralement les vérités les plus simples par les preuves les plus compliquées, elle n'est que trop souvent inintelligible.

Un deuxième, et qu'on peut dire qui en est à peu près inséparable, c'est son penchant, encore plus marqué s'il se peut, au sophisme, à tous les genres de sophisme. J'ai beau chercher, en effet, parmi les raisonnements qu'il nous propose, je n'en trouve pas un qui ne tombe à faux et j'en trouve à peine qui ne tombent dans l'absurde. Un trait avant tout leur est commun à la plupart. C'est d'être contradictoires, et de toutes les façons : tantôt aux principes essentiels de la doctrine qu'ils sont censés soutenir, tantôt les uns aux autres, tantôt en eux-mêmes,—et bien souvent des trois façons en même temps.

De ce double défaut, les écrits de M. Bourassa, au cours des six années qui se sont écoulées depuis son entrée dans le journalisme actif, n'of-

frent pas moins de cent exemples divers. Essayons, pour voir, d'en repasser ensemble une demi-douzaine pris au hassard. Nous commencerons, si vous voulez bien, par le premier en date—premier mois, première année de l'hégire du *Devoir*.

Ce fut le 10 janvier 1910 que M. Bourassa, dans les circonstances que l'on se rappelle, lança le *Devoir*. Deux jours après, soit le 12 janvier, M. Laurier déposait devant les Chambres son malheureux projet de loi sur la défense navale, véritable défi aux principes nationalistes. La réponse de M. Bourassa ne devait point se faire attendre. Dès le 13, dans son journal, il déclare nettement la guerre au premier-ministre ; le 17, il commence de la lui faire et lui reproche avec énergie ce qu'il appelle " la plus complète reculade que le Canada ait faite depuis un demi-siècle "; le 20, il prononce au Monument-National de Montréal, contre le projet ministériel, un écrasant réquisitoire dont le texte,—publié du 22 au 27,—ne couvrira pas moins de vingt colonnes du *Devoir*.

Arrêtons-nous ici un instant. J'ai dit que ce n'est point faute d'apercevoir les raisons solides de sa doctrine que M. Bourassa, trop souvent, en avance de hasardeuses ; nulle part, je crois, cela n'apparaît plus manifestement que dans ce discours à juste titre fameux, où rien ne se trouve qui ne soit intelligible à tous et proprement inat-

taquable, modèle même de logique ferme, rigoureuse et claire. Arrêtons-nous un instant ici, et, avant d'avoir à considérer M. Bourassa dans son autre *manière*, tâchons de le voir tout d'abord dans sa meilleure. Nous n'en mesurerons ensuite que mieux la différence de l'une à l'autre, et le tort qu'il se fait chaque fois qu'il lui arrive d'abandonner celle-ci pour celle-là.

Sur quels arguments donc, le 20 janvier 1910 (je précise la date parce que, moins d'un mois plus tard, il devait en présenter, malheureusement, d'une bien moindre qualité), sur quels arguments (de quelle force ? de quelle plausibilité ?) le chef nationaliste fondait-il, à ce moment-là, son opposition à l'entreprise prônée par M. Laurier ? Il suffira pour le montrer d'en rappeler brièvement quelques-uns,—les principaux.

Premier point, ce projet d'une marine de guerre, s'il se réalise, nous chargera, au point de vue financier, d'un fardeau écrasant.—Il est bien vrai que le premier-ministre ne prévoit encore, pour les premiers vaisseaux, qu'une dépense de 11 ou 15 millions (selon qu'ils seront construits en Angleterre ou au Canada); mais il ne faut point perdre de vue que ce n'est là qu'un commencement. . .

Et rappelez-vous que sir Wilfrid Laurier, grand homme d'Etat, en prend volontiers à son aise avec les chiffres. En 1903, je l'ai entendu de mes oreilles—et je l'ai cru—dire que le chemin de fer transcontinental ne coûterait au pays

que 43 millions; et on avoue déjà qu'il va coûter 160 millions, et tout le monde admet qu'il coûtera plus de 200 millions.

En deuxième lieu, si l'on souhaite si vivement cette marine, ce n'est point du tout en vue de la défense du Canada, mais bien seulement pour en faire cadeau à l'Angleterre.—Que la loi réclamée par M. Laurier autoriserait le gouvernement canadien, en cas de guerre dans n'importe quelle partie du monde, à mettre la flotte canadienne au service de l'Angleterre, nous en avons l'aveu même du premier-ministre ("Quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre..."). Mais il y a plus. Il y a que cette flotte, conçue d'après les données de l'Amirauté britannique, serait, non pas une flotte de défense locale, comme on nous l'affirme, mais bien une flotte d'attaque, essentiellement propre aux opérations lointaines. En voulez-vous la preuve ? Vous la trouverez dans le double témoignage du ministre anglais de la marine, M. McKenna (voir le Rapport de la conférence coloniale tenue à Londres en juin 1909)—et de M. Laurier lui-même.

Ce que M. McKenna a demandé au Canada et à l'Australie (ainsi qu'il vient d'être démontré par les propres paroles du ministre), ce ne sont pas des flottes côtières, composées de vaisseaux de défense, mais, au contraire, des flottes rapides, prêtes à voler sur les mers au premier coup de télégraphe envoyé d'Angleterre ; et c'est ce que le gouvernement canadien lui accorde.

M. Laurier l'a reconnu implicitement, ou plutôt il a confirmé les paroles de M. McKenna lorsqu'en expliquant le projet de loi il a déclaré que l'on avait adopté le modèle des

croiseurs *Bristol*, vaisseaux de 25 nœuds à l'heure, et que l'on avait choisi les six contre-torpilleurs, ou *destroyers*, d'après un nouveau modèle particulièrement propre à la navigation en haute mer—"*on account of their sea-keeping qualities*".

Il y a plus encore. C'est que l'Angleterre, dès le mois de juin précédent (1909), tenait des ministres canadiens l'assurance qu'en temps de guerre la flotte canadienne passerait immédiatement sous la direction de l'Amirauté.

Quant à l'usage que le gouvernement britannique entend faire de cette flotte, je ne vous lirai que deux lignes, les deux dernières lignes du rapport de M. McKenna. Le parlement n'avait pas été consulté, la presse ministérielle nous clamait partout, sur tous les tons, que M. Borden (*sir Frederick Borden*) et M. Brodeur, à Londres, sauraient bien défendre nos droits ; et, au même moment, le ministre de la marine pouvait écrire sous sa signature :

" Il a été reconnu par les gouvernements coloniaux qu'en temps de guerre les forces navales locales devraient être sous la direction générale de l'Amirauté."

Sans doute en temps de paix le Canada garde la direction de sa flotte ; mais, je vous le demande, une marine de guerre est-elle faite pour la paix ou pour la guerre ?

En troisième lieu, ce secours que l'Angleterre nous demande, le lui devons-nous ? Jamais de la vie !—1° Il est infiniment douteux qu'elle en ait besoin. 2° En eût-elle besoin, fût-il avéré que sa suprématie maritime est aujourd'hui menacée par l'Allemagne, qu'elle ne saurait nous tenir responsables d'une situation dont elle fut le seul artisan et qui n'est que l'aboutissement logique de toute sa politique extérieure depuis un siècle. 3° " Il n'y a pas une autorité en An-

gleterre qui oserait déclarer que le budget de la marine pourrait être réduit d'un sou, si le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande étaient séparés de l'Empire." Loin d'être un fardeau pour l'Angleterre, nous avons déjà fait pour elle "plus que nous ne sommes tenus de faire". 4° Il est faux de dire que l'Angleterre " nous protège ". Contre le seul pays peut-être dont nous pourrions redouter l'agression, les Etats-Unis, elle serait totalement impuissante à nous défendre. 5° Il est non moins faux de dire que nous avons besoin de sa protection. Contre tout autre pays que les Etats-Unis, la doctrine Monroë est encore " notre meilleure défense". 6° Les banquiers anglais ont placé leurs capitaux au Canada quand ça faisait leur affaire, tout comme ils les ont placés au Mexique et en Allemagne, en Argentine et aux Etats-Unis, "suivant l'état du marché, la sécurité qu'ils y trouvaient et le taux d'intérêt qu'on leur payait ". Si nous allions parler à Londres de la reconnaissance que nous leur devons à cause de cela, " nous ferions joliment rire de nous "!

Ainsi raisonne M. Bourassa quand il sait n'écouter que sa meilleure inspiration, ainsi raisonnait-il ce soir du 20 janvier 1910. Vous avez là un échantillon parfait de sa dialectique des bons jours.

Continuons maintenant à le suivre, si vous

voulez bien, dans sa campagne. Pour nous faire une idée, cette fois, de ce que j'appelais il y a un instant " son autre *manière* ", nous n'avons pas besoin d'aller fort loin.

Dès le 8 février, en effet, c'est-à-dire moins de trois semaines après sa conférence, nous le voyons, quittant la route sûre qu'il avait suivie jusque-là, s'engager brusquement dans un nouveau sentier. Non content, semble-t-il, de sa première argumentation, si complète, si décisive, il la reprend, il y ajoute, il la pousse plus avant encore, avec ce résultat que, loin de la fortifier, il l'affaiblit et en compromet sensiblement l'effet.

Faut-il rappeler ici cette thèse fameuse, si longuement et si péniblement soutenue, sur le sens de l'auxiliaire *may* dans le projet de loi navale ? —" En temps critique ", disait le texte soumis par M. Laurier, " le gouverneur-en-conseil peut (*may*) mettre la marine " à la disposition de l'Angleterre (*article* 18). C'est à ce *may* que M. Bourassa, corrigeant son premier exposé, avait tout soudain jugé bon de s'en prendre,—ce *may* qui selon lui maintenant voulait dire *shall* et qui, en cas de guerre, devait, non pas donner à nos gouvernants le *pouvoir* de joindre notre flotte à celle de la métropole, mais bien leur en imposer l'*obligation*.

Pourquoi ce nouveau point de vue dans le débat, et tout d'abord que pouvait-il laisser aperce-

voir, au fond, qu'on ne connût déjà, en quoi pouvait-il fortifier les conclusions déjà posées par M. Bourassa ? Que la loi Laurier dût avoir pour infaillible effet, en cas de guerre, la mainmise immédiate de l'Amirauté britannique sur nos vaisseaux, la chose n'était-elle pas prouvée déjà claire comme le jour, archiprouvée ? Au Monument-National, M. Bourassa, interprétant à ce moment comme tout le monde l'article 18, n'en avait-il pas fait la démonstration aussi forte, aussi évidente que possible ? Et c'est-à-dire : n'avait-il pas établi avec la dernière rigueur que le mandat confié au cabinet par cet article, bien que facultatif en théorie, emporterait fatalement, dans la pratique, les mêmes conséquences qu'un mandat impératif ? Dès lors, et à moins que la chose ne fût absolument hors de doute, que pouvait lui faire—et que pouvait bien nous faire—que le mot *may* de l'article 18 pût impliquer, *même en théorie*, obligation au lieu de devoir ? Que ne s'en tenait-il sur le terrain solide qu'il avait choisi tout d'abord, que n'a-t-il compris à temps le danger de vouloir trop prouver ? Il n'aurait pas eu à regretter par la suite de s'être placé, comme il le fit en cette circonstance, dans une position non-seulement hasardeuse, mais encore, on va le voir de reste à l'instant, franchement intenable.

C'est le 8 février, je l'ai dit, que M. Bourassa

avait pour la première fois formulé sa nouvelle interprétation de l'article 18, non sans quelque timidité, il est vrai. Revenant sur le sujet, dans un long article daté du 12, il accentue et développe ainsi sa pensée :

Tous les pouvoirs administratifs (en pays britanniques) s'exercent au nom de la Couronne, entourée de ses ministres,—en Angleterre, *His Maiesty-in-Council*, au Canada, *The Governor-in-Council*.

Les pouvoirs administratifs définis par statuts sont donc accordés par le parlement à la Couronne, qui sanctionne aussi les lois.

Or, la Couronne ne peut pas se commander à elle-même ni le parlement lui donner d'ordres.

Cela, c'est la théorie.

Mais comme, dans la pratique, ces pouvoirs sont exécutés par le ministère, qui n'est qu'un comité du parlement, les législateurs et la jurisprudence ont tourné la difficulté d'une manière qui caractérise à merveille l'illogisme pratique des Anglais, allié à leur profond respect des traditions et des apparences.

La législature continue à dire : *His majesty the King*, ou *The Governor-in-Council, may do this or that*, mais la jurisprudence, reconnaissant que ces pouvoirs sont impératifs, a décrété depuis longtemps que, dans ce cas, *may* veut dire *shall*—et *shall* dans le sens impératif.

L'article 18 que M. Laurier veut nous imposer doit donc se lire ainsi :

" 18. En temps critique, le Gouverneur-en-Conseil MET (ou DOIT METTRE) la marine à la disposition de Sa Majesté pour service général dans la marine royale ", etc.

Et non " peut mettre ", selon la traduction nécessaire ment servile du texte officiel. . .

Là-dessus, le voilà qui mobilise, pour les numéros suivants du *Devoir*, toutes les " autorités ", d'après lui favorables à sa thèse, que lui peuvent fournir les traités de jurisprudence. C'est ainsi que dans une série de cinq articles — de cinq "le-

çons", plutôt, comme il met en sous-titre ("*2me leçon*"—"*4me leçon*"—"*5me et dernière leçon*") il nous cite tour à tour Maxwell et lord Cairns, Beal et Bouvier, le juge Davidson (de Montréal), Thomas-J.-J. Loranger et les rédacteurs de l'*American and British Encyclopædia of Law*. A l'en croire, pas un de ces auteurs qui ne justifierait son interprétation de l'article 18, pas un qui ne lui donnerait entièrement raison.

Voyons un peu pourtant par nous-mêmes ce qu'il en est, et pour cela—" précision " essentielle —commençons par bien marquer ce que M. Bourassa, au juste, s'est engagé à nous prouver, Nous n'aurons ensuite que l'embarras du choix, entre les textes par lui-même invoqués, pour montrer que, loin de confirmer sa proposition. ils ne font que la rendre plus douteuse encore, si même ils ne la ruinent absolument.

Qu'a-t-il donc prétendu établir ? Deux choses, on l'aura vu par la citation que je viens de donner :

1° Qu'il est de règle, en jurisprudence, d'interpréter ces mots : " Le gouverneur-en-conseil *peut* ", comme signifiant : " Le gouverneur-en-conseil *doit* " ;

2° Que cette règle s'applique bien à l'article 18.

Or, de ces deux choses, M. Bourassa, à la vérité, démontre bien la première—que ne contes-

taient, soit dit en passant, ni M. Laurier, ni M. Borden, ni aucun autre de nos législateurs ;—mais il ne tente même pas de démontrer la seconde,—que précisément ils niaient. Il veut bien nous prouver et nous reprouver à satiété qu'en vertu d'une règle posée par les juristes le mot *may*, servant à définir un pouvoir de la Couronne, se doit lire *shall*, mais quant à ce qui est de savoir si cette règle, oui ou non, souffre des exceptions, et si l'une de ces exceptions, précisément, ne couvrirait pas le cas de l'article 18, il semble que ce ne soit point son affaire. Il se contente cette fois d'affirmer et passe outre, pressé de conclure.

Qui plus est, non-seulement il néglige de prouver sa deuxième proposition, mais encore il ne prend point garde qu'il l'a d'avance formidablement ébranlée par les propres textes qu'il vient de produire à l'appui de la première.

Que la règle de droit en question, d'abord, ne soit pas absolue, c'est ce qui nous est attesté de la façon la plus formelle par pas moins de six sur sept des auteurs qu'il nous cite. En doutez-vous ? Voici d'abord Maxwell,—au dire de M. Bourassa " l'une des autorités les plus compétentes en la matière " :

Les statuts qui autorisent certaines personnes à faire certains actes pour le bien d'autrui ou, comme on le dit parfois, pour le bien public ou les fins de la justice, ont souvent donné lieu à des controverses quand, pour conférer un pouvoir, ils employaient des termes simplement facultatifs et non impératifs. En édictant qu'elles " pourront " faire,

ou qu'elles " feront " si " elles le jugent à propos ", ou qu'il leur sera " permis de faire " telles choses, le statut semble se servir de termes comportant une simple permission, mais, comme cela a été si souvent décidé que c'en est devenu un axiome, ces expressions peuvent avoir—pour ne pas dire plus—un sens impératif. . . *D'un autre côté, dans certains cas celui que l'on autorise a un pouvoir discrétionnaire et alors ces expressions ne comportent plus le sens impératif.* —(*MAXWELL*, " On the Interpretation of Statutes ", *4e édition, p.* 360. *Cité par le* Devoir *du* 16 *février* 1910.)

Et d'un!

Voici le juge Davidson, faisant sien, dans un arrêt en date du 24 février 1892, cet autre commentaire du même Maxwell :

Quand un statut confère le pouvoir d'accomplir un acte judiciaire ou autre requis dans l'intérêt public ou même dans l'intérêt de particuliers, cela équivaut à un ordre donné à ceux qui sont ainsi autorisés à exercer tel pouvoir le cas échéant. Conséquemment, quand les termes employés pour conférer le pouvoir ne comportent en eux-mêmes qu'une faculté. . ., on a souvent décidé, au point que c'est maintenant un axiome, qu'ils impliquent une obligation, *à moins que pour des raisons particulières il ne fût nécessaire de s'en tenir à une autre interprétation.*—(*Cité par le* Devoir *du 15 février.*)

Et de deux !

Voici lord Cairns, chancelier d'Angleterre :

Les mots " il sera permis " rendent légal et possible ce qui autrement ne serait pas permis. Ils confèrent une faculté au pouvoir. Mais *il se peut faire* qu'à raison de la nature de l'acte autorisé, de son objet ou de son but, ou encore de la qualité de la personne ou des personnes pour le bénéfice desquelles l'acte doit être accompli, une obligation soit jointe au pouvoir. . .—(*Cité par le même journal, même date.*)

Et de trois !

Voici Beal, que M. Bourassa nous présente

comme " l'un des commentateurs les plus autorisés du droit anglais ":

Lorsqu'une loi déclare qu'une chose " *sera* " faite le texte doit être considéré impératif et la chose doit être faite ; *quand elle se sert du mot " may ", elle accorde, règle générale, une faculté.* Il n'y a pas de doute *qu'en plusieurs cas les tribunaux, tenant compte de l'objet de la clause, du contexte et de la règle ci-dessus mentionnée,* ont donné à la phrase "*shall and may be lawful*" un sens impératif, et *il semble* qu'ils ont interprété de même le mot *may*, pris seul. . .—(*BEAL*,"Cardinal rules of legal interpretation", 2e *édition, p. 329. Cité par le* Devoir *du* 18 *février* 1910.)

Et de quatre !

Voici un juriste de l'*American and British Encyclopædia of Law :*

Lorsqu'une loi prescrit l'accomplissement d'un acte dans l'intérêt de la justice ou du bien public, le mot *may* équivaut à *shall.* Si, en donnant à *may* sa signification ordinaire, la loi qui emploie ce terme devient lettre morte, il faut lui attribuer un sens impératif. Et l'on a dit que *may* dans une loi (de cette nature) est *généralement* interprété comme ayant la même signification que le mot *shall.*—(*Cité par le* Devoir *du* 19 *février.*)

Et de cinq !

Voici enfin Bouvier, l'auteur du *Law Dictionary :*

Il faut donner au mot *may* un sens équivalent à celui de *shall* ou de *must*, toutes les fois que le sens de l'ensemble du statut le requiert. . ., ou *lorsque cette interprétation est nécessaire pour mettre à effet l'intention du législateur. . ., ou* lorsque c'est nécessaire pour la sauvegarde des droits et des intérêts du public ou des tiers.—(*Cité par le* Devoir *du même jour.*)

Et de six !

Ainsi donc, nous tenons dès ici, des auteurs mêmes appelés en témoignage par M. Bouras-

sa, que la règle de droit attribuant au mot *may* un sens impératif n'est qu'une règle générale, non point absolue. On nous dit en toutes lettres, au contraire, qu'elle souffre des exceptions, qu'elle peut fort bien ne pas s'appliquer en de certains cas. Comment reconnaître maintenant qu'elle devait ou non s'appliquer à l'article 18 ?

Le dernier texte que je viens de transcrire nous l'aura déjà enseigné : c'est l'intention du législateur qui détermine ici le sens de la loi ; " il faut donner au mot *may* un sens équivalent à celui de *shall* ou de *must*... lorsque cette interprétation est nécessaire pour mettre à effet l'intention du législateur" (*BOUVIER, cité par M. Bourassa*). Or, quelle était, dans le cas qui nous occupe, l'intention hautement affirmée du législateur, sinon de confier au cabinet un mandat rien de plus que facultatif ? En face de l'interprétation donnée de son projet de loi par M. Laurier —interprétation d'ailleurs corroborée par celle de M. Borden,—la question ne se pose même pas : en votant l'article 18, c'était bien, de toute évidence, d'un pouvoir purement discrétionnaire que les Chambres entendaient investir le conseil des ministres.

Pouvons-nous après cela tenir pour indiscutable que c'est bien ce sens-là que comportait la loi Laurier ? J'aurais d'autant plus d'aise à l'affirmer que M. Bourassa lui-même, depuis

quelque temps du moins, ne semble plus du tout penser là-dessus comme en 1910. Qu'on se donne plutôt la peine d'ouvrir son récent gros volume, *Que devons-nous à l'Angleterre* ? au chapitre de la loi navale ; on verra que, dans tout son exposé, il n'a pas une ligne, pas un mot qui rappelle son ancienne interprétation de l'article 18. Il le cite même, ce malheureux article, tour à tour en anglais et en français, sans que l'idée lui vienne, un seul instant, d'y voir autre chose que ce que tout le monde (sauf lui) y a toujours vu. Pour un aveu, si involontaire et si discret soit-il, on admettra que c'en est un, et, certes ! si l'essentiel en l'espèce était d'élucider ce point de droit, je ne manquerais pas de m'en prévaloir. Mais il n'importe ici. Loin de renoncer à sa thèse de 1910, M. Bourassa fût-il même en état, aujourd'hui pour demain, d'en établir la justesse par de nouveaux arguments, que, pour les fins de ma démonstration, je n'en serais ni plus ni moins avancé. Tout ce que je me proposais, en effet, de faire voir ici, c'est que cette thèse, *telle qu'il la présentait*, ne tenait pas debout, qu'elle était d'avance condamnée par les propres auteurs sur lesquels elle prétendait se fonder, enfin qu'elle était également dénuée de sérieux et de plausibilité. Or, voilà, je crois, qui est fait.

Comment ce même homme que nous avions vu, l'instant d'auparavant, d'une raison si lucide,

d'une intelligence si juste et si maîtresse d'elle-même, a-t-il pu tout à coup s'aventurer dans pareille voie d'inconsistance et de fantaisie ? Comment, s'y étant aventuré, a-t-il pu s'y maintenir et s'y acharner ? (1) Comment surtout, quand il avait d'avance tant de solides arguments contre l'adversaire, a-t-il pu lui venir à l'idée de grossir, comme il a fait, l'importance de sa nouvelle *découverte* jusqu'à vouloir faire, de l'interprétation du mot *may* dans l'article 18, un des points " essentiels ", sinon *le* point " essentiel " (2) de tout le débat ? On vous avait montré tout à l'heure le beau côté de son talent ; vous venez maintenant d'en apercevoir—par un pre-

(1) Les enfants déshérités de la nature sont en général les plus jalousement chéris des parents. Faudrait-il voir ici l'effet d'un sentiment analogue, et si M. Bourassa, contre l'évidence même, persistait avec une si farouche obstination à défendre sa théorie, n'était-ce pas un peu beaucoup qu'il en avait lui-même secrètement reconnu l'infirmité ? Jamais, que je sache, il n'avait encore montré dans une polémique plus d'âpreté ni de mauvaise humeur, jamais encore la contradiction ne l'avait plus visiblement exaspéré. Voyez par exemple comme il vous *attrape* le rédacteur en chef du *Canada* ,M. Fernand Rinfret : " Ce brave petit..."—" Le bon jeune homme du *Canada*..." — " Le jeune homme du *Canada* a découvert que l'article 69, etc... Pauvre petit ! encore les quatre pieds dans les plats !"—" Que les jeunes gens du *Canada* enregistrent cet aveu... A force de me lire et de me transcrire, ils finiront peut-être par comprendre quelque chose."

(Se référer, pour les deux premières citations, au *Devoir* du 12 février 1910, pour la troisième au *Devoir* du 14. Quant à cette dernière phrase, d'une modestie si touchante, on la trouvera dans l'édition du 11.)

(2) Le mot est de lui (*cf. le* Devoir *du* 12 *février* 1910).—" Il (le rédacteur en chef du *Canada*) ouvrira peut-être les yeux sur la conspiration dont j'ai parlé. L'accord du premier-ministre et du chef de l'opposition *sur ce point essentiel de la question*—ce " nucleus ", comme dirait M. Mousseau—en est la preuve la plus convaincante."

De fait, ce " point " pour lors lui paraissait tellement " essentiel ", et d'une telle conséquence, que sauf l'article 18, —de la sorte interprété, —il se déclarait prêt à approuver absolument tout ce qu'on voudrait dans le projet de loi Laurier. Ecoutez-le plutôt :

" S'il s'était agi d'une flotte canadienne, pour la défense du Canada, sous l'autorité du gouvernement canadien, *je n'aurais trouvé à redire*

mier exemple—l'autre côté, le moins heureux et qui par malheur ne vient que trop souvent nuire au premier.

Vous ne l'apercevriez pas moins à clair en vingt autres passages du maître, sans avoir à feuilleter bien plus avant la collection de ses articles... Mais j'ai hâte d'arriver à ceux qu'il publia, à partir du mois de septembre 1914, sur le rôle du Canada dans la guerre européenne : il n'en est pas de plus significatifs à cet égard, ni qui soient d'un intérêt plus actuel.

Tout le monde sait que M. Bourassa, aujourd'hui, n'hésite aucunement à condamner l'intervention armée du Canada dans le grand conflit : non-seulement, en effet, nous n'avions pas, selon lui, le devoir d'intervenir, mais encore il va jusqu'à nier, et de la façon la plus absolue, que nous en eussions le droit. C'est un point sur lequel il est on ne peut plus affirmatif :

> Dans l'état actuel du droit colonial et des situations acquises, nulle " autorité légitime " n'a le droit de mettre le Canada en guerre, sauf pour la défense de son territoire...
>
> Le parlement et le gouvernement du Canada n'ont pas le droit de nous mettre en guerre avec les nations étrangères, sauf lorsque notre propre territoire est attaqué... (1)

ni à l'article 17, *ni à l'article* 18, *ni même à la loi tout entière.*

"...*Mais c'est en lisant l'article* 18 *que je compris* la profondeur de l'abîme où l'on nous jetait sans nous avertir, en nous trompant.

"...*C'est l'article* 18 qui renverse la base de nos relations avec la mère-patrie.

"...*C'est l'article* 18 qui viole l'autonomie du Canada et retarde l'œuvre, si péniblement accomplie, de Papineau et de Mackenzie, de Lafontaine et de Baldwin, de Cartier et de Macdonald.

"...*C'est l'article* 18 *enfin* qui réduit à néant la promesse solennelle que M. Laurier faisait le 15 novembre. —(*Cf. le* Devoir *du* 11 *février* 1910.)

(1) Conférence du 2 mars 1916, devant les Amis du *Devoir*.—*Hier aujourd'hui, demain*, pp. 19 et 20.

Sans qu'il eût encore, probablement, entrevu pareille raison pour le Canada de s'abstenir, il n'est pas douteux que, dès les premiers mois de la guerre, il n'était pas, au fond, moins opposé que maintenant à l'envoi de troupes canadiennes en Europe. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler ses articles de l'époque, dont il n'est peut-être pas trois qui n'eussent pour objet manifeste de contrecarrer plus ou moins indirectement, plus ou moins jésuitiquement, l'entreprise guerrière du pays.

Si peu incertain, cependant, que fût pour lors son sentiment, et quelque soin qu'il prît lui-même de le laisser percer à chaque ligne de ses écrits, il n'en demeure pas moins qu'à ce moment — pour des causes que nous aurons à rechercher au chapitre prochain —il n'avait pas encore jugé à propos de l'avouer ouvertement.

A l'en croire, au contraire, nul n'admettait plus volontiers que lui le " devoir " du Canada de se porter les armes à la main au secours de la France et de l'Angleterre. Partisan absolu, partisan déterminé de l'intervention, tout ce que sa conscience nationaliste osait encore réclamer, c'était qu'on voulût bien ne voir en cet effort que le geste " libre et volontaire " d'une nation autonome agissant " dans son propre intérêt supérieur", non point le tribut consenti par une colonie à sa métropole... Simple détail d'ailleurs

que cette réserve, à ses propres yeux, et d'importance toute relative. L'*Action Sociale* (aujourd'hui *Catholique*) s'y étant un jour trompée, on put croire un instant que M. Bourassa ne s'en consolerait pas :

. . .La presse " loyale " m'a trop accoutumé à ces procédés pour qu'ils m'étonnent aujourd'hui. Mais d'autres journaux, obligés par fonction à plus de probité, auraient pu tenir compte de cette partie essentielle de ma thèse (affirmant le devoir national de l'intervention) avant de me prêter l'attitude d'adversaire *d'une proposition que je soutiens comme eux. . . Puisque nous aboutissons aux mêmes conclusions*, bien que nos motifs diffèrent, pourquoi chercher querelle au *Devoir* et surtout donner fausse couleur à son attitude ? (1)

De l'instant où M. Bourassa (cédant à quels mystérieux mobiles ?) se croyait tenu de reconnaître ce principe,—ce principe si violemment contraire à ses convictions les plus intimes et les plus chères,—sa position, on en conviendra, devenait rien moins que facile. Trop tenu, en effet, par l'amour-propre, pour se rétracter tout de suite (il ne devait s'y décider finalement qu'après seize mois environ de réflexion), et, d'autre part, bien résolu pourtant à combattre une entreprise qu'en son for intérieur il condamnait par-dessus tout, il se trouvait, dans la même cause, à devoir plaider le contre après avoir admis le pour, et tout en l'admettant ! Comment allait-il s'y pren-

(1) Dans une note inframarginale, pour montrer "qu'il ne force pas la pensée" de M. Bourassa ni ne sollicite les textes", l'auteur invite le lecteur à lire plus loin le texte complet de l'article. Ce texte complet ne se trouve pas dans le manuscrit laissé par l'auteur.

dre, comment allait-il faire pour soutenir seize mois durant ce tour de force,—c'est-à-dire jusqu'à l'heure où, déchirant enfin tous les voiles et nous livrant pour la première fois au grand jour sa véritable pensée, il proclamerait ouvertement son retour aux " solides positions du nationalisme intégral "?

Pourtant, il en sera venu à bout. Seize mois durant, sans renier une seule fois le principe de l'intervention, sans une seule fois l'attaquer de front, le ménageant même assez, explicitement, pour pouvoir au besoin s'en réclamer, il n'aura cessé de le miner, tous les jours et de toutes les façons. Ramassant de droite et de gauche, inlassablement, tous les faits de nature à nous rendre la cause des Alliés suspecte ou même nettement odieuse ; jamais plus heureux que lorsqu'il avait pu nous fournir quelque motif additionnel de redouter " le désastre " comme conséquence du concours que nous leur prêtions ; ne laissant échapper, enfin, aucune occasion de refroidir les enthousiasmes et de susciter les défiances, il n'aura pas eu, seize mois durant, d'emploi plus cher, ni plus assidu, que de décrier l'effort de nos gouvernants sous prétexte de le vouloir " éclairer " (*textuel*), et de l'entraver sous prétexte d'en vouloir assurer " l'endurance".

Veut-on saisir sur le vif ce singulier jeu de balançoire, il n'y a qu'à relire d'ensemble, comme je

viens de le faire, ses principaux articles de l'époque, et par exemple les premiers en date, ceux qu'il donna de septembre 1914 à janvier 1915.

*** Au moment de la déclaration de guerre, M. Bourassa, on se le rappelle, voyageait en Europe. De retour au pays dès le 22 août, il ne devait pas attendre beaucoup moins de trois semaines avant de se prononcer sur la grave question de l'heure.

Entre temps, cependant, il croit devoir affirmer hautement son intention d'apporter dans le débat qui va s'engager " la sérénité et le calme le plus complets ":

> L'heure n'est pas aux polémiques, aux règlements de comptes mesquins, encore moins, aux intrigues de partis, aux soucis de boutique et aux exploitations sordides de popularité.
>
> Sur ce point, on ne saurait trop louer le ton des débats du parlement, durant la session d'urgence. Sir Robert Borden et Sir Wilfrid Laurier ont donné un exemple que tous doivent approuver et imiter. On peut approuver ou désapprouver, en tout ou en partie, l'action du parlement durant la session d'urgence, contester l'opportunité, la forme ou les motifs de son intervention dans le conflit européen, réserver pour l'avenir tous les principes mis en cause ; mais on n'a pas le droit d'engager maintenant un débat acrimonieux sur ce point.—
>
> (*Cf. le Devoir du 2 septembre.*)

Le 8 septembre, enfin, après avoir recueilli, durant les " deux semaines " précédentes, une foule " d'avis " sur le sujet, il entreprend de définir " le devoir du Canada " dans la guerre. A qui veut s'expliquer la double attitude qui à da-

ter de ce jour sera celle du *Devoir*, on ne saurait conseiller, pour commencer, de lecture plus profitable que cet article, raccourci particulièrement frappant de toutes les contradictions et de toutes les jongleries subséquentes du maître. Voyons plutôt.

M. Bourassa, entrant tout de suite dans le vif de son sujet, exprime d'abord un regret,—le regret qu'il a de constater chez la plupart de ses compatriotes, " en face des problèmes troublants que la guerre a posés ", " l'absence à peu près complète du sentiment des responsabilités réelles du Canada comme nation".

Tout le monde a parlé, depuis un mois, des devoirs du Canada envers l'Angleterre ou la France. Combien se sont inquiétés des devoirs du Canada envers lui-même?

Quant à lui, c'est d'abord et avant tout de ces devoirs qu'il se préoccupera : dans l'étude de la question qui se pose, il n'entend considérer, en dehors de nos obligations réelles, que le bien *du pays*, il ne veut se placer à d'autre point de vue que celui de l'intérêt *canadien*.

Or, quelles sont dans cette guerre les obligations du Canada, et quel est son intérêt ? Est-il seulement besoin de le demander ?

Le Canada, dépendance irresponsable de la Grande-Bretagne, n'a aucune obligation morale ou constitutionnelle, ni aucun intétêt immédiat dans le conflit actuel.

. . . . . .

La Grande-Bretagne elle-même court dans cette guerre un minimum de danger et y trouvera, quoi qu'il arrive, de fort beaux bénéfices.

La supériorité écrasante de sa flotte dépasse tout ce qu'en disaient les plus optimistes...

Les prises de guerre opérées en quatre semaines par les marins anglais sur le commerce allemand représenteront le joli denier de *trois cent cinquante millions de dollars.*

En fait et en droit, le Canada, colonie britannique, n'avait donc aucun raison directe d'intervenir dans le conflit. Il en avait de très graves de s'abstenir ; et l'avenir se chargera de démontrer, trop durement peut-être, que son intervention militaire, peu efficace pour les nations en guerre, aura des conséquences désastreuses pour lui.

Comme vous le voyez, c'est clair, c'est net, et nous n'avons pas à le lui faire dire :—Le Canada se devait de ne participer à la guerre européenne que dans la stricte mesure de ses obligations et de ses intérêts. Or, d'une part, le Canada n'avait " aucune obligation morale ou constitutionnelle", ni, d'autre part, " aucun intérêt immédiat " dans ce conflit; il n'avait "aucune raison directe d'y intervenir "; il en avait au contraire " de très graves de s'abstenir ", ce qui lui eût évité les " conséquences désastreuses " qu'aura pour lui cette aventure...

Ainsi pensait et parlait M. Bourassa le 8 septembre 1914, dans le même temps (le dirait-on ?) qu'il se prétendait favorable à l'intervention ! Je demande en quoi ce langage diffère, si peu que ce soit, de celui qu'il tient depuis qu'il s'est ouvertement déclaré contre toute forme et toute mesure d'intervention.

Je demande surtout comment, par quel étonnant prodige, sous l'empire de quel envoûtement, ayant une fois posé les prémisses que je

viens de mettre sous vos yeux, il pouvait, dans ce même article, se croire tenu de nous prêcher, quand même, l'intervention comme un devoir. Ecoutez-le en effet :

Indépendamment (cependant) de ses " obligations " coloniales, nulles en fonction de l'histoire, de la constitution et des faits, le Canada, comme nation embryonnaire si l'on veut, comme communauté humaine, peut-il rester indifférent au conflit européen ?

A cette deuxième question, comme à la première, je réponds sans hésiter : Non.

Le Canada, nation anglo-française, liée à l'Angleterre et à la France par mille attaches ethniques, sociales, intellectuelles, économiques, a un intérêt vital au maintien de la France et de l'Angleterre, de leur prestige, de leur puissance, de leur action mondiale.

C'est donc son devoir de contribuer, dans la mesure de ses forces et par les moyens d'action qui lui sont propres, au triomphe et surtout à l'endurance des efforts combinés de la France et de l'Angleterre. (1)

Ajoutez que M. Bourassa, ainsi qu'il devait s'en expliquer formellement la semaine suivante, n'hésitait aucunement à comprendre, au nombre de ces " moyens d'action ", " l'envoi de troupes canadiennes en Europe " (2), et vous vous serez fait, je crois, une parfaite idée des deux thèses contraires qu'il soutenait simultanément dans ce miraculeux article.

De ces deux thèses, je n'entends discuter, pour l'instant, ni l'une ni l'autre. J'en voudrais seulement souligner, dès ici, l'absolue incompatibili-

(1) Même observation qu'à la page 165.

(2) Voir plus loin, page 174.

té, la contradiction foncière, irréductible, mathématique.

Par les citations que je viens de donner, on a vu que M. Bourassa reconnaissait deux motifs —et deux motifs seulement—qui puissent justifier notre intervention dans le conflit européen: d'une part, une obligation quelconque, soit morale, soit constitutionnelle ; de l'autre, l'intérêt propre du pays. Or, il est le premier à proclamer que le Canada n'a " aucune obligation morale ou constitutionnelle " dans cette guerre, et qu'en outre il n'y a " aucun intérêt immédiat ".—Comment va-t-il tenter de sortir de là ?

Par la distinction, tout simplement, que vous savez, entre nos obligations *coloniales*, " nulles en fonction de l'histoire, de la constitution et des faits", d'une part, et d'autre part nos obligations en tant que *nation*, en tant que " communauté humaine ".

Voyons un peu, si vous voulez, ce que cela veut dire, et, tout d'abord, demandons-nous quelles sont ces obligations que nous n'avions pas, au jugement du maître, envers la métropole, mais que nous avions envers les Alliés. En dehors d'obligations constitutionnelles, dont il ne saurait, je suppose, être question ici, il ne peut s'agir que d'obligations morales. Or, M. Bourassa, dans ce même article que nous sommes à examiner, nous déclare lui-même—comme il devait

le répéter dix fois, vingt fois, trente fois depuis —que le premier devoir d'un peuple est de servir son intérêt à lui d'abord, advienne que pourra du voisin :

> Aux gens sincères... je conseille l'observation attentive de ce qui se passe dans les pays où le patriotisme a atteint sa pleine maturité, où il est l'expression d'un amour fort, sincère, réfléchi, pour la patrie ; et ils constateront que cet " égoïsme " national est le premier mobile de l'action des gouvernants et de l'unité morale des peuples. Je leur recommande tout particulièrement la lecture attentive du livre blanc publié par le gouvernement impérial, en justification de l'intervention de l'Angleterre dans la guerre actuelle.
>
> Ils y perdront peut-être quelques illusions. Ils seront bien forcés de constater qu'aux yeux de sir Edward Grey et de ses collègues, le salut de la France et la protection de la Belgique sont restés, jusqu'au dernier jour, des considérations secondaires, entièrement subordonnées aux seuls intérêts de la Grande-Bretagne. Mais ce que le grand diplomate anglais perdra à leurs yeux comme " champion du droit et de la justice ", il le regagnera comme défenseur habile, courageux et opiniâtre, des intérêts de son pays.
>
> Notre patriotisme bruyant, enfantin et, somme toute, peu productif d'action, y gagnerait beaucoup à profiter de l'exemple de magnifique " égoïsme " que lui enseigne toute l'histoire de la diplomatie et de la politique anglaises, dont nos loyalistes parlent tant mais qu'ils semblent si peu comprendre.

En d'autres termes, nous ne saurions témoigner mieux de notre patriotisme, en tout temps et particulièrement à cette heure grave de notre existence nationale, qu'en faisant de notre intérêt propre, à l'imitation des Anglais, la stricte mesure de nos obligations.

Or, en quoi notre intervention dans la guerre européenne pouvait-elle servir l'intérêt cana-

dien ? M. Bourassa lui-même vient de nous en instruire : cette folle équipée aura pour nous " des conséquences désastreuses".

Dès lors, comment ne conclut-il pas, comment peut-il ne pas conclure, lui, l'apôtre de l'"égoïsme national", que nous avions, en l'ocurrence, le devoir évident de nous abstenir ? Comment surtout, et quelque intérêt d'ailleurs que, selon lui, nous puissions avoir " au maintien de la France et de l'Angleterre", peut-il venir nous prêcher, au nom de nos obligations " nationales ", un effort qui, de toute façon, ne saurait être que d'un secours " peu efficace " à ces nations (c'est lui qui le déclare), et qui nous coûtera, à nous, des désastres ? Si jamais homme s'est rencontré qui fût capable de mieux dire en même temps blanc et noir, j'aimerais à faire sa connaissance.

Quoi qu'il en soit de cette contradiction, comme de toutes celles qui devaient suivre, voilà donc la position que, pour lors, assumait nettement M. Bourassa, soudain passé partisan, comme tout le monde, partisan entier et résolu de la participation. Revenant, la semaine suivante, sur le sujet, il affirme et précise en la manière que voici sa pensée :

Cette définition du " devoir national " de l'heure actuelle, c'est-à-dire le devoir du Canada "de contribuer", etc. (voir plus haut), je l'ai donnée après mûre réflexion. J'y crois aussi fermement qu'aux principes d'ordre général auxquels j'ai consacré le meilleur de ma vie publique. C'est pourquoi, au risque de me faire accuser de faiblesse

et d'illogisme par ceux qui n'envisagent que la situation intrinsèque du Canada et les seuls dangers ultérieurs, et réels, de son intervention dans les guerres de l'Empire, je n'ai pas écrit et je n'écrirai pas une ligne, pas un mot, pour condamner l'envoi de troupes canadiennes en Europe.

Il est des circonstances, et celle-ci m'en paraît une, où la logique et même les appréhensions les plus légitimes doivent céder devant les exigences du moment.—(*Cf. le* Devoir *du* 15 *septembre* 1914.)

C'était assez témoigner, semble-t-il, que ses vues sur la question rejoignaient exactement, quant à l'essentiel, celles de l'*Action Sociale* et, en général, de toute la presse impérialiste. Pour prévenir, cependant, tout malentendu possible à cet égard, il prenait soin de marquer le fait plus formellement encore. J'ai déjà cité, du même article, cette question à l'adresse de M. l'abbé Damours :

Puisque nous aboutissons aux mêmes conclusions, bien que nos motifs diffèrent, pourquoi chercher querelle au *Devoir* et surtout donner fausse couleur à son attitude?

Dirait-on, à lire ces lignes, qu'elles sont de la même plume qui allait, depuis, mener contre la participation la lutte incessante et acharnée que l'on sait—et même qui l'avait déjà commencée ? (1) Telle n'en devait pas moins être, l'espace, je l'ai dit, de seize mois encore, la croyance à laquelle prétendrait adhérer le maître, lors même

(1) Voir, par exemple, les cinq articles qu'il publia, du 9 janvier au 14 septembre 1914 sur le rôle de sir Edward Grey durant les deux semaines qui précédèrent la déclaration de guerre ; j'aurai tout à l'heure l'occasion d'en citer quelques passages particulièrement instructifs.—Déjà, le 29 août, histoire sans doute de stimuler nos sympathies pour les Alliés, il ne nous cachait point que, selon lui, c'était vraisemblablement " à Pétersbourg, plutôt qu'à Berlin," qu'il fallait aller chercher la responsabilité principale de la guerre..."

que, par ailleurs, il s'appliquerait avec le plus de conscience à la ruiner ; et c'est-à-dire que, l'ayant, professés ouvertement pour la première fois, en septembre 1914, il ne la devait ouvertement rejeter qu'en janvier 1916.

Entre temps, à la vérité, il a soin, et pour cause, de ramener le moins possible l'attention sur ses articles de la première heure. Si de loin en loin il lui arrive encore de les rappeler, ou seulement d'y faire allusion, c'est de toute évidence qu'il y est forcé, soit par un contradicteur, soit par les circonstances. Visiblement, il tâche plutôt à nous les faire oublier. Pas une fois cependant, au cours de ces seize mois, pas une fois il n'en rétracte explicitement les conclusions, ni seulement ne les met en doute. Au contraire, nous voyons qu'il n'en parle jamais que pour les prendre, de nouveau, très résolument à son compte.

C'est ainsi, par exemple, que dans une lettre de novembre 1914, à la *Tribune* de Winnipeg, M. Bourassa, pour justifier de son " loyalisme ", cite hautement au rédacteur du journal manitobain son article du 8 septembre, ou plutôt le passage de cet article affirmant comme vous avez vu le devoir de la participation (1).

C'est ainsi que dans le travail, depuis mis en brochure, dont il devait donner lecture à Ottawa

(1) Cf. le *Devoir* du 25 novembre 1914.

le 17 décembre suivant, on peut lire ces lignes, traduites à peu près mot à mot de son article du 15 septembre :

But in the present conflict, Canada had to consider a broader duty than her "Imperial" obligations. She had to think of her relations with the world at large.

The government and parliament having taken the full responsability of their action, every one ought, for the time being, to consider only the immediate object of our intervention : the free and voluntary help given by Canada to Great Britain, France and Belgium. Even if it is thought that the form of that help is not the most proper to reach the object in view, the time has not come to pass judgment or condemnation. (*1*).

C'est ainsi, enfin, que dans sa grande étude sur le problème impérialiste, *Que devons-nous à l'Angleterre*? parue le 16 décembre 1915 (remarquez bien la date, s'il vous plaît), il réaffirme à nouveau le principe qu'il énonçait en septembre 1914 touchant " le devoir national " du Canada dans la guerre :

Le Canada était-il tenu de participer à la guerre européenne ?

Comme possession britannique, non. En exécution d'un devoir, d'une obligation morale ou légale, résultant de sa condition coloniale, non. S'il avait envisagé la situation sous cet angle unique, le Canada avait le droit, il avait même le devoir de s'abstenir de toute participation active à la guerre.

Mais " comme nation, comme communauté humaine, le Canada pouvait-il rester indifférent au conflit européen" ? Je ne le crois pas. " Lié à l'Angleterre et à la France par mille attaches ethniques, sociales, intellectuelles, économiques, le Canada a un intérêt vital à la conservation de l'Angleterre et de la France, au maintien de leur prestige, de leur puissance, de leur action mondiale."

(1) The duty of Canada at the present hour, *by Henri Bourassa, director of* Le Devoir—page 44.

Ces paroles sont extraites à peu près textuellement (*ceci dans une note au bas de la page*) d'un article publié dans le *Devoir* du 8 septembre 1914 . . . Mon opinion là-dessus n'a pas varié *au fond*. Mais je la corrige aujourd'hui en ajoutant :—pourvu que la puissance et l'action mondiale de la France et de l'Angleterre restent contenues dans de justes bornes et ne deviennent pas, à leur tour, une menace pour la paix et l'équilibre du monde (1).

Ainsi donc, jusqu'en décembre 1915, M. Bourassa proclamait encore bien haut sa foi dans le principe de la participation—de la participation envisagée comme devoir " national ". Son opinion sur ce point, depuis septembre 1914, n'avait pas, " au fond ", varié.

Elle ne devait varier—ouvertement du moins —qu'un mois environ plus tard, c'est-à-dire aux premiers jours de 1916. Nous allons voir maintenant comment, par quels actes (si les écrits d'un homme de talent se peuvent appeler des actes), ce croyant en la participation, entre les deux dates susdites de septembre 1914 et janvier 1916, devait s'employer à servir l'œuvre de la participation.

*** Il y a dans les *Faux Bonhommes*, de Sardou, un personnage auquel on ne peut s'empêcher de penser dès que l'on s'arrête à considérer le Bourassa de cette période : c'est Bassencourt. Peut-être ne vous a-t-il jamais été donné de faire connaissance avec le Bassencourt de la comédie, mais sûrement l'avez-vous, comme tout le monde,

(1) *Que devons-nous à l'Angleterre ?*—page 253.

rencontré plus d'une fois dans la réalité. Bassencourt en effet est ce type, si fort répandu de notre temps et de tous les temps, qui, s'étant juré de démolir quelqu'un, n'oublie jamais, quoi qu'il arrive, que le meilleur moyen de faire croire le mal sur les gens, c'est encore de commencer par en dire du bien. Exemple : " Cet X..., dit Bassencourt, est un vraiment bien bon garçon. Le dévouement et la générosité mêmes ! Je pourrais, à ce sujet, vous citer de lui des traits quasi incroyables. Avec cela, intelligent comme pas un. *Seulement*, voyez-vous, *seulement*..."— Seulement Bassencourt, grâce à cet adroit début, va pouvoir maintenant tout à son aise, et le plus tranquillement du monde, charger le pauvre X... de milles indignités, de mille turpitudes, de mille crimes, enfin, à faire, comme dirait Léon Bloy, " à faire blanchir d'horreur un bison noir".

Ainsi procède exactement, durant les seize premiers mois de sa campagne contre la participation, l'honorable directeur du *Devoir*. Son effort à lui, il est vrai, ne s'exerce pas tant contre les gens que contre les choses ; mais c'est bien en tout, quant au reste, l'esprit de Bassencourt qui le possède, c'est bien la méthode de Bassencourt qu'il s'est appropriée,—je veux dire la culture intensive du *seulement*.

Je n'ai, pour faire toucher le fait du doigt, que l'embarras du choix entre ses articles de l'époque.

Sans plus chercher, nous nous arrêterons tout de suite, si vous n'y voyez pas d'objection, à ceux qu'il donna durant l'automne de 1914 : je voudrais bien aussi rappeler ceux de 1915, où le procédé s'accuse avec plus de force encore s'il se peut, mais tout un volume y suffirait à peine.

En ces derniers mois donc de 1914, ainsi qu'il a été montré plus haut, M. Bourassa s'affirmait très résolument en faveur de la participation,—de la participation en faveur des Alliés.—*Seulement*, il ne pouvait d'autre part, en toute justice pour les Empires du Centre, ne pas nous informer que " la responsabilité principale de la guerre ", selon lui, résidait " à Pétersbourg plutôt qu'à Berlin ", et c'est-à-dire chez nos nouveaux alliés les Russes plutôt que chez nos ennemis les Allemands (29 *août*).—*Seulement*, lisant à quelque temps de là, dans une revue anglaise (1), que le ministre de Russie à Belgrade " avait encouragé les Serbes *à déchirer le traité de partage* que le czar avait garanti ", il ne peut se tenir de communiquer immédiatement la précieuse trouvaille à son public. " Tiens, tiens ! Voilà que nous allons nous battre pour des gens qui *déchirent*—tout comme Guillaume le Monstre—les traités qu'ils avaient garantis " (28 *août*).—*Seulement*, il se croirait en conscience de nous laisser ignorer plus longtemps que les Serbes d'Autriche,

(1) La *Contemporary* (article de M. Brailsford).

surtout les catholiques, auraient tout à redouter du triomphe de la Russie.

C'était, on le sait, le rêve de l'archiduc Ferdinand de grouper tous les Slaves catholiques autour de la Couronne d'Autriche. C'est la brusque et tragique interruption de ce projet magnifique, béni par le Pape et redouté par le tsar, qui a atténué aux yeux de maints Anglais l'horreur du crime de Serajevo. De ceci, j'ai été témoin, à Londres, en juillet dernier, lorsque arriva la nouvelle foudroyante de l'assassinat du prince héritier d'Autriche.

J'ai lu et entendu maintes expressions de satisfaction à peine déguisée à la pensée que l'influence du seul prince vraiment catholique de l'Europe était anéantie, et l'emprise du " Pape de Rome " sur l'Europe diminuée d'autant.

N'allez point, je vous prie, supposer là-dessus, comme peut-être en seriez-vous tenté, que M. Bourassa pour lors en était rendu à souhaiter le triomphe de la catholique Autriche sur la Russie orthodoxe—et par conséquent sur les Alliés. Bien au contraire ! *Seulement*, n'ayant " aucune sympathie pour la Russie et le panslavisme " (*cf. le* Devoir *du 25 novembre*), il fallait bien qu'il le dît, n'est-ce pas ?...

De même pour ses idées sur le rôle de l'Angleterre dans le grand conflit. Oh ! certes, ce n'était point, encore une fois, qu'il n'admît aussi volontiers que personne l'obligation qui à cette heure nous incombait, paraît-il, de porter secours à l'Angleterre et à la France. Plus éloquemment peut-être que personne, il se plaisait au contraire à proclamer que le Canada (non point, il est vrai, " comme colonie ", mais " comme nation, embryonnaire si l'on veut, comme commu-

nauté humaine ",—voir plus haut) avait l'impérieux devoir d'intervenir dans la guerre aux côtés de ces deux nations.—*Seulement*. . . , seulement il ne pouvait en même temps se tenir de constater, tout d'abord, que si l'Angleterre avait pris les armes, ce n'avait point du tout été, comme elle le prétendait hypocritement, par sympathie pour la Belgique ou pour la France, mais bien pour la seule défense de l'intérêt anglais.

Une première preuve en était, selon lui, qu'avant d'élever la voix en faveur de la Belgique, d'où les Allemands la pouvaient inquiéter, elle avait tout tranquillement laissé écraser le petit Luxembourg. Or,

> Les obligations respectives des grandes puissances, à l'égard de ces petits Etats, sont rigoureusement identiques. Elles sont peut-être plus précises encore pour le Luxembourg que pour la Belgique.
>
> Voyons maintenant de quelle manière les autorités britanniques ont envisagé leurs obligations à cet égard. . .
>
> . . . . . .
>
> (Le 2 août) arrive jusqu'à Londres le cri de détresse du petit peuple. Le ministre d'Etat, Eyshen télégraphie que les troupes allemandes ont pénétré sur le territoire du Grand Duché. Il a protesté auprès des autorits allemandes. Il invoque les garanties de 1867. Puis, silence complet. Le flot allemand a passé. Une nation a disparu. Une fois de plus, la force prime le droit. Et les grandes nations, créatrices et cautions du droit, n'ont pas élevé la voix.—(*Cf. le* Devoir *du* 14 *septembre* 1914.)

Mais il y a plus, et c'est le fait, dont il prétend trouver la preuve dans le Livre blanc anglais, que la diplomatie anglaise, durant toute la semaine qui précéda la déclaration de guerre, n'avait pas

su un seul instant si elle lâcherait ou non la Triple Entente:

Dès le premier signal de tempête (*en effet, suivant lui*), le ministre britannique, avant même d'avoir consulté ses alliés-éventuels, lie partie avec l'ambassadeur d'Allemagne. Il repousse nettement les avances pressantes de la Russie ; il rejette les conseils de M. Cambon et de M. Paléologue ; il dédaigne les avertissements de l'Italie ; il marche d'accord avec le Prince Lichsnowsky.

Deux jours après la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie, il poursuit encore ses négociations à Berlin. ..

Le moins qu'on puisse dire, c'est que, trois jours avant le déclanchement général, la Triple Entente était fort précaire.

Ces lignes sont du 10 septembre.—Poursuivant, le lendemain, son analyse du dossier impérial, M. Bourassa montre que, " deux jours après la déclaration *en fait* des hostilités, l'Angleterre n'avait pas encore décidé si elle prendrait une part active à la guerre, comme alliée de la France et de la Russie".—Enfin, dans son article du 12, il établit que la veille même de la mobilisation allemande sir Edward Grey offrait à l'Allemagne, " hors la connaissance des représentants de la France et de la Russie ", un engagement conditionnel de neutralité " dont l'acceptation eût entraîné l'abstention de l'Angleterre, même si la France était attaquée, *même si la Belgique était envahie* ".

Conclusion : " Fidèle à la grande tradition britannique, sir Edward Grey, dans cette affaire, a été avant tout et par-dessus tout l'homme

de *son* pays. C'est là, la leçon que je voulais tirer de cette étude. Il me paraît que le Canada ne saurait mieux reconnaître son *loyalisme* qu'en s'inspirant des exemples de la grande nation à qui il a emprunté ses institutions politiques." (*Cf. le* Devoir *du* 14 *septembre.*)—Autrement dit, sachons montrer pour notre compte autant d'égoïsme national " que les Anglais en montrent pour le leur, et, puisque partout et toujours ils ne pensent qu'à eux, ayons, nous aussi, le bon esprit de ne penser qu'à nous.

Est-ce à dire que M. Bourassa nous voudrait voir assister en indifférents au grand conflit ?—Pas le moins du monde, allez-vous répondre, puisque, par ailleurs, il a eu soin de marquer bien nettement que nous avons, selon lui, " un intérêt vital au maintien " de l'Angleterre, et donc, du point de vue purement canadien, le devoir strict de lui porter secours (*article, déjà cité. du 8 septembre*).

Oui, oui, sans doute. . . *Seulement* (encore !), seulement l'Angleterre a-t-elle besoin de notre intervention ?—C'est tout ce qu'il y a de plus improbable, déclare-t-il non moins nettement dans le même article, ruinant ainsi, du coup, sa proposition au moment précis qu'il l'énonce :

> La Grande-Bretagne elle-même (*en effet— j'ai déjà cité ces lignes*) court dans cette guerre un minimum de danger et y trouvera, quoi qu'il arrive, de fort beaux bénéfices. La supériorité écrasante de sa flotte dépasse tout ce qu'en

disaient les plus optimistes. Dès qu'un vaisseau de guerre allemand se risque en haute mer, les canons anglais le coulent à pic.

Les prises de guerre opérées en quatre semaines par les marins anglais, sur le commerce allemand, représentent le joli denier de trois cent cinquante millions de dollars.

Le drapeau britannique flotte déjà sur la plupart des colonies allemandes. Tandis que de naïfs Canadiens ne rêvent que batailles et carnage—de loin,—les représentants du commerce anglais parcourent le monde et s'apprêtent à recueillir partout les dépouilles de l'industrie allemande paralysée.—(*Cf. le* Devoir *du* 8 *septembre.*)

Si l'Angleterre s'était, d'ailleurs, sentie vraiment menacée, croit-on de bonne foi qu'elle se fût contentée du dérisoire effort qu'elle a donné jusqu'ici sur le continent ? (*Id., ibid.—Cf. aussi, notamment, le* Devoir *des* 23 *et* 28 *septembre, des* 18, 20, 26 *et* 27 *octobre.*) La vérité, c'est que, tout à fait rassurée par sa flotte du côté de la mer, elle s'en est à peu près entièrement remise à la France et à la Russie du soin de tenir tête à l'ennemi sur terre, ne paraissant connaître, quant à elle, de plus haute ni de plus pressante préoccupation, au milieu de cet immense bouleversement, que de laisser échapper le moins possible des marrons tirés du feu par les autres.—Dès lors, qu'avons-nous affaire, je vous prie, de lui offrir un effort qu'elle ne nous demande pas,—qui ne lui saurait être, de toute façon, que d'un secours minime,—et qui pèsera, d'autre part, d'un poids terrible sur l'avenir de notre jeune pays ?

Jugeant ainsi que ni la Russie ne mérite notre

aide, ni l'Angleterre n'en a besoin, c'est donc en considération de la France qu'il continuera (ouvertement du moins) d'en tenir pour l'intervention ?

Erreur encore !

D'un côté, il est vrai, il ne manque pas de proclamer que le Canada, " nation anglo-française liée à l'Angleterre et à la France par mille attaches ethniques, sociales, intellectuelles, économiques ", a le plus grand intérêt " au maintien de la France et de l'Angleterre, de leur prestige, de leur puissance, de leur action mondiale". Il est vrai encore que, loin de donner à ce fait une médiocre importance, il n'hésite pas à en faire le fondement—je ne dis pas capital, mais unique —de sa thèse sur l'intervention (8 *septembre*).

Seulement, se demande-t-il d'un autre côté, seulement, est-ce bien là un argument qu'il convienne aujourd'hui d'invoquer auprès des Canadiens français ? Auprès des orangistes de l'Ontario, peut-être, mais auprès des Canadiens français, très sincèrement M. Bourassa ne le pense point :

> Faire appel aux Canadiens français en particulier parce que, dans la guerre actuelle, pour la première fois depuis soixante ans, Français et Anglais combattent côte à côte en Europe, c'est ouvrir la porte aux plus dangereuses éventualités. Si l'on pousse les Canadiens français dans cette voie, de quel côté seront-ils le jour où l'Angleterre sera de nouveau l'ennemie de la France, comme elle l'a été pendant sept siècles, comme elle l'était encore aux jours de Fachoda ?—(*Cf. le* Devoir *du* 15 *septembre.*)

Non vraiment, c'est là une erreur qu'il importe d'éviter à tout prix : loin de " pousser les Canadiens français " à aller se battre pour l'Angleterre en considération de leurs sympathies françaises, ne manquons point, en toute occasion, de les bien convaincre et de leur bien faire comprendre que l'Angleterre, demain, sera de nouveau la pire ennemie de son alliée d'aujourd'hui. N'est-il pas possible, après tout, que la chose arrive ? Il est possible aussi, il est vrai, qu'elle n'arrive point. N'importe, affirmons-la hardiment :

Dès que l'Allemagne sera partiellement vaincue, l'Angleterre redeviendra l'ennemie traditionnelle de la France, de la Russie surtout. Elle ne sera pas plus alliée de l'Allemagne qu'elle ne l'est en réalité de la France. Mais c'est à Berlin que se fera l'*entente cordiale*.—(*Cf. le* Devoir *du* 28 *octobre.*)

Ignore-t-on d'ailleurs les noirs pensers qu'en ce moment même, dans le secret de leurs cœurs, nourrissent à l'endroit de la France et de la Russie les hommes d'État britanniques ?

Qu'on se le tienne pour dit : dès que le territoire de la France et celui de la Belgique auront été évacués, avant même que l'armée française ait franchi le Rhin, on entendra parler d'intervention et de paix. Les propositions ne viendront ni de Londres ni de Berlin, encore moins de Paris ou de Pétrograde. Les premiers appels au " sens commun " des belligérants, aux " intérêts supérieurs de la civilisation ", partiront de New-York, où la finance anglaise et la finance allemande sont toute-puissantes, ou de Rome, où la diplomatie anglaise est prépondérante.

L'Italie intacte et l'Angleterre fortifiée. . . seront alors en mesure de parler ferme. Très probablement aidées de

l'influence des Etats-Unis, elles imposeront la paix à la Russie, *avant que l'Allemagne ne soit réduite ni même sensiblement affaiblie.*

Naturellement, les chances de la guerre peuvent apporter des modifications à ce programme. . .

Mais quoi qu'il arrive, on peut être certain que les hommes d'Etat britanniques ne désirent ni le triomphe de la Russie, ni l'écrasement complet de l'Allemagne, ni même une France trop forte. Si la France refuse de suivre l'Angleterre dans son évolution et de tourner son influence contre la Russie qui l'aura virtuellement sauvée, elle verra revivre à brève échéance les jours de Fachoda.—(*Cf. le* Devoir *du 30 octobre.*)

Il n'y a pas à douter, de fait, que *si* l'Angleterre agissait ainsi, et *si* la France refusait de la suivre, l'Entente Cordiale *pourrait* ne pas survivre à l'affaire. Est-il bien sûr, pourtant, que tout cela se produira—et surtout se produira si vite ? Pour M. Bourassa, la question ne se pose même pas : il *sait*, lui, qu'il en sera de même. Ce ne sont pas des conjectures qu'il hasarde, ce sont des axiomes qu'il formule.—Or, " qu'arrivera-t-il, au Canada, le jour où l'Angleterre, changeant son fusil d'épaule, refera l'*entente cordiale* avec l'Allemagne, les débris de l'Autriche et l'Italie, contre la Russie et contre la France ?"

Naturellement, la presse jingoe et impérialiste changera de lyre. . .

Mais nos pauvres pious-pious, enrôlés par les rhéteurs, les politiciens et les puffistes, pour aller défendre nos deux " *mères-patries* " ? Et la masse des Canadiens-français, odieusement trompés par ceux qui ont pour mission spéciale de les éclairer ?

. . .Comment feront-ils le partage du *double devoir* qu'on veut leur imposer aujourd'hui : obéiront-ils au "devoir de loyauté " en servant l'Angleterre contre la France ?

ou au " devoir de sentiment," en levant l'étendard de la révolte contre l'Angleterre, pour aider à la France ? Contre laquelle de leurs " deux mères-patries " lèveront-ils une main matricide ?

Les hommes à courtes vues et les démagogues sans conscience et sans responsabilité qui ont entrepris cette campagne. . .

—et c'est-à-dire qui ont bien osé soutenir, eux aussi, que le Canada avait " un intérêt vital au maintien de la France", et par suite le devoir de lui porter secours—

. . .sont les véritables fauteurs des discordes nationales. Si la guerre civile éclate dans notre pays avant dix ans, leur mémoire en portera le poids.—(*Cf. le* Devoir *du 31 octobre.*)

Conclusion : Pour éviter que " la guerre civile " n'éclate chez nous " avant dix ans ", cessons encore une fois, cessons sans plus tarder de faire appel aujourd'hui aux Canadiens français au nom de leurs sympathies françaises, cessons de mêler le nom de la France à cette affaire !

***Résumons-nous. Cependant que d'une part M. Bourassa prétendait, partisan déclaré de l'intervention, aboutir sur ce point, "*bien que pour des motifs différents*", " aux mêmes conclusions " que l'*Action Sociale*,—et c'est-à-dire que toute la presse impérialiste,—d'autre part il proclamait que pas plus pour l'Angleterre que pour la Russie—et pas plus pour la France que pour l'Angleterre—nous n'avions à nous mêler de cette guerre. Autrement dit, l'intervention, à l'entendre, lui paraissait bien l'indis-

cutale " devoir de l'heure ",—*seulement* il ne pouvait s'empêcher de reconnaître, par contre, que cette entreprise au fond n'avait pas le sens commun, et que nous avions toutes les raisons du monde de nous en abstenir. J'ai tâché d'indiquer, dans les lignes qui précèdent, combien radicalement, dès ses premiers articles sur le sujet, M. Bourassa avait trouvé moyen de ruiner la première de ces deux propositions au profit de la seconde. Mais ce dont rien ne saurait donner l'idée, sauf la lecture entière de ses écrits de ce temps-là, c'est le zèle exaspéré, l'acharnement inlassable, à la fois méthodique et presque sauvage, qu'il apportait à cette tâche, comme si, de mieux remontrer à nos gouvernants tout le ridicule et tout l'odieux de leur politique, cela le vengeait en quelque sorte d'en avoir lui-même reconnu et d'en reconnaître encore ouvertement le principe.—Devrai-je donc me remettre à citer ? Ma foi non, car je n'en finirais plus : tout le *Devoir* de l'époque y passerait. Il n'importe, d'ailleurs, quant à l'essentiel.

J'ai dit que toute l'attitude de M. Bourassa, durant la période que nous venons d'examiner (*septembre 1914 — janvier 1915*), n'avait été qu'une longue et criante contradiction, un défi à la logique si direct et si extravagant, qu'on dirait une gageure...

L'ai-je prouvé ?

J'ai dit de plus qu'en dépit de ses solennelles professions de foi dans l'intervention il n'était pas, dès lors, moins évidemment hostile à cette politique, en son for intérieur, qu'il ne l'est aujourd'hui au grand jour. L'ai-je prouvé ?

*** Cependant, ne nous hâtons point de conclure avant d'avoir entendu, sur ces deux points, M. Bourassa lui-même. Si peu de penchant, en effet, qu'il montre généralement à rappeler ses opinions de ce temps-là, le directeur du *Devoir* a senti un jour la nécessité d'expliquer, une fois pour toutes et le plus clairement qu'il était en son pouvoir, sa double attitude sur la question de la guerre. On se trouvait aux premiers jours de janvier 1916, et c'est-à-dire qu'il y avait pour lors (faut-il le rappeler?) seize mois bien comptés que le *Devoir* poursuivait contre la participation, sans en avoir une seule fois réprouvé le principe, la lutte sans merci dont je viens de conter les débuts. Position, en somme, peu nette, et que M. Bourassa finissait par trouver malcommode à la longue. Sans doute, par l'opiniâtreté et la violence chaque jour croissante de sa campagne, avait-il réussi depuis longtemps à faire oublier, de l'immense majorité du public, . . . ce qu'il tenait tant à ce qu'on oubliât. Quelques lecteurs, pourtant, de plus de mémoire ou de plus d'attention, pouvaient se souvenir, se souvenaient cer-

tainement encore de ses déclarations de septembre 1914 en faveur de la participation,—déclarations d'ailleurs réitérées en novembre et décembre 1915, une fois au moins en 1916 et, depuis, jamais désavouées. Pour ceux-ci, à tout le moins, un éclaircissement s'imposait, et M. Bourassa résolut de le leur fournir sans plus attendre : c'est son discours du 12 janvier 1916, au sixième banquet anniversaire du *Devoir*.

" A vous, amis véritables et lecteurs intelligents du *Devoir*, je dois un aveu complet et sincère." Voyons un peu cet aveu—cet aveu *complet*, cet aveu *sincère*.

M. Bourassa commence par invoquer, en faveur de ses articles de 1914, les circonstances atténuantes.—Au moment où la guerre éclata, nous raconte-t-il, il était en France, où il ne put assister sans émotion à l'admirable spectacle d'union qu'offrait pour lors ce pays, "jusque-là déchiré par les haines des factions et les passions d'idées". D'autre part, il lui était donné, dans le même temps, de constater l'effet produit là-bas par l'offre d'intervention du Canada,—effet, assure-t-il, non point il est vrai extraordinaire, " comme les naïfs Canadiens se le sont imaginé", mais " favorable", indiscutablement.

C'est sous l'empire de ce double sentiment (*ajoute-t-il*) que je revins au pays. J'employai le temps de la traversée et la première semaine qui suivit mon retour à étudier tous les aspects de la situation et les conséquences de la déci-

sion du gouvernement canadien, avant de déterminer l'attitude du *Devoir* et la ligne de conduite qu'il devait suivre. Une approbation formelle ou même tacite ne cadrait guère, en stricte logique, avec l'attitude passée du journal et ma constante opposition à toute participation du Canada aux guerres de l'Angleterre en dehors du territoire canadien. D'autre part, me disais-je, la participation est décidée avec le concours unanime du parlement. (1) Il ne s'agit plus, comme en 1899, d'empêcher le gouvernement de créer, par un acte arbitraire et sans le concours des Chambres, un précédent dangereux. Et puis, les circonstances sont différentes. La France et l'Angleterre, auxquelles tant de liens nous rattachent, sont entraînées contre leur gré—tout l'indiquait alors—dans une lutte gigantesque. Ne serait-il pas possible, en réservant toutes les solutions politiques et constitutionnelles, d'acquiescer à une intervention *nationale*, inspirée par le seul souci des intérêts canadiens, et d'empêcher par là que cette grave démarche ne fortifie davantage l'entreprise de l'impérialisme?

Après mûre réflexion, j'inclinai vers l'affirmative. Je publiai un article dans ce sens, le 8 septembre 1914. Cet article valut au *Devoir* et à son directeur une bordée d'injures et de dénonciations virulentes non seulement de la presse impérialiste et jingoe, mais de la plupart des organes des deux partis.

Pour une fois que j'avais voulu essayer de la conciliation —ce n'était pas la première, quoi qu'on dise—je n'eus pas lieu de me féliciter du résultat. En toute justice pour le plus intime et le plus ancien de mes collaborateurs, je dois dire que M. Omer Héroux m'avait mis sur mes gardes. " On ne vous tiendra nul compte, me disait-il, de cette tentative de conciliation. Et l'on tournera plus tard contre nos idées et au profit de l'impérialisme cet acquiescement partiel à l'acte accompli." Je fus bientôt forcé de reconnaître qu'il avait entièrement raison.

M. Bourassa nous avait promis " un aveu complet et sincère". Comme vous voyez, il a tenu parole. Très humblement il confesse que quelqu'un a pu, pour une fois, avoir un jour raison contre lui.

(1) Et donc de M. Paul-Emile Lamarche lui-même (Honni soit qui mal y pense).

N'allez pas conclure de là pourtant que M. Bourassa admette avoir eu tort contre ce quelqu'un !

Mon excellent ami, j'en suis certain (*ajoute-t-il en effet immédiatement*), et vous, Messieurs, j'espère, ne m'accuserez pas d'un puéril attachement à mon propre sentiment si je persiste à dire qu'il eût été possible d'opérer l'accord de toutes les opinions sincères et raisonnables autour de l'acte très grave posé par le parlement. J'ose même ajouter que le seul terrain sur lequel cet accord aurait pu se produire est celui dont j'avais dessiné les *grandes lignes* dans cet article si malmené. (1) Le Canada aurait pu intervenir comme *nation*, liée à l'Angleterre par des attaches politiques, à la France par des motifs de sentiment et d'intérêt, sans compromettre en rien son état politique et sans ébranler à fond son équilibre économique. Mais pour cela, il eût fallu réserver expressément les solutions contitutionnelles et ne reconnaître aucune sorte d'obligation morale ou légale de participer à la guerre, comme possession de la Grande-Bretagne ou comme partie intégrante de l'Empire britannique. Il eût fallu aussi proportionner notre effort à notre puissance d'action et d'endurance, et tenir compte des conditions particulières du Canada, des intérêts vitaux qu'il

(1) Ou les mots n'ont plus de sens, ou ceci veut dire que M. Bourassa contrairement à ce que nous avions compris l'instant d'auparavant, ne saurait vraiment regretter, malgré tout, ses concessions de 1914 aux partisans de la guerre. Lui-même d'ailleurs nous le dira, deux pages plus loin, en termes formels :

. . . *C'est ce que nous avons fait* (il s'agit de sa campagne acharnée contre l'intervention) *et je ne m'en repens pas ;—pas plus que je ne regrette mes inutiles tentatives de conciliation : elles ont au moins servi à déchirer le voile d'hypocrisie dont se couvrent les agents de l'impérialisme et les ennemis de toute civilisation française au Canada.*— (*Cf.* le Devoir et la guerre, p. 22.)

Là-dessus, vous vous prenez la tête entre les mains et vous cherches à comprendre. . .

—Voyons un peu, vous dites-vous. Voici que M. Bourassa, " persistant " à trouver justifiable son attitude de 1914, déclare bien hautement ne la point regretter, loin de là !

" Mais alors, si elle était justifiable, en quel honneur doit-il remercier M. Héroux de l'avoir dans le temps, " mis sur ses gardes " contre cette même attitude ? En quoi doit-il considérer aujourd'hui comme un devoir de " justice " envers ce dernier de rappeler le fait ? Enfin et surtout, pourquoi diable, s'il ne regrette point son "inutile tentative de conciliation", nous parle-t-il à ce sujet "d'aveu", et depuis quand est-ce comme cela qu'on " avoue " des choses qu'on ne regrette point?

Depuis quand, ô lecteur ingénu, allez le demander au *Devoir!*

doit sauvegarder comme pays d'Amérique avant de lier son sort à celui des nations de l'Europe. Une intervention de cette nature n'aurait nullement compromis l'avenir ; elle serait restée dans les bornes prévues par les Pères de la Confédération, qui voyaient, dans la Constitution de 1867 et les accords conclus avec la Grande-Bretagne, une libre association laissant au Canada toute faculté de contracter des alliances étrangères.

Mais c'est précisément ce que les impérialistes et les jingoes ne voulaient pas. Ils avaient décidé de profiter de la guerre pour couronner leur œuvre et atteindre le but suprême poursuivi depuis trente ans : la participation de tous les pays d'empire à toutes les guerres décidées par l'unique arbitraire des autorités du Royaume-Uni.

. . . (Ainsi) viciée dans son principe et sa pensée directrice, la participation du Canada à la guerre ne tarda pas (d'autre part) à prendre *en fait* des proportions désastreuses pour la sécurité nationale et l'équilibre économique du pays.

Après cela,—surtout si vous tenez compte de l'hypocrisie de nos jingoes, s'apitoyant sur le sort des " petites nationalités " d'Europe dans le le même temps que leur persécution s'appesantissait le plus sur les minorités canadiennes-françaises de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta,—après cela la conclusion s'impose :

Puisqu'on refusait obstinément de placer la question sur le seul terrain où l'unité nationale aurait pu s'opérer, il ne nous restait qu'un devoir : ***nous retrancher dans les solides positions du nationalisme intégral***, et tenir tête à l'assaut des impérialistes et des assimilateurs. . .

C'est ce que nous avons fait et je ne m'en repens pas... (1)

(1) " C'est ce que nous avons fait. . . . "

C'est ce qu'il n'avait pas fait, quoi qu'il dise, on n'y saurait trop insister. Jamais avant ce soir-là (12 javier 1916), M. Bourassa n'était encore revenu *ouvertement*, une seule fois, sur l'acquiescement partiel que, dès le début de la guerre, il avait, contre l'avis de M. Héroux, jugé bon d'accorder " au fait accompli " de l'intervention ; jamais il n'avait cru devoir nous annoncer, une seule fois, son " retour au nationalisme intégral ". Loin de là, et nous voyons qu'à diverses reprises dans l'intervalle il l'avait au contraire, ce fameux " acquiescement ", hautement et nettement réaffirmé.

Ainsi se résoudrait, selon M. Bourassa, la contradiction que nous avions cru voir entre, d'une part, ses professions de foi répétées dans l'intervention, et, d'autre part, sa lutte acharnée contre cette même intervention.

En d'autres termes, et pour résumer le tout, ces professions de foi, M. Bourassa ne les nie point. Il ne nie point avoir, quelque temps du moins, approuvé lui aussi l'intervention du Canada dans la guerre.—A une condition cependant, ajoute-t-il : c'était qu'il s'agît d'une intervention *motivée du seul point de vue national et mesurée aux ressources du pays*. C'est pourquoi j'ai été également logique, et en donnant mon adhésion à l'entreprise militaire de nos gouvernants aussi longtemps qu'elle répondit à cette définition,—et en la lui retirant dès qu'elle eut pris le caractère nettement désastreux que vous savez, au double point de vue politique et économique.

A première vue, avouons-le, rien de plus plausible que cette explication, rien de plus raisonnable.—Le seul malheur, c'est qu'elle ne tient pas debout un instant devant les faits. Je le prouve.

I.—Cette explication, en premier lieu, suppose en effet, dans la politique tout d'abord approuvée par M. Bourassa, un changement d'orientation qui *dès octobre* 1914 aurait motivé la guerre sans merci que, pour lors, lui faisait déjà le chef nationaliste.

Or, ce changement d'orientation, par lequel se justifierait, selon lui, son attitude de cette époque, ce changement, à la vérité, s'est bien produit, mais pas avant la seconde session de guerre, *pas avant janvier* 1915.

Jusque-là,—les Chambres étant en vacances, —notre intervention devait, nécessairement, garder en principe le même caractère qu'elle avait pris dès la première session de guerre en août 1914 et qui n'avait pas empêché M. Bourassa, le 8 septembre suivant, d'écrire l'article que l'on sait.

Ou cette politique était bonne le 8 septembre, ou elle était mauvaise.—Si elle était mauvaise, pourquoi M. Bourassa l'approuvait-il ? —Si elle était bonne, elle ne l'était pas moins en octobre, novembre et décembre suivants.

Nous objecterait-on que, bonne peut-être en principe, ou du moins pas plus mauvaise qu'elle n'était au début, elle annonçait alors, *en fait*, des conséquences que M. Bourassa n'avait point pu soupçonner d'abord ? Il nous suffirait de répondre que, loin de ne les avoir point soupçonnées, M. Bourassa les avait si bien prévues, ces conséquences, que dès cette même date du 8 septembre il les jugeait, en propres lettres, " désastreuses " pour l'avenir du pays.—" . . . Et l'avenir se chargera de démontrer, trop durement peut-être, que son intervention militaire, peu efficace pour les nations en guerre, aura des conséquences désastreuses pour lui."

Malgré quoi il n'en donnait pas moins, comme on l'a vu, son " acquiescement sincère à l'acte très grave posé par le parlement " . . .

Encore une fois, ou cette politique était bonne le 8 septembre, ou elle était mauvaise.—Si elle était mauvaise, pourquoi M. Bourassa, surtout la sachant telle, l'approuvait-il ?—Si elle était bonne, elle l'était tout de même les mois suivants.

II.—Cette explication suppose ensuite que, dans le même temps, ce n'était point l'intervention en elle-même que combattait M. Bourassa, mais bien seulement le caractère impérialiste qu'on lui voulait donner, ainsi que les proportions exagérées qu'elle menaçait de prendre.

Or—la preuve en a été faite ci-dessus, je crois, assez clairement—or, nous voyons que dans ses articles, disons d'octobre 1914, ce n'est pas seulement le principe d'une intervention de cette espèce qu'il s'attachait à démolir, mais tout aussi bien celui d'une intervention " nationale " et " raisonnable ", telle qu'il l'avait lui-même demandée.

Qu'on se rappelle seulement ce qu'il écrivait pour lors touchant la Russie—qui ne méritait pas notre aide,—l'Angleterre—qui n'en avait pas besoin,—la France enfin—en faveur de qui l'on ne pouvait faire appel aux Canadiens français sans courir au-devant de la guerre civile (eh oui !) —etc., etc.; et après cela que l'on nous dise, si

on le peut, en quoi tous ces arguments étaient moins meurtriers pour un de ces principes que pour l'autre.

III.—Cette explication enfin suppose que dans l'attitude de M. Bourassa sur la guerre il faut distinguer deux phases : l'une où il était *pour* l'intervention ; l'autre où il était *contre*.

Or, la vérité vraie, c'est qu'il n'a jamais été pour—je veux dire sérieusement, sincèrement pour ; il y a eu seulement une phase où il était à la fois pour et contre : pour, en apparence,—contre, à fond et furieusement.

Pas un de ses écrits du temps où cela n'éclate, qui n'en porte le criant témoignage.

Pas même ceux du début de la guerre, pas même ce fameux article du 8 septembre où M. Bourassa,—"après mûre réflexion ", après avoir durant deux semaines " étudié tous les aspects de la situation et les conséquences de la décision du gouvernement canadien",—croyait devoir enfin " acquiescer " à la nouvelle politique ? Le lecteur connaît cette pièce, déjà citée à plusieurs reprises au cours des lignes qui précèdent, cette pièce étonnante dont la seconde partie, en faveur de l'intervention, est d'avance réduite à néant par la première, accablant plaidoyer *contre* la participation !

" Le Canada. . . n'a aucune obligation morale ou constitutionnelle ni aucun intérêt immédiat

dans le conflit actuel."—"Le territoire canadien n'est nullement exposé..."—"La Grande-Bretagne elle-même court dans cette guerre un minimum de danger..." Supériorité écrasante de sa flotte. Sur terre elle paraît se désintéresser à peu près entièrement de la lutte. " Tandis que les naïfs Canadiens ne rêvent que batailles et carnages..., les représentants du commerce anglais . . . s'apprêtent à recueillir partout les dépouilles de l'industrie allemande paralysée."—Le Canada " n'avait aucune raison directe d'intervenir dans le conflit. Il en avait de très graves de s'abstenir..."—Conséquences désastreuses qu'aura pour lui cette intervention.—Enfin, sachons, nous aussi, à l'imitation des Anglais, pratiquer l'"égoïsme national " : c'est ainsi que nous nous conduirons tout à la fois en hommes intelligents et en bons patriotes.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

TABLE DES MATIÈRES

Lettre ouverte 1
Religion et religions 11
Impressions de traversée 13
Et vive l'instruction publique ! 25
La statue de Mercier 28
Réminiscence classique 37
Adieux à nos vieux bureaux 40
Mon encrier 45
Une histoire du Ton-Kin 47
Je les poursuis ! 52
Chez M. L.-O. David 55
La comète 60
Franc-maçon 64
Notre députation 67
Le " Gouverneur " 88
Le médecin malgré moi 95
Paix à Dollard 101
M. Louis-Joseph Tarte et la prise de Scutari 105
Québecquois 109
Élargissez-vous le front ! 114
Lettre ouverte à mon ami X... 120
Race de voleurs 124
La faillite (?) du Nationalisme 131

MON ENCRIER

MON ENCRIER

PAR

JULES FOURNIER

Recueil posthume d'études et d'articles choisis, dont deux inédits.

PRÉFACE DE M. OLIVAR ASSELIN

Vol. II

De la littérature canadienne.—*Sur nos origines littéraires*, de l'abbé Camille Roy.—La chaire de littérature de Laval et les Canadiens.—Les *Impressions de voyage* et le *Centurion*, de M. Routhier.—Journal d'un "découvreur".—Sur la *Langue française au Canada*, de M. Louvigny de Montigny.—etc.

17217
20/6/22

ÉDITEUR :
MADAME JULES FOURNIER
357, rue Lagauchetière (Est), MONTRÉAL

MIMXXII

Droits réservés

CANADA, 1922.

COMME PRÉFACE (1)

A son Altesse Sérénissime la Critique ; à ses amis ; à ses ennemis.

Le livre que nous présentons aujourd'hui au public canadien n'est pas un chef-d'œuvre. Oh! pas le moins du monde !

Nous le savons aussi bien que vous, Madame. Et nous nous en fichons.

Nous nous en fichons souverainement. A peu près, du reste, comme de l'opinion que vous pourrez avoir de notre œuvre et de tout ce que vous pourrez dire de nous.

Il faut toujours tâcher de prendre les gens pour ce qu'ils sont plutôt que pour ce qu'ils se disent. Le masque ne fait rien au visage : le nom ne fait rien à la personne. Et c'est pour-

(1) Paru dans la *Revue Canadienne* de juillet 1906, avec cette note:

Un jeune écrivain canadien, M. Jules Fournier, a publié récemment dans le *Canada*, de cette ville, un roman qui a eu un certain retentissement. Cet ouvrage, d'assez longue haleine, a été écrit en une semaine : c'est dire que, malgré les qualités qui s'y remarquent, l'auteur n'a pu donner là sa mesure. M. Fournier, lorsqu'il fit ce roman, le destinait à une maison d'éditions économiques, qui devait le publier dans une série de volumes à dix sous. Il avait en même temps préparé à cet ouvrage une préface, dans laquelle il se justifiait de faire ainsi de la littérature à la vapeur et où il exposait certaines considérations sur l'état actuel des lettres canadiennes. C'est cette préface que nous avons aujourd'hui l'avantage d'offrir au public.

quoi, ne nous en laissant imposer, Madame, ni par le masque audacieux que vous portez ni par le beau nom que vous avez volé, nous déclarons, sans plus de cérémonie, que vous êtes une drôlesse.

*** C'est odieux, ce langage, n'est-ce pas, Messieurs les pondérés, Messieurs les mesurés, Messieurs du juste milieu ?

Eh bien ! non.

Non : votre indignation n'a rien qui la justifie. On doit traiter avec infiniment d'égards les femmes qui se respectent, mais pour les autres, si nous voulons faire justice de leurs abominations, qui donc osera nous le reprocher ?

Sans doute vous nous déclarez violent, excessif, outré, — et nous ne doutons pas que vous demandiez ce qu'en vérité cette pauvre critique a fait de si mal. Eh bien ! voulez-vous le savoir ?

*** Le crime irrémissible de cette usurpatrice qui se fait appeler *notre critique*, c'est, avant tout, de boucher le chemin par où la vraie critique pourrait passer.

Comment voulez-vous — pour l'amour du Ciel ! — comment voulez-vous qu'aujourd'hui un homme intelligent ose élever la voix dans le tumulte des louanges aussi banales qu'absurdes qui accueillent invariablement chaque production nouvelle ?

Notre critique a des formules — assez courtes, d'ordinaire, heureusement, — dont, à chaque occasion qui s'offre, elle remplit les blancs du nom d'un auteur et du titre de son ouvrage. Quand ces belles choses ont été écrites, que voulez-vous qu'on ajoute ?

Et c'est pourquoi on doit reprocher moins à cette prétendue critique de parler stupidement que d'étouffer, par son chahut innommable, la voix de ceux qui pensent et qui savent ce qu'ils disent.

*** On n'écrit pas pour soi-même seulement. On écrit pour les autres. Pour qu'il y ait des écrivains, il faut qu'il y ait des yeux qui s'aperçoivent de leur existence, des esprits qui s'intéressent à leurs œuvres. Et, parmi ces esprits-là, il doit y en avoir qui se fassent les interprètes de tous pour exprimer, sur l'écrivain et sur l'œuvre, le sentiment général des gens de goût. En d'autres termes, il doit y avoir des critiques.

La littérature dépend absolument de la critique. Là où il n'existe pas une véritable critique, vous chercherez en vain une littérature.

Cela explique qu'il n'y ait pas de littérature canadienne-française.

Il n'y a pas de littérature canadienne-française. La chose ne se discute pas. Il faut en effet se faire une rare conception des choses pour appeler *littérature* la collection lilliputienne des ouvra-

ges écrits en français par des Canadiens et qui comptent mille fois moins encore par la valeur que par le nombre.

Seulement, si nous n'avons pas de littérature aujourd'hui, ne pourrons-nous pas en avoir une demain ?

La chose, à notre sens, ne doit pas paraître impossible à quiconque a foi dans la conservation de notre race et de sa langue.

Il est incontestable que nous avons en notre province un nombre considérable de réels talents qui pourraient faire leur marque dans les lettres, s'ils ne mouraient pas dans le germe avant d'avoir pu seulement prendre conscience d'eux-mêmes. Quelques-uns — en nombre extrêmement restreint, il faut le dire, — ont donné des œuvres relativement brillantes et ont révélé des qualités qui n'eussent pas manqué de les signaler à l'attention publique, s'ils étaient nés dans un pays comme la France, par exemple, où la rivalité de tant de puissants esprits eût été amplement compensée pour eux par l'influence féconde du milieu.

A l'heure qu'il est, nous connaissons nous-même, seulement à Montréal, une dizaine de jeunes gens des plus remarquablement doués. Avec l'indispensable encouragement qui ne leur viendra sans doute pas de sitôt, ils pourraient produire des choses évidemment pas comparables

aux livres de nos cousins de France, mais qui, malgré leurs faiblesses, ne manqueraient ni d'originalité, ni de couleur, ni de charme. Ce serait déjà plus que tout ce que nous avons eu jusqu'ici, car on peut les compter, les productions de nos Canadiens qui ne sont pas que d'insignifiants pastiches, quand elles n'affichent pas la plus profonde absence de tout style et souvent une crasse ignorance de la grammaire.

Mais il faut arroser ce champ des intelligences où l'on entend sourdre et frémir de toute part comme l'effort d'une semence qui germe ; à tous ces talents qui pourraient nous fournir la base de notre littérature à venir, il faut donner quelque chose capable de féconder les grandes choses latentes au fond d'eux-mêmes.

*** Ce quelque chose, c'est une vraie critique.

*** Il faut quelque chose aussi pour les empêcher de crever de faim pendant qu'ils sueront sur leurs ouvrages.

*** Cet autre quelque chose, c'est l'encouragement du public sous forme de quelques prosaïques dollars qu'on échangera contre leurs poétiques élucubrations ou leurs beaux volumes dans la langue de M. Jourdain.

*** Mais, à moins de parler au diable, il est difficile de prévoir la naissance de la critique véritable, qui, en donnant aux talents leur consécration, serait pour toutes les nullités une guillotine implacable.

Alors, en attendant cette aube de justice que nous ne verrons peut-être jamais se lever, à quoi sert — puisqu'il est admis que l'on n'écrit pas seulement pour soi — à quoi sert de vouloir produire des œuvres de mérite ? Ce n'est pas seulement inutile, c'est impossible. La critique est pour le champ de la littérature ce que le soleil est pour la terre où poussent les blés : c'est la lumière qui féconde. — Nous autres, les Canadiens, nous sommes dans les ténèbres, et c'est pourquoi nos semences ne lèvent jamais et ne peuvent pas lever.

*** Nous qui écrivons ces lignes, nous avons conscience de pouvoir faire mieux — ou moins mal, si l'on veut, — que le chef-d'œuvre qu'on va lire ou qu'on ne lira pas.

On ne se douterait pas de cela à parcourir ces lignes ou l'ouvrage dont elles veulent être la justification. On ne s'en douterait pas, — on se douterait plutôt du contraire, — mais enfin c'est comme ça, croyons-nous, et c'est en tout cas ce que plusieurs de nos amis, d'ordinaire des gens de goût, nous ont assuré en voulant nous dissuader de publier ce *roman populaire canadien*.

Ces amis croyaient que nous pourrions, avec du temps et du travail, faire quelque chose de bien supérieur à ce volume.

Nous le pensons également.

Seulement, voici...

*** En serions-nous plus estimé, en recevrions-nous plus de louanges de notre belle critique ? S'apercevrait-on que c'est mieux ?

Et si nous voulions, mégalomane accompli, passer "sous la porte basse de la faim", ainsi qu'il est dit dans *Ruy Blas*, nous pourrions sans peine faire célébrer nos mérites par une critique enthousiaste, unanime à nous proclamer l'un des plus grands écrivains des temps modernes.

Pour cela, nous n'aurions qu'à sacrifier les profits que nous attendons d'une modeste édition à dix cents, en faisant donner à notre livre — pas mieux lavé ni brossé ni peigné, du reste, qu'il n'est ici dans ses modestes hardes,— une somptueuse toilette d'un dollar.

Combien de faiseurs de romans d'aventures, par ce procédé, n'ont-ils pas fait dire d'eux qu'ils enfonçaient Paul Bourget dans le roman psychologique ! combien d'indigents rimailleurs n'ont-ils pas fait proclamer qu'ils effaçaient Homère et Victor Hugo ! combien de Joseph Prud'hommes, ressasseurs d'antiques lieux communs, n'ont-ils pas été affichés par notre critique comme des penseurs plus profonds que Pascal !

Il nous serait facile de nous faire encenser pareillement, si nous étions moins insouciants de cette sorte de louanges.

*** Mais nous n'avons pas voulu.

D'abord, ça n'aurait pas été digne.

Et puis, il y a le deuxième quelque chose que nous avons indiqué...

Il y a la question pécuniaire.

Voyez tous nos braves Canadiens qui, après avoir songé à s'engager dans la carrière des lettres, se sont résolus à se faire journalistes, avocats ou médecins. Demandez-leur pourquoi, alors qu'ils pourraient produire de vraies œuvres d'art, ils laissent dormir ou mourir leurs talents, pourquoi ils ne font rien du tout de ce qu'ils pourraient le mieux faire...

Tous vous répondront : "Il y a le pain quotidien."

*** Ce fut notre réponse aussi aux amis qui nous demandèrent pourquoi nous avions écrit ce *roman populaire.*

Il faut avant tout gagner sa vie...

*** Ce livre n'est pas pire que les neuf-dixièmes de nos ouvrages canadiens les mieux cotés et dont les auteurs, pour que la justice se fît complète, devraient être condamnés à effacer leurs manuscrits avec leur langue, — tout comme ces détestables poètes de l'ancien temps dont on vous a conté l'histoire.

Cependant, nous ne le signerons pas.

Nous ne croyons pas avoir là-dedans échappé la plus insignifiante parcelle de nous-même, avoir fait la moindre chose propre à indiquer que cela ne pouvait pas provenir du cerveau de n'importe qui.

Nous avons écrit cette histoire comme nous aurions accompli toute autre besogne capable de produire quelques piastres.

Comme nous serons prêt à pelleter de la neige ou à faire du reportage *à sensation* quand nous ne verrons plus d'autre moyen de gagner notre vie.

*** Nous avons été longtemps reporter et probablement nous le serons encore. La quantité de notre prose qui a servi à alimenter divers de nos journaux canadiens ne tiendrait pas dans quinze tomes massifs. Nous n'avons jamais rien signé de tout ça. Et ce fut toujours notre grande consolation que, si nous écrivions de tristes choses, du moins nous n'y souscrivions jamais notre nom. Le voile de l'anonymat nous protégeait, et notre journal, ce grand coupable, prenait encore en son nom tous nos péchés. Quant à notre responsabilité, nous ne croyions pas en avoir plus que le typographe qui assemblait les caractères nécessaires à l'impression de nos articles : nous faisions un ouvrage impersonnel, que n'importe qui aurait pu faire comme nous.

Pour qu'une œuvre doive être marquée d'un nom, elle doit auparavant avoir été signée, quand c'est un tableau, de chaque coup de pinceau, lorsque c'est une statue, de chaque coup de ciseau. Si c'est un livre, chaque phrase, chaque ligne, doit révéler une personnalité, doit porter

un cachet. Quand tout, dans une production littéraire, trahit une originalité, quand tout crie que cest Quelqu'un qui a fait ça et que ce n'est pas le cerveau du premier venu qui l'aurait pu fabriquer, alors l'auteur peut compléter de son nom cette signature-là, qui est la seule vraie. Car, en ce cas, il se rend le témoignage qu'un autre ne pourrait pas signer son œuvre. Phidias avait le droit de signer ses statues, parce que nul autre au monde que lui n'aurait pu le faire sans être démenti par cette signature première, essentielle et indélébile : l'exécution de l'œuvre.

Mais dans notre roman, il n'y a rien de propre à indiquer que ce soit nous plutôt qu'un autre qui sommes l'auteur. L'ouvrage est aussi impersonnel qu'un faits-divers de la *Presse*. N'importe qui pourrait l'écrire et tout le monde pourrait le signer. Nous n'avons donc pas le droit d'y ajouter notre nom.

*** D'aucuns nous prêcheraient le sacrifice, nous vanteraient sans rire la gloire de celui qui se condamne à la faim plutôt que de prêter sa plume à des tâches qui répugnent.

D'abord, s'il est vrai — ce dont nous ne sommes pas sûr du tout — que sous cette " porte basse de la faim", dont nous avons parlé,

Le plus grand est celui qui se courbe le plus,

nous avouerons que voilà un genre de grandeur

qui ne nous plairait guère. Que voulez-vous ? Bien que jeune et bien que Canadien français, nous ne sommes pas romantique, et nous avons si peu de respect pour les belles phrases que, tout en les admirant — pour le son — autant que de plus enthousiastes, nous tenons toujours à les déshabiller pour voir si elles ne recouvrent pas simplement le corps d'un mannequin. C'est ce qu'il nous a semblé de celle-là de Hugo.

Nous avons fort peu de sympathie et pas du tout d'admiration pour les poètes qui s'en vont mourir à l'hôpital. S'ils sont tout-à-fait fous, ils sont bien à plaindre. Mais s'ils ont conservé une lueur de raison, ce sont des paresseux qui se sont en général attiré ce qui leur arrive. Oh ! nous savons qu'il y a malgré tout des Gilberts... Devant ceux-là, nous nous agenouillons ; ce sont les martyrs du génie. Quand on a du génie, à la bonne heure ! on peut souffrir la faim, on peut même aller expirer sur un lit d'hôpital plutôt que de se plier à des besognes capables de faire pâlir, d'éteindre, peut-être, la lumière dont on sent la flamme sous son front. Hugo aurait pu refuser d'être reporter. Atlas aurait tort de s'engager comme journalier pour porter des sacs de sel. Ce serait plus pratique, nous en convenons, que la gymnastique à laquelle il se livre, mais il n'a pas été fait pour ça.

Quant aux autres, par exemple, quant à ces

rimailleurs efflanqués qui aiment d'amour platonique la Muse dont ils ne connaîtront jamais les caresses, la Muse qui se donne au génie seul, il n'y a pas pour eux d'excuse valable. Toutes leurs pâles ardeurs n'engendreront jamais d'œuvre supérieure. Ils sont condamnés fatalement à être stériles et ne pourront jamais que fabriquer des bonshommes de cire comme ceux des vitrines de coiffeurs. Ils ignoreront toujours l'ivresse de créer de la vie. Vous ne les trouvez pas bien à plaindre, alors, les voyant si bêtes — si bêtes qu'ils se croient obligés de s'imposer la privation du pain de tous les jours pour noircir quand même du papier ?...

Nous ne prétendons pas nier qu'il se trouve parmi nous des gens de talent et même des esprits supérieurs. Nous avons au contraire précisément exprimé cette pensée quelques lignes plus haut. Ceux-là pourraient nous donner, disions-nous, des productions de valeur et même des œuvres brillantes. Seulement, les livres même les mieux écrits et les plus fortement pensés, même les plus originaux et les plus charmeurs, sont en tel nombre dans le monde qu'il nous paraît insensé pour un homme de consentir à souffrir beaucoup pour en écrire un nouveau. C'est bien beau, d'être martyr, mais encore faut-il que l'on se sacrifie pour une cause raisonnable, — non pas pour une manie ou une idée fixe.

Z, nous le voulons bien, est capable de nous donner quelque chose de tout-à-fait gentil. Oui, mais il peut aussi être commis dans une épicerie. Alors, qu'il soit commis dans une épicerie ; ça lui donnera de quoi manger. Quant à son ouvrage, quelqu'un l'écrira à sa place ou en fera un autre aussi bon. Si Z avait du génie, ce serait différent. Mais il n'a que du talent, et l'article n'est pas si rare et ne vaut pas tant que, pour donner la preuve qu'il le possède, un homme souffre de la faim. Mieux vaut mesurer de la mélasse pour vivre que de faire une œuvre quelconque et aller finir à l'hôpital.

*** Il nous paraît du reste évident que le fait d'écrire un livre sans littérature, pour le brave peuple qui ne cherche dans une œuvre imprimée qu'un moyen de se récréer quelques heures, ne constitue pas un acte avilissant ou blâmable à aucun titre. Ce que le peuple demande, ce dont il veut bien se contenter, c'est une *histoire* où il arrive une suite d'aventures plus ou moins effroyables aux héros du récit. Quant au style, c'est tout-à-fait secondaire pour lui. Alors, si on lui donne ce qu'il veut, qui pourra s'en plaindre ?

*** Nous n'ignorons pas encore que cette sorte de productions, pour être un genre passablement délaissé de nos jours par les écrivains de mérite, ne laisse pas, quelquefois, d'offrir de l'intérêt.

Des noms illustres dans les lettres ont conquis la renommée par des chefs-d'œuvre qui étaient précisément des romans de ce genre.

*** Seulement, par ici, on n'exige pas de nous —je ne dirai pas un chef-d'œuvre, évidemment, mais on n'exige même pas — un ouvrage soigné au point de vue littéraire.

Nous donnons ce qu'on nous demande. Et franchement, pour le prix, on ne saurait réclamer bien davantage, dans un pays où un journal comme la *Presse* peut tirer à 100,000 exemplaires.

*** On nous laissera, en terminant, exprimer la confiance que ce roman, écrit en une semaine — exactement du 19 au 26 décembre 1904, — saura malgré tout intéresser, plus que beaucoup d'ineptes productions très prônées par notre critique, une foule de ces braves gens qui cherchent simplement dans un récit une intrigue capable de les amuser quelques heures.

D'autres — et de nos amis peut-être — pourront s'en amuser pour des motifs différents.

Ils sont absous d'avance.

P. S.—Quand, il y a plus d'un an, j'écrivis les lignes que l'on vient de lire, j'étais à cent lieues de me douter que je dusse jamais les signer. Elles devaient, dans mon esprit, et pour les raisons exposées plus haut, conserver tou-

jours, ainsi que l'ouvrage qu'elles tâchent de justifier, le voile pudique de l'anonymat.

Mais des faits que je n'avais pas prévus se sont produits. Au lieu de faire paraître mon roman en brochure, ainsi que je me le proposais d'abord, je le cédai à un quotidien, qui le servit en feuilleton à ses lecteurs. Bientôt, un autre journal s'en emparait, pour le reproduire chapitre par chapitre, sous un titre différent, à deux semaines à peine d'intervalle.

J'ai alors connu qu'un écrit anonyme, une fois publié, n'est pas plus à l'abri du pillage que toute autre marchandise laissée sans étiquette sur la place publique — jambon, farine ou cassonade. Et comme ces pages, dépourvues de toute valeur littéraire, ont tout de même une certaine valeur commerciale, je me crois en devoir de protéger ma propriété en y inscrivant mon nom, non pas comme signature, mais comme *noli tangere*, comme étiquette.

Car vous m'accorderez que ce que j'écris m'appartient tout autant qu'à l'épicier du coin l'huile à lampe qu'il vous vend.

RÉPLIQUE A M. AB DER HALDEN (1)

A Monsieur Ch. ab der Halden,
Caluire (Rhône).

Monsieur,

J'écrivais ici même, au mois d'août passé, que la littérature canadienne-française n'existe pas et n'existera probablement pas de sitôt. Et j'en donnais pour raison que, chez nous, les esprits les mieux doués pour les lettres sont détournés de cette carrière par l'absence d'un public liseur et par les nécessités matérielles.

En une fort belle lettre—si belle que vous me voyez tout confus, Monsieur, d'avoir à vous répondre—vous me démontrez péremptoirement que je suis au plus profond de l'erreur. Je ne demande pas mieux que de vous croire : cependant, voyons un peu, si vous le voulez bien, en quoi je me suis trompé, et pour cela confrontons successivement avec les objections que vous leur opposez les très-simples faits dont je pensais avoir prouvé la réalité.

(1) Lettre publiée dans la *Revue Canadienne* de février 1907 et faisant suite à l'article intitulé : *Comme Préface*.

Et d'abord, vous affirmez l'existence d'une littérature canadienne-française. Quelle preuve en donnez-vous ? Que Gaspé, Garneau, Crémazie et Buies ont laissé des pages de mérite, et que nous avons encore aujourd'hui des gens de talent.

Je n'ai jamais prétendu autre chose de ma vie, Monsieur. J'ai seulement dit qu'une douzaine de bons ouvrages de troisième ordre ne font pas plus une littérature qu'une hirondelle ne fait le printemps. Et si cela ne vous paraît pas évident, si vous persistez à croire que cela peut se discuter, je suis bien forcé de conclure que vous voulez à toutes forces vous moquer de nous.

J'ai encore écrit que rien, présentement, ne saurait faire présager la naissance prochaine d'une littérature à nous. Me suis-je trompé davantage sur ce point ? Cela supposerait la disparition au moins partielle des deux causes qui nous ont paralysés jusqu'ici et qui sont malheureusement aujourd'hui ce qu'elles étaient hier. Vous me répondez que ni l'une ni l'autre de ces causes n'a l'importance que je lui attribue ; la situation matérielle des littérateurs ne vous semble guère plus défavorable au Canada qu'en France, et vous jugez peu fondées mes plaintes au sujet de la critique, dont vous contestez l'influence heureuse sur le progrès des lettres.

"Les écrivains français ne sont pas tous des nababs." Sans doute, Monsieur, mais vous

m'accorderez que les petites fortunes sont, proportions gardées, beaucoup plus communes chez vous ; qu'une bonne partie de vos auteurs haut cotés en librairie, aujourd'hui, appartiennent à des familles à l'aise, qui leur ont facilité leurs débuts, et qu'enfin il existe en France, pour gagner sa vie dans les lettres, cent et mille moyens inconnus au Canada. Au moins, chez vous, un jeune homme peut toujours, en dernier recours, se faire bohème. Nous autres, nous n'avons même pas cette ressource. New-York est trop près de nous, Monsieur ; la mentalité américaine nous pénètre et nous déborde à notre insu, et la bohème, cette fleur de France, ne saurait s'acclimater sur nos rives. Joignez qu'il est bien plus facile de gagner de l'argent à Montréal qu'à Paris. Un jeune Français pauvre pourra bien se consacrer exclusivement à la littérature, estimant que, quant à jeûner, mieux vaut encore que ce soit dans cette carrière. Le jeune Canadien pauvre, au contraire, malgré son enthousiasme premier, n'attendra pas la trentaine pour briser sa plume ; tandis qu'il jeûne en mâchouillant des vers ou de la prose, il voit s'offrir à lui chaque jour une occasion nouvelle de sortir de la gêne pourvu qu'il veuille bien sacrifier ses rêves de gloire. Doit-on s'étonner s'il cède à la tentation ? Vos Français de France feraient comme lui, Monsieur.

Chez vous, un jeune homme a toujours l'espérance, même s'il est pauvre, d'atteindre au succès après plusieurs années d'un travail persévérant : chez nous, le succès dans les lettres est une loterie pour laquelle il ne se vend que de faux billets et à laquelle on perd toujours à coup sûr. Chez vous, il y a, pour faire prendre patience aux travailleurs consciencieux qui tardent à voir venir les gros tirages, des fonctions diverses, des chaires d'université petites ou grosses : chez nous, un homme remplissant les mêmes conditions se décourage après quelques années d'épreuves et de sacrifices, et il devient avocat, médecin... ou épicier ; très-fréquemment il se fera journaliste, et je vous assure, Monsieur, que l'épicerie, en notre pays, est une profession bien plus intellectuelle et, surtout, bien plus propre que le journalisme.

J'ai regretté que la critique n'existât pas au Canada, et selon vous nous sommes, au contraire, bien heureux de n'avoir "ni Sarceys, ni Faguets, ni Doumics". Et, ayant rappelé le *Commentaire* de Voltaire sur Corneille, les attaques des classiques de 1830 contre Victor Hugo, vous pensez porter le dernier coup à la critique par cette assertion peu banale, que le meilleur des critiques n'est, après tout, qu'un assassin.—C'est bien ce que vous voulez dire, n'est-ce pas, lorsque vous écrivez : "Le bon

Sarcey... a tué Henri Becque. Et c'était un brave homme. Jugez s'il eût été méchant." — Mais dites donc, Monsieur ; est-ce moi ou vous qui nous livrons sur la critique "à tous les sévices auxquels les Iroquois de jadis se livraient sur leurs prisonniers" ? Et est-ce bien à vous de me reprocher ma cruauté ? Et savez-vous que je vous soupçonne fort d'être au fond, sous votre maquillage moins violent et sous vos attitudes de civilisé, tout aussi peau-rouge que je le suis ? J'ai dénoncé, il est vrai, les comptes-rendus bibliographiques de nos journaux nègres, en lesquels s'incorpore toute notre soi-disant critique. Mais jamais je n'aurais voulu, comme vous, m'attaquer à la critique française. Vous, cependant, Monsieur, vous qui pouvez tout dire "en restant de bonne humeur" ; vous qui excellez à toujours bien observer le "diapason" et qui n'oubliez jamais de mettre une sourdine à vos colères ; vous qui savez également bien habiller de dentelle vos emportements les plus fougueux et ganter de blanc vos railleries les plus noires; vous, toujours soucieux de voiler, d'envelopper et de capitonner vos pensées trop sévères, trop dures ou trop blessantes,—faut-il que vous lui ayez voué une animosité féroce, un peu, à cette pauvre critique de chez vous, pour l'accabler comme vous faites ? Je ne cherche pas à m'expliquer cette haine, d'autant plus effroyable chez un homme qui sait tout dire "sans se fâ-

cher", ni si vous n'auriez pas quelque grief personnel contre cette horde d'assassins dont, suivant vous, se compose la critique française. J'aime mieux supposer que vous ne croyez pas un mot de ce que vous dites à ce sujet. Mettons, si vous n'y voyez pas d'objection, que vous avez voulu seulement vérifier votre virtuosité et éprouver votre diapason. Je ne veux rien dire à cela, mais vous n'attendez pas, j'espère bien, que je m'arrête à discuter votre thèse.

Aussi bien, si vous voulez parler sérieusement, conviendrons-nous tout de suite que la critique est, pour une littérature, un élément indispensable de progrès. Il est certaines choses, Monsieur, dont on ne sent parfaitement la valeur que lorsqu'on en est privé,—qui ont leur revers, comme toutes les médailles,—qui peuvent, suivant l'usage qu'on en fait, être très bonnes ou très mauvaises, comme les langues du vieil Esope,—et dont on ne pourra jamais se passer. Elles paraissent parfois banales, ennuyeuses et choquantes, et il semblerait qu'on pût tout aussi bien les mettre de côté. Essayez. Oubliez votre parapluie en partant pour votre cours, recevez un orage sur le dos, et vous connaîtrez que votre parapluie est encore plus utile quand il pleut qu'il n'est encombrant quand il fait beau. Eh bien ! nous autres, Monsieur, au Canada, nous sommes continuellement à la pluie,—sous une averse de toute sorte de produc-

tions étranges et monstrueuses, monuments de platitude, d'ignorance et d'enflure, ouvrages piquants à force de fadeur, où le cocasse atteint au sublime, chefs-d'œuvre d'humour inconscient et de sereine absurdité,—livres à faire pleurer, journaux à donner le délire. Je voudrais vous voir, sous ce déluge, pour vous demander votre avis sur l'utilité des parapluies et sur la valeur de la critique. Si vous n'attachez pas plus de prix à ces deux institutions, c'est qu'en France vous n'en avez jamais manqué ; aux maux que vous imposerait leur privation vous pourriez mesurer leur mérite. C'est ce que nous faisons, nous, Monsieur ; "croyez ce que vous ne pouvez voir du point où vous êtes, et ce que nous voyons, nous autres, du point de vue où nous sommes placés".

Au reste, ce que je regrette surtout chez nous, ce n'est pas tant—et il s'en faut de beaucoup—l'absence d'une critique véritable, que la présence de ce simulacre de critique dénoncé par moi avec une virulence que vous vous déclarez inhabile à comprendre. Et j'ajoute que, cette sorte de critique, je ne la déplore pas autant pour elle-même que pour le triste état d'esprit qu'elle indique chez notre population. Je me suis probablement mal exprimé, mais tout ce que j'ai voulu dire, c'est qu'il n'y aura rien à espérer pour l'avenir de nos lettres tant que des gazettes comme celles dont nous sommes affligés

—avec leurs comptes-rendus bibliographiques qu'on dirait fabriqués par des aliénés—vous savez trop bien que je n'exagère pas—pourront trouver des lecteurs jusque parmi nos classes soi-disant instruites. Si je me mets en colère—ce qui est bien inutile, je vous l'accorde,—contre cette prétendue critique, c'est qu'elle me montre, tel un baromètre, le degré d'indifférence de nos gens pour les choses de l'esprit ; c'est qu'elle me fournit une autre preuve—et combien frappante !—de la stagnation intellectuelle de mes compatriotes.

Voilà le grand mal, Monsieur, et d'où découlent tous les autres. Voilà le grand obstacle à la création d'une littérature canadienne-française. Savez-vous dans quel milieu nous vivons, dans quelle atmosphère ? Je me suis permis déjà de vous dire que vous ne me paraissez pas vous en douter. Nos gens—et je parle des plus passables, de ceux qui ont fait des études secondaires—ne savent pas lire. Ils ignorent tout des auteurs français contemporains. Les sept-huitièmes d'entre eux n'ont jamais lu deux pages de Victor Hugo et ignorent jusqu'au nom de Taine. Ils pourront, à l'occasion, acheter des ouvrages canadiens, mais qu'ils se garderont bien d'ouvrir, non parce qu'ils les jugeront inférieurs mais simplement parce qu'ils n'aiment pas à lire. Ils sont fort occupés par leurs affaires professionnelles ; mais je vous demande

si cette excuse, en votre pays, justifierait un homme de leur état de ne pas lire, durant toute une année, une seule page de littérature. Ils n'ont pas de goût. Le sens des choses de l'esprit leur manque. Cela, tous les enfants de France le sucent avec le lait maternel, le respirent avec l'air : or, ce que vous acquérez à votre insu, nous ne pouvons le gagner que par des efforts réfléchis et acharnés. Non-seulement l'expression anglaise nous envahit, mais aussi l'esprit anglais. Nos Canadiens français parlent encore en français, ils pensent déjà en anglais. Ou, du moins, ils ne pensent plus en français. Nous n'avons plus la mentalité française. Nous tenons encore à la France—et beaucoup—par le cœur, mais presque plus par l'intelligence. Nous ne sommes pas encore des Anglais, nous ne sommes plus des Français.

Cela explique que nous ayons pour journaux des feuilles qui ne vivraient pas deux jours en France, et une critique à l'avenant. Et c'est pourquoi nos jeunes gens un peu doués ne se sentent guère tentés, les premières illusions passées, de persévérer dans une carrière où ils sont sûrs de ne rencontrer que les pire déboires et d'où ils n'ont qu'à s'évader pour échapper à la gêne et même arriver à l'aisance.

Malgré tout, vous voulez nous trouver des raisons d'espérer. Vous nous en donnez d'ex-

quises. "Vous ne souffrez pas, dites-vous, de cette surproduction qui nous accable." C'est vrai, Monsieur ; et vous auriez pu ajouter que ce rare avantage, il n'y a, pour le partager avec nous dans les mêmes proportions, que le Groënland, la Terre de Feu, la Côte d'Ivoire, et quelques autres contrées également très connues par leur littérature.

Vous voyez que je vous accorde beaucoup. Puis-je, en retour, vous demander une concession ? Franchement, tenez-vous beaucoup au titre de votre ouvrage "sur la *littérature* canadienne-française" ? Voulez-vous que je vous dise ? à votre place j'y renoncerais. Voyez-vous, la qualité première de votre langue est la clarté, par conséquent la précision, et ce serait vraiment dommage qu'un aussi beau livre commençât par une faute de français. Or, vous savez très bien que nous n'avons pas de littérature, et vous n'aviez pas besoin de moi pour vous l'apprendre. Ne craignez pas de nous blesser en énonçant une vérité que nul esprit sérieux, même chez nous, ne songerait à nier, et soyez sûr que votre franchise nous plaira plus que vos compliments, évidemment excessifs. Parce qu'un Moscovite aurait fait un livre français qui ne serait pas trop mal, vous croiriez-vous en droit, même si pareil accident se répétait à sept ou huit reprises, de parler de la *littérature*

russo-française ? Quand le viconte Joseph de Maistre fit les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, pensez-vous qu'il posât les bases d'une nouvelle *littérature* ?

Vous parlez d'une littérature *canadienne* ; mais pouvez-vous prétendre que Nelligan et Lozeau—nos deux seuls poètes un peu remarquables—soient des écrivains canadiens ? Qu'y a-t-il de canadien dans leurs œuvres ? Nelligan et Lozeau sont de notre pays, mais je vous défie bien de me montrer chez eux plus de préoccupation des choses de chez nous que vous n'en trouverez chez Verlaine, chez M. Henri de Régnier ou chez M. de Montesquiou-Fezensac. Vos compatriotes ne reconnaîtront chez eux rien d'exotique, et rien, sauf certaines faiblesses explicables seulement par l'influence d'un autre milieu, ne saurait trahir leur origine. Ils sont, comme la plupart de vos jeunes d'aujourd'hui, les bâtards de tous les poètes morbides et laborieux de ces vingt dernières années. Ils sont inspirés par la même muse neurasthénique et savante, parlent la même langue, usent des mêmes rythmes. Toutes leurs qualités, et presque tous leurs défauts, sont les mêmes. Enfin, ils tratent les mêmes sujets. Je vous demande un peu sur quoi vous pouvez bien vous fonder, après cela, pour classer Nelligan et Lozeau parmi les auteurs canadiens et non point parmi

les auteurs français. Et, même si j'omets cette objection, il me reste toujours que vous ne pouvez trouver parmi toutes nos productions, prose comme vers, plus de douze ouvrages de troisième ordre,—et encore suis-je bien généreux.

Si j'avais un conseil à vous donner, je vous dirais :—"Cessez, Monsieur, de parler de notre *littérature*. Cela pourrait venir à vous faire tort auprès de nos rares Canadiens qui se donnent la peine de couper les feuillets des livres qu'ils achètent. On finirait—encore que vous déclariez très-expressément ne rien attendre de mes compatriotes—par prendre pour de la flatterie ce qui n'est que de la bienveillance très grande et très sincère."

Et j'ajouterais :

"Continuez quand même, Monsieur, de parler de nous. Procurez quand même à nos rares écrivains la satisfaction douce et précieuse, et que rien ne remplace, de constater que quelqu'un d'intelligent s'occupe d'eux. Soyez-leur indulgent, et épargnez-leur non-seulement la raillerie mais aussi les jugements sévères. Ne perdez pas de vue le côté difficile et pénible de leur situation. N'oubliez pas que seulement pour apprendre à écrire le français avec correction ils sont tenus à des efforts énormes. Songez que l'anglicisme est répandu partout comme un brouillard devant nos idées. Pensez que nous

avons pour voisin un peuple de quatre-vingts millions d'hommes dont la civilisation ardemment positive, les conceptions toutes prosaïques et les préoccupations exclusivement matérielles sont la négation de l'idéal français,—un peuple d'une vie et d'une activité effrayantes, à cause de cela attirant comme un gouffre, et qui projette sur nous, jour et nuit, la monstrueuse fumée de ses usines ou l'ombre colossale de ses sky-scrapers. Rappelez-vous que même au Canada les deux-tiers des gens parlent l'anglais : que, un peu par notre faute, beaucoup à cause de circonstances contre lesquelles nous ne pouvons rien, nous sommes inférieurs à nos concitoyens d'autre origine sous le rapport de la richesse et sous le rapport de l'influence,—et que, malgré tout, nous subissons l'ambiance, nettement et fortement américaine. L'état d'écrivain chez nous n'a donc rien de très enviable. Le Canada est le paradis de l'homme d'affaires, c'est l'enfer de l'homme de lettres.

"Pour toutes ces raisons, vous devez une large bienveillance à ceux de nos gens qui ont du talent et le courage de l'exercer. Mais suivant moi vous leur avez jusqu'ici prodigué beaucoup trop de fleurs. Surtout, vous ne me paraissez point avoir fait la différence assez grande entre les meilleurs et les pires. Il faut bien croire que "tout est affaire de diapason", puis-

que vous le dites, mais ayez garde, Monsieur, que tout le monde, ici, ne comprendra pas cela. Il y a même grand danger que notre public prenne vos écrits tout à fait au pied de la lettre ; il ne saisit que très-difficilement les sous-entendus et il ne sait pas du tout lire entre les lignes. Donc, n'essayez point de vous faire entendre à demi-mot, et, si vous voulez sourire là où nous ririons, du moins que votre sourire soit pleinement ébauché."

C'est à cette condition que vous nous serez vraiment utile. Ainsi vous pourrez encourager nos travailleurs de mérite, à qui vous renverrez un écho de leurs œuvres. Ainsi vous pourrez les protéger, en élevant au-dessus de leurs têtes —et des nôtres—ce parapluie dont je vous parlais tout à l'heure et dont ils ont si grand besoin.

Quant à votre *littérature* canadienne-française, c'est un beau rêve, Monsieur, dont on pourra, peut-être, entrevoir la réalisation dans une cinquantaine d'années,—une magnifique découverte dans l'avenir. Et, à moins que notre race ne soit destinée à disparaître de ce continent, vous aurez plus tard l'honneur d'être connu comme le précurseur de la critique canadienne. Vous l'aurez d'autant mieux mérité que votre foi robuste n'aura pas peu contribué, sans doute, à faire naître cette littérature dont

vous affirmez dès aujourd'hui l'existence, en dépit de la réalité contraire.

En croyant à des fleurs, souvent on les fait naître.

Il faudra, pour cette frêle tige que vous voulez transplanter aux bords du Saint-Laurent, quelques rayons du soleil des Gaules : vous nous les enverrez, Monsieur, par-delà les mers, et quand vous aurez fait ce miracle, peut-être verrons-nous la fleur pousser.

En attendant, croyez bien, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments très sympathiques.

NOS ORIGINES LITTÉRAIRES (1)

PAR M. L'ABBÉ CAMILE ROY

Le volume que M. l'abbé Camille Roy consacrait récemment à "nos origines littéraires" mérite doublement de fixer l'attention. D'abord il révèle un domaine à peu près entièrement inexploré de notre histoire intellectuelle, celui qui s'étend de la Conquête jusque vers 1840, — et en second lieu il essaie de déterminer les causes qui de tout temps, mais plus particulièrement au cours de cette période, entravèrent chez nous toute manifestation littéraire sérieuse.

L'auteur a placé cette dernière partie en tête de son livre, où elle prend bien une centaine de pages. Il a cru évidemment qu'il ne lui en fallait pas moins pour préparer le lecteur à l'analyse de nos premiers écrivains.

Il faut dire aussi que les productions dont M. l'abbé Roy nous entretient cette fois n'offrent guère d'intérêt en elles-mêmes. Au point de vue proprement littéraire, c'est en vain qu'on leur chercherait la plus infime valeur. Ces œuvres, prose ou vers, sont, dix-neuf fois

(1) *Nationaliste*, 18 juillet 1909.

sur vingt, je ne dirai pas médiocres, mais au-dessous de tout. Les vers en particulier sont, par la pensée, d'une platitude inexprimable, et, quand à la facture, je n'en parle pas. Notre collaborateur Malo (1), qui n'a pourtant pas l'habitude de reculer devant les chevilles, aurait certainement rougi de signer les vers de Joseph Quesnel, de Joseph Mermet ou de Michel Bibaud.

Ce que j'en dis, ce n'est point du tout pour déprécier ces ancêtres des barbouilleurs de papier que nous sommes. Il est certain qu'ils ont eu, malgré tout, infiniment de mérite à tenter le moindre effort intellectuel, et que, si leurs œuvres n'ont pas été à la hauteur de leurs intentions, ce fut un peu leur faute sans doute, mais ce fut surtout celle du pays, des circonstances, et du goût de l'époque... Je veux seulement dire mon étonnement de la façon dont M. Roy a cru devoir les aborder, et de la méthode qu'il a suivie dans l'appréciation de leurs travaux.

Il applique aux poésies de Joseph Mermet, par exemple, les procédés d'analyse que d'autres ont essayés sur Voltaire ou sur Joseph de Maistre. Il distingue tour à tour en cet écrivain le

(1) Rue Saint-Jacques, qui ne se souviendra de ce Tyrtée qui vendait lui-même ses vers, pas plus mauvais que d'autres, et pour un rien les chantait ? Il portait à l'occasion au *Nationaliste* des vers d'actualité.

barde patriotique et guerrier, le poète descriptif, le faiseur de madrigaux et d'impromptus, le satirique, et que sais-je encore ? De même, il passe successivement en revue, sous couleur de nous faire connaître Joseph Quesnel, cinq ou six "genres" : l'épître, l'idylle, la poésie didactique, la comédie... Tout cela à propos de pièces uniformément insensées, tout cela à propos de nullités complètes et absolues ; tout cela, je ne dirai pas sans une plaisanterie, mais même sans un sourire. Il commente et dissèque ces pauvretés avec le plus grand sérieux, du même ton, et dans le même style, qu'il étudierait la *Phèdre* de Racine ou les *Oraisons funèbres* de Bossuet.

Ecoutez-le par exemple définir le genre de talent de Joseph Quesnel :

> Joseph Quesnel fait surtout de la poésie légère et badine. Sa muse ne se lasse pas de plaisanter, et surtout il lui arrive de s'y prendre de façon si spirituelle et si délicate que les vers du poète sont alors tout pénétrés de grâce aisée et souriante. A cet élégant badinage, il joint volontiers une ironie piquante qui, sans paraître y toucher, enfonce ses fines pointes dans la chair d'autrui.

Il ajoute (*p.* 129) :

> L'*Epître à W. Généreux Labadie* est l'une des œuvres qui caractérisent le mieux la facilité abondante et la malice courtoise de l'auteur.

Puis il reproduit les meilleurs vers de cette "épître" afin que nous puissions vérifier nous-mêmes l'exactitude de son assertion. En voici quelques-uns :

Et ces gens qui sont-ils ? Les uns sont militaires,
En tout point dépourvus de talents littéraires,
Qui parce qu'un boulet leur a cassé le bras
S'imaginent que d'eux l'on doit faire grand cas ;
Les autres, magistrats, juges, greffiers, notaires,
Conseillers, médecins. . .ou même apothicaires. . .
Car sur la liste enfin des gens à pension,
L'on trouve tout état, toute profession,
Le rimeur excepté. Quel injuste manie !
Faut-il que sans pitié la fortune ennemie
Nous ait, pour nos péchés, cloués dans un climat
Où les gens sont sans goût. . .ou l'ont trop délicat.
. . . . . .
. . . . . .
Prédire l'avenir est ce dont je me pique.
Tu peux en croire enfin mon esprit prophétique :
Nos noms seront connus un jour au Canada
Et chantés de Vaudreuil jusqu'à Kamouraska.

Voilà donc l'un des forts écrivains de cette époque. M. Roy choisit d'abord dans son œuvre la pièce qui vaut le mieux ; puis, dans cette pièce, les vers qui valent le mieux. Vous voyez le résultat.

De même, il écrit quelques lignes plus loin :

Mais l'âme de Quesnel ne savait pas seulement sourire, ou se répandre en des sujets où apparaissait une satire aimable et légère ; elle se faisait parfois rêveuse, elle se teintait de mélancolie, et elle laissait alors très volontiers errer son regard et sa pensée sur tous ces spectacles de la nature qui soutiennent si merveilleusement les méditations solitaires. Il y avait en Joseph Quesnel un romantique, ou, plus précisément, un poète de la nature; et c'est lui, peut-être, qui le premier parmi nous essaya de chanter les ruisseaux et les jardins.

Cela, c'est à propos des *Stances sur un ruisseau*, dont M. Roy nous cite encore les meilleurs vers, et qui se terminent ainsi :

Et si jamais, traversant ma patrie,
Tu viens baigner, après quelques détours,
Cette terre hélas ! si chérie,
Où j'ai vu naître, avec mes premiers jours,
Mes sentiments pour Marie,
O ruisseau fortuné ! ralentis un moment
Le cours impatient de ton onde incertaine ;
Va soupirer aux pieds de celle qui m'enchaîne,
Et porte-lui les vœux du plus fidèle amant.

Voilà un échantillon du "romantisme" de Joseph Quesnel ! Nous lisons à la page suivante que

Joseph Quesnel s'est aussi essayé dans la poésie didactique. Non pas qu'il ait entrepris, en ce genre, un long poème ; il a voulu tout simplement donner " aux jeunes acteurs " qui en notre pays se mêlaient de jouer la comédie, quelques conseils pratiques. Or l'on sait que la poésie didactique est peut-être de toutes les sortes de poésies que l'on peut faire, celle qui fatalement et par la nature même des choses se rapproche le plus de la prose. Les cours et conférences en vers sont rarement pénétrés d'une flamme vive d'imagination et d'enthousiasme. Tous les professeurs ne sont pas des Lucrèces. Ce que l'on doit donc exiger de ce genre de poésie, ou du moins ce que l'on y rencontre d'ordinaire, c'est une versification aisée, *une élégance harmonieuse, une pensée claire et limpide ; et ce sont les qualités que Joseph Quesnel réussit à faire passer dans ses vers.*

A preuve :

Acteurs, pour réussir voici la règle sûre :
Observez, imitez, copiez la nature ;
Examinez surtout quelles impressions
Produisent sur les traits toutes les passions ;
Afin, selon le cas, qu'en votre personnage
Vous puissiez sur cela mouler votre visage.
. . . . . .
. . . . . .
Je sais que plus touchant le ton de Melpomène
Veut qu'avec dignité l'on parle sur la scène ;
Toujours triste, éperdue, la tragédie en pleurs
Se plaît dans les alarmes et vit de ses douleurs ;
Mais sa joyeuse sœur, de sarcasmes nourrie,

Veut que tout simplement on converse et l'on rie.

Et ainsi de suite.

A propos d'une comédie du même auteur, de la même force et dans le même goût, M. Roy veut bien reconnaître "que ce n'est pas une œuvre puissante", mais, ajoute-t-il:

Elle est d'une lecture agréable, et si l'action était plus animée et plus vivante, si d'autre part le goût du public n'était pas gâté par toutes les extravagances de la comédie contemporaine, et tout le bric-à-brac du drame américain, si le théâtre qui tire l'œil et flatte les sens n'avait pas rendu fastidieux celui qui ne s'adresse qu'à l'esprit, l'*Anglomanie* pourrait donner aux spectateurs de notre Auditorium plus d'une excellente leçon.

Enfin ne va-t-il pas dire à propos de Mermet et de Quesnel (oui, de Quesnel !) qu'à eux deux "ils ont enrichi et fait briller nos lettres canadiennes d'une œuvre rare et précieuse" !

Vous avez maintenant une idée de la critique de M. Roy. En vérité, il ne doit pas être possible de gaspiller plus de talent pour des œuvres plus insignifiantes, et nous nous demandons sincèrement si M. Roy, ayant à juger, demain, Victor Hugo au lieu de Mermet, Lamartine au lieu de Quesnel et Taine au lieu de Bibaud, pourrait trouver d'autres expressions, un autre style ou une méthode différente.

Ce qui éclate en effet à première vue, dans *Nos origines littéraires*, c'est la disproportion énorme, inconcevable, entre le ton du critique et l'importance des œuvres qu'il apprécie. Cela

rappelle tout naturellement l'histoire de ce chasseur :

—Et après l'avoir percée de balles, s'écriait-il, j'étais en train de l'assommer à coups de crosse !

—C'était un lion ou une panthère ? interrogea l'un des assistants.

—C'était une alouette.

De même on dirait, en lisant le dernier ouvrage de M. l'abbé Roy, que celui-ci, à tout instant, va faire surgir des fourrés profonds qu'il explore quelque fauve colossal ; et à tout instant l'on retombe sur une alouette... je veux dire sur un Quesnel ou un Mermet.

Il y a dans la province de Québec des gens trop légers, et nous sommes peut-être de ceux-là ; il y en a aussi de trop graves, et nous craignons fort pour M. l'abbé Roy que ce ne soit son cas. Nous aurions alors, dans la pente naturelle de son esprit, l'explication de son dernier livre.

Mais vous savez que bien avant cet ouvrage il avait fait plusieurs portraits d'écrivains, et il se peut aussi bien qu'il ait simplement obéi, cette fois-ci, à l'innocente manie du botaniste ou du numismate, toujours impatient d'accroître sa collection, même au risque de la déparer. M. Roy aura voulu augmenter la sienne trop vite et il n'aura pas pris garde qu'au lieu de l'enrichir il la gâtait ; tel un amateur qui, entre de vraies fleurs et de vraies médailles, placerait des ob-

jets sans autre ressemblance avec ceux-ci qu'une classification analogue et de communes étiquettes. En d'autres termes, M. Roy, qui nous avait parlé déjà de Fréchette, d'Arthur Buies et de quelques autres écrivains de cette valeur, s'est cru obligé de conserver la même méthode et le même ton à propos des chansons de Joseph Quesnel ou des poésies (!) de Michel Bibaud. Ayant une fois fait "de la critique littéraire", il se croit maintenat tenu, dirait-on, d'en faire toute sa vie, même sur des sujets qui sont en dehors de la "littérature" ; et c'est ainsi qu'il est arrivé à publier une série d'études "littéraires" sur une époque où la "littérature", de son propre aveu, n'existait pas encore au Canada.

Qu'on n'entende point par là que nous blâmons M. Roy d'avoir attaché de l'importance à son sujet : nous pensons tout le contraire ; ce que nous lui reprochons, c'est de l'avoir traité, suivant nous, de la mauvaise façon, et d'avoir voulu à toute force en faire une "critique littéraire" lorsque c'est uniquement au point de vue historique qu'il pouvait comporter quelque intérêt.

Les productions dont M. Roy nous entretient, en effet, ne valent que par ce côté-là, mais par là elles valent beaucoup. Elles nous font voir à quoi s'intéressaient nos pères, et ce qui pouvait, il y a cent cinquante ans, émouvoir

leurs cœurs ou frapper leurs esprits. Elles évoquent pour nous des qualités qui ont disparu, une mentalité qui nous paraît infiniment lointaine et singulière. Nous refaisons, grâce à elles, à un siècle ou un siècle et demi de distance, la psychologie de nos devanciers. Ces œuvres, enfin, si infimes et même, hélas ! si grotesques parfois, sont des documents qui éclairent d'un jour saisissant toute une époque de notre existence nationale et qui aident singulièrement à en reconstituer la physionomie. A ce titre, elles constituent une contribution précieuse à l'histoire du Bas-Canada, et c'est à ce titre aussi que nous aurons peut-être l'occasion prochaine de les passer brièvement en revue, d'après l'étude— du reste intéressante et féconde en aperçus indépendants et originaux — de M. l'abbé Roy.

POURQUOI PAS UN CANADIEN ? (1)

Le nouveau professeur de littérature à Laval vient d'inaugurer ses cours.

Nous ne voulons pas le juger ici. Quelle que soit l'impression qu'il ait produite lundi dernier, on n'en saurait évidemment tirer de conclusion rigoureuse.

Disons pourtant que nous n'avons rien observé, dans sa première leçon, qui fût de nature à nous faire douter de sa compétence. La chaire de littérature de Laval — ainsi que la chose, du reste, est naturelle — n'a pas encore connu un seul professeur de premier ordre ; mais elle n'a jamais, par contre, été le refuge de sujets entièrement médiocres ou inférieurs. Elle a toujours eu pour titulaires des hommes instruits, d'un esprit méthodique et largement compréhensif ; quelques-uns d'entre eux avaient l'avantage d'un style brillant, tous s'exprimaient avec élégance et clarté. Nous n'avons nulle raison de croire que M. du Roure viendra interrompre une aussi remarquable série.

(1) *Nationaliste*, 21 novembre 1909.

Cette déclaration nous met singulièrement à l'aise pour transcrire ici une réflexion que nous nous faisions l'autre soir tout en écoutant disserter le nouveau professeur. C'est à savoir que l'on ne dira jamais assez jusqu'à quel point il est regrettable que cette chaire, à Laval, ne soit pas occupée par un Canadien au lieu de l'être par un Français.

Vous connaissez trop les sympathies du NATIONALISTE à l'endroit de la France et des Français pour pouvoir penser que cette idée, chez nous, provienne du moindre sentiment gallophobe. Encore moins supposerez-vous qu'elle s'inspire d'une confiance exagérée dans la valeur de nos compatriotes.

Nous demandons seulement — laissant de côté toute préoccupation chauvine et tout préjugé — s'il ne serait pas préférable que notre unique chaire de littérature eût pour titulaire un homme de notre pays.

Pour nous, au seul point de vue, encore une fois, de la qualité de l'enseignement, nous croyons qu'homme pour homme, science pour science et talent pour talent, c'est le Canadien qui vaudrait le mieux.

S'il s'agissait de mathématiques, sans doute le professeur étranger, toutes choses étant égales d'ailleurs, serait-il aussi utile que le professeur de chez nous.

Mais il en va autrement pour la littérature, qui est un art bien plus qu'une science, et dont l'enseignement ne saurait ignorer, sans d'énormes inconvénients, le pays où il se pratique.

On peut fort bien enseigner l'algèbre ou la trigonométrie sans autre appoint que des notions de science pure ; on ne saurait professer convenablement la littérature à moins de connaître— outre les conditions générales du pays — le développement intellectuel et, surtout, le tempérament, la mentalité et ce que nous oserions appeler la "psychologie" du public auquel on s'adresse.

Il y a là, dans ce dernier point seulement, pour le Français qui pour la première fois met les pieds sur nos rives, un problème effroyablement complexe, et qu'en dépit de tous ses efforts il ne pourra peut-être jamais débrouiller tout-à-fait.

Ayant vécu jusque-là dans une société différente, fait à des manières différentes de voir et de sentir, il est, par certains côtés de son organisation cérébrale et nerveuse, infiniment éloigné de nous. Il l'est tellement que, malgré toute son intelligence et toute sa pénétration psychologique, il ne parviendra jamais à nous comprendre. Jamais un homme, quoi qu'il fasse, ne pourra "s'extérioriser" au point d'imaginer avec exactitude des sentiments ou

des états d'âme qu'il n'a pas ressentis lui-même, au moins à un certain degré.

Il y a un siècle et demi que nous sommes séparés de la France. Au cours de cette période, combien d'événements n'avons-nous pas traversés auxquels les Français de France sont forcément restés étrangers ! Combien de choses nous ont passionnés dont ils ne pouvaient même pas soupçonner l'existence ! L'histoire, un climat différent, un autre gouvernement, une autre civilisation, les mille causes diverses, les milles influences mystérieuses qui pendant ces cent cinquante ans ont pesé sur la race, tout cela nous a façonné une mentalité spéciale, qui peut être bonne ou mauvaise, mais qui n'est plus, dans tous les cas, la mentalité des Français de France.

Le même enseignement ne saurait donc s'appliquer exactement, et avec les mêmes fruits, en France et au Canada, et c'est là, pour le professeur étranger, un premier obstacle.

Ce n'est pas le seul.

*** Même plusieurs mois après son arrivée, il n'a encore qu'une idée infiniment vague des connaissances et de la culture générale de son public, et c'est pourquoi il est si souvent obligé, dans ses dissertations, d'avancer pour ainsi dire à tâtons, partagé entre la crainte de n'être pas compris et celle d'insister ridiculement sur des détails connus.

*** Et—troisièmement et enfin—c'est surtout dans les cours que cette faiblesse s'accusera.

M. du Roure donnait l'autre jour à ses élèves le sujet de devoir que voici : — Un correspondant vous écrit que d'après lui la langue française perd du terrain tous les jours et qu'elle est sûrement à la veille de disparaître tout à fait dans le monde. Réfuter cette opinion.

Vous imaginez d'avance les travaux que les élèves pourront bien remettre là-dessus. Généralités, lieux communs archifanés, développements pompeux, voilà tout ce qu'ils vont accumuler dans leur devoir de la semaine prochaine. On aurait mauvaise grâce à le leur reprocher. Les sujets comme ceux-là sont un encouragement à l'écriture banale et prud'hommesque, une prime à la nullité solennelle et redondante. Il n'y a pas de plus sûrs poisons pour tuer dans un esprit toute idée personelle et toute originalité.

Supposez au contraire un professeur au fait des choses du pays et qui aurait dicté le canevas suivant ;

Un Français de France, après avoir séjourné quelques semaines à Montréal, vous écrit que d'après lui la langue française au Canada est complètement corrompue, et qu'elle est même à la veille de disparaître tout à fait. Réfuter cette opinion.

On admettra qu'un canevas comme celui-ci serait bien plus que le premier de nature à pro-

voquer chez l'élève un effort fructueux. Avec un sujet aussi circonscrit, portant sur des faits qui sont pour lui d'étude facile, celui-ci courrait beaucoup moins de risques de se perdre dans les déclamations nuageuses.

Il pourrait par exemple, dans son plaidoyer en faveur du parler canadien-français, d'abord concéder les fautes réelles ; puis justifier certaines expressions créées ou adoptées pour exprimer des choses qui n'existent pas en France ; enfin rappeler les circonstances difficiles malgré lesquelles le français a pu se maintenir ici et la situation relativement florissante qu'il occupe aujourd'hui dans le pays. Ce sont là toutes choses qu'il connaît, auxquelles il est capable de s'intéresser, et qui, loin d'être à ses yeux de vagues abstractions, lui représentent au contraire des réalités concrètes, et pour ainsi dire tangibles.

Voilà deux sujets de composition. Dites maintenant lequel vous paraîtrait le plus propre à developper chez l'élève la réflexion personnelle, c'est-à-dire le travail qui est en même temps à la base, au centre et au sommet de toute formation littéraire sérieuse.

*** L'Université Laval complèterait utilement son œuvre le jour où elle pourrait enfin installer dans cette chaire un titulaire canadien. Les professeurs qu'elle y a appelés depuis dix ans

ont sans doute fait un grand bien, et nous ne saurions trop rendre hommage à leur mérite. Nous croyons cependant qu'il n'y aura jamais qu'un homme de chez nous pour nous donner, à Montréal, non pas un cours ou une conférence qui conviendrait à un auditoire de Paris ou de Lyon, mais un travail parfaitement adapté aux exigences particulières de notre esprit.

On ne connaît personne parmi les nôtres qui pourrait entreprendre aujourd'hui cet enseignement difficile. Il ne tient qu'à nous, cependant, de modifier à notre avantage cette situation.

Il est tels de nos publicistes qui auraient pu faire des professeurs distingués. Il ne leur a manqué pour cela que la formation des grandes universités. La plupart, sinon tous, sont engagés aujourd'hui trop profondément dans d'autres voies pour songer à s'orienter vers la carrière des lettres.

Par contre, on n'aurait pas à chercher bien longtemps parmi les jeunes hommes d'aujourd'hui pour en trouver quelques-uns qui soient à la hauteur de cette ambition, et, de plus, disposés à y consacrer leur vie.

Qu'on les envoie aux sources de l'enseignement, et nous aurons en eux, quand ils nous reviendront, des professeurs dont nous aurons lieu d'être fiers. Ils nous donneront alors ce que nous n'avons pas encore connu, c'est-à-dire

un enseignement littéraire parfaitement conforme à nos besoins.

Ce seul espoir vaudrait que nous tentions l'entreprise.

*** Mais il y a plus.

Quoi qu'il arrive, nous savons d'avance que nos cousins d'outre-mer ne feront jamais à l'Université Laval de Montréal le cadeau d'un homme de très haute valeur. Or, cet homme, ne pourrions-nous pas le trouver peut-être un jour parmi ceux des nôtres que nous aurions envoyés étudier là-bas ?

Aussi bien doués, par ailleurs, que les Européens, nos compatriotes se seraient fait, selon toute vraisemblance, par leur contact avec deux civilisations, par leur plus vaste expérience des hommes et des choses, un esprit à la fois plus ouvert et plus positif. Rien n'empêcherait donc que ne se révélât un jour parmi eux un esprit réellement supérieur, qui illustrerait non-seulement la modeste chaire de Laval, mais toute la race canadienne-française.

Et du reste, quand nous n'aurions réussi qu'à former un certain nombre d'hommes instruits et cultivés, nous n'aurions perdu ni notre temps ni nos peines. Car ces hommes, au contraire des professeurs actuels, ne nous quitteraient pas au bout de deux ou trois ans pour retourner en Europe. Ils resteraient chez nous. Ils con-

tinueraient de nous faire profiter de leur science et de leurs talents. Ils répandraient de plus en plus dans notre population le goût des choses de l'esprit, les préoccupations intellectuelles. Ils créeraient ici, enfin, le foyer de culture qui nous manque, et dont tous les bons patriotes rêvent depuis si longtemps la naissance...

MÊME SUJET (1)

Quelques Français m'ont fait savoir leur sentiment sur mon dernier article.

Tous s'accordent à voir dans cet écrit une malveillance profonde à l'endroit de leur race— et de la mienne.

Ils assurent que j'ai voué dans mon cœur une haine farouche à tout ce qui vient du doux pays de mes ancêtres, et que je forme secrètement des vœux pour une Saint-Barthélemy des Français.

La preuve, disent-ils, c'est que vous demandez le bannissement de tous ceux de nos compatriotes qui occupent des chaires dans votre université, et leur remplacement immédiat par des Canadiens. De plus, vous accablez M. du Roure de critiques imméritées.

Toutes ces méprises me désolent. Franchement, je n'aurais pas imaginé qu'on pût à ce point défigurer mon pauvre article.

Voyons, n'ai-je pas, tout d'abord, restreint mes remarques à la seule chaire de littérature ? n'ai-je même pas écrit que pour les sciences, et

(1) Paru dans le *Nationaliste* du 28 novembre 1909 et faisant suite à l'article intitulé : *Pourquoi pas un Canadien* ?

spécialement pour les mathématiques, " le professeur étranger serait tout aussi utile que le professeur de chez nous" ?

Ensuite, même pour la littérature, n'ai-je pas admis, en toutes lettres, "qu'il n'y a personne parmi les nôtres qui pourrait entreprendre aujourd'hui cet enseignement difficile" ?

Enfin, et pour tout dire, suis-je allé jamais plus loin que d'exprimer le désir d'entendre un jour, dans cette chaire de Laval, des Canadiens revenus d'un long séjour "aux sources de l'enseignement" ?...

C'est à quoi se réduit, je crois, toute ma "francophobie", et je n'ai pas conscience d'avoir autrement "mangé du Français".

*** Pas même en critiquant *injustement* M. du Roure.

Il y à cela plusieurs bonnes raisons, dont une suffira seule : c'est que je n'ai pas critiqué *du tout* M. du Roure.

Car enfin, qu'ai-je écrit vraiment ?

J'ai dit, ou j'ai laissé entendre, que nous ne pouvions jamais nous attendre à recevoir de France, pour cette pauvre petite Université Laval, un seul professeur "de premier ordre", un seul homme "de *très* haute valeur".

De plus je n'ai même pas pris soin d'ajouter que cette remarque ne s'appliquait pas à M. du Roure.

C'est là, paraît-il, ce que l'on me reproche. La belle affaire ! Mais aurait-il donc fallu que je lui découvrisse du génie, à M. du Roure ? Ou tout au moins, devrais-je aujourd'hui, pour me racheter, l'égaler du coup à Brunetière, à M. Jules Lemaître ou à M. Faguet ?

Eh bien non, c'est un ridicule que le NATIONALISTE n'est pas encore prêt à se donner.

Il y a assez longtemps que les journaux canadiens accablent de tels pavés les intellectuels français. Il y a assez longtemps qu'à cause de ces éloges démesurés et grotesques nous passons, auprès de tous les étrangers de quelque culture, pour un peuple de primaires ou de sauvages.

Depuis dix ans nous avons reçu au Canada, outre les professeurs attitrés de Laval, plusieurs visiteurs de distinction, entre autres M. Brunetière, M. Paul Bourget, M. René Doumic, M. Hughes LeRoux, M. Théodore Botrel.

C'est purement au hasard que je dis ces noms : qui ne sent toutefois, devant cette simple énumération, l'énorme distance qui les sépare les uns et les autres dans la hiérarchie littéraire ?

Or,—depuis dix ans,—je vous défie bien de me nommer, dans toute la presse canadienne, un seul grand journal qui ne leur ait point consacré à tous, et dans toutes les circonstances, exactement le même article. C'est ainsi que M. Hughes LeRoux reçut la même sérénade que

M. Paul Bourget, sans plus ni moins ; c'est ainsi que l'on accueillit avec une admiration de tous points égale un penseur comme Brunetière... et un chansonnier comme Botrel, ou même comme Numa Blès.

Que demain tel vague romancier, tel publiciste de septième ordre ou telle étoile de café-chantant débarque à Montréal, et la *Presse* aura, dès mardi, tellement épuisé sur le nouvel arrivant le stock des épithètes louangeuses, que Victor Hugo lui-même, Homère, Shakespeare et Virgile, ressuscitant tous quatre ensemble pour visiter le Canada, ne pourraient arracher au confrère de comparaisons plus pompeuses ni d'éloges plus hyberboliques.

Le NATIONALISTE n'a pas voulu tomber dans ce travers à propos de M. du Roure. Nous n'avons pour ce dernier que de la sympathie. Nous espérons qu'il fera, comme ses prédécesseurs, un professeur des plus acceptable.

C'est ce que nous indiquions du reste avec assez de précision dès dimanche dernier, et le fait que cette appréciation a pu sembler, par comparaison, insuffisante et même "injuste", montre mieux que tout au monde à quelles exagérations dans la louange nos journux ont accoutumé leur public.

Nous aurions pu, pour nous mettre au diapason ordinaire de la grande presse, comparer

tout de suite le nouveau professeur à Sainte-Beuve ou à Taine. Mais qu'aurait-il pensé lui-même d'un tel coup d'encensoir ?... Il en eût souri, ou il s'en fût fâché, et dans les deux cas il aurait eu raison.

Le temps est venu de montrer à nos amis de France que la sympathie ou l'admiration que nous leur portons ne nous rend pas complètement aveugles ou imbéciles ; que par exemple, malgré toute notre estime et toute notre affection pour nos anciens professeurs de littérature, nous savons faire la distinction entre M. Brunetière et M. de Labriolle, entre M. Lemaître et M. Arnould; et qu'enfin, avec tous nos défauts, il nous reste encore quelque sens des proportions. . .

C'est encore le meilleur moyen de les convaincre que nous avons su garder, en Amérique, ce bon sens et cette mesure qui sont les qualités traditionnelles de l'esprit français.

UN GRAND EXPLORATEUR (1)

On savait depuis longtemps que M. Adolphe-Basile Routhier était un juge savant, un penseur profond, un écrivain original et substantiel. Tour à tour légiste, orateur, conférencier, critique d'art, romancier, chroniqueur, polémiste, historien, philosophe et même philologue à l'occasion, il brillait également dans tous les genres, il n'était pas de domaine où ne s'illustrât son talent.

Ce que l'on ignorait encore, c'est qu'il fût, en même temps qu'un intellectuel hors de pair, l'un des plus hardis explorateurs de notre époque. Le fait est pourtant bien réel.

En vain objecterait-on qu'une telle universalité de moyens, depuis César, ne se rencontra jamais dans le même homme; en vain invoquerait-on l'apparente impossibilité de tant d'exploits : le *Journal de Voyage* que vient de publier notre éminent concitoyen ne saurait laisser le moindre doute à cet égard, et les

(1) Paru dans le *Nationaliste* du 28 novembre 1909, avec une référence à la *Revue Canadienne* du même mois.

plus sceptiques devront s'incliner avec nous devant les observations consignées dans ce document.

Je suis assuré de ne point déplaire à mes lecteurs, non plus qu'à M. Routhier, en résumant ici les premières pages de ce beau travail.

*** Au cours de ses explorations, M. Routhier a découvert une mer importante : l'Adriatique ; des îles qui paraissent assez considérables, entre autres Madère et les Açores ; deux villes qui ont noms respectivement Gênes et Naples ; un pays qui s'appelle l'Italie, et une ville qui s'appelle Rome.

Le savant voyageur donne peu de détails sur les Açores, ces îles "l'ayant peu intéressé" ; mais il nous parle longuement de Madère. Il ne nous dit pas si c'est d'après le vin du même nom que les indigènes qui l'habitent ont baptisé ce pays, et c'est sans doute pure distraction. En revanche, il nous apprend, à notre grand émerveillement, que cette île, qui touche presque au nord de l'Afrique, n'est pas aussi froide qu'Antiscosti. " Les rayons du soleil, dit-il, y sont très chauds." De plus, les végétaux des tropiques y croissent en plus grande abondance qu'au Lac-Saint-Jean. " Tous les produits de la flore la plus luxuriante et la plus riche ", ajoute en effet M. Routhier, y " germent " et y "fleurissent ".

*** M. Routhier n'est pas très complet sur l'Adriatique. Le peu qu'il nous en dit nous porterait toutefois à penser que ce doit être une mer terrible à affronter, et que l'intrépide voyageur y courut plus d'un danger. C'est du moins ce qui paraît ressortir de cette réflexion datée de Madère :

> Ah ! quel paradis terrestre que cette île enchantée, et qu'il est triste de reprendre la mer SI FÉCONDE EN TEMPÊTES. (1)

Evidemment, il ne saurait s'agir ici d'une mauvaise figure de style, du reste indigne d'un lettré comme M. Routhier, et il nous faut conclure que cette mer perfide et inconnue a réellement failli dérober à notre belle province de Québec l'une de ses gloires les plus pures.

Remercions le Ciel de nous avoir épargné cette calamité nationale, et poursuivons, avec notre explorateur, le cours de ses étonnantes découvertes.

*** Naples, s'il en faut croire M. Routhier, n'a rien qui ressemble à New-York ou à Boston. C'est une ville "d'une incomparable beauté". M. Routhier affirme qu'on peut facilement "s'y abandonner aux délices du far niente". Elle "est bâtie en amphithéâtre", et "toute (*sic*) inondée de soleil". Détail caractéristique : la baie de Naples est "enchanteresse".

---

(1) Les majuscules, dans cette citation et celles qui suivent, sont de Jules Fournier.

*** Rome paraît être une ville d'une certaine civilisation. Elle contient plusieurs églises. Deux monuments y ont particulièrement frappé le grand découvreur ; l'un s'appelle "le Château Saint-Ange" et l'autre "Saint-Pierre". M. Routhier en rapporte des photographies qui ne manqueront pas d'intéresser les architectes des deux mondes.

Les naturels de ce pays ont aussi, semble-t-il, certaines notions de peinture et de statuaire. Ils parlent une langue "harmonieuse et pittoresque", et même ils n'ignorent pas le français. La religion qu'ils pratiquent est solennelle et "impressionnante". Leur chef spirituel s'appelle indifféremment "le Souverain-Pontife" ou "le Papa". M. Routhier a pu suivre de près, dans leur temple principal, quelques-unes de leurs cérémonies. Il les a trouvées "imposantes",

*** Toutefois, comme dans cette nature exceptionnelle le lettré ne se sépare jamais complètement du savant, M. Routhier n'a pu s'empêcher de juger à leur strict mérite les sermons prononcés en sa présence.

C'est ainsi qu'il dit d'une "adresse au Souverain-Pontife", lue par un évêque du nom de "Monseigneur Touchet" :

C'était un beau discours, MAIS IL ÉTAIT TROP LONG.

Critique sans nul doute fondée.

Mais comme d'autre part M. Routhier est un homme plein d'équité, il veut bien donner à chacun son dû :

La réponse du Pape, déclare-t-il, était en français ; j'étais assez près pour l'entendre bien, ET J'AI TROUVÉ QU'IL L'AVAIT TRÈS BIEN LUE.

Voilà au moins qui va faire plaisir au Pape, quand il lira cela dans la *Revue canadienne*, et si pour cette flatteuse appréciation M. Routhier n'est pas fait comte romain d'ici trois mois, ce ne sera vraiment pas faute de l'avoir mérité.

*** Il n'y a pas que dans ce trait que s'accuse la haute intellectualité de M. Routhier. Son *Journal de voyage* ne contient pour ainsi dire pas une ligne où n'abondent les vues neuves, les expressions originales et piquantes.

Le temps est beau, ET LA MER EST A PEINE RIDÉE PAR UNE JOLIE BRISE...

Ils viennent la voir élevée (Jeanne d'Arc) dans les hauteurs du plus beau temple de l'Univers, AU MILIEU D'ENCENS ET D'HARMONIE, COURONNÉE DE GLOIRE ET D'IMMORTALITÉ, COMME UNE MARTYRE DE SON PATRIOTISME ET DE SA RELIGION.

COMMENT DÉCRIRE LES INOUBLIABLES SPECTACLES auxquels je viens d'assiter ?...

Un profond silence s'est fait... Chacun retient son souffle.

Pour M. Routhier, les hommes ne sont plus seulement "les hommes", ni même "les mortels": ce sont "les exilés de la terre".

Jeanne d'Arc n'est plus seulement "Jeanne d'Arc", ni même "la Pucelle d'Orléans" : c'est

"l'humble bergère de Domrémy, debout sur le gazon d'un pré fleuri..."

Et ainsi de suite, tout le long du récit.

Veut-il dépeindre l'émotion qui s'empare du peuple en prières ?

Les cœurs sont émus, dit-il, les yeux se mouillent de pleurs et les âmes s'envolent sur les ailes de la prière et de l'amour.

Et immédiatement il ajoute:

AH ! QUE SONT LES MERVEILLES DE L'AVIATION, COMPARÉES A CE VOL DES ÂMES QU'UN ESPRIT PLUS PUISSANT QUE TOUS LES MOTEURS SOULÈVE DE TERRE ET EMPORTE VERS LES RÉGIONS SEREINES, OU VIVENT TOUJOURS CEUX QUE L'ONT CROIT MORTS ?

En voilà assez, je pense, pour montrer que pas un instant au cours de ce long voyage le souci de la forme pure, non plus que le sens de l'observation précise, n'abandonna ce géographe doublé d'un homme de lettres.

*** Comment aurait-il pu, du reste, échapper à cette préoccupation, avec le talisman qui l'accompagnait ? Car M. Routhier avait apporté un talisman. C'était le *Centurion*.

Homère a fait l'*Iliade* et Dante *la Divine Comédie*, Shakespeare a créé *Hamlet* et Molière *Tartuffe ;* Rabelais a écrit *Pantagruel* et César a dicté les *Commentaires*. Mais le juge Routhier est l'auteur du *Centurion*.

Rien ne dira jamais assez la supériorité de ce livre. Autant M. Gouin dépasse Donat Caron,

autant le *Centurion* efface *Marie Calumet*. Autant Joe Tarte est au-dessus d'Eugène, autant le roman de M. Routhier est au-dessus des vers de l'abbé Burke. Dans deux ou trois cents ans, quand depuis longtemps on aura perdu le souvenir de Jules Allard et de Jérémie Décarie ; quand la mémoire même du juge Cimon ne sera plus qu'une ombre ; quand au fond de quelque musée le squelette athlétique de M. Jetté achèvera de tomber en poussière ; quand dans les bureaux de la *Presse*, hantés par le spectre de Dansereau, on n'entendra plus à minuit que le heurt des assiettes contre les bouteilles et le roulement sourd des tonneaux de scotch sur les planchers ébranlés, on n'aura pas encore cessé de lire le *Centurion*.

M. Routhier sait cela. Il sait que, depuis les plages de Gaspé jusqu'aux rives du Pacifique, il n'y a d'égale à la pureté de son style que la pureté de son âme.

Il sait qu'il a du génie, et que le *Centurion* est un chef-d'œuvre.

*** Et ce chef-d'œuvre est un talisman, et ce talisman l'a suivi dans ses explorations.

Or, notre auteur a le cœur large ; il n'a pas voulu garder pour lui seul ce trésor unique.

Bien au contraire, il paraît en avoir fait profiter tous ses compagnons de voyage, depuis l'aristo de la première jusqu'au prolétaire de

l'entrepont, et depuis le capitaine jusqu'au dernier des moussaillons.

Dès le 26 février, il nous confie qu'il a réussi à faire lire son livre, du commencement à la fin, par quatre passagers.

Un jour (*voir page* 413) c'est à un religieux qu'il impose cette douce obligation ; et l'instant d'après (*p.* 413 *encore*), c'est à un "politicien" retiré des affaires.

Tantôt il rencontre une veuve inconsolable (*p.* 416), qui vient de lire un roman de Pierre de Coulevain dont elle est fort dégoûtée :

Essayez de lire celui-ci, lui dis-je, ET JE LUI DONNAI LE *CENTURION*.

Et tantôt (*p.* 414), il s'attaque à une Juive libre-penseuse :

La controverse, dit-il, s'engagea entre nous, ET JE LUI PARLAI DE MON *CENTURION*. Elle exprima le désir de le lire, et je le lui mis en mains.

"Mon *Centurion*" : c'est ainsi qu'il désigne son livre, tout uniment, et jamais certes l'illustre Tartarin, parlant de *ses* lions, ne fut à la fois plus simple et plus grand.

Ah ! où est-il, le peintre inspiré qui fixera ce poème sur la toile ? Où est-il, le sculpteur de génie qui immortalisera dans le marbre le geste de cet apôtre ? Quel artiste refera pour nous la *Coronia*, cette nef qui porta, non pas César et sa fortune, mais le juge Routhier et son roman ? Qui nous le montrera lui-même, cet hom-

me admirable, se prodiguant sans repos à ses nombreux compagnons de voyage, et, Dieu sait au prix souvent de quels efforts ! leur distribuant à tous le pain de l'esprit, sous les espèces du *Centurion* ?...

*** Il était écrit que les Kelley feraient parler d'eux en l'an de grâce 1909. (1)

C'est en effet à un religieux de ce nom que M. Routhier passe tout d'abord son livre.

LE R. P. Kelley, écrit-il, l'a lu le premier, EN DEUX JOURS ! et il a résumé son opinion en me disant : "*It is a capital book*. Je voudrais le voir traduit en anglais et répandu aux Etats-Unis."

Pour un coup d'essai, l'éminent écrivain n'était pas mal tombé. Il paraît avoir été moins heureux avec quelques autres voyageurs, par exemple avec cet "ancien politicien américain", probablement un *boodler* fuyant la justice de son pays, qui se contenta de lui déclarer:

Votre livre est très intéressant et édifiant. Peut-être intéressera-t-il plus les protestants que les catholiques.

De même, on ne saurait tirer de conclusion bien définie de l'expérience qu'il tenta sur "un couple juif ". M. Routhier nous donne, pourtant, sur ce " couple juif ", des détails d'une scrupuleuse précision.

D'abord, ces Juifs ne sont pas de n'importe où, mais de New-York. Ensuite, "le mari est avocat".

---

(1) Allusion évidente à l'enquête Prévost-Kelley, qui, à l'époque, eut quelque retentissement dans le monde politique.

Oui, il est avocat, le mari.

Seulement, il ne pratique plus sa profession. "Depuis plusieurs années il s'est fait courtier".

Enfin, "il a une grande fortune".

Mais avec tout cela, hélas ! il ne parcourt même pas le *Centurion*.

Sa femme, par contre, le lit, car "elle est intelligente et distinguée". Même, le grave magistrat ne va-t-il pas jusqu'à remarquer qu'elle est "jeune et jolie"?

Est-ce pour cela que M. Routhier entreprend de la convertir ? Nous l'ignorerons peut-être toujours. Mais ce que nous savons dès maintenant, c'est que, les présentations à peine faites, M. Routhier lui commençait un cours d'apologétique.

La controverse s'engagea entre nous, dit-il, et je lui parlai de mon *Centurion*. Elle exprima le désir de le lire, etc. (*Voir plus haut.*)

Le 1er mars, M. Routhier a revu la belle inconnue.

ELLE A LU LE *CENTURION*, écrit-il en effet ce jour-là, et elle m'assure qu'elle en est profondément impressionée, et que je lui ai appris à mieux connaître Jésus-Christ.

Toutefois, elle persévère autant que jamais dans les voies de l'erreur. Le *Centurion* n'a pas su toucher cette âme.

Notre distingué compatriote ne se décourage pas encore. Il entasse arguments sur argu-

ments. Mais à la fin il doit confesser sa défaite :

La controverse a duré longtemps, dit-il, et je ne saurai PROBABLEMENT jamais si elle a produit quelque fruit.

Est-ce illusion de notre part, mais il semble que cet échec ait affecté M. Routhier au point de lui faire douter de lui-même, et de son livre.

Une autre femme, dit-il en effet quelques lignes plus bas, une autre femme A VOULU lire AUSSI mon *CENTURION* et me dire son impression.

C'est une veuve qui paraît avoir 50 ans, *et dont le sort est bien triste* (2).

Le vrai mérite est toujours modeste, et l'éminent auteur, ici, exagère évidemment ; nous connaissons plusieurs personnes qui ont lu son livre et qui ne s'en portent pas plus mal ; le tout est de savoir par où le commencer.

---

(2) " C'est une veuve qui paraît avoir 50 ans, ET DONT LE SORT EST BIEN TRISTE. Son mari, son enfant, ses autres parents les plus proches sont morts. Elle est seule au monde et sans fortune. Elle est anglaise, protestante, et elle voyage pour changer d'horizon, et pour oublier ses chagrins dans l'étude de l'histoire et des arts.

" Elle parle très peu le français, mais elle le lit facilement. Quand nous avons fait connaissance, elle achevait de lire *Eve victorieuse*, de Pierre de Coulevain.

" —Comment trouvez-vous ce livre ? lui ai-je demandé.

" —Il m'a plu tout d'abord, m'a-t-elle répondu ; mais la fin m'a dégoûtée. Car, si je devais en croire l'auteur, c'est dans le Boudhisme (*sic*) qu'il me faudrait chercher des consolations.

" —ESSAYEZ DE LIRE CELUI-CI ; ET JE LUI DONNAI LE *CENTURION*.

" Elle l'a lu EN TROIS JOURS et elle m'a dit : VOTRE LIVRE M'A FAIT DU BIEN. Il m'a fait verser DE DOUCES LARMES. Je veux le relire et le méditer... " (*P.* 416 et 17.)

*** Quant à son *Journal de Voyage*, c'est une relation que nous voudrions voir entre les mains de tous les bons Canadiens. Espérons qu'elle paraîtra bientôt en volume, et qu'alors le gouvernement de sir Lomer Gouin, dans sa patriotique sollicitude, en achètera des ballots pour les enfants de nos écoles.

Tout comme les *Souvenirs politiques* de M. Charles Langelier, ce livre ne contribuerait pas peu, sans doute, à fortifier dans les jeunes poitrines, avec l'amour du beau style, le sentiment de la fierté nationale...

UNE INTERVIEW DE M. HENRI ROCHEFORT (1)

Paris, le samedi, 30 avril.

Voici l'une des existences à coup sûr les plus dramatiques de notre époque — et de toutes les époques. Depuis cinquante ans, M. Rochefort n'a pas cessé d'être, en France, à aucun moment, le journaliste en vedette. Il a démoli l'Empire, il a jeté bas on ne sait combien de ministères. Se battant en duel trois fois dans la même journée, exilé, condamné à mort, déporté aux bagnes de la Nouvelle-Calédonie, puis s'échappant à la nage, il est un mois plus tard porté en triomphe dans Paris. Il est l'idole de la foule. Il écrit : "Je n'ai qu'un mot à dire pour faire descendre des faubourgs deux cent mille hommes." Et c'est vrai : il le prouve. Malgré Napoléon III, il se fait élire député à une énorme majorité. A la Commune, il tient Paris et la France entière dans ses mains.—Enfin, voici le pays en république ; M. Rochefort s'arrêtera-t-il ?... Non pas, il poursuit sa marche, plus âpre et plus acharnée que jamais ; autour de lui continuent de s'amonceler les

(1) Publiée dans la *Patrie* du 24 mai 1910, au cours d'une série de lettres de France.

ruines et les cadavres... Et cependant cet homme, dans la vie privée, est doux, sensible, généreux à la folie. "C'est un cœur d'or", dirions-nous chez nous. Il aime la nature, les fleurs, les enfants. Il a lui-même des délicatesses et des naïvetés d'enfant. Troublante énigme, qu'en vain la critique s'est efforcée de résoudre.

Aujourd'hui, il n'a pas loin de quatre-vingts ans. Tous les jours, comme il le fait depuis près d'un demi-siècle, il écrit son article sur l'actualité. Pas un événement important dont il ne crée la véritable formule. Pas une situation dont il ne trouve le mot. Qu'il s'agisse du suicide politique de M. Clemenceau (lequel "se tire plusieurs phrases dans la tête") ou des votes donnés au nom des défunts le jour du scrutin ("la fête des morts"), c'est toujours Rochefort dont l'article s'impose...

En vain ses ennemis répètent-ils qu'il vieillit. Ce n'est pas vrai : Henri Rochefort ne vieillit pas, Henri Rochefort est toujours jeune. En doutez-vous ? Voici — au hasard — son article d'aujourd'hui. Après avoir répondu très vertement à certain socialiste qui lui rappelait, pour le railler, son origine noble, il ajoute :

"On me raconte aussi que le député de la circonscription voisine, une espèce de gnome nommé Rozier ou Rosier, se déchaîne contre moi en invectives réitérées dans les réunions

Ce Tortillard m'appelle volontiers l'homme de "toutes les réactions". Et, en effet, j'ai passé mon temps à réagir d'abord contre le despotisme impérial, puis contre les opportunistes, contre les panamistes et contre les radicaux de l'assiette au beurre. Il est impossible d'avoir réagi aussi obstinément que je l'ai fait. Cette manie de réaction m'a même valu seize ans de prison, de déportation et d'exil, tandis que les Brousse et les Rozier ont fait produire à leur socialisme plus ou moins unifié une bonne rente de quinze mille francs par an. Ces gens-là, je le reconnais, ne sont pas des réactionnaires. Ce sont des actionnaires."

Croiriez-vous, après cela, qu'il ait près de quatre-vingts ans ? Je l'aurais cru encore moins que vous, après l'avoir vu, la semaine dernière, s'il ne me l'avait lui-même assuré.

*** C'est un grand vieillard, très droit et très solide encore.

Il me reçut en veston d'intérieur, dans son cabinet de travail, avec la plus grande simplicité. Il pouvait être, quand j'entrai là, comme onze heures du matin ; j'en sortis à une heure et demie, après l'une des conversations les plus intéressantes dont je me souvienne.

Aux premières questions qu'il me posa, je vis tout de suite qu'il n'était guère renseigné sur notre pays. Tout ce qu'il connaît du Canada, de

source certaine, c'est qu'un jour on y a pendu un condamné politique : Riel. Après tant d'années, cette iniquité fait encore frémir l'ancien prisonnier de l'Empire.

—Moi, dit-il, on avait voulu me fusiller, tout simplement. Si Thiers n'était pas intervenu...

Arthur Buies, au temps où il publiait sa *Lanterne canadienne*, lui en avait adressé des numéros ; mais cela est très vague dans sa mémoire.

Je l'amène à parler de la situation politique en France.

—C'est tout ce qu'il y a de plus mêlé, dit-il, de plus obscur, de plus indéchiffrable. Il semble que nous vivions dans le délire. La France ne sait plus sur quel pied danser. Nous nous avançons chaque jour davantage dans l'incohérence.

—Et que pourra-t-il sortir de tout cela ?

—Ne me le demandez point. Je ne vois pas de solution. (*Un silence.*) Et personne n'en voit. On a beau interroger les gens, ceux qui ont du savoir, ceux qui ont de l'expérience ; tous paraissent perdus comme je le suis, tous avouent ne voir partout que des ténèbres.

—On parle, depuis quelque temps, d'une réaction monarchique. Que pensez-vous de ce mouvement ?

—Oh ! écoutez... J'estime infiniment Charles Maurras, qui est certainement l'un des plus

forts cerveaux que nous ayons. Il a autour de lui Jules Lemaître et quelques autres. Oui... Mais ils ne pourront jamais rien faire d'effectif. Je ne crois pas, pour ma part, à une restauration monarchique.

—Et les Camelots du Roy ?

—Ce sont des jeunes gens que j'aime beaucoup. Ils sont jeunes, généreux, enthousiastes. Je les rencontre quelquefois. Un jour, ils m'ont amené, par ruse, à présider une réunion publique qu'ils avaient convoquée. C'est un tour qu'ils m'ont joué. Je ne leur en veux pas. Mais, pas plus que leurs chefs, ils ne seront jamais des hommes d'action.

—Et pourquoi donc ?

—Ils ne sont pas de la trempe de ceux qui font les révolutions. Ils parlent beaucoup du "coup de force", mais ils ne pourraient jamais le réaliser. Ils sont trop bien élevés.

Et, comme je le regardais d'un air interrogateur, il ajoute :

—Ceux qui font les révolutions, ceux qui dressent les barricades, ce sont les ouvriers aux mains noires, ce sont les hommes des faubourgs qui se ruent dans les mêlées en montrant leurs bras nus. Mais les Camelots du Roy ? (*Secouant la tête d'un air d'incrédulité*) Ah non ! par exemple . . . je vous le répète : ils sont trop bien élevés.

—Je crois, reprit M. Rochefort, poursuivant sa pensée, que la République aurait à craindre beaucoup plus une restauration bonapartiste, encore que ce dénouement soit bien improbable.

—Vous croyez vraiment que le prince Victor. . . ?

—Je crois qu'à un moment donné il aurait des chances. . . En tout cas, il en aurait certainement plus que le duc d'Orléans.

—Et comment expliqueriez-vous cela ?

—La Légende, monsieur, mais la Légende !.. Vous savez bien qu'elle n'est pas morte !... qu'au contraire, elle est chaque jour plus vivante !... Napoléon est de plus en plus, en France, un demi-dieu. Il suffit de prononcer son nom pour rendre les gens à moitié fous. Pourquoi ? oh ! c'est une autre question.

Ici, notre interlocuteur fit une pause. Puis, appuyant ses deux mains sur la table, il ajouta :

—Toute l'histoire de Napoléon est un tissu de mensonges. Je ne comprends pas la vénération que l'on peut avoir pour cet homme-là, qui fut certainement le plus grand menteur de tous les temps—et un monstre par-dessus le marché... On dit qu'il a gagné des batailles. C'est vrai, mais d'abord il en a perdu autant qu'il en a gagné. Il eut certes des qualités militaires ; mais où il brilla principalement, ce fut dans l'art de s'attribuer les mérites des autres. Quand il était vaincu, il mettait naturellement la faute

sur ses généraux ; au contraire y avait-il un coup d'éclat de signalé quelque part, vite Napoléon en prenait toute la gloire."

M. Rochefort s'arrêta de nouveau un instant, puis il reprit :

—Ainsi, à Toulon, il aurait pris le fort de l'Aiguillette. Il passe pour avoir indiqué la manœuvre qui livra la ville aux Français. Eh bien, c'est faux, c'est tout ce qu'il peut y avoir de plus faux ! C'est le général... eh ! comment s'appelait-il donc ?... son nom m'échappe... enfin, le prédécesseur de Dugommier — qui avait trouvé cette idée. La vérité, au contraire, donne à Napoléon, dans cette circonstance, le plus triste rôle."

M. Rochefort se leva, alla chercher dans sa bibliothèque de vastes paperasses et les étendit sur la table.

—Voici, dit-il, un document que je garde comme mes yeux. C'est une pièce extrêmement rare. C'est le Bulletin de la Convention Nationale, séances de l'an II. Or, à cet endroit que je vous désigne, se trouve le procès-verbal de la séance du 4 nivôse, au cours de laquelle fut produit le compte-rendu officiel de la prise de Toulon. Si vous voulez, nous allons lire ensemble.....

(Nous parcourons alors une longue liste de soldats et d'officiers cités pour leurs actions d'é-

clat au cours du siège et de la bataille qui le termina.)

"Cela est signé "Dugommier, général".

"Eh bien, vous le voyez, le nom de Napoléon n'est seulement pas mentionné. Et cependant, aujourd'hui et depuis un siècle, c'est Napoléon qui passe pour avoir pris Toulon ! C'est stupéfiant !

"Cet homme-là nous a tué on ne sait combien de millions d'hommes, pendant vingt ans il n'a cessé de saigner à blanc la nation. Et que nous a-t-il donné en retour ? Il avait pris la France avec la frontière du Rhin, la Belgique et la Hollande : il nous l'a remise ayant perdu la frontière du Rhin, la Belgique et la Hollande. Je ne puis le comparer qu'à un joueur, qui, ayant gagné beaucoup au début, se retrouve encore perdant le matin, après avoir tout recraché (*sic*).

"Et pourtant, on en fait un héros, plus que cela : un bienfaiteur national. C'est incroyable !...

"Mais le peuple est si bizarre. On est si bête, en France ! (*Tout ceci est textuel.*) On peut leur faire croire ce qu'on veut. Tenez, j'ai vécu en 71, quand je n'avais qu'un mot à dire pour faire fiche mes collègues par la fenêtre... J'aurais pu dire au peuple ce que j'aurais voulu ; je lui aurais dit : "Il y a une mine d'or

dans mon jardin." Il l'aurait cru et il aurait pris des actions. C'est comme je vous dis. Ah ! si j'avais voulu en abuser, comme tant d'autres... Mais je n'ai pas voulu. Je n'ai jamais pu être ambitieux, moi.

"Alors le peuple rêve encore de Napoléon, et de plus en plus. C'est pourquoi je vous dis que c'est le prince Victor qui, de tous les prétendants, aurait encore le plus de chances de réussir.

—Mais enfin, dis-je, c'est là une hypothèse infiniment improbable. Pour le moment...

—Pour le moment, interrompit M. Rochefort, il n'y a rien de certain, si ce n'est que nous assistons au règne de l'ouvrier. Vous voyez en ce moment ce Jullian, qui avait été condamné à l'interdiction de séjour et qui cependant reste dans Paris malgré la loi, malgré le gouvernement, malgré tout. Les ouvriers ont dit : "On ne le chassera pas !" et on ne l'a pas chassé. On ne le chassera pas non plus. Des situations comme celle-là se présentent, vous le savez, pour ainsi dire à tout moment. Les ouvriers font ce qu'ils veulent. Le gouvernement peut bien, à une certaine heure, réprimer plus ou moins leurs entreprises, mais deux jours plus tard ils ont repris le terrain perdu.

—Y a-t-il longtemps qu'ils ont cette influence ?

—Oh ! depuis quelques années... Une profonde transformation s'est opérée dans les syndicats. Autrefois, les ouvriers protestaient contre les injustices, ils réclamaient de plus hauts salaires, des conditions de travail plus favorables. Mais aujourd'hui ce n'est plus la même chose : ce qu'ils exigent, c'est l'abolition même du salariat, c'est la révolution sociale la plus radicale, et par tous les moyens.

"En même temps que leurs revendications, en effet, leur caractère a tout-à-fait changé. A un moment donné, ils seraient capables de se livrer aux pires violences, de brûler les maisons, de tout mettre à feu et à sang... Pour moi, c'est là le grand problème de demain.

—Est-ce que le gouvernement, jusqu'ici, n'a pas réussi à réprimer, ou du moins à contenir, les tentatives d'émeute ou de troubles graves ?

—Cela ne prouve rien. Une révolution se réprime toujours jusqu'au moment où elle ne se réprime plus.

—En d'autres termes, on ne meurt qu'une fois ?

—Oui. Maintenant, quant à vous dire avec certitude ce qui arrivera, c'est une autre affaire. Pour le savoir, il faudrait d'abord connaître exactement les forces qui sont au fond du peuple,—forces formidables, mais dont la nature, jusqu'ici, nous échappe plus ou moins."

. . . . . .

*** M. Rochefort nous parle ensuite de ses contemporains : Drumont, Cassagnac, Henry Maret, dans le journalisme ; Edmond Rostand, Jules Lemaître, Maurice Barrès, dans les lettres ; Clemenceau, Briand, dans la politique.

De ces deux derniers, il préfère M. Briand. "Clemenceau, dit-il, est un de ces ambitieux comme je ne les aime pas. Moi, il trouve que je suis un imbécile, parce que je ne me suis jamais enrichi... Je lui préfère de beaucoup M. Briand : il est très "orateur", et je le crois aussi plus honnête."

Il se souvient très bien de Louis Veuillot, qui voulait à toute force le faire fusiller, mais en qui il se plaît à reconnaître un journaliste que nul encore n'a remplacé.

Sur Victor Hugo, dont il fut l'"enfant gâté", et qui l'hébergea pendant quinze mois dans son exil, M. Rochefort est intarissable. Il s'indigne à la pensée qu'on ait pu accuser d'avarice le grand poète. "Tout le temps que je l'ai connu, dit-il, il n'a jamais diné sans qu'il n'eût vingt ou trente convives à sa table."

C'est avec des éclairs dans les yeux qu'il raconte ses luttes contre l'Empire aux côtés du "père" Raspail :

—Alors, je leur dis : " Il se peut que le " spectacle que j'offre soit bien comique. Mais, " quoi que je fasse, je ne pourrai jamais

" être aussi ridicule que le monsieur qui s'est " promené, l'autre jour, dans les Tuileries (Na- " poléon III, alors empereur), avec un aigle " sur son épaule et un morceau de lard dans son " chapeau."

A l'entendre répéter, en serrant les dents et en plissant les sourcils, ces paroles qu'il prononçait cependant il y a plus de quarante ans à la Chambre des députés, il vous faut absolument oublier que c'est un vieillard qui vous parle, devant l'énergie et le feu de votre interlocuteur.

Il m'explique longuement ce qu'est devenu à cette heure le journalisme en France... me raconte ses procédés de travail, etc., etc.

Mais je n'en finirais plus si je devais tout vous rapporter de cette conversation. Je crois bien, du reste, que je dois être rendu, depuis longtemps, au bout de mes deux colonnes ; et si vous le voulez bien nous reprendrons un autre jour cet entretien.

UNE VISITE A MISTRAL(1)

Maillanne, le 18 mai 1910.

Vous en étiez averti, mon cher lecteur, depuis le début : nous ne devions pas suivre dans notre voyage d'itinéraire précis. Vous ne m'en voudrez donc pas si, de la Normandie, et avant même de vous avoir parlé de Honfleur, je vous transporte, sans plus de transition, dans le Midi.

Car c'est dans le Midi que nous voilà rendus. Et c'est du Café du Soleil, à Maillanne (Café doù Souleu), que je vous écris. Et je sors à l'instant de chez Mistral.

*** J'entends M. le Député s'écrier :

—C'est-il un ministre, cela, Mistral ?

—Non, mon cher ami... Mistral n'est pas ministre ; il n'est même pas député. C'est tout simplement un poète. Que voulez-vous, on est ce qu'on peut.

—Un poète !... Comme Chapman, alors ?

—Parfaitement : comme M. Chapman. Ni l'un ni l'autre, en effet, ne sont des poètes français. Seulement, tandis que l'auteur des *Aspirations* se sert d'un dialecte dont on n'a pas

(1) Publié dans la *Patrie* du 7 juin 1910, au cours d'une série de lettres de France.

encore, je crois, fixé complètement la nature, Mistral, lui, n'écrit qu'en provençal.

—Le provençal ?...Connais pas !

—Le provençal, autrement dit la fameuse langue d'Oc, est encore aujourd'hui d'usage très répandu, dans un territoire peuplé par plus de douze millions de Français.

—Mais c'est tout de même un patois ?

—D'abord, vous saurez, mon cher député, que ce mot de " patois " ne comporte, pour les gens qui " savent ", aucune signification méprisante, au contraire. Mais le provençal n'est pas un " patois ", c'est une langue, et l'une des plus belles qui soient. Langue chantante, et poétique, et savoureuse : de la pure musique...

Parlez, car votre voix est la musique même,

dit Joffroy Rudel à la Princesse lointaine ; et c'est ce qu'à tout instant répète à Mireille le lecteur de Mistral... Je vous accorde que pour traiter des opérations de banque et de bourse, des bills " privés " ou des pots-de-vin, on pourrait sans peine trouver mieux, comme aussi bien pour discuter la télégraphie avec ou sans fil, les chemins de fer, les automobiles, les tramways et les mille détails de notre civilisation toute matérielle. Mais pour parler des champs, des coteaux, de l'azur, pour célébrer l'or des moissons, le bruit du vent dans les arbres, les fleurs,

la femme et Dieu ; pour exalter la gloire des vendanges sous le soleil et chanter

La couleur délicate et changeante des mois,

il n'y a pas de langue au monde : ni l'espagnol, ni l'italien, ni le français, qui soit seulement comparable à ce " patois ". Non, mon cher député, il n'y en a pas ; et quand vous aurez appris le provençal, comme je ne doute pas que vous le fassiez quelque jour, vous saurez me le dire.

Mistral, donc, n'a jamais écrit qu'en provençal. Cela n'empêche pas qu'il soit le poète de France dont la gloire soit la plus incontestée. Dès 1859, à l'apparition de *Mireille*, Lamartine écrivait de Mistral, alors âgé de vingt-sept ans, que l'humanité n'avait pas produit pareil génie depuis Homère. Tous les critiques ont par la suite ratifié ce jugement, qui semble de plus en plus devoir être celui de la postérité, et Mistral aujourd'hui est unanimement reconnu comme le plus grand poète que la France ait encore eu.

Cette gloire est tellement admise, elle plane tellement au-dessus des rivalités et même des discussions, que Mistral (fait unique dans l'histoire des lettres) a été statufié de son vivant. Depuis l'an dernier, son monument se dresse en effet sur une place publique, dans la ville d'Arles.

Ce fut l'an dernier également que l'Académie française lui offrit, d'elle-même, un siège sous la Coupole. Désireuse de s'honorer en accueillant le chantre de *Mireille*, l'Illustre Compagnie avait décidé de rompre, en faveur de Mistral, avec des usages séculaires. Pour la première fois depuis trois cents ans, elle aurait dispensé un candidat de la corvée traditionnelle des visites, et d'avance elle lui garantissait l'élection à l'unanimité. Mistral refusa, craignant que ce nouvel honneur ne le contraignît à s'éloigner trop souvent de sa chère Provence, qu'il aime plus que tout au monde.

*** Il habite, depuis son enfance, le petit village de Maillanne, à trois heures environ de Marseille. C'est ici même que s'éteignit le père de Mistral, à quelques arpents à peine de la ferme où naquit le poète et où s'écoulèrent ses premiers ans : car Mistral est fils de paysan.

Maillanne est un petit village de deux cents âmes tout au plus, qui forme le centre à peu près de la Commune (nous dirions chez nous : de la paroisse). Villageois ou paysans, Mistral connaît tout le monde dans sa petite patrie. Ayant toujours vécu parmi ces braves gens, il les tutoie presque tous ; et il n'a pas de plus grande joie que de s'entretenir familièrement avec eux—en provençal, cela va sans dire. . .

Pour aller à Maillanne, de la plus proche station de chemin de fer, il n'y a pas moins de

six kilomètres. On s'y rend en diligence, par de grandes routes bordées de platanes, à travers les blés verts et les vignes. Le trajet, sous la pluie qui tombe par torrents (chose presque inouïe en Provence), prend bien près d'une heure.

Enfin, nous entrons dans le village... Nous passons le bureau de poste, deux ou trois cafés, puis la voiture oblique à gauche et s'arrête ; j'entends le conducteur me crier :

—C'est là chez M. Mistral.

Je saute dans la rue, et me voici devant une humble maison blanche, en tout pareille à celles des voisins, et dont se contenterait à peine le moindre notaire de campagne de mon pays. C'est là qu'habite le grand homme de la Provence, le chantre inspiré de l'âme latine, l'illustre poète devenu, de son vivant même, légendaire...

Je frappe à la porte, et, l'instant d'après, me voici en présence du Maître.

C'est dans sa bibliothèque qu'il me reçoit, pièce de moyenne grandeur, dont les fenêtres donnent sur le jardin, du côté du soleil levant. Je le trouvai debout à la cheminée, qui se chauffait à un grand feu pour se consoler du mauvais temps.

En me voyant entrer, il s'avança, la main largement tendue :

—Ah ! vous êtes du Canada... me dit-il. Et vous êtes venu voir notre Provence. Vraiment, vous ne tombez pas bien. La Provence sous la pluie, la Provence sans le soleil, ce n'est plus la Provence... Mais asseyez-vous, et causons un peu de votre pays.

Il me parla alors longuement du Canada et des Canadiens. Je vis qu'il était fort bien au courant de notre situation, du moins dans l'ensemble.

—Votre histoire, dit-il, m'a toujours passionné, et, si je n'étais pas si casanier, votre pays est un de ceux que j'aurais voulu visiter des premiers.

Il me questionne avec intérêt sur la littérature canadienne. Il connaît, au moins de nom, quelques-uns de nos auteurs. Il s'émerveille à l'idée des sources d'inspiration qu'offrent à nos poètes l'histoire et la nature canadiennes. Pour lui, s'il n'avait pas chanté la Provence, il aurait voulu pouvoir chanter un pays comme le Canada français.

C'est d'une voix chantante, nuancée d'un sensible accent provençal, qu'il me dit ces choses. Tout en l'écoutant, je l'observe ; et je ne puis en croire mes yeux : mon interlocuteur a soixante-dix-huit ans bien comptés, il vient de me le dire, et cependant, ma parole d'honneur, c'est à peine si on lui en donnerait soixante.

Non-seulement, comme Rochefort, dont je vous parlais l'autre semaine, Mistral est toujours droit et ferme, mais encore il a toute la souplesse d'un homme de vingt-cinq ans. Réellement, c'est du miracle, et cela ne s'explique pas. Sa démarche et ses gestes sont d'un jeune homme. Il étend les deux bras, il se renverse le buste en arrière, il se jette négligemment sur un fauteuil, avec absolument l'aisance qu'il pouvait avoir il y a cinquante ans.

Je lui demande comment il a pu se conserver de la sorte.

—Mon Dieu, me dit-il, que voulez-vous ? J'ai toujours vécu à la campagne, ici même, à Maillanne, bien tranquille et bien calme.

—Mais vous allez quelquefois à Paris ?

—Oh ! encore trop souvent... Tous les huit ou dix ans, depuis l'apparition de *Mireille*, j'y ai fait un séjour d'une semaine ou deux. Chaque fois, j'en suis revenu harassé. Il me fallait répondre à je ne sais combien d'invitations, aller déjeuner ici, aller dîner là, et ça n'en finissait plus.

—Et c'est une des raisons qui vous ont fait refuser d'entrer à l'Académie ?

—Voici. On m'avait fait l'honneur de m'offrir un siège sous la Coupole. Mais je ne pouvais accepter. On me disait, il est vrai : " Restez à Maillanne, nous vous élirons sans que vous

ayez à faire un pas..." Seulement, une fois nommé, j'aurais dû, naturellement, me rendre à Paris pour ma réception, et plus tard aussi, par politesse au moins, pour quelques circonstances. Or, cela eût entièrement gâté ma vie. Que voulez-vous, je suis un paysan et je ne puis respirer dans les villes.

Mistral a connu la plupart des grands écrivains du siècle. Tout jeune, il fut en relations avec Lamartine, qui se fit, à l'apparition de *Mireille*, le garant de cette œuvre auprès du public. Aux murs, j'aperçois toute une collection de photographies et d'autographes, envoyés par les admirateurs du poète. Il y a là le portrait de Lamartine, celui de Leconte de Lisle, celui de Sully-Prudhomme. La comtesse de Noailles écrit au bas du sien :

" Au grand Mistral, au frère d'Homère, hommage d'une admiration éperdue... " Et combien d'autres !

Plus loin, une grande photographie représente deux hommes, beaux comme des dieux, assis en face l'un de l'autre dans une prairie. Ce sont Mistral et Daudet.

Mistral et Daudet, vous le savez, furent de grands amis. Tous deux enfants du Midi, aimant d'un amour passionné leur Provence et sa langue, ils donnèrent le spectacle d'une des plus illustres amitiés littéraires du siècle

dernier. Après tant d'années, Mistral ne peut parler de Daudet qu'avec une profonde émotion.

Il me raconte cependant, à son sujet, une anecdote assez plaisante.

Un jour, il revenait, avec l'auteur des *Lettres de mon moulin*, d'une promenade aux alentours d'Arles, lorsque chemin faisant les deux amis rencontrèrent une noce. Daudet, qui au déjeuner avait pris un peu plus de vin qu'à l'ordinaire, trouva la mariée de son goût, et le déclara hautement. Même, il voulut à toute force l'embrasser. " Nous faillîmes nous faire écharper... "

Saviez-vous que Tartarin a véritablement existé ? Il vivait encore voilà seulement quelques années ; Mistral l'a connu. Seulement, dans la réalité il s'appelait Reynaud ; et il n'était pas de Tarascon mais de Nîmes. C'était un cousin-germain de Daudet. Il possédait parfaitement l'arsenal décrit dans *Tartarin*, et, comme Tartarin, il était allé en Afrique chasser les fauves. Après la publication du chef-d'œuvre de Daudet, il se brouilla avec ce dernier. Il ne devait pardonner que plusieurs années plus tard.

*** Enfin, après une longue heure de conversation, je prends congé de l'illustre poète.

—Vous reviendrez en France l'an prochain, peut-être ? me dit-il en me reconduisant. Eh

bien ! si vous vous rendez alors en Provence, comme cette année, il ne faudra pas oublier vos amis de Maillanne.

*** Je suis ensuite allé au cimetière voir le tombeau que Mistral s'y est fait préparer, et dans lequel il reposera plus tard, parmi les siens.

Puis je suis revenu au Café du Soleil, pour vous écrire ces lignes. C'est ici que Mistral, tout dernièrement encore, avait l'habitude de se rendre presque chaque soir, pour y converser avec villageois et paysans. Comme il n'est pas seulement un grand poète mais encore un conteur incomparable, il y contait souvent, jusqu'à une heure avancée de la nuit, toute sorte d'histoires merveilleuses. Non pas en français, mais en provençal ; et qui toutes tendaient à prouver " qu'un bon Provençal doit toujours parler sa langue ".

Enfin, avant de repartir, j'ai voulu profiter de l'occasion pour voir un tambourinaire—un vrai. J'en suis donc allé trouver un, que Mistral lui-même m'avait indiqué et que le poète compte parmi ses meilleurs amis. C'est un nommé Laville (en provençal Lavillo), qui, avec la meilleure grâce du monde, consentit à me donner un échantillon de la double harmonie du galoubet et du tambourin. Ensuite, sa fillette (Mireille à quinze ans) nous chanta,

en provençal, la chanson de *Magali*. Je leur dis à tous deux que je ne regrettais pas d'être venu de Montréal pour les entendre.

JOURNAL D'UN "DÉCOUVREUR" (1)

Avignon, la ville de beauté

J'ai vu Avignon par un clair soleil, vers les onze heures du matin, de la tour la plus élevée du château des papes. L'impression que j'en eus dépasse tout ce que j'éprouvai jamais.

Ni à Paris ni à Rouen, devant les chefs-d'œuvre gothiques, ni à Versailles même, devant les merveilles des fontaines et des châteaux, je n'avais ressenti rien de comparable.

C'est qu'Avignon possède plus que ses monuments et ses souvenirs historiques —son atmosphère.

*** Comment donnerai-je une idée de cela ?...

J'arrivais de Lyon, où, quelques heures plus tôt, j'avais laissé les brouillards, la pulie, l'humidité pénétrante des climats du Nord... Je descends à Avignon, et me voici dans le printemps ; non pas le triste printemps de la réalité—tel qu'on l'a vu à Montréal depuis deux mois,—mais le printemps des peintres, des poètes et des amoureux, le printemps idéal.

Du haut du château des papes, je contemple, autour de la ville, la campagne verte, que bor-

(1) Publié dans la *Patrie* du 10 juin 1910, et écrit pendant un voyage en France, au printemps de la même année.

nent au loin les Cévennes et les Alpes. C'est à ces montagnes que sans doute Avignon doit son climat privilégié. A quelques arpents, cette large rivière qui s'enfuit, c'est le Rhône, le plus beau des fleuves de France... De partout s'élèvent des chants d'oiseaux dans le soleil. Et une brise tiède qui souffle nous apporte, des champs et des bois voisins, du fleuve et des collines, comme une immense odeur, faite du parfum mêlé de la verveine, du romarin, de la violette, du thym, des jacinthes... une odeur capiteuse et enivrante, comme la musique et comme l'amour.

A nos pieds s'étend la ville, toute de la même couleur imprécise et vague, et dont on ne saurait dire au juste si elle est grise ou blanche ou rose... avec seulement quelques toits rouges par-ci par-là.

Et sur tout cela, une nappe immense, un océan de lumière, de lumière blanche, tellement diffuse, tellement abondante, qu'elle semble émaner des objets plutôt qu'elle ne paraît les éclairer. Et tout ceci n'est pas très facile à expliquer : dans nos climats du Nord, c'est le sol, ce sont les maisons, qui tout d'abord attirent l'attention ; et la lumière ne vient là que pour les éclairer ; dans le Midi, au contraire, la lumière, au lieu d'être l'accessoire, semble être le principal,—semble être tout. En vérité,

on ne voit qu'elle, et c'est elle qui semble créer les objets. Véritable monde de fantasmagorie...

*** Ajoutez tous les souvenis historiques ou légendaires dont cette terre est chargée.

Avignon, pendant un siècle, fut le centre de la chrétienté. De 1307 à 1409, les papes y résidèrent.

Leur château (commencé par Jean XXII en 1316, terminé par Urbain V en 1364) y existe encore. En réalité, ce n'est pas un château, mais bien sept châteaux, réunis les uns aux autres par des tours massives. Il n'y a pas dans toute la France de plus imposante construction.

Le château des papes, dont la tour principale, bien que découronnée, n'a pas moins encore de trois cents pieds, domine toute la ville. Il couvre une superficie de plus de quinze mille mètres carrés.

Il est parfaitement conservé. Certaines salles, entre autres la salle d'audience pontificale, sont d'un art parfait. On est en train d'y retracer patiemment, sous le badigeon dont la Révolution avait enduit les murs, des fresques qui font l'admiration des connaisseurs.

Pour vous donner une idée de l'impression que produit cette masse énorme de bâtisses, je ne veux vous citer que le trait suivant.—Un Américain, qui m'accompagnait par hasard dans ma visite, trouva cela encore plus prestigieux que les skyscrapers.

Mettons que ce soient des skyscrapers où il y aurait de l'architecture.

*** Enfin, je l'ai vu, le pont, le fameux pont d'Avignon...

...Tout le monde y passe.

dit la chanson. Hélas ! personne n'y passe plus, puisque, de cette ancienne construction, qui fut une des merveilles du Moyen-Age, il ne reste aujourd'hui que quatre arches, minées chaque jour davantage par le Rhône... N'importe, j'ai voulu quand même y passer,—autant qu'on y peut passer. C'est-à-dire que je me suis rendu jusqu'à la dernière arche encore debout, laquelle marque à peu près le milieu du fleuve.

De là, je suis retourné au château des papes, voulant, une fois de plus, m'emplir les yeux d'une vision unique.

Quelle vision !

Les Ecritures nous content qu'il exista, il y a des millénaires, un paradis sur terre. Si quelque chose, me disais-je en contemplant Avignon, peut encore donner une idée de cet Eden disparu, c'est bien ce merveilleux pays.

*** Je me rappellerai toujours, je crois, mon premier voyage à Québec.—Il y a de cela plusieurs années. Je ne connaissais encore, à cette époque, que la banalité de notre pauvre ville ; parti de Montréal le soir, je descendais

le lendemain matin à Québec. Vous dire l'impression que j'eus alors, cela ne serait pas possible. Je m'imaginais—très fortement—avoir voyagé, comme ce personnage du fantaisiste anglais H.-G. Wells, non pas dans l'Espace, mais bien dans le Temps. Devant la physinomie archaïque de cette ville, il me semblait être transporté de deux cents ans en arrière.

Ce fut une impression analogue, mais combien plus intense ! que j'éprouvai en Avignon. Et cette impression, je pense, correspondait à une profonde réalité. Avignon, de même que le pays voisin, n'est pas de notre époque ; c'est une contrée du quinzième siècle égarée dans nos temps modernes. Et c'est peut-être aussi bien ce qui fait son charme pénétrant...

*** Ce fut non loin d'ici que le délicieux Daudet écrivit ses *Lettres de mon Moulin*. Vous vous en rappelez peut-être quelques-unes : *Le curé de Cucugnan... La chèvre de M. Séguin... L'Elixir du Père Gaucher... La mule du Pape*—cette fameuse mule qui donna un coup de pied si véhément, si prodigieux, " que de Pampelune on en vit la fumée"...—et les histoires d'Arles, et de Pampérigouste, et d'ailleurs...

Baudelaire a écrit une pièce intitulée *Correspondances*, où se trouve ce vers :

Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

S'il y a quelque chose, dans la littérature française, qui " réponde " aux parfums et aux couleurs du Midi, c'est bien la prose ensoleillée de Daudet.—Et si vous voulez, sans visiter la Provence, voir tout de même Avignon, relisez, mon cher lecteur, relisez au plus vite Alphonse Daudet.

JOURNAL D'UN "DÉCOUVREUR" (1)

Le Midi—Arles, Nîmes, Orange . . .

Continuant ma route vers la Méditerranée, je ne tardai pas à découvrir une autre ville d'une certaine importance... C'était Arles, sur le Rhône, à quelque deux cents kilomètres de Marseille.

Arles est célèbre d'abord par ses femmes ; ensuite par ses monuments.

Tous les écrivains de France qui ont traité du Midi s'accordent à proclamer que les Arlésiennes sont les plus belles femmes du monde ; et il semble bien que cette opinion restera admise, aussi longtemps du moins que le Canada ne sera pas mieux connu à l'étranger...

La beauté de l'Arlésienne lui vient, dit-on, de son origine hellène. Ce fut en effet par les Grecs que la civilisation pénétra tout d'abord dans cette contrée. Plus tard, les Romains l'occupèrent, puis les Sarrasins.

Ces trois types de races se retrouvent aujourd'hui, plus ou moins, chez les femmes d'Arles,— mais surtout le type grec, le type classique de beauté.

(1) Publié dans la *Patrie* du 16 juin 1910, et écrit pendant un voyage en France, au printemps de la même année.

En revanche, les Romains semblent avoir marqué pour toujours de leur empreinte la physionomie du pays. Après vingt siècles, leurs monuments contribuent, plus que tout le reste, à lui donner son caractère.

L'histoire d'Arles, à ce point de vue, est du reste celle de toute la vallée du Rhône. A Orange, à Nimes, à Fréjus, à Vienne (Isère), à Saint-Remy, à dix autres endroits, vous ne pouvez faire deux pas sans vous heurter aux ruines magnifiques de l'occuption romaine. Théâtres ou arènes, temples ou châteaux, aqueducs ou arcs de triomphe, ces monuments, partout où ils s'élèvent, semblent effacer tous les autres objets, tant ils s'imposent à l'œil et à l'imagination.

Aussi bien l'antiquité ne nous a-t-elle rien laissé de plus prestigieux, sauf peut-être à Rome. L'arc de triomphe d'Orange, le troisième en importance dans le monde, est le mieux conservé qui existe. Les arènes de Nimes, qui furent, au deuxième siècle de notre ère, l'un des plus vastes amphithéâtres de l'empire romain, ont moins souffert du temps que le Colisée. Le Pont du Gard, qui compte vingt siècles de durée, est solide comme au premier jour.

Mieux que tous les livres, la vue de ces monuments nous permet d'imaginer ce que furent les Gaules sous la domination romaine. Grâce à eux, nous entrevoyons clairement ce que le

grand peuple civilisateur avait su faire, après la conquête, de ce pays que peuplaient nos sauvages aïeux.—Déjà, quelques siècles auparavant, certaines villes des Gaules s'étaient ressenties de l'influence des immigrants hellènes. Mais c'est surtout, on le sait, de l'établissement romain que date la civilisation de ce pays.

Quelle civilisation !... Il y a deux mille ans, je l'ai dit, qu'ont été construits la plupart de ces amphithéâtres, de ces temples, de ces aqueducs, et le monde, depuis, n'a rien produit, je ne dirai pas de supérieur, mais seulement de comparable. Quiconque aura vu, par un clair après-midi, les arènes d'Arles ou la Maison Carrée de Nîmes, le théâtre d'Orange ou l'aqueduc du Gard, ne saurait en douter.

On ne vantera jamais trop les proportions, la pureté de lignes, l'élégance dans la force, la noblesse de ces monuments. A côté de ces chefs-d'œuvre, tout ce qu'on a fait depuis, sauf d'infiniment rares exceptions, paraît un peu ridicule ; et l'on est tenté de ne voir, presque partout ailleurs, que mesquinerie ou enflure.

Je ne parle pas de ce que l'on peut voir en Amérique, l'architecture, sur ce continent, étant encore chose inconnue. Mais, même en Europe, que trouvera-t-on qui approche de cet art, à la fois si sobre et si imposant, où tout vaut uniquement par les proportions, et qui atteint

cependant au plus haut effet de grandeur ? — Songez que le Pont du Gard, haut de plus de cent cinquante pieds et long de plus de neuf cents, se compose en son entier de pierres simplement juxtaposées. — Où surtout nous montrera-t-on, comme ici, des monuments, non-seulement qui soient parfaits en eux-mêmes, mais qui encore s'adaptent si bien à leur cadre naturel, qu'ils semblent avoir été coulés d'un seul jet avec le paysage ?...

*** Voilà, cependant, la qualité d'art, et par conséquent de civilisation, que les Gaulois tenaient des Romains il y a deux mille ans.

Sous le règne d'Auguste, quelques Provençaux brillaient déjà dans les lettres latines, et l'on rappelle à ce sujet que le précepteur de Quintilien, Domitius Afer, était un Gaulois d'origine ; il était, en effet, né à Nîmes, l'an 16 avant J.-C. Cent ans plus tard, la civilisation s'était répandue, avec une extraordinaire puissance, dans toute la région du Rhône.

Les monuments encore debout témoignent magnifiquement à cet égard. Ce n'est pas Rome, en effet, comme on pourrait le penser, qui les élevait, mais bien les Gaulois eux-mêmes. " N'oublions pas, dit M. Gaston Boissier (cité par M. Roger Peyre), qu'en général ils ont été construits aux frais des villes qui les possèdent, sans que l'Etat ait participé à la dé-

pense ; ce qui prouve combien la fortune des municipes était alors considérable. Jamais, je crois, ce pays-ci n'a été plus riche, ni mieux administré. "

Bientôt devaient venir les invasions, puis la longue éclipse du Moyen-Age... Mais on voit quand même assez que les Méridionaux ont bien quelque raison de vanter leurs origines latines. Ils ont été les premiers d'entre les barbares à sucer le lait de la majestueuse louve romaine. Ils ont connu, il y a deux mille ans, une civilisation telle que le monde n'en a pas depuis vu de pareille. Ils sont en France les fils aînés de l'Esprit.

Et c'est au Midi que la France doit l'essentiel de ses qualités : l'amour de l'art, le goût — et la gaieté, " cette divine enfance du cœur ". Elle lui doit aussi, je crois, dans le dernier siècle, au moins les trois quarts de ses grands poètes, pour ne rien dire de ses orateurs, depuis Gambetta jusqu'à M. Jaurès.

Malgré ces noms illustres, il y a des jours où la Provence, devant la montée d'une autre " civilisation ", se croit revenue à quinze siècles en arrière, — aux jours proches de l'invasion wisigothe. Elle se demande avec inquiétude quels sont les bruits sourds qui lui arrivent du lointain et elle pense aux chevaux des barbares...

Alors, se serrant plus étroitement à ses monuments et à ses ruines, elle se tourne vers son auguste aïeule. Elle évoque " les jours altiers de la force romaine ", et elle croit trouver, dans ces souvenirs, comme un dernier réconfort et un espoir suprême :

Par la grandeur des souvenirs,
Toi qui nous sauves l'espérance...

C'est l'invocation de Mistral au début de *Calendal.*

Pèr la grandour di remembranço,
Tu que nous sauvès l'esperanço !...

CHANTECLER A LA SCÈNE (1)

Comme tout provincial qui se respecte, j'ai voulu, en arrivant à Paris, m'offrir un fauteuil à *Chantecler*. Il convient que je vous en dise au moins deux mots, encore que la Porte-Saint-Martin puisse à la rigueur se passer de la réclame de la *Revue Canadienne*, et M. Rostand de l'appréciation, quelle qu'elle soit, que je pourrai faire de son œuvre.

*** Je ne vais pas y aller par trente-six chemins : comme pièce de théâtre, *Chantecler* est, à proprement parler, au-dessous de tout.

Vous entendez assez que je ne songe pas à appuyer cette opinion sur une particulière compétence en ces matières. Je ne suis pas un écrivain et je n'ai aucune prétention à la littérature, encore moins au théâtre. Si cela peut vous intéresser, je vous dirai même que je n'ai seulement jamais joué sur une scène d'amateurs, ce qui chez nous, vous le savez, n'est pas une petite originalité...

Mas il ne faut pas toujours être cuisinier pour juger d'un plat... ni même gastronome. Cette comparaison vénérable s'applique parfaitement

(1) *Revue Canadienne*, juillet 1910.

ici. Malgré les éloges de certains critiques distingués de qui M. Rostand est l'ami personnel, comme aussi bien malgré la réclame insensée faite autour de cette pièce depuis cinq ans, il me semble qu'il ne peut y avoir de discussion sérieuse entre ceux qui ont entendu *Chantecler* au théâtre : *jamais on n'a plus complètement " raté " une œuvre.* Et ce n'est pas peu dire...

*** N'allez pas croire au moins que, si je parle de la sorte, j'y éprouve bien du plaisir. Rostand fut la plus chère idole peut-être de ma jeunesse. Il fut un temps où je ne jurais que par la *Princesse lointaine*, et aujourd'hui encore *Cyrano* m'apparaît comme un grand chef-d'œuvre.

Mais enfin, puisque c'est de *Chantecler* qu'il s'agit, il faut bien avouer la vérité sur *Chantecler*.

Je dis : " raté ". Il n'y a pas d'autre mot. On ne peut pas dire que ce soit une œuvre médiocre. C'est une œuvre manquée. On ne peut pas dire que ce soit un enfant faible ou non-viable. Ce n'est pas un enfant, c'est un monstre.

La pièce ne donne pas d'autre impression. Ce n'est pas plat, et je ne sais même pas si j'oserais dire que c'est ridicule. C'est plutôt ahurissant.

Pourquoi ? Parce que, de voir à la scène, pendant quatre actes, tous ces oiseaux portant

sous le bec une tête d'homme ou de femme, cela déconcerte violemment le monsieur habitué aux spectacles ordinaires.

Un peu à cause de cela, oui, je le crois... mais bien davantage assurément — mais cent fois plus encore, à cause de la pièce elle-même.

Vous regardez cela, vous entendez cette imterminable série de calembredaines et de calembours, et vous croyez rêver. C'est de la pure démence. Vient un moment où vous vous demandez sérieusement si vous devenez fou... ou si c'est l'auteur qui le devient.

*** Voici tout d'abord, par exemple, le chien Patou, le personnage après tout le plus supportable. Vous tous qui connaissez le chien, le bon chien de La Fontaine, la bête par excellence simple et, si j'ose dire, tout d'une pièce, essayez d'imaginer un peu ce que M. Rostand est venu à bout de faire du vieux chien Patou... Non, c'est inutile ; à moins que vous n'ayez lu la pièce, vous n'y arriverez jamais. M. Rostand fait de Patou, tour à tour, un moraliste, un pédagogue, un philosophe nietschéen et, enfin et pour tout dire, un neurasthénique. Il donne à ce vieux chien rhumatisant et goutteux une âme je ne dis pas sensible, non ! mais une âme sentimentale et romanesque. Patou jouit d'une niche confortable, on lui apporte ses repas régulièrement, mais il s'ennuie... Il trouve

l'existence plate et prosaïque, et le voici pris soudain, sur ses vieux jours, par la nostalgie avec les risques et les dangers qu'elle comporte :

Oh ! fuir ! suivre un berger qui n'a rien dans son sac !
Mais, du moins, quand la nuit on lape l'eau du lac,
Avoir—ce qui vaut mieux que tous les os à moelles—
La fraîche illusion de boire les étoiles !

Détaché de l'ensemble, ce passage vous paraît encore une mince affaire, et vous avez raison... Mais songez que c'est comme cela d'un bout à l'autre, et que, de Patou seulement, on pourrait vous offrir peut-être quinze citations de cette force.

*** Et encore, Patou, n'est-ce rien à côté du Merle, de la Faisane et de Chantecler lui-même. Exemples :

LA POULE GRISE *avec enthousiasme.*
Il sort toujours à la même heure, comme Kant !
CHANTECLER.
Comme quoi ?
LA POULE GRISE.
Comme Kant !
CHANTECLER.
Ça c'est estomaquant !
(*A la Poule Grise*)
Allez-vous-en !
LE MERLE.
Fichez le " Kant " !

C'est le Merle aussi qui dit, voulant railler Patou de ses velléités de courir les bois avec les chasseurs:

Rhumatisme,
Tu donnes des accès d' " animalitarisme " !

Et ailleurs:

UNE POULE.
C'est chic, un papillon !
LE MERLE.
C'est très facile à faire :
On prend un W qu'on met sur un Y.

Et plus loin:

.....Tout ça, c'est des vieilles escarpolettes,
Et qui ne valent pas mon trapèze en bois neuf !
O ma cage ! signons le joyeux trois-six-neuf.
On est des ducs ; on a de l'eau filtrée à boire...

Et encore:

Mon vieux, c'est pas ma faute,
Moi je ne marche pas !
(*Sautant vivement de côté.*)
Prends-moi comme je " fuis " !

Cela n'est rien, si vous voulez. Et rien non plus, les " rasta ", les " chic ", les " mince alors! " qu'il nous débite...Seulement il ne dit pas autre chose. Il parle comme cela du commencement à la fin. Et c'est, si je ne me trompe, le deuxième rôle de la pièce.

En vain dira-t-on que M. Rostand a voulu faire du Merle le personnage antipathique. Les autres ne parlent pas différemment, ou c'est tout juste. Patou, sous prétexte de " flétrir " le Merle, trouve quand même moyen de nous parler de la vache " qui la connaît dans les foins" et du canard à qui l'on répond : " Ça t'en bouche un coin-coin ! " La Faisane défend qu'on lui fasse même " un doigt... de basse-cour ". Enfin il n'est pas jusqu'à Chantecler lui-même qui, toujours sous couleur d'en remontrer au

Merle et même sans ce prétexte,—ne verse avec joie dans le calembour et dans l'argot. Ne dit-il pas à la Faisane, dès le Ier acte, pour lui vanter la puissance de son chant :

> . . . Le mur, lorsque je chante,
> En bave des lézards. . .

N'est-pas lui qui s'écrie, au IIIme:

> Coq du Japon, silence,
> Ou bien je vous rabats votre " kakémono " !

Ne dit-il pas au Merle:

> On voit luire l'œil rose
> Du lapin que l'esprit, quand tu l'attends, te pose !

Toujours au IIIme, ne lance-t-il pas avec une visible satisfaction ces mots distingués que sans doute l'Académie française — dont M. Rostand fait partie — se fera un devoir d'accueillir dans son dictionnaire : " C'est du chiqué ! ", " C'est du plaqué ! ", " Il croit nous épater ! ", " Vous pouvez vous fouiller ! "

Citerai-je encore ? — Si vous voulez...Prenons-le cette fois dans un autre genre :

> CHANTECLER (*aux coqs étrangers*).
> Oui, Coqs affectant des formes incongrues,
> Coquemars, Cauchemars, Coqs et Coquecigrues,
> Coiffés de cocotiers supercoquentieux. . .
> —La fureur comme un Paon me fait parler,
> Messieurs,
> J'allitère !—
> Oui, Coquards, cocardés de coquilles,
> Cocardeaux, Coquelins, Coquelets, Cocodrilles,
> Au lieu d'être coquets de vos cocoricos,
> Vous rêviez d'être, ô Coqs, de drôles de cocos !
> Oui, Mode ! pour que d'eux tu t'emberlucoquasses,

Coquine, ils n'ont voulu, ces Coqs, qu'être cocasses !
Mais, Coquins, le cocasse exige un Nicolet !
On n'est jamais assez cocasse quand on l'est !
Mais qu'un Coq, au coccyx, ait plus que vous de ruches,
Vous passez, Cocodès, comme des coqueluches !
Mais songez que demain, Coquefredouilles ! mais
Songez qu'après-demain, malgré, Coqueplumets !
Tous ces coqueluchons dont on s'emberlucoque,
Un plus cocasse Coq peut sortir d'une coque,
—Puisque le Cocassier, pour varier ses stocks,
Peut plus cocassement cocufier des Coqs !—
Et vous ne serez plus, vieux Cocâtres qu'on casse,
Que des Coqs rococos pour ce Coq plus cocasse.

Notez bien qu'ici Chantecler assure que, s'il emploie ce langage extravagant, c'est pour se moquer du Paon. Tout à l'heure, ce sera pour se moquer du Merle ou de la Pintade. Patou ne donne pas d'autre excuse, ni le Pivert, ni la Faisane... Drôle de pièce, en vérité, que celle-là, où les gens d'esprit n'ont plus d'autre ressource, pour se venger des imbéciles, que de descendre à leur vocabulaire, et qui, faite soi-disant pour protester contre le mauvais langage, demeure *presque en son entier* un tissu de calembours et d'à peu près mêlés à des termes d'argot !

*** Jusqu'aux Crapauds qui font du calembour.

Supposez que vous ayez entendu déjà trois actes interminables, en vers comme ceux que vous venez de lire (il y en a de meilleurs que ceux-là, il y en a de pires aussi).

Vous avez savouré l'Hymne au Soleil, lequel donne une bien meilleure impression à la lecture qu'à la scène.

Vous avez contemplé Chantecler expliquant à la Faisane le secret de son chant, dans des vers qui ne valent peut-être pas cher, mais qui au moins, pour une fois, ne contiennent pas de jeux de mots...

Vous avez été témoin du duel de Chantecler avec le Coq de Combat.

Enfin vous avez assisté au défilé des quarante-huit coqs étrangers (Coq Malais, Coq de Bagdad, Coq Cochino-Yankee, Coq Walikili, dit Choki-Kukullo, Coq Pseudo-Chinois Cuculicolor, et 43 autres), mesurant chacun de six à huit pieds de hauteur, et vous avez pu constater que cette scène de cirque avait pris un gros quart d'heure de votre temps pour permettre à Chantecler de lancer ensuite sa fameuse tirade :

Coquemars, Cauchemars, Coqs et Coquecigrues. . .

(Voir plus haut.)

Et vous voici au IVme acte, au centre d'une forêt où Chantecler s'est enfui avec la Faisane. Tous deux sont en train d'échanger des apophtegmes, au pied d'un arbre colossal. Clair de lune.

Soudain, dans l'herbe haute, on voit s'avancer, à petits sauts, les Crapauds. Ils sont bien une dizaine—gros et petits. Ceux-ci n'ont pas moins de trois pieds de long ; les vieux sont énormes. Que viennent-ils faire là ?

UN GROS CRAPAUD, *surgissant de l'herbe.*
Nous venons...
CHANTECLER.
Ventrebleu ! qu'ils sont laids !
LE GROS CRAPAUD, *obséquieusement.*
...Pour saluer, au nom de la Forêt qui pense,
L'auteur de tant de chants...
(*Il a mis la main sur son coeur.*)
CHANTECLER, *avec dégout.*
Oh ! ses mains sur sa panse !
LE GROS CRAPAUD, *faisant un petit saut vers lui.*
Neufs !
UN AUTRE CRAPAUD, *même jeu.*
Clairs !
UN AUTRE CRAPAUD, *même jeu.*
Brefs !
UN AUTRE CRAPAUD, *même jeu.*
Grands !
UN AUTRE CRAPAUD, *même jeu.*
Purs !
CHANTECLER.
Asseyez-vous, Messieurs.
(*Ils s'asseyent autour d'un grand champignon comme autour d'une table.*)

Le chef de la délégation explique alors à Chantecler comme quoi, par son chant vainqueur, lui, le Coq, va détrôner le Rossignol (ou Bulbul), jusque-là chantre pour ainsi dire attitré de la forêt.

TOUS, *dans une explosion.*
A bas Bulbul !
CHANTECLER
Messieurs et chers Batraciens...
Ma voix lance, il est vrai, des notes naturelles...

Ici, arrêtons-nous un moment, s'il vous plaît.

.....

Mais Bulbul, soudain, s'est fait entendre, Chantecler ne peut retenir son admiration, et

les Crapauds, vexés, " se traînent en hâte au pied de l'arbre où le Rossignol chante ".

UN CRAPAUD.
Engluons l'écorce avec nos petits bras,
Et bavons sur le pied de l'arbre !
(*Ils rampent tous vers l'arbre.*)
CHANTECLER, *à un crapaud.*
N'as-tu pas
Toi-même, pour chanter, Crapaud, une voix pure ?
LE CRAPAUD.
Oui. . mais quand j'en entends une autre, je suppure !
LE GROS CRAPAUD, *comme mâchonnant une écume.*
Il nous vient sous la langue on ne sait quels savons,
Et. . . .
(*A son voisin.*)
Tu baves ?
L'AUTRE.
Je bave !
UN AUTRE.
Il bave. . .
TOUS.
Nous bavons !
UN CRAPAUD, *passant tendrement son bras autour du cou d'un retardataire.*
Viens baver !
LE GROS CRAPAUD, *caressant la tête d'un petit.*
Bave !

Et, là-dessus, l'on nous sert une villanelle où reviennent six fois de suite, en refrain, les deux vers suivants :

C'est nous qui sommes les Crapauds !
. . . . . .
Nous crevons dans nos vieilles peaux ! (*sic*)

Je ne sais pas exactement quel effet ces vers font à la lecture. Au théâtre, cela donne tout simplement l'impression d'une immense bouffonnerie.

*** Je voudrais pouvoir ajouter, après cela, que *Chantecler* n'en contient pas moins beaucoup de beaux vers. Franchement, cela me serait agréable... Eh bien non ! je ne le dirai pas. Ce ne serait pas vrai.

Chantecler ne contient qu'un très petit nombre de beaux vers. Il y en a beaucoup d'autres, dans cette pièce, auxquels on voudrait pouvoir appliquer la même épithète. On le pourrait peut-être. Mais ce ne serait qu'à la condition d'effacer d'abord l'œuvre antérieur de M. Rostand. Pour quiconque a lu *Cyrano*, les meilleurs passages de *Chantecler* ne seront jamais que des rabâchages pénibles et sentant l'huile.

On en peut dire autant du caractère même de Chantecler, comme de l'ensemble de l'œuvre. C'est une mauvaise parodie de *Cyrano*.

*** D'où vient donc que *Chantecler*, déjà tiré à cinquante mille exemplaires en librairie, continue de faire salle comble, tous les jours, à la Porte-Saint-Martin ? D'où vient que la critique, en général, n'a voulu que condamner à demi cette œuvre-là, tout en couvrant l'auteur d'éloges ? D'où vient enfin que le public, pour protester contre un tel spectacle, s'est contenté jusqu'ici de ne pas applaudir, et de siffler, à quelques reprises, le fameux chœur des Crapauds, quand tout autre écrivain, avec une pièce pareille, se fût attiré pour le moins des pommes cui-

tes ?... De quel privilège étrange jouit donc M. Rostand, et si, avec *Chantecler*, il obtient encore un succès relatif, comment expliquer cela ?

Lui-même va se charger de nous le faire entendre :

> ...C'est que dans l'air
> Il avait dû rester de ma chanson d'hier !
> (Chantecler, *acte IV, scène 6.*)

Tout le secret est là. *Cyrano* et, dans une moindre mesure, l'*Aiglon*, ont laissé dans toutes les mémoires une si forte trace, qu'à l'auteur de ces deux œuvres on est prêt à tout pardonner. " C'est un de ces hommes — disait un jour de M. Rostand l'un de ses compatriotes — qui font qu'en chemin de fer ou en paquebot, à l'étranger, on ne se sent pas humilié à côté d'un Anglais ." Aux yeux d'un grand nombre, ici, l'auteur de *Cyrano* est avant tout une gloire française, il fait pour ainsi dire partie de l'avoir national, et il ne peut diminuer sans que chaque Français ne se sente, en quelque sorte, un peu amoindri lui-même...

On passe donc *Chantecler* à M. Rostand en faveur de *Cyrano*. Combien de personnes, dont il reste cependant l'idole, ne reviennent-elles pas de *Chantecler* la tête basse, souffrant de cet échec comme d'une infortune personnelle, osant à peine s'avouer à elles-mêmes leur désillusion !

*** Mais il ne faudrait pas supposer que, si *Chantecler* a désappointé le public, M. Rostand de son côté soit fort content de cette œuvre. Jamais un artiste n'a plus douté de son génie, jamais aucun n'a eu plus que lui l'effroi du lendemain et le vertige devant son œuvre... N'est-ce pas lui-même, Edmond Rostand, qui s'écrie par l'organe de Chantecler (et c'est justement l'une de ses meilleures inspirations) :

Comprends-tu maintenant l'angoisse qui me ronge ?
Ah ! le cygne est certain, lorsque son cou s'allonge,
De trouver, sous les eaux, des herbes ; l'aigle est sûr
De tomber sur sa proie en tombant de l'azur ;
Toi, de trouver des nids de fourmis dans la terre ;
Mais moi, dont le métier me demeure un mystère,
Et qui du lendemain connais toujours la peur,
Suis-je sûr de trouver ma chanson dans mon cœur ?
(*Acte II, scène 3.*)

Je n'ai pas besoin de dire jusqu'à quel point cela est touchant et pathétique... Remercions le Ciel, mes amis, qui veut bien nous épargner, à nous, ces angoisses, et, quant à M. Rostand, il peut se consoler. D'autres avant lui — et de plus grands encore — eurent de ces *accidents*. Entre deux chefs-d'œuvre, ils écrivaient des .. *Chantecler*. Corneille lui-même, le vieux Corneille, n'avait-il pas — après le *Cid*, je pense — publié et fait jouer *Suréna, roi des Parthes* ? Cela ne l'a pas empêché de nous donner, par la suite, de nouveaux chefs-d'œuvre. Qui songe aujourd'hui, devant le bronze pensif de Cor-

neille, à *Suréna, roi des Parthes* ? C'est à peine s'il en reste, au fond de quelque bibliothèque, un exemplaire oublié. Un seul homme, depuis un siècle, a prétendu l'avoir lu. C'est Brunetière. Et encore, l'avait-il lu jusqu'au bout ?...

Il en sera de même, espérons-le, de *Chantecler*. Quelqu'un de ces jours, M. Rostand nous arrivera avec un nouveau drame héroïque qui effacera jusqu'au souvenir de ce cauchemar.

Croyons-le fermement. C'est M. Rostand qui nous le prêchait dès la *Princesse lointaine* :

En croyant à des fleurs souvent on les fait naître.

Et puis, nous y aurons double mérite :

C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière!

C'est Chantecler qui le dit (*acte II*), et, pour une fois, il n'est que juste de l'applaudir.

LE PAON D'ÉMAIL (1)

Un grand poète nous serait-il né ?

Il vient de paraître à Paris, chez Lemerre, un livre dont la critique des grands journaux —le *Figaro*, le *Gaulois*, le *Temps* — s'accorde à reconnaître qu'il ne s'est rien vu de plus remarquable, en France, depuis nombre d'années.

C'est un recueil de vers : *Le Paon d'Émail*. Auteur : M. Paul Morin, un Canadien-Français.

M. Paul Morin est un tout jeune homme ; il a vingt-trois ans à peine. Jusqu'à cet ouvrage il n'avait encore rien publié, si ce n'est cinq ou six pièces dans l'ancien *Nationaliste*. Il est complètement inconnu chez nous.

Les premiers exemplaires de son livre, paru voilà deux semaines, viennent tout juste d'arriver à Montréal, et c'est à peine si nous avons eu le temps de le parcourir, à la toute dernière heure. C'est dire que nous serions bien embarrassé d'en faire aujourd'hui une critique étendue. Tout au plus, pour satisfaire la louable curiosité de nos lecteurs, pouvons-nous essayer d'en donner une faible idée par des citations.

(1) *Action*, 30 décembre 1911.

*** *Le Paon d'Émail* comprend une centaine de pièces, presque toutes de courte haleine.

Quelques-unes de ces pièces datent de quelque temps déjà ; il y en a qui furent composées au collège, entre deux cours de rhétorique ou de philosohie. Au lieu de piocher consciencieusement son thème grec, ou de s'enfoncer comme un bon élève dans la passionnante étude des *Universaux*, M. Paul Morin, dès cette époque, voyageait par l'imagination dans ces pays merveilleux qu'il ne connaissait encore que par les livres: la France, l'Italie, l'Espagne, la Hollande. Il visitait au hasard Carcassonne, Venise, Paris, Grenade, Haarlem. . .et il les décrivait.

Il devait les voir réellement quelques années plus tard. Aussitôt finies ses études de droit, voilà deux ans, il s'embarquait pour l'Europe de ses rêves. Tour à tour il parcourut l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la France tout entière, s'arrêtant longuement à tous les endroits consacrés par l'art et par le souvenir des vieux âges. Ce fut pour lui une promenade enchantée. Il en rapporta les impressions les plus riches et les plus vibrantes qu'une nature d'artiste et de poète puisse ressentir ; et ce sont ces impressions — ces *impression de voyage* — qu'il a essayé de traduire dans son livre.

Autant que l'a permis un art adolescent,
Mes vers, je vous ai faits sincères et sonores ;

J'ai dit les jardins bleus sous le rose croissant,
Les dieux antiques, les centaures,

La douceur de l'Hellade et le bel Orient ;
Et vous avez loué, dans mon cœur qui s'éveille,
La nature où, païen, bondissant, souriant,
Je cours de merveille en merveille.
(*Page* 118.)

*** Tour à tour il nous conduit à Vérone, à Bruges, à Venise, à Quimper, à Stamboul. Mais c'est la France surtout qui le charme ; et chaque fois qu'il parle d'elle, c'est avec un véritable accent d'amour, — frémissant.

O cher pays que j'aime autant que mon pays,
Je vous aimerais trop, je ne vous verrai plus,
Mais je veux dire à tous que mon âme est française,
Combien je vous goûtai, combien vous m'avez plu,
Que votre air est doux comme un visage qu'on baise.

Adieu. J'emporte en moi votre nom adoré
Et tout ce qu'il contient d'amour et d'espérance.
Tu es toute en mon cœur. Bientôt je reverrai
Ma terre maternelle et noble . . . *Adieu, MA France* !

(C'est nous qui soulignons.)
Il écrit à un ami du Canada (*page* 153) :

—Ah ! combien je vous ai regretté ce matin,
Quand, à l'aube mouvante et verte de ma vigne,
Je mourais de l'ardeur *du tendre ciel latin ;*

Et plein du souvenir de notre adolescence,
Des mille jours divins où nous mêlions nos voix
Pour louer *la lointaine et forte et douce France,*
J'ai cru, pour un instant, vous avoir près de moi.

De la France, il aime tout : le paysage, l'atmosphère, les " Marbres " et les " Feuillages ", l'abrupte côte bretonne et le contour pur des coteaux enguirlandés de vignes. . . Il aime la France dans son présent et il l'aime dans son

passé. Il l'aime surtout dans son passé. Voyez avec quelle émotion il évoque, au petit Trianon, les figures évanouies de la royauté à son déclin :

Mon cœur français et moi nous vîmes ce matin
Le paisaible hameau parfumé de fougère
Où Marie-Antoinette en paniers de satin
Rêva d'être bergère ;

Et j'ai dit à mon cœur : " Le matin est si beau,
Si clair, si bleu ! pourquoi faut-il que tu tressailes
Ainsi que tu le fais devant un cher tombeau,
En revoyant Versailles ? "

Mais j'ai bientôt compris en regardant le lac,
La barque et son anneau rongé de mousse brune
Qu'on détachait, lorsque la tendre Polignac
Ramait au clair de lune ;

Les pelouses, l'étang doré, les noirs taillis ;
Le parc mélancolique où, jouant à la balle,
Le dauphin poursuivait dans les sentiers fleuris
Madame de Lamballe ;

Les ronds-points de Le Nôtre et les ifs de Watteau
Où se perdait la reine, amusée et frivole,
Sans voir son front lauré par un mouvant flambeau
D'une rouge auréole. . .

O cruelle douceur du petit Trianon !
Royaume désolé, candide bergerie,
Avec quelle douceur redit-elle ton nom,
Blonde folle meurtrie,

Quand il fallut quitter pour la dernière fois
Tes chaumières de laque et tes marronniers roses,
Et le temple où l'Amour cachait dans son carquois
Des flèches sous des roses !

(*Pages* 104 *et* 105.)

Nous ne voudrions pas exagérer, mais cette mélancolie devant les vieux souvenirs, ce sentiment du passé, à la fois si profond et si dé-

licat, d'autres poètes peut-être les ont eus au même degré : nous ne croyons franchement pas qu'il s'en soit trouvé un seul, nous disons parmi les plus grands d'aujourd'hui, pour l'exprimer aussi bien. On dira si l'on veut que nous abusons des grands mots : pour nous cette petite pièce est un chef-d'œuvre.

Celle-ci sur *Carcassonne*, sans atteindre à la même profondeur d'impression, n'en est pas moins intéressante. Elle donnera, quoi qu'il en soit, quelque idée de la virtuosité de l'auteur :

Le soleil tombe, un clocher sonne,
Dans le brouillard gris et moiré
Qui monte d'un champ labouré :
C'est Carcassonne !

Son pont-levis qui s'écussonne
Chancelle sur ses ais caducs.
Où sont les barons et les ducs
De Carcassonne ?

Et sur ce pavé qui résonne
Sous les sabots d'ânes ruraux,
Où sont tes alezans ducaux,
O Carcassonne ?

Et la cloche qui carillonne
Les victoires et les tournois ?
Qu'elle chantait bien, autrefois...
A Carcassonne !

Mais maintenant il n'est personne
Aux ogives des clochetons,
Et ternis sont les hoquetons
Dans Carcassonne...

Terni tout cet or qui blasonne
De soleil les caparaçons,
Ternis les clairs estramaçons
De Carcassonne.

Le vent qui dans les tours frissonne
N'agite plus les étendards
Sur les créneaux et les remparts
De Carcassonne ;

La pastorale et la chaconne,
Les ménestrels, les tambourins,
N'enjoyeusent plus les chemins
De Carcassonne ;

Tes murailles qu'on étançonne,
Par Louis et Charles Martel
Et par Raymond de Trincavel,
—Las ! Carcassonne !

Comme celles de Maguelonne
Furent détruites, mais l'éclat
De tes exploits est toujours là,
Dans Carcassonne...

Et pendant que la cloche sonne
Dans le brouillard gris du passé
Je vois le ciel fleurdelisé
Sur Carcassonne !
(*Pages* 93, 94 *et* 95.)

*** Nous voudrions pouvoir citer encore, dans une note pareille : *La Malmaison*, *Avignon*, *Adieux à Venise*... Mais il faut se borner.

Après s'être à loisir arrêté devant les ruines, devant l'histoire, devant les paysages, le poète a fait un retour sur lui-même ; il a voulu écouter ses " voix intérieures ". Elles ne l'ont pas moins heureusement inspiré que ses voyages à travers le monde. On en jugera par deux ou trois citations :

Vous vouliez que je reste en mon pays, pourtant !
Je pense à vous, à ma fenêtre, en écoutant
Le souffle sourd et lourd de la ville endormie...
Comme vous êtes loin, ce soir, petite amie !

Je pense à vous, à ma fenêtre, en écoutant
Votre lointaine voix qui chante dans mon âme,
Et la voix, tour à tour, me caresse et me blâme.
Pourquoi suis-je parti, moi qui vous aimais tant ?

Le souffle sourd et lourd de la ville endormie,
Passant par le jardin, monte vers moi, plus doux.
Serai-je indifférent, serez-vous ennemie ?
Vous êtes si frivole et je suis si jaloux !

Comme vous êtes loin, ce soir, petite amie . . .
Hélas ! pourquoi toujours mon cœur trop inconstant,
Dédaignant cette main que le bonheur lui tend,
Préfère-t-il l'angoisse à la bonne accalmie ?

Vous vouliez que je reste en mon pays, pourtant !

(*Page* 138.)

Ailleurs ;

Je reverrai souvent ton jeune et cher visage,
Petite fille que j'aimai.
Ton regard confiant, ta voix si fraîche et sage,
Sont mon désir jamais calmé.

Souviens-toi. Je ne veux pas que tu te dérobes
A des regrets inapaisés,
Quand, moi, je sais encor la couleur de tes robes
Et le nombre de tes baisers.

(*Page* 133.)

Enfin, ce *Conseil*, digne en tous points de Sully-Prudhomme, avec quelque chose, en plus, sur la fin, d'infiniment plus pessimiste encore et plus poignant :

N'analyse jamais ce cœur triste et subtil
Qui t'angoisse et te lie,
Tu n'y rencontreras, si généreux soit-il,
Que la mélancolie.

Dissèque froidement cette sincérité
Où ton âme se livre . . .
Le plus fol amoureux a toujours imité
Les mots de quelque livre.

Chasse le souvenir des candides serments
De celle que tu aimes,
Ton esprit n'y verra que sujets de romans
Et matière à poèmes.

N'évoque pas non plus les beaux jours consacrés
A l'ardente nature,
Ta mémoire, depuis, les a dénaturés
Par la littérature.

Le rapide présent ou le bel avenir
Ne charme ni ne touche,
Tel baiser donnera le cruel souvenir
D'une plus chère bouche.

Il te faut ignorer tout sentiment nouveau,
Toute tendresse douce,
Involontairement, le livresque cerveau
Les chasse et les repousse...

Mais du laurier, surtout, fuis les amers rameaux.
—Tour d'ivoire et d'argile,—
Il n'est de calme vrai que parmi les tombeaux,
Farouche et sûr asile !

(*Pages* 126 *et* 127.)

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt que présentent de telles pièces, où se trahit, pour ainsi dire à chaque vers, l'un des plus riches tempéraments de poète et d'artiste qui se soient révélés depuis longtemps.

*** Il y a encore dans ce livre sur le monde divin de "l'Hellade", sur l'antiquité romaine, sur le Moyen-Age, de nombreux sonnets à la manière de Jose-Maria de Heredia, des *Épigrammes* d'un relief et d'une plastique presque incomparables...

Citerons-nous encore?

Que ce fût le glaive ou la crosse abbatiale,
La licorne, la fleur, les monstres ou les dieux,

Avec quelle maîtrise et quel amour pieux
Ta main historait la lettre initiale !

O Maître enlumineur, la sainte liliale
Et la tarasque ailée ont ébloui mes yeux,
Mais j'aime plus encor l'oiseau mystérieux
Dont tu fis rutiler la traîne impériale ;

Et de ma plume où tremble une goutte d'émail,
Comme en ce manuscrit clos d'un riche fermail
Où ton pinceau mêla la chimère à la guivre,

A la gloire du Paon, sphinx orgueilleux et pur,
Je veux entrelacer, aux pages de mon livre,
A la cursive d'or l'onciale d'azur.

(*Pages* 3 *et* 4.)

Ne dirait-on pas un sonnet des *Trophées* ? Il y en a comme cela à perte de vue, tous ou presque tous aussi bien frappés, tous ou presque tous de première qualité.

Puisque tout naturellement le nom de Heredia est venu sous notre plume en transcrivant ce sonnet, ce serait ici peut-être le moment de se demander si l'influence des maîtres contemporains ne se fait pas sentir avec quelque excès dans ce recueil. C'est une question à laquelle il ne serait pas difficile de répondre. M. Paul Morin a évidemment beaucoup lu— pour ne citer que ceux-là — d'abord Heredia, puis Verlaine, Albert Samain, Arthur Rimbaud, M. Fernand Gregh, Madame de Noailles de laquelle il tient, pour le dire en passant, son admiration pour " l'oiseau divin ", le Paon (d'où le titre de son livre), M. Edmond Rostand, M. de Montesquiou-Fezensac, M. Henri de Régnier,

pour ne rien dire de Théophile Gautier, de Banville, de Sully-Prudhomme, de vingt autres encore. Il nous serait facile, si nous en avions le temps, de montrer la part de chacun de ces poètes dans la formation de notre auteur, et les traces qu'on retrouve d'eux tous dans son œuvre.

Hâtons-nous de l'ajouter, s'il n'a pu (ce que l'on pourrait difficilement d'ailleurs attendre d'un jeune poète) se dégager encore, dans cette première œuvre, de l'empreinte de ses lectures, du moins nous épargne-t-il, lors même qu'il s'inspire le plus étroitement d'un modèle, ces pastiches plats et déshonorants qui remplissent quatre-vingt-dix-neuf sur cent des recueils de vers publiés aujourd'hui, même en France. La plupart du temps, c'est l'influence mêlée de plusieurs poètes qui déteint sur ses vers, sans qu'on puisse exactement discerner lequel a laissé sur lui l'impression la plus marquée. Quelquefois, assez souvent même, à vrai dire, il lui arrive, dans des manières d'*études*, de se livrer à l'imitation voulue de tel ou tel maître; alors— et c'est ce qui le distingue,—loin de pasticher maladroitement son modèle, et d'en donner une copie inférieure, il l'imite, si nous osons dire, — et hormis que le modèle soit un Théophile Gautier ou un Jose-Maria de Heredia, — il l'imite non-seulement en l'égalant, mais en le surpassant ; il l'imite, si nous osons dire, *en mieux*. C'est ainsi, pour ne citer que ces

deux exemples, qu'il fait couramment, et comme en se jouant, du Verhaeren mieux que Verhaeren lui-même, et du Fernand Gregh supérieur au vrai Fernand Gregh.

Après cela, qu'il ait, dans son inspiration même la plus personnelle, une originalité très nettement dégagée, c'est ce qu'il serait exagéré de dire, comme il serait, d'ailleurs, excessif de l'attendre d'un jeune homme de vingt-trois ans. Ce qui par contre à nos yeux n'est pas douteux, si extraordinaire que puisse paraître de prime abord cette opinion, c'est qu'il n'existe pas à l'heure qu'il est, — même en France, — même parmi les Fernand Gregh, les Henri de Régnier, les Edmond Rostand, — un poète qui possède mieux *son métier*, qui sache mieux *faire le vers*, et qui, avec un sentiment très vif, encore peut-être qu'un peu livresque, des choses de la nature et de l'art, ait plus d'habileté technique, de ressources et de sûreté de main, que ce jeune Canadien-Français de vingt-trois ans.

*** " Ce jeune Canadien-Français ", avons-nous dit... A vrai dire, il n'est rien — absolument rien — qui ne trahisse, dans l'œuvre dont nous venons de parler, un homme de chez nous. L'Hellas, la Rome antique, la France du Moyen-Age, celle du XVIIIe siècle, ou celle du XXe, avec son atmosphère, ses paysages, ses monuments, voilà tout ce qui, dans ce re-

cueil, semble avoir inspiré M. Paul Morin.

Est-ce à dire qu'il n'ait gardé aucun souvenir du sol natal ? On se tromperait étrangement à le croire. N'est-ce pas à lui en effet qu'échappe ce cri poignant de douleur et de détresse (*poème du* Départ, *page* 112) :

O cher pays que j'aime autant que mon pays,
Vous ne serez demain qu'une des cent chimères
Dont meurt le fils de ceux qui, vendus et trahis,
Vous ont tout pardonné, puisqu'on pardonne aux mères !

Et n'est-ce pas lui aussi qui, vers la fin de son livre, dédie à ses compatriotes canadiens-français, en s'excusant de n'avoir parlé dans son œuvre que des *vieux pays*, cette pièce touchante —quoique déparée peut-être légèrement par une fausse figure :

Et si je n'ai pas dit la terre maternelle,
Si je n'ai pas chanté
Les faits d'armes qui sont la couronne éternelle
De sa grave beauté,

Ce n'est pas que mon cœur ait négligé de rendre
Hommage à son pays,
Ou que, muet aux voix qu'un autre sait entendre,
Il ne l'ait pas compris ;

Mais il aurait fallu remplacer sur ma bouche
Le luth par l'olifant,
Et je voulais louer la fleur après la souche,
La mère avant l'enfant.

N'ayant pour seul flambeau qu'une trop neuve lampe,
Les héros et les dieux
N'étant bien célébrés que l'argent à la tempe
Et les larmes aux yeux,

J'attends d'être mûri par la bonne souffrance
Pour, un jour, marier

Les mots canadiens aux rythmes de la France
Et l'érable au laurier.

(*Pages* 158 *et* 159.)

Voilà du Louis Mercier tout pur, ou nous nous trompons beaucoup !

Nous ne voudrions ici, pour terminer, souhaiter aucune souffrance, même une *bonne souffrance*, à l'excellent poète qu'est M. Paul Morin.

Pourtant, s'il ne lui manquait, pour nous donner le poète que nous attendons depuis si longtemps... s'il ne lui manquait que l'épreuve et les tourments, et que ces tourments dépendissent de nous... en vérité, en vérité nous ne savons trop ce que nous ferions.

Peut-être consentirions-nous à le jeter dans le malheur, — à le jeter même en prison.

Enfin, — blasphème que rien n'égale !— blasphème qui n'a de nom dans aucune langue humaine, enfin alors serions-nous peut-être délivrés chez nous, — serions-nous délivrés *pour de bon* — comme on dit en vers, — des Crémazie, des Fréchette et des Chapman.

QUE CEUX QUI ONT DES YEUX, VOIENT! (1)

M. l'abbé Camille Roy n'est pas le premier venu. Ancien élève du Collège de Rome, licencié ès-lettres de la Sorbonne, ayant beaucoup voyagé, beaucoup étudié, auteur, en outre, de quelques ouvrages de critique fort estimés, il jouit parmi les siens d'une grande réputation. Depuis longtemps déjà sa compétence littéraire ne fait plus question pour personne. Son autorité est immense. Il est le juge sans appel des auteurs et toutes les productions nouvelles — histoire, roman, poésie — sont définitivement classées dès qu'il a formulé le sentiment qu'elles lui inspirent. Déjà Québec salue en lui l'une de ses gloires. On célèbre son nom des hauteurs de la Grande-Allée aux profondeurs de Saint-Roch et il n'est pas jusqu'à M. d'Hellencourt qui ne s'incline, tout le premier, devant l'étendue de son savoir et la sûreté de son jugement. Bref, il occupe dans notre petit monde intellectuel une position unique et qui donne à sa pensée un poids véritablement exceptionnel.

Or un auteur faisait paraître dernièrement à

(1) *Action*, 10 août 1912.

Québec, sous les yeux mêmes de M. Roy, un livre dont le succès fut tout de suite prodigieux. Tous les journaux ne parlaient plus que du nouveau chef-d'œuvre, il s'en vendait plus de mille exemplaires en l'espace de quelques semaines. N'ayant pu mettre encore la main sur le volume, désireux néanmoins d'en avoir quelque idée, nous voulûmes savoir, d'un ami de Québec, ce qu'en pensait M. l'abbé Camille Roy. Par le retour du courrier, nous recevions, découpé de l'*Action Sociale*, un article où M. Roy, avec son autorité habituelle, développait abondamment son opinion sur l'auteur et sur le livre. C'était justement cet article qui, dès le premier jour, avait fait la fortune singulière de l'ouvrage.

Il faut dire qu'il y avait de quoi. M. Roy, en effet, ne se contentait pas de vanter dans le roman de M. Bernier des qualités moyennes : il annonçait au public, purement et simplement, un chef-d'œuvre. Il le disait même en toutes lettres : *Au large de l'Ecueil* est mieux qu'un roman passable, c'est un "bon" roman.

Ce n'est pas seulement Jules Hébert et Marguerite Delorme qui ont passé au large de l'écueil ; c'est aussi M. Hector Bernier.

L'écueil, je veux dire le roman, n'avait rien qui pût l'effrayer. L'inspiration aidant et je ne sais quel souffle large qui a toujours traversé cette âme d'élite, il s'est lancé sur la haute mer de la fantaisie et de la réalité, et, ô merveille ! il a vigoureusement battu la vague, il a contourné l'écueil, et le voici au rivage, salué par ses amis qui étaient anxieux de son effort, applaudi par ses maîtres qui voient

se réaliser déjà de brillantes promesses, recherché du public qui aima toujours les jeunes imprudents ! SON LIVRE MÉRITE DEUX FOIS DE PORTER LE TITRE PÉRILLEUX. EN VÉRITÉ, IL DEVAIT S'INTITULER : *AU LARGE DE L'ÉCUEIL* ! (1)

Suit un développement d'environ trois colonnes, petit texte, où M. l'abbé Roy s'efforce d'analyser de son mieux les mérites nombreux de l'ouvrage. Comme il va terminer, cependant, il s'aperçoit qu'il n'a pas encore tout dit :

L'espace me fait ici défaut pour vous faire goûter CES BELLES CHOSES. Mais il n'importe, vous lirez ce livre et vous découvrirez vous-même CES BEAUTÉS AGRÉABLES.

Un accident, où nous eûmes l'autre jour la patte cassée, nous ayant fait des loisirs pour quelques semaines, nous en avons voulu profiter pour découvrir nous-même, à notre tour, "ces beautés agréables". Après une lecture attentive des trois cent dix-neuf pages qui composent le livre de M. Bernier, nous pouvons dire, en toute conscience, que nous ne regrettons pas d'avoir suivi le conseil de M. l'abbé Roy.

*** Sans avoir jamais lu ce livre, vous en connaissez certainement le thème. Il n'est pas neuf. C'est, tout simplement, l'adaptation au Canada de *Colette Baudoche*, à cette différence près qu'ici c'est la religion, plutôt que le patriotisme, qui s'oppose au triomphe de l'amour. Barrès, René Bazin dans *Les*

(1) Les majuscules, dans cette citation et celles qui suivent, sont de Jules Fournier.

Oberlé, les frères Margueritte dans *Les Frontières du Cœur*, vingt autres auteurs, ont tour à tour, en ces dernières années, exploité le même sujet. Ne l'ont-il pas épuisé ? Il était, en tout cas, curieux de voir ce qu'en pourrait tirer une main canadienne, en transposant dans les âmes et parmi les paysages de chez nous ce duel tragique du devoir et de la passion. C'est ce que M. Hector Bernier a tenté de nous montrer. Encore que l'entreprise n'eût rien de fortement original, elle offrait pourtant matière à un travail digne d'intérêt. Voyons comment notre romancier s'en est acquitté.

Nous regrettons d'avoir à le dire, mais il faut bien tout de même y venir : ce livre, tant admiré de M. l'abbé Roy, non-seulement manque de style et de grammaire, il constitue encore, du commencement à la fin, et sans interruption, l'œuvre la plus lugubrement bouffonne qui ait jamais vu le jour en notre beau pays.

Rappelons brièvement l'intrigue : M. l'abbé Roy lui-même va se charger de nous la résumer.

...Et c'est entre deux âmes françaises, entre Jules Hébert, canadien de Québec, et Marguerite Delorme, française de France, que va surgir le conflit, que va se dresser l'écueil.

Les deux jeunes gens se sont connus sur un vaisseau qui ramène Jules dans son pays. Leurs âmes se sont vite éprises l'une de l'autre ; mais, tout de suite, elles ont pris conscience que des pensées, des convictions religieuses trop différentes, devaient à jamais les tenir éloignées. Jules est un croyant, un Québecois enraciné dans sa foi catholi-

que, et un croyant logique et militant. Marguerite est fille d'un sectaire, d'un libre-penseur fanatique, d'un sans-patrie, d'un disciple de Voltaire et d'Hervé (*sic*) . . .

Marguerite et Jules, au moment d'arriver à Québec, avant de se dire adieu, se promettent de se revoir. Jules se fait le cicerone attentif de la jeune française. Celle-ci aperçoit la beauté de Québec et des campagnes qui l'avoisinent à travers les yeux de Jules. . .

Mais il faudra se quitter. D'ailleurs, ni le père de Jules, ni celui de Marguerite, n'approuvent ces relations. . .

Mais les deux jeunes gens regrettent de plus en plus douloureusement la nécessité de la séparation, à mesure qu'approche l'heure du départ de la famille Delorme. Marguerite, qui a beaucoup connu Jules et Jeanne sa sœur, qui les a accompagnés à Sainte-Anne de Beaupré, qui a été vivement impressionnée par le spectacle de nos édifiants pèlerinages, commence à douter de la vérité de son nihilisme religieux. Et la souffrance va achever la conversion de cette âme. La veille du départ pour l'Ouest, et par conséquent, de la séparation définitive . . . elle est prise d'une fièvre aiguë qui rouvre les blessures mal cicatrisées d'une ancienne maladie ; ses yeux s'éteignent peu à peu ; elle souffre des douleurs cuisantes, pendant qu'elle voit la lumière graduellement se retirer de sa vie. Ne sachant quelle protection invoquer pour échapper au malheur qui la menace, elle s'adresse au Dieu de Jules et de Jeanne. Celle-ci la conduit à Sainte-Anne, où un miracle la guérit. Marguerite est pour jamais gagnée à la foi catholique. Rien ne s'oppose donc plus à son mariage avec Jules. Son père, dont le fanatisme s'exalte à la pensée que sa fille croit en Dieu et adore, se séparera volontiers de cette enfant dont le commerce lui sera désormais pénible.

Et le roman finit donc, comme souhaitent la plupart des lecteurs, par un mariage dont chacun reste libre de fixer la date.

Jules Hébert est donc le héros de l'œuvre, le personnage favori de l'auteur. Aux yeux de M. Bernier, — comme de M. Roy évidemment, — il représente le jeune homme idéal.

Or il se trouve que Jules Hébert dans la réalité, avant tout et sur toute chose, au fond comme à la surface, n'est autre chose qu'un parfait raseur, quand il n'est pas un malappris. Il se montre d'un bout à l'autre du livre, tour à tour d'une sottise qui décourage et d'une grossièreté qui confond. Quelques citations permettront d'en juger.

Le voici en présence de cette jeune fille qu'il aime, mais qu'il vient à peine de rencontrer. Elle n'essaie pas du tout de le convertir ; elle le laisse bien en paix sur le chapitre des croyances. Elle ne discute ni sa religion, ni sa morale, ni sa philosophie. Elle ne lui parle même pas de politique. Elle lui demande seulement d'être pour elle un agréable compagnon de voyage. Croyez-vous qu'il va s'en tenir là ? Eh bien ! mes amis, si vous le croyez, c'est que vous ne connaissez pas notre Québecquois !

Comme le paquebot approche des côtes d'Amérique, et que déjà l'on voit briller dans le lointain les feux de Belle-Isle, Marguerite Delorme a demandé à notre jeune Canadien de l'accompagner dans une promenade sur le pont. Très volontiers, dit-il ; et, pour la distraire, voici le genre de conversation qu'il imagine de tenir :

Elle l'entendait encore murmurer avec passion : " Que je suis heureux de te sentir là près de moi, mon Canada bien-aimé. Je vais donc te revoir, te contempler, te ser-

vir encore. Bientôt nous vivrons ensemble : ma poitrine aspire déjà le souffle qui vient de ton golfe... Je vous demande pardon, Mademoiselle, je me suis oublié. J'éprouve une exaltation plus forte que ma volonté. Tout l'amour de mon pays me gonfle le cœur : c'est la première fois que j'y reviens de si loin. J'ai vécu, là-bas, des heures profondes où le meilleur de moi-même a vibré, où j'ai connu la plénitude de l'existence. J'ai glissé sur l'onde immortelle, le soir, à travers Venise endormie ; j'ai vu des hauteurs du Pincio le couchant inonder Rome de féerie et de splendeur, et, du sommet du Vésuve, la baie de Naples et la campagne italienne dérouler leur poésie empoignante, et j'ai vu, de la Tour Eiffel, le Paris gigantesque de mes rêves, et, à la Comédie-Française, où l'on jouait *Œdipe-Roi*, la résurrection de la Grèce antique. Mais tout cela ne fut pas le sanglot qui m'a pris à la gorge il y a un instant. Il a fallu que je parle à la terre de mes aïeux comme un fils à sa mère qui le retrouve. Elle est peut-être moins belle, moins divine que celles que j'ai parcourues, mais quelque chose en moi le nie, parce que je lui appartiens." (*P.* 10-11.)

Pauvre petite ! Vous pensez si elle avait là de quoi s'égayer. Le pis, c'est que ce genre d'accès furieux n'était point nouveau pour elle. Depuis le moment où il l'avait connue à la table du bord, point de jour que notre Canadien ne lui eût ainsi *collé* impitoyablement quelque discours de Saint-Jean-Baptiste. L'auteur lui-même prend soin de nous en instruire, dès la onzième page du livre.

A PLUSIEURS REPRISES, il l'avait initiée tour à tour, avec presque la même chaleur (*sic*), presque la même puissance (*resic*), à l'âme canadienne-française, héroïque, séculaire, ardente, inassimilable, et à l'âme canadienne, vivante, mais qui tâtonnait, se cherchait elle-même, et, dans le conflit des races et le tourbillon des joutes politiques, faisait la conquête d'elle-même. Et suspendue AUX TIRADES ENFLAMMÉES DU JEUNE HOMME, Marguerite Delorme avait compris, etc. etc. (*P.* 11-12.)

De toute la traversée, la malheureuse enfant n'entendra point parler d'autre chose. Ce charmant jeune homme s'est juré de lui expliquer à fond la politique canadienne et il n'en démordra pas. L'auteur, d'ailleurs, presque à la même page, nous déclare le plus tranquillement du monde qu'il ne faut point suspecter là-dessus la simplicité d'âme de son héros : " Jules Hébert, dit-il en effet, — Jules Hébert NE POSAIT PAS (*sic*), avec la jeune fille . . . " (*P.* 12.) Jugez un peu, s'il avait posé !

Heureusement tout a une fin, même les traversées du *Laurentic*, et tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes, si la victime de tant de cruautés ne devait retrouver son persécuteur au Canada. Elle l'y retrouve, hélas ! et c'est en sa compagnie qu'elle visitera les principaux sites de la ville et de la campagne québecquoises. Il faut voir ce que cela lui coûte !

Jusque-là, au moins, notre bon jeune homme s'était contenté de lui parler politique : voici maintenant qu'il va la pousser de force, à toute occasion, dans la controverse religieuse. En vain la pauvre jeune fille, qui est une personne bien élevée, tente-t-elle de se dérober : son compagnon ne le lui permet pas. Qu'il la conduise à la Terrasse ou aux plaines d'Abraham, au Parlement ou aux chutes Montmorency, qu'il lui fasse contempler "les prés verts de Charlesbourg " ou la falaise abrupte de l'ile d'Orléans,

toujours et à tout propos il trouve moyen de lui reprocher brutalement son incroyance.

—Nous autres, Canadiens-Français, nous sommes des catholiques... La Libre-Pensée nous répugne. Quoi que disent vos compatriotes, nous préférerons toujours, pour notre part, le Christ à votre Voltaire. Et cœtera.

Tout lui est prétexte à de telles réflexions. Que la malheureuse lui parle du charme des paysages, de la poésie des monuments, de l'agrément des promenades ou simplement du temps qu'il fait, vlan ! il faut qu'il lui réponde par un sermon. Et quel sermon !

Dès leur première rencontre à Québec, Marguerite Delorme se croit tenue de faire compliment à notre Canadien sur la beauté de son pays :

Hier soir, dit-elle, au Château Frontenac, assise à la fenêtre de ma chambre qui regardait le Saint-Laurent, rouge de flammes, j'ai reçu le coup de foudre... Décidément, je suis amoureuse !... (*P.* 68-69.)

Un autre, vous, moi, enfin un Canadien ordinaire, un catholique dans la moyenne, aurait répondu par un mot aimable à cette aimable parole. Lui, écoutez-le :

Selon votre idéal de l'amour libre (*sic*), je suppose, dit Jules, avec un sourire. Quand il vous plaira de rompre vos amours, vous nous quitterez... (*P.* 69.)

Discrètement, la jeune fille s'efforce d'entraîner son interlocuteur sur un terrain moins brûlant...—Voyez donc, dit-elle, le joli paysage !

La Porte Saint-Louis me fait songer à l'entrée orgueilleuse de quelque forteresse invisible... Le contraste est joli des remparts lourds et des robes légères volant sur les carrés du tennis... Au-dessus de la muraille, les toits aux mille formes bizarres se chauffent au soleil... Les clochers dans l'azur impressionnent... (*P.* 69.)

Elle n'a pas sitôt prononcé ce mot de " clochers " que son aimable compagnon saute à deux mains sur l'occasion :

Vous n'avez donc pas l'horreur des clochers ? la remercie-t-il du regard et de la voix. (*P.* 69.)

Conciliante, elle tente d'expliquer, d'arranger les choses...

Ils m'ont toujours émue, répond-elle doucement. Parfois la musique des cloches me donne envie de pleurer. Je désire que les clochers restent debout !... Ils parlent d'idéal... Quelque chose rayonne autour d'eux : ce doit être l'amour de ceux qui croient et qui les aiment !
(*P.* 70.)

Et notre bon jeune homme de lui répondre, sévère et digne :

Pour nous, c'est la présence universelle du Dieu que nous adorons qui les entoure... Je respecte votre incroyance, Mademoiselle... Mais je suis heureux que vous réprouviez ceux qui font taire les cloches et crouler les clochers !... (*P.* 70.)

" Ceux qui font taire les cloches et crouler les clochers ", ce sont, tout d'abord, les gens comme Gilbert Delorme, le père de la jeune fille. Il ne le lui envoie pas dire ! Que voilà bien la vieille galanterie française !

Notez, s'il vous plaît, que cette austère conversation ne se tient ni dans un cimetière, ni dans une église, ni même dans un musée. Elle

a lieu, tout simplement, dans une calèche, au cours d'une supposée promenade d'agrément.

Dans la calèche, encore, cette autre mercuriale à l'infortunée voyageuse :

Me ferez-vous un crime d'être franc ? dit Jules, avec tristesse. Soyez certaine que je ne voulais pas vous offenser...Je crois avoir saisi la portée de vos paroles..... Vous demandez qu'on étouffe la superstition, mais qu'on l'étrangle avec un mouchoir brodé qui fera son œuvre sans hâte et sans douleur. La différence entre votre père et vous n'est que dans les formes : il veut écraser ; la femme en vous veut engourdir par un sourire... MAIS TOUS DEUX VOUS SOUHAITEZ DE TOUTE VOTRE ÂME L'AVÈNEMENT DE LA LIBRE-PENSÉE, REINE DE L'UNIVERS! JE VOUS PRÉVIENS QUE, CHEZ NOUS, DANS LE CANADA CHRÉTIEN, LA FOI EST TENACE: ELLE EST SOLIDE COMME LE VIEUX ROC DE QUÉBEC; QUELQUES PARCELLES EN TOMBENT, MAIS LA MASSE EN EST LÀ POUR BIEN DES SIÈCLES ENCORE. Je m'étonne que M. Delorme vous laisse en compagnie d'un Canadien-Français, de l'un de ces enfants terribles de la superstition, ajouta-t-il, avec un peu de malice (*sic*) (*P.* 71.)

Jusqu'ici la petite Française, plus soucieuse, évidemment, de contempler les paysages que de discuter la religion, s'était soigneusement gardée de relever les provocations de son " attentif" cicerone (l'épithète est de M. l'abbé Camille Roy). A ces derniers mots, pourtant, elle ne peut se défendre de lui répondre du tac au tac. " Mon père, cher monsieur, est sûr de moi... Il me sait invulnérable !... C'est même sa fierté de me croire un autre lui-même !... " (*P.* 72.)

Alors, notre bon jeune homme, furieux de se voir contredire, se fâche pour de bon contre son invitée. Il est trop " poli " (*cf. le livre*) pour la

jeter en bas de la calèche, mais il ne lui en fait pas moins une véritable scène.

—Ainsi, s'écria Jules, AVEC LA COLÈRE POLIE DU GENTILHOMME (*sic*), je suis l'adversaire qu'on brave impunément, contre lequel on est tout-puissant !... Pour lui (c'est-à-dire : pour votre père), vous êtes le défi qu'on me lance et que je ne puis relever !... Cela ne vaut vraiment pas la peine qu'on s'inquiète !... (*P.* 72.)

Ainsi parle Jules Hébert à cette jeune fille qu'il connaît depuis une semaine, qui est pour lui, de toutes façons, une pure étrangère, et qui lui a seulement permis de l'accompagner dans ses promenades, durant les quelques jours qu'elle passera à Québec !

Et c'est comme cela d'un bout à l'autre. Quoi qu'elle fasse, quoi qu'elle invente, la jeune fille ne peut y échapper. S'avise-t-elle, aimablement, d'exprimer de la sympathie pour le père de son interlocuteur, voici tout de suite le remerciement qu'elle s'attire :

— Vous allez me penser un peu curieuse (*sic*), dit-elle pour dissiper le malaise entre eux (*sic*). Comment est-ce vous, et non votre père, qu'on a demandé ? (*C'est-à-dire : à qui on a offert la candidature*) ?

— On lui offrit la candidature... Il me la cède...

— Il est généreux, votre père !... Que j'aurais aimé le connaître !... Je me le figure noble et grand...

—HÉLAS ! VOUS AURIEZ ÉTÉ ENNEMIS, répond Jules, que le conflit perpétuel entre la jeune fille et lui déprime. IL EST DE LA VIEILLE ÉCOLE CANADIENNE-FRANCAISE... (*sic*) IL EST CATHOLIQUE JUSQUE DANS LA MOELLE... VOUS N'AURIEZ PAS TROUVÉ GRÂCE A SES YEUX : il aurait eu peur... A COUP SUR, IL M'AURAIT INTERDIT LA FILLE D'UN ATHÉE ! (*P.* 131-132.)

On n'est pas plus aimable ; et c'est le cas—ou

jamais—de répéter avec la chanson :

...poli, galant, hospitalier !

*** On commence d'entrevoir, dès ici, la mentalité de ce bon jeune homme. D'autres citations, s'il se peut, encore plus topiques, vont nous le livrer cette fois jusqu'au tréfond de l'âme. Oyez bien, s'il vous plaît, quelques-unes encore de ces " beautés agréables " qui font l'admiration de M. l'abbé Camille Roy.

Plusieurs jours ont passé depuis les scènes que nous venons de raconter. Le jeune Québecquois a revu plus d'une fois la petite Française, il lui a plus d'une fois fait en style de husting l'aveu de sa flamme, et il a eu la joie de voir qu'elle ne restait pas insensible à ses hommages. Il a appris non-seulement à l'admirer, mais à l'estimer. Chaque jour il a pu retrouver en elle les qualités qui l'avaient séduit dès la première heure : "...l'imprévu de son esprit, la richesse de son intelligence, l'honnêteté de son âme, la grâce de ses mouvements, la lumière de son sourire, le raffinement de son langage ", etc, etc. (*voir p.* 19). — Mais fût-elle dix fois meilleure encore, comment pourrait-il, lui catholique, faire sa femme d'une incroyante ?

On sent assez tout ce qu'une telle situation offre, en soi, d'émouvant et de pathétique. Voyons un peu comment notre Québecquois va s'y prendre pour la faire tourner au burlesque.

Ne pouvant renverser l'obstacle qui se dresse

devant lui, il n'hésite pas entre son devoir et son bonheur : il se séparera, pour la vie, de la femme qu'il aime. Et jusque-là tout est très-bien. Seulement—et c'est ici que l'histoire devient véritablement fantastique—ce qui l'afflige le plus, dans son aventure, ce n'est pas de perdre Marguerite Delorme. Ce n'est pas de penser que cette femme, si admirable par ailleurs, va selon toute vraisemblance rester privée pour la vie des lumières de la foi. Non ! C'est, tout simplement, l'idée qu'il a pu, lui Jules Hébert, lui un Québecquois, S'ABAISSER AU POINT D'AIMER UNE INCROYANTE !

Mais voulez-vous entendre de sa bouche l'aveu de ses " remords " (le mot est de lui)? Ecoutez-le seulement raconter son histoire à l'abbé Lavoie, le vieil ami de la famille Hébert. Son entrée en matière seule ne prend pas moins, dans le roman, de six longues pages. A l'entendre, on dirait tout le temps qu'il va s'accuser de quelque faute énorme, de quelque crime horrible et contre nature :

> Je ne sais comment vous le dire, mon père, la chose m'étrangle... Je veux éperdûment le crier à quelqu'un, mais j'ai comme un besoin de le garder au fond de moi-même, COMME UNE HONTE D'EN PARLER TOUT HAUT. (*P.* 163.)

S'agit-il d'un faux serment, d'un assassinat ou d'un viol, on ne saurait dire encore. Ce qui est certain, c'est que jamais criminel le plus avili, le plus dégradé, ne confessa son crime avec plus de tremblement et de confusion :

Non, mon père,... vous ne sauriez l'imaginer : c'est l'aveu d'une défaillance que je dois vous faire, et je n'en réalise (*sic*) TOUTE LA BASSESSE ET L'ÉNORMITÉ qu'au moment de vous la dire... (*P.* 165.)

Il continue :

Vous allez me condamner, vous ne pouvez pas ne pas me condamner... C'est la première fois que vos yeux si bons flamberont de colère contre moi... J'espérais ne jamais mériter cela, j'en ai un chagrin inexprimable : mais il me faut votre courroux contre cette femme, il faut qu'on me dise que je suis un lâche, parce que, seul avec mon cœur, je l'aime quand même !... (*Idem.*)

Ici, pour la premère fois, le bon curé croit deviner : Jules Hébert s'est amouraché d'une femme de mauvaise vie. Mais ce n'est pas possible, voyons !

SI J'EN CROYAIS TON LANGAGE, UN AMOUR COUPABLE AURAIT POUSSÉ DES RACINES DANS TON COEUR ! Je le répète, je ne puis me résoudre à cela, je me révolte !... Rappelle-toi, mon fils, les jours déjà loin qui furent ceux d'hier, il semble... Tu n'as pas oublié cela, tu ne peux avoir commis une vilenie, donné ton âme à une créature indigne ! (*P.* 166.)

Ce n'est pas cela, explique enfin le jeune homme ; mais il ne peut se résoudre encore à confesser l'horrible chose. Il faut que le prêtre lui tire un à un les mots de la bouche.

Les parents de la jeune fille auraient-ils des répugnances? Qui ne serait fier d'unir sa fille à la noble lignée des Hébert ?...

—Pas cela...

—Est-elle du peuple ?... Ton père a l'âme trop belle pour mépriser la fille d'un ouvrier, si tu l'as jugée digne de toi !

—Je le sais...

Le bon prêtre est de plus en plus perdu...Il ne sait plus que supposer. Enfin :

—SON PÈRE A-T-IL DES TARES QUI SOUILLENT?
—Vous ne pouvez pas le deviner, c'est pour cela que je suis un lâche, mon père...
—Mais dis-le moi donc, mon enfant, tu ne vois pas que je souffre!...
—C'EST LA FILLE D'UN ATHÉE, murmura le jeune homme, en courbant la tête sous l'orage qui viendrait. (*P.* 167-168.)

Et pour mieux marquer encore la gravité de sa faute, il ajoute (*même page, quelques lignes plus bas*) :

—Elle m'a dit qu'elle ne croyait pas au Dieu dont j'adorais la puissance devant l'Océan vaste.

La malheureuse ! elle ne croit pas au Dieu dont notre Québecquois adorait la puissance devant l'Océan vaste ! Cette idée lui fait si mal au cœur qu'après l'avoir confiée à l'abbé Lavoie il se croit tenu d'aller en instruire encore sa mère et sa sœur.

Eh bien ! vous aviez trop de confiance en moi, vous tous, J'AIME LA FILLE D'UN ATHÉE, J'ADORE UNE FEMME SANS DIEU... (*P.* 186.)

*** Vous avez vu en raccourci, dans les lignes qui précèdent, le portrait du jeune Canadien idéal, c'est-à-dire du jeune homme selon l'esprit et le cœur de M. Hector Bernier. Un autre personnage non moins choyé de l'auteur, c'est Augustin Hébert, le père de son héros. Souffrez qu'on vous le présente ici, dans le moins de mots possible.

Nous en avons, dès les premières pages du livre, un signalement bien reconnaissable : BEAU TYPE DE CANADIEN.—SIX PIEDS.—IN-

DUSTRIEL.—PATRIOTE.—CATHOLIQUE. Comme l'on voit, il n'y a pas à se méprendre.

Le patriotisme d'Augustin Hébert se manifestait principalement, dans le cours ordinaire des choses, par un acharnement incroyable à collectionner les livres canadiens. Cette passion, à la fin, avait même tourné tout à fait à la manie. M. Hector Bernier nous le dit expressément :

> Il eût fallu rouler sur son beau corps d'athlète avant de lui arracher un seul des ouvrages canadiens qui formaient sa collection sainte. (*P.* 31.)

En d'autres termes, il se fût battu jusqu'au *coton* plutôt que d'abandonner à l'ennemi, cambrioleur ou politicien, les *Elévations poétiques* de M. l'abbé Burque ou les *Souvenirs d'outre-mer* de M. le notaire Mayrand, les *Discours* de M. le juge Pouliot ou les *Impressions de voyage* de M. Routhier. Nul ne s'étonnera qu'en la compagnie de ces esprits distingués l'"industriel patriote" (*cf.* Au large de l'Ecueil, *p.* 32) ait pris à la longue une simplicité de langage toute canadienne. On ne trouvera que naturel, au contraire, de l'entendre dire tout bonnement à son fils retour d'Europe :

> Allons ! fais-nous le récit alléchant de tes idylles d'amour sur les lacs divins de la Suisse. Entr'ouvre, à nos yeux épouvantés, les précipices où ton regard plongeait du haut des cimes alpestres... Evoque les foules grouillantes qui se jouaient de ta chétive personne comme le vent de la paille... Parle-nous des musées où les heures filaient comme des rêves, des théâtres où les virtuoses de la rampe ébranlèrent tout ce que tu avais d'âme et de nerfs !... (*P.* 42.)

A cette exhortation pleine de naturel, le fils de " l'industriel patriote " répond qu'il préfère s'en tenir, pour l'heure, à ses impressions de traversée. Aussi bien sont-elles, de beaucoup, les plus vives qu'il ait ressenties de tout le voyage. C'est justement ce qu'il disait, au large de Belle-Isle, à la jeune Française...

—Qui était cette Française ? interrogea le père, un peu défiant.

—La fille de deux Parisiens ! répondit Jules Hébert... Le sort m'avait placé près d'eux, à table... Compagnons de la traversée, ils me la rendirent fort agréable... (*sic*) (*P.* 44.)

Ici l'on vit bondir " l'industriel patriote ", encore plus " catholique " que " patriote " comme vous allez voir.

—Ton langage me prouve que vous êtes devenus assez intimes, reprit Augustin. POURVU QU'ILS NE FASSENT PAS PARTIE DE LA BANDE HORRIBLE !... Les derniers journaux annoncent que le gouvernement sectaire se prépare à expulser les Sœurs de Saint-Vincent de Paul... Les lâches, les brutes !... Il ne leur reste donc pas d'entrailles !... Ce ne sont plus des patriotes qui gouvernent, c'est la haine ! C'est le régime des bourreaux despotes !... Oh ! ce n'est pas un doute sur toi que j'exprime. Je m'indigne, parce que j'en éprouve le besoin... Les sachant de concert avec ces gredins, tu n'aurais pas fraternisé avec ces Français !... Je te connais trop bien, tu es trop mon fils, trop Canadien-Français, POUR AVOIR ÉLEVÉ AU RANG D'AMIE, ne fût-ce qu'un jour, la fille d'un de ces gens-là !... (*P.* 44-45.)

Figurez-vous, maintenant, quelle rage sera la sienne lorsqu'il apprendra, plus tard, que ces Français sont bien en effet des " sectaires ", des " gredins ", et que son fils est leur ami ! Ce pauvre fils, ce qu'il se fait attraper !

—Le docteur L... m'a dit que ces gens-là, pendant toutes les semaines qu'ils vécurent à Québec, n'allèrent pas à la messe une seule fois ! Est-ce vrai ?...

Le fils, l'air consterné :

—Je crois que c'est vrai...
—Tu le savais donc !... Pourquoi ne vont-ils pas à la messe ?...
—Parce qu'ils n'y croient pas...
—Ils sont donc athées !...
—Oui, mon père...
—LE SAVAIS-TU, QU'ILS ÉTAIENT DES MISÉRABLES ?
—OUI. (*P.* 192.)

Mais tout le dialogue serait à citer ; goûtez au moins ces quelques lignes encore :

—Eh bien ! tu ne les reverras pas, je te l'ordonne !... Tu les as trop vus, c'est déjà trop de honte !... Tu savais bien que les potins circulent à tire d'aile ici... Tout Québec sait qui ils sont, tout Québec en parle... On te pense amoureux de la jeune fille... TU T'ES COMPROMIS, TU T'ES AVILI, TU M'AS DÉSHONORÉ ! (*P.* 193.)

Sur quoi notre bon jeune homme, pris de confusion, répond en baissant la tête :

—Le reproche est bien cruel, mon père...
—Mais pourquoi as-tu fait cela ?... Dès qu'elle a blasphémé le Dieu qui est le tien, qui est le nôtre et celui de ta race, comment n'as-tu pas rougi de rester près d'elle ? A la fréquenter, tu aurais dû la haïr !... Mais non, au lieu de lui faire UNE BONNE LEÇON DE FOI CANADIENNE-FRANCAISE, tu lui pardonnes, tu l'excuses, tu en fais ton amie, tu t'affiches au milieu de tout Québec, tu laisses croire à tous que tu l'aimes !...
(*P.* 194-195.)

En vain le fils veut-il tenter une justification, une explication tout au moins : son papa ne lui en donne pas le temps :

—...Le Canadien-Français, au fond de toi-même, ne s'est donc pas révolté contre un pareil voisinage?... Ils rougissent de toi, tous ceux dont le premier je t'appris

les noms et l'épopée : Champlain, nos missionnaires : nos héros : Dollard, Bougainville, Iberville, Hélène (*?*) de Verchères et tous ceux qui s'immortalisèrent pour la race et la croix !... (*P.* 194-195.)

Ici le pauvre garçon se sent hors de combat. Pour suprême argument, il ne lui reste plus que d'invoquer le nom de l'abbé Lavoie.

—...Pourquoi seriez-vous impitoyable ? L'abbé Lavoie m'a pardonné, lui...

—Tu mens ! s'écrie le père, furieux... L'abbé Lavoie ne peut t'avoir pardonné, lui moins que tout autre !... IL AIME TROP BIEN SON CHRIST POUR AVOIR SANCTIONNÉ (*sic*) TON AMOUR D'UNE FILLE DE RENAN !... (*P.* 201.)

Enfin, pour résumer le débat, il en vient à déclarer, purement et simplement, que Jules n'est plus son fils et que Marguerite Delorme, n'ayant pas la foi, ne peut être autre chose qu'une femme de mauvaise vie : excusez du peu !

...Les Hébert n'ont jamais fraternisé, que je sache, avec les ennemis du Christ!... Jules est le premier qui déchoit!... Avant d'avoir aimé CETTE FILLE (*sic*), il était de ma race, il n'en est plus!... (*P.* 203.)

*** Tels sont, peints par eux-mêmes, les deux personnages préférés de l'auteur. Il leur a prêté tout son esprit et toute son âme ; d'un bout à l'autre du livre, c'est M. Hector Bernier lui-même qui parle par la bouche de Jules Hébert et d'Augustin Hébert, représentants tous deux, comme il les appelle, de " l'âme canadienne ". Ils nous livrent la pensée maîtresse et le fond même de l'œuvre.

Ils nous aident aussi à pénétrer, dans une lar-

ge mesure, le style de l'auteur et ses qualités proprement littéraires. Quelques autres passages, pris au hasard, achèveront de nous fixer sur ce point. Tenez-vous bien, s'il vous plaît !

Genre gracieux :

—Vous aimez le Saint-Laurent, Mademoisllle? dit Jules Hébert à Marguerite Delorme. Je vous en remercie...

Mais permettez-moi de badiner (*sic*) à mon tour. Aimer, c'est posséder, paraît-il ; s'il contient tous les flots du Saint-Laurent, votre cœur est immense... (*P.* 14.)

Tout en buvant des tasses de thé, sur la Terrasse, Marguerite et son compagnon causent psychologie ;

—Savez-vous à quoi me fait songer le cœur des coquettes ?... (*dit soudain le jeune Canadien*). L'amour qu'elles donnent fond comme le petit bloc de sucre que je laisse tomber dans ce breuvage... Leur cœur est un liquide bouillant qui dévore autant de pains de sucre qu'elles ont d'aventures... (*P.* 92-93.)

Et la jeune fille ayant approuvé, il conclut finement—"un peu ironique" :

—Elle doit être passionnante, la chasse au gibier mâle.

Tu parles !

Monsieur et Madame Delorme sont allés visiter les chutes Montmorency en compagnie de leur fille et de Jules Hébert. Comme ils s'exclament devant la majesté du spectacle, arrive Mademoiselle Hébert, la sœur du jeune "patriote".

Puisque vous avez la gentillesse (*sic*) d'admirer les beautés de mon pays, monsieur et madame Delorme, voulez-

vous joindre Jeanne, ma sœur, aux compliments que vous en faites ? dit Jules. (*P.* 121.)

Genre attique. Aux chutes encore :

Cela NOUS BAT (*sic*), gens d'Europe, interrompit soudain Gilbert... (*Même page.*)

Devant la statue de Champlain, Jules Hébert commence tout à coup un discours de husting :

Sa botte puissante s'empare du rocher de Québec !... La trompette claironne ses prouesses dans l'âge futur... L'histoire enregistre les paroles, etc.

Ecoutez bien la réponse de la jeune Française " au langage raffiné " :

—Il est fier, IL EST ÉPATANT (*sic*), s'écrie-t-elle. En le regardant, je me sens moins petite et meilleure... (*P.* 88.)

Quelques jours plus tard, Jules Hébert annonce à la voyageuse qu'il partira dès le lendemain pour la province. Il le faut :

Les élections POUR Ottawa se tiendront le Premier Septembre... (*Les deux majuscules sont de l'auteur.*) (*P.* 130.)

En entrant chez l'abbé Lavoie, il annonce tout de suite à son hôte qu'il ne vient pas lui parler de politique.

La bataille a été rude, Monsieur le curé, mais il ne s'agit PAS D'ELLE... (*P.* 162.)

L'on sait maintenant, dans sa famille, qu'il aime la " Française". Sa mère, femme très distinguée, tâche de l'en consoler. Elle le fait en des termes d'une exquise délicatesse. Par exemple :

—Tu aimes ! s'écrie la mère. Cela devait venir et cela

devait T'ASSOMMER, te prendre tout entier... (*P.* 184.)

Madame Hébert encore, le soir de l'arrivée du *Laurentic* :

—Tu ne croiras peut-être pas ? reprit-elle déjà rassurée, très souvent tu m'aurais surprise à JONGLER (*sic*), si tu avais pu me voir à travers l'espace... (*P.* 40.)

Genre Flaubert :

Elle se tordait, la petite fille mourante, sous les griffes D'UNE MÉNINGITE ATROCE A LA BASE DU CERVEAU. (*P.* 235.)

La maladie, réagissant sur les yeux, AVAIT DIMINUÉ L'ACUITÉ VISUELLE AU POINT QU'ON AVAIT PRÉDIT LA CÉCITÉ ABSOLUE. (*Ibidem.*)

LE MÉDECIN QUI AVAIT TERRASSÉ LA MÉNINGITE BRUTALE AVAIT DIT QUE LA VISION, QUOIQUE SAUVÉE, SERAIT TOUJOURS A LA MERCI D'UNE FATIGUE INTELLECTUELLE INTENSE ou d'un chagrin vif et prolongé. (*Ibidem.*)

Ses yeux avaient besoin de calme afin de regagner leur énergie VISUELLE. (*P.* 236.)

C'est là... que Jules, au jour de son départ, AVAIT REGARDÉ LONGUEMENT LES DEUX FEMMES EN PLEURS SUR SA POITRINE AFIN D'EN RESTER DIGNE (*sic*). (*P.* 32.)

Un vide intolérable descend au fond de son être LE PLUS VITAL. IL DÉFAILLIT (*sic*) sous une douleur qui l'étreint au vif. MAIS PLUS LA CHOSE SAIGNE, PLUS IL se sent infiniment bon... (*P.* 149.)

Madame Hébert à son fils, pour lui dénoncer Marguerite Delorme :

Elle te ligota si bien que tu n'as plus bougé... LES BATTEMENTS DE TON CŒUR FURENT LES COURROIES DONT ELLE SE SERVIT... (*P.* 187.)

Gilbert Delorme à sa fille, pour lui reprocher ses relations avec Jules Hébert:

N'essaye pas de nier, CELA EST ÉCRIT SUR TON VISAGE POURPRE ET DANS TES YEUX QUI SONT INJECTÉS DE HONTE !... (*P.* 225.)

Genre pittoresque :

Le *Laurentic*, paquebot d'allure altière, remontait GRACIEUSEMENT le Saint-Laurent. (***Première page, première phrase.***)

Jules Hébert à Marguerite Delorme, au moment où le paquebot approche de Québec :

Dans quelques heures, le quai se couvrira de robes claires et d'ombrelles légères, un vapeur de Québec accostera, rendra les maris à leurs épouses (*sic*), les frères à leurs sœurs, LES GARÇONS À LEURS JEUNES FILLES. (*P.* 18.)

Description de Québec au soleil couchant :

La rue de la Fabrique est en liesse, l'Hôtel-de-Ville est radieux, la Basilique rajeunit dans le soleil qui baisse. Le vieux séminaire parle d'immortalité. Monseigneur de Laval est gigantesque. LE CHIEN D'OR RONGE. Le Château Frontenac a grand air et noble stature. (*P.* 86.)

(Le Chien d'Or ronge !)

Dialogue entre Jules Hébert et sa sœur, devant un autre coucher de soleil, au jardin Montmorency :

—Que c'est beau ! s'écrie Jeanne.
—L'incendie dévore les montagnes ! dit Jules.
—Le fleuve charrie du sang !
—Lévis est en flammes !
—L'Ile d'Orléans brûle !
—TON CŒUR SAIGNE SUR TA ROBE DE MOUSSELINE ! dit Jules.
—ET LE TIEN SUR TA CHEMISE BLANCHE ! lui répondit-elle. (*P.* 59-60.)

Mais il faut se borner. Encore seulement quelques fleurettes, pêle-mêle, pour achever le bouquet.

Jules Hébert a décidé de rompre pour toujours avec Marguerite Delorme. Il vient pré-

cisément de le lui annoncer.—Toutefois, Mademoiselle, ajoute-t-il, toutefois vous pouvez vous consoler :

—. . . JE N'AIMERAI UNE AUTRE FEMME QUE SI ELLE VOUS RESSEMBLE et ce sera vous toujours que j'adorerai !... (*P.* 255.)

Il a été question déjà, plus haut, d'une promenade en calèche. Ce qu'on ne vous a pas encore dit, c'est que la jeune Française, en cette occasion, avait causé à notre héros une vive surprise. Imaginez-vous qu'après deux jours et deux nuits de séjour à Québec elle ne connaissait pas encore l'église Saint-Jean-Baptiste ! Une jeune fille si " instruite " !

—. . . . Je veux apprendre le nom de vos clochers canadiens ! . . . (*avait-elle dit*). Quel est celui-là ?

—La flèche aiguë de Saint-Jean-Baptiste ! répond le jeune homme ÉTONNÉ (*sic*). (*P.* 82.)

Chemin faisant, l'auteur vante chaleureusement à ses lecteurs l'esprit de ses concitoyens. A l'entendre, les 80,000 habitants du Greater-Québec ont de l'esprit comme quatre. Les cochers eux-mêmes, dans cette sacrée ville, en possèdent à revendre. Celui qui conduit nos promeneurs n'en est pas plus dépourvu que les autres. A tout propos il se mêle à la conversation de ses clients et, des trois, ce n'est pas le moins spirituel (tel est du moins l'avis de M. Hector Bernier) :

Le cocher, devenu loquace, est en verve, et quand la circulation lui donne un instant de loisir, il jette à ses hôtes les gerbes de son esprit pittoresque (*sic*). (*P.* 86.)

Mais il n'est pas de tableaux sans ombre. S'il faut en croire M. Hector Bernier, il paraît qu'il existe à Québec, depuis des temps récents, un endroit où se déroulent chaque soir, en plein public, des scènes d'une révoltante impudicité. C'est la Terrasse. On avait cru à tort, jusqu'ici, que jeunes hommes et jeunes filles n'allaient là que pour se promener : or ils n'y vont en réalité que pour se faire " la chasse à l'amour ", quand ce n'est pas, purement et simplement, pour s'y " accoupler ". L'auteur nous le dit d'ailleurs en toutes lettres :

Enfin délivrées du comptoir monotone ou de la fabrique malodorante, les ouvrières ont arboré leurs nippes fraîches : LEURS NARINES GONFLÉES ASPIRENT AVEC FRÉNÉSIE L'AIR DU SOIR, pendant que leurs pieds inlassables vont et viennent, QUE LEURS YEUX LUISENT COMME DES ESCARBOUCLES ET QUE LEURS LÈVRES ALLUMENT LES FUSÉES DE LEUR ESPRIT GOUAILLEUR. Souvent leur amoureux les ESCORTE (*sic*), et c'est alors LA GAMME INTIME DES MOTS SUAVES, DES ŒILLADES EN TAPINOIS, DES SILENCES BAVARDS, DES FRÔLEMENTS IMPERCEPTIBLES DONT TOUT L'ETRE A CONSCIENCE.

Et il ajoute immédiatement :

Quand il ne sont pas ACCOUPLÉS (*sic*), jeunes garçons et jeunes filles, de noblesse bourgeoise ou populaire, se font la chasse à l'amour. (*P.* 126.)

Qui l'eût dit, tout de même, que les jeunes gens de Québec allaient chaque soir " s'accoupler " sur la Terrasse, à la lueur des lampes à arc ?—Non, mais que fait donc la police, en ce pays là ?...

*** Telle est cette œuvre bizarre.

Si nous nous sommes donné la peine d'en parler aussi longuement, on imagine bien que ce n'est pas pour l'importance que nous lui trouvons en elle-même. *Au Large de l'Ecueil* n'est pas le premier livre du genre qui s'imprime au Canada ; il n'en sera pas non plus le dernier. Par le fond comme par la forme, il méritait tout juste l'attention distraite que l'on donne, d'ordinaire, aux articles de la *Presse*, aux poèmes de M. Chapman ou aux échantillons de "*Parisian French*".

Mais la littérature n'est pas tout, dans le monde, et voyez comme vont les choses. Il arrive que cet ouvrage, proprement inexistant au point de vue littéraire, n'en constitue pas moins, tout comme l'article de M. Camille Roy, un document d'un inestimable prix pour le penseur et le philosophe. D'avance, nous nous faisons un devoir de désigner ces deux pièces à l'historien qui fera plus tard l'histoire de notre époque. Il pourra facilement y prendre quelque idée du genre tout particulier de formation qui se donne aujourd'hui dans la province de Québec sous le nom d'enseignement secondaire. Surtout il y verra comme dans un miroir l'état intellectuel et moral de la jeunesse canadienne-française aux environs de 1912.

Le cas de M. Hector Bernier, tel qu'il se

manifeste d'un bout à l'autre de son livre, n'est en effet pas exceptionnel. Il est au contraire représentatif, au plus haut degré, de la mentalité commune à l'immense majorité de notre jeunesse soi-disant "instruite". Nous tenons de M. Roy lui-même que le nouveau romancier fut un des élèves les plus brillants du séminaire de Québec. Dès ses humanités, il faisait l'admiration générale par ses " éloquentes ", ses " longues harangues ", et il n'est pas jusqu'à M. Roy qui déjà me saluât en lui une nature " d'élite ". (*Article déjà cité.*) Il poursuit donc au séminaire de Québec, " l'une de nos meilleures institutions ", un cours d'études de huit années, sous la direction des " meilleurs professeurs ", et prend ses degrés de bachelier. Puis, —c'est encore M. l'abbé Roy qui nous instruit de ce détail,—après trois autres années d'études, cette fois à la " célèbre " université Laval de Québec, le voilà avocat. C'est alors qu'il se dit : " Je vais faire un livre " :—et il écrit *Au Large de l'Écueil.*

Il écrit " *Au Large de l'Écueil* " à vingt-cinq ans passés,—sans être ni alcoolique, ni morphinomane, ni cocaïnomane,—sans avoir jamais donné le moindre signe d'aliénation mentale,—toujours et de plus en plus, aux yeux de tout le monde, " garçon d'avenir " et nature " d'élite ".

Enfin l'ouvrage paraît. Croyez-vous au moins

qu'après dela M. Bernier va baisser dans l'esprit de ses maîtres ? L'article déjà cité nous le montre au contraire " applaudi par ses maîtres ". Le séminaire de Québec, flatté de voir " se réaliser déjà " tant de " brillantes promesses ", revendique hautement devant le pays la gloire de l'avoir formé. M. Camille Roy lui consacre pour sa part, dans l'*Action Sociale*, l'étude que vous savez. D'autres journaux, également bien vus dans nos maisons d'enseignement, apprécient à leur tour le roman de M. Bernier, en des termes d'une égale extravagance (1). Tous recommandent fortement qu'on lise et qu'on fasse lire ce " bon livre ",—ce " beau livre ". Du coup, voilà *Au Large de l'Écueil* proposé en imitation à toute la jeunesse de nos collèges, d'un bout à l'autre du pays. (2)

Ces faits, on le voit, dépassent singulièrement la personnalité, même littéraire, de M. Hector Bernier. Ils nous éclairent d'abord sur toute notre jeunesse " instruite "—dont M. Bernier n'est après tout que le symbole et nous permettent de pénétrer à fond son effroyable misère intellectuelle. Ils nous font entrevoir comment

---

(1) Voir notamment le *Devoir* du 28 mai, 1ère page, 6me et 7me colonnes.

(2) M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'université de Montréal, loue à son tour M. Hector Bernier. Voir la *Revue Canadienne*, livraison de janvier 1922.

certain genre de formation peut ensuite conduire, non moins sûrement que l'ignorance, à l'abrutissement.

LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

PREMIÈRE LETTRE (1)

Mon cher confrère,

En refermant, tantôt le livre que vous venez de consacrer aux maladies du parler canadien-français, je songeais involontairement à ce chapitre de *Maria Chapdelaine*, le roman dèjà fameux de Louis Hémon, où l'auteur met tour à tour en scène, au chevet de la mère Chapdelaine mourante, le médecin de Mistook et le rebouteur de Saint-Félicien.

Cela se passe, comme sans doute vous le rappelez-vous, dans les régions de colonisation, tout au fond des forêts du lac Saint-Jean. Depuis quatre jours, la pauvre vieille est au lit ; depuis quatre jours, elle souffre horriblement. Il faut faire vingt-deux milles pour trouver le plus proche médecin, et l'on ne s'est décidé que ce matin à l'aller chercher. Enfin, le voici qui arrive.

Le père Chapdelaine, ayant dételé et soigné son cheval, rentra dans la maison à son tour. Il s'assit à distance respectueuse avec ses enfants pendant que le médecin remplissait ses rites. Ils pensaient tous :

" Maintenant on va savoir ce que c'est, et il va lui donner de bons remèdes... "

(1) Lettre inédite, écrite à Ottawa, en janvier 1917.

Mais quand l'examen fut fini, au lieu d'avoir recours de suite aux philtres de son sac, il resta hésitant et se mit à poser des questions sans fin. Comment cela avait commencé, et de quoi elle se plaignait surtout... Si elle avait déjà souffert du même mal... Ses réponses ne semblèrent pas l'éclairer beaucoup ; alors il s'adressa à la malade elle-même, mais n'obtint d'elle que des indications vagues et des plaintes.

—Si ça n'est rien qu'un effort qu'elle s'est donné, fit-il à la longue, elle guérira toute seule : elle n'a qu'à rester au lit sans bouger. Mais si c'est une lésion dans le milieu du corps, aux rognons ou ailleurs, ça peut être méchant.

Il sentit confusément que le doute où il restait plongé désappointait les Chapdelaine, et voulut rétablir son prestige.

—Des lésions internes, c'est grave, et on ne peut rien y voir. Le plus grand savant du monde ne pourrait pas vous en dire plus long que moi. (*P.* 201 *et* 202.)

Mécontente du médecin, la famille fait appeler un rebouteur.

C'était un petit homme maigre à figure triste, avec des yeux très doux. Comme toutes les fois qu'on l'appelait au chevet d'un malade, il avait mis ses vêtements de cérémonie, de drap foncé, assez usés, qu'il portait avec la gaucherie des paysans endimanchés. Mais les fortes mains brunes qui saillissaient des manches avaient des gestes qui imposaient la confiance. Elles palpèrent les membres et le corps de la mère Chapdelaine avec des précautions infinies, sans lui arracher un seul cri de douleur, et après cela il resta longtemps immobile, assis près du lit, la contemplant comme s'il attendait qu'une intuition miraculeuse lui vînt.

Mais quand il parla, ce fut pour dire :

—Vous avez-t-y appelé le curé ? Il est venu ... Et quand c'est qu'il doit revenir ? Demain ... C'est correct.

Après un nouveau silence, il avoua simplement :

—Je n'y peux rien... C'est une maladie dans le dedans du corps, que je ne connais pas. Si ç'avait été un accident, des os brisés, je l'aurais guérie. Je n'aurais rien eu qu'à sentir ses os avec mes mains, et puis le Bon Dieu

m'aurait inspiré quoi faire, et je l'aurais guérie. Mais ça c'est un mal que je ne connais pas. (*P.* 209 *et* 210.)

Le médecin de Mistook et le rebouteur de Saint-Félicien ! Je ne dirai jamais assez combien, pour ma part, j'aime leurs figures candides et raisonnables, combien je suis touché de leur bon sens et de leur modestie. Ils ne possédaient, je crois bien, l'un et l'autre qu'une science assez médiocre. Du moins savaient-ils en apercevoir les limites et s'y tenir; en quoi l'on avouera qu'ils ne faisaient point preuve d'une médiocre sagesse. Ayant pu dès longtemps mesurer tout ce que présente de difficile et d'incertain, d'obscur et de mystérieux, l'étude des phénomènes même les plus ordinaires, ils y avaient gagné, avec le doute salutaire, une heureuse défiance d'eux-mêmes et de leurs moyens. C'est le premier et le plus précieux éloge qu'on puisse leur adresser, c'est malheureusement, je crains, le dernier qu'on puisse faire de vous à l'occasion de votre récent travail.

J'ai beau chercher, en effet, parmi les écrivains et les savants de tout genre, du plus humble au plus illustre, je ne trouve personne qui, en présence d'un problème aussi grave et aussi complexe, ait jamais marqué moins d'embarras, ait eu jamais l'affirmation plus volontiers et plus facilement tranchante. Non jamais, je l'atteste, jamais auteur, à ma connaissance, n'avait encore montré, en un pareil sujet, autant de

calme assurance et de tranquille certitude. Foin du docteur de Mistook et de son rival le rebouteur ! Appelés tous deux à guérir la mère Chapdelaine, loin de la sauver ils n'avaient même pas su lui dire de quel mal elle se mourait. Au chevet d'une autre malade, qui s'appelle la Langue française au Canada, et dans un cas non moins obscur s'il n'est pas tout à fait aussi grave, vous allez, vous, leur apprendre ce que c'est qu'un véritable guérisseur. En un clin d'œil, vous aurez non-seulement pénétré à fond le mal qui mine sourdement la malheureuse,—sa nature, ses causes,—mais encore vous y aurez, c'est bien simple, trouvé d'infaillibles remèdes.

I—Et tout d'abord, la langue française en ce pays souffre d'un certain nombre d'affections aiguës ou chroniques,—surtout chroniques,—telles que " barbarismes, solécismes, anglicismes, provincialismes, rusticismes, plébéianismes, décadentismes ", etc. (*p.*40), dont la plus développée comme la plus pernicieuse est bien incontestablement l'anglicisme. (*Voir, notamment, pp. 47 et suivantes.*)

II.—Quelles causes ont pu produire tous ces monstres à noms étranges, il n'est pas plus difficile de l'imaginer. C'est d'abord et surtout le contact journalier du français avec l'anglais. (*pp. 53 et suivantes*) ; ensuite le peu de surveillance que nous exerçons sur notre langage (*pp.*

33 *et suivantes*) ; enfin, notre ignorance à peu près complète de la littérature française contemporaine (*pp.* 90 *et suivantes*).

III.—Conclusion: Voulons-nous parler moins mal le français, apprenons-le mieux (*p.* 54). —Oui, mais encore, comment l'apprendrons-nous mieux ?—Ce sera : 1° par un commerce plus assidu des auteurs français, classiques et surtout contemporains (*pp.* 80 *et suivantes*) ; 2° par le soin plus attentif que nous apporterons à notre conversation (*p.* 45); 3° et surtout —surtout !—par la pratique intensive des *Corrigeons-nous* (*pp.* 62 *et suivantes*). Tout le secret est là, tout le secret du bon et respectable langage français.

Tel est, brièvement mais fidèlement résumé, votre avis dûment motivé sur le cas qui nous occupe. Les amis de la langue française au Canada peuvent maintenant dormir tranquilles : moyennant les trois remèdes sus-indiqués, non-seulement elle vivra, mais encore nous aurons la joie prochaine de saluer son complet retour à la santé, cela vous nous le garantissez.

Pourtant, mon cher confrère, si vous vous trompiez ? Voyez-vous, vous aurez beau faire ; il y a plus de choses, confrère, dans le ciel et sur la terre que n'en contient votre philosophie !

Et il y a plus de choses aussi, dans cette question du parler canadien-français, que n'en ex-

plique votre système. Oui : beaucoup plus plus de choses vraiment, je vous assure.

Je vois que vous en doutez ; alors faites-moi, je vous prie, la grâce de m'écouter quelques instants. Averti par votre exemple, je me garderai bien d'opposer des théories à vos théories. Les miennes ne vaudraient peut-être pas plus cher que les vôtres, et je préfère, à vous parler franchement, ne pas prendre un tel risque. Je voudrais seulement, par un rapide examen de votre thèse, essayer ici de semer, s'il est possible, quelques doutes utiles dans votre esprit, en vous faisant voir que le problème auquel vous vous vous êtes attaqué, et que vous avez si facilement résolu, n'est peut-être pas, au fond, tout à fait aussi simple que vous l'imaginez. Je reprends l'une après l'autre chacune de vos trois propositions.

I

Commençons par la première.

Justement alarmé du dépérissement de la langue française au Canada, vous avez donc voulu tout d'abord, ainsi que je viens de le rappeler, vous rendre exactement compte du mal qui en est cause. Pour le découvrir, ce mal, vous n'avez épargné ni votre temps, ni vos peines ; et vous êtes bien sûr aujourd'hui, à ce qu'il paraît, de l'avoir effectivement découvert. J'ai transcrit ci-dessus le diagnostic qu'après toutes vos

recherches vous avez cru pouvoir en établir : si le français chez nous se porte si mal, c'est tout simplement qu'il est rongé par le barbarisme, le solécisme, le provincialisme, et, bien davantage encore, par l'anglicisme. Oui, je ne me trompe pas, c'est bien ainsi que vous entendez le problème, c'est bien ainsi que vous raisonnez, très sérieusement. " Et voilà comment il se fait que votre fille... "

O docteur, docteur de Montigny, que vous donnez de singulières consultations, et qu'il est heureux pour nos corps que vous borniez votre pratique aux maladies du langage ! Je vous vois un peu d'ici, au chevet d'un anémique ou d'un tuberculeux, par exemple :

—Mon ami, diriez-vous au premier, votre cas est très simple et je vois clairement ce qui en est: vous souffrez de vertiges et, peut-être plus encore, de mauvais teint. Mais soyez sans crainte : ce sont des affections qui se guérissent.

Et au second vous diriez :

—Ho ho ! mon bonhomme, vous n'avez pas mal fait de me faire appeler... D'abord vous êtes atteint de sueurs froides et de cent quatre degrés de fièvre. Bien vilaines maladies comme vous savez. Mais ce n'est pas tout : vous en avez encore une autre, et qui ne sera peut-être pas moins difficile à traiter : c'est la maigreur.

Je vous entends vous récrier ; mon hypo-

thèse vous révolte, vous ne pouvez admettre qu'un seul instant je vous suppose capable de raisonnements pareils.

Mais, malheureux ! comment ne voyez-vous vous pas que vous n'en tenez guère d'autres, précisément, quand vous tentez de nous expliquer comme vous faites le triste état de notre parler national ? Comment ne comprenez-vous pas que tout ce fourmillement de barbarismes, solécismes, anglicismes, etc., en quoi réside pour vous le foyer même du mal, n'en est en réalité que la manifestation ? que ces défauts de notre langage ne sont que les effets, tout superficiels, de causes profondes ? —et qu'enfin ils n'ont, avec le trouble caché qu'ils trahissent, ni plus ni moins de rapport que les sueurs du poitrinaire avec le désordre intérieur dont elles sont le symptôme ?

Symptômes, en effet, que tout cela, mon pauvre docteur, et rien que symptômes. Le mal est ailleurs. Il est en nous. Il est à la racine même de notre être, et l'incorrection de notre langage n'est que l'une de ses manifestations, entre combien d'autres ! Nous en sommes pénétrés tout entiers et de toutes les façons : intellectuellement, moralement, physiquement. Marquant de son signe tous les gestes de notre activité, il déforme à la fois notre démarche et notre pensée, notre langage et notre conscience, no-

tre conception du savoir-vivre et notre religion. C'est le grand mal canadien, c'est le mal de *l'à peu près*.

Considérons-en tout d'abord, pour mieux fixer ma pensée, l'effet sinon le plus apparent, du moins le plus concret,—je veux dire ce mélange singulier de nonchalance, de gaucherie, de relâchement, qui dans notre maintien, notre attitude, nos gestes et tout notre extérieur, ne manque jamais de frapper l'étranger même le moins attentif. Nous en sommes d'habitude moins frappés nous-mêmes, et pour cause. Qu'il nous arrive pourtant d'apercevoir un jour par hasard, se faisant vis-à-vis, un Français ordinaire et un Canadien de la moyenne, nous serons tout de suite saisis du contraste. Malgré nous, la comparaison s'établira dans notre esprit entre l'allure dégagée, nette, précise, de l'Européen, et celle de notre compatriote ; entre la parole aisée, distincte, du premier, et l'élocution pâteuse du second ; entre la correction de l'un, enfin, et le débraillé de l'autre.

—Est-ce à dire que nous représentions physiquement, par rapport à nos cousins d'outre-mer, un type de Français dégénéré ? Non sans doute, s'il est vrai, comme je le crois, que nous ne sommes ni moins bien portants qu'eux, ni moins bien " bâtis ". Non sans doute, nous n'avons pas dégénéré. Seulement, nous avons épaissi.

Issus de la race la plus vive qui soit au monde, la plus nerveuse, la plus souple, la moins indolente, nous sommes devenus... ce que nous sommes, hélas ! L'isolement, le climat, l'éducation, mille causes obscures, ont fini par faire de nous un peuple d'engourdis, de lymphatiques,—des êtres lents, mous et flasques ; sans contour, en quelque sorte, et sans expression ; tout en muscle, nuls par le nerf ; dans toute leur personne, enfin, vivantes images de l'insouciance, du laisser-aller, de l'*à peu près*.

C'est une première forme sous laquelle se manifeste le mal qui nous domine, et la plus immédiatement apercevable. D'avance elle annonce et suppose toutes les autres, non moins prononcées et non moins révélatrices. A notre extérieur nous ayant tout de suite jugés sur le reste, l'étranger qui nous étudie trouvera désormais tout naturel de voir à l'état habituel, chez nous, de *bons* artisans bâcler leur ouvrage ; des hommes de *bonne* éducation s'excuser à peine d'avoir manqué par négligence à leur propre rendez-vous ; de *bonnes* et braves gens, enfin, par ailleurs irréprochables et même scrupuleux, se livrer en toute tranquillité d'âme à mille forfaits petits ou grands... Le contraire l'étonnerait plutôt, et que, relâchés et abandonnés comme nous le sommes dans notre allure physique, nous fussions davantage capables

d'exactitude dans le travail, de ponctualité dans les relations sociales, ou de rigueur dans la conscience.

Encore moins comprendrait-il qu'étant ainsi faits quant à tout le reste, nous ne portions pas dans notre langage également les marques de la même insouciance, du même laisser-aller, du même *à peu près* toujours...

C'est qu'en effet le langage n'est pas seulement l'expression plus ou moins exacte, le miroir plus ou moins fidèle, de notre personnalité. Il est pour chacun de nous, et à la lettre, ainsi que Buffon le disait du style, "l'homme même", avec toutes les qualités et tous les défauts de son esprit, de son tempérament, de ses nerfs et de sa sensibilité.

Il est l'homme même, et voilà pourquoi, mon pauvre Montigny, le mal dont souffre notre parler national n'est point du tout où vous l'avez cru voir, c'est-à-dire sur nos lèvres. Purs symptômes, en effet et encore une fois, que tous ces " anglicismes ", et tous ces " barbarismes ", et tous ces " solécismes ", et tous ces autres *ismes*! Le mal est en nous, et tous ces " solécismes ", et tous ces " barbarismes ", et tous ces " anglicismes", ne font que le révéler. Il est en nous, c'est le grand mal canadien, c'est le mal de l'*à peu près*.

II

Ne m'accusez pas, je vous prie, de trahir

votre pensée, ou de la forcer seulement. N'allez pas me dire que, pour avoir noté ces symptômes au-dehors, vous n'en avez pas moins aperçu au-dedans le mal lui-même ; que, ce que je tiens pour *le mal*, il vous est seulement arrivé de le tenir pour *la cause* du mal, et que c'est entre nous deux toute la différence ; bref et en définitive, que je ne vous ferais en tout ceci qu'une mauvaise querelle de mots. Sans anticiper sur l'examen de vos conclusions (lequel fera voir si ce sont bien, oui ou non, les symptômes ou le mal que vous avez prétendu aussi traiter), je n'aurais dès ici qu'à vous opposer cette partie de votre thèse où vous vous appliquez à définir, précisément, *les causes* de notre mauvais langage.

Ces causes, je l'ai rappelé déjà, seraient selon vous au nombre de trois :

a) Et tout d'abord vous écrivez—sans rire—que si notre langage est tellement infesté d'anglicismes, c'est que, de par nos conditions particulières de vie, nous sommes obligés pour la plupart *de parler journellement l'anglais* ; et vous vous arrêtez là, bien convaincu apparemment d'avoir résolu la question. Vous étonnerai-je beaucoup si je vous dis que pareille explication en réalité n'explique rien—ou autant dire rien ? Voyons plutôt.

Que l'usage fréquent de l'anglais porte à l'an-

glicisme, certes ! rien de plus indiscutable. Qu'il ait presque toujours pour résultat de pervertir *à un certain degré* le langage des " non-Anglais ", la chose est, je pense, également évidente. On a vu, même, des écrivains considérables —Henri Rochefort, entre autres,—ne point se mettre en peine d'autres raisons pour justifier leur ignorance des langues étrangères. Ce que je nie, par exemple, c'est que l'usage de l'anglais constitue, *en soi*. une cause de dépérissement pour les autres langues ; surtout, c'est qu'il suffise, indépendamment de toute autre influence, à expliquer l'extraordinaire *degré* de déformation auquel, du fait de l'anglicisme, le français en est dès longtemps arrivé chez nous. Si, en effet, cela était, s'il n'y avait d'autre cause à ce débordement effroyable d'anglicismes sur nos lèvres, que notre usage journalier de l'anglais, il en faudrait conclure que tous les hommes qui parlent d'habitude, comme nous, deux langues en même temps, défigurent comme nous, et non moins que nous, leur parler maternel. Or nous voyons clairement par l'exemple de la Suisse, nous voyons aussi (quoique moins bien) par l'exemple de la Belgique, que tel n'est pas le cas. Non que le français en ces pays ait échappé à toute contamination. Loin de là, et l'on sait assez quel inépuisable sujet de plaisanteries c'était pour les Parisiens, avant le mois d'août

1914, que le parler du bon peuple de Bruxelles, par exemple. En comparaison de celui de Montréal, pourtant, quel français idéal ! Et quel horrible mélange (pardon, Racine !), en comparaison du français de Bruxelles, que le français de Montréal!—J'en induis, je demande la permission d'en induire, que, si notre langage est devenu ce qu'il est, la seule ni la principale cause, mon cher Montigny, n'en est pas celle que vous dites. Non accrue par d'autres influences, tombant dans un peuple français normal, cette cause eût produit chez nous le mal qu'elle a produit ailleurs chez des peuples français normaux,—ni plus ni moins. Si elle en a produit davantage, c'est que d'*autres causes* — nous verrons lesquelles tout à l'heure — lui avaient d'avance préparé un terrain où pussent librement germer tous ses mauvais effets,— le propice et mou terrain, si accueillant à toute mauvaise graine, et si bien détrempé et si bien ameubli, le merveilleux terrain de nos cerveaux de nonchalance, de nos cerveaux d'*à peu près*.

b) Que ce fait vous ait échappé, que vous ayez pu écrire tout un livre sur la déformation du français au Canada sans une seule fois signaler cet aspect essentiel, cet aspect capital de tout le problème, je m'en étonne, pour ma part, et le regrette d'autant plus qu'un instant au moins vous m'aviez semblé ne plus pouvoir enfin ne

pas l'apercevoir. Je ne me trompe pas, en effet : c'est bien vous qui dénoncez encore, entre autres causes de notre mauvais langage, *le peu de souci que nous prenons de nous bien exprimer*. Oui c'est bien vous, et même je vois qu'à ce sujet vous vous plaignez, en toutes lettres, de l'"irréflexion ", du " laisser-aller ", du " relâchement total ", enfin, dont témoigne la conversation d'on peut dire à peu près tout le monde chez nous...—Enfin, me disais-je en vous lisant, enfin il va nous apprendre quelque chose. On n'en peut douter : s'il se met en peine de telles constatations, cent fois faites avant lui et qui déjà sous l'Union des Deux-Canadas commençaient à manquer de nouveauté, ce ne peut être qu'un point de départ. Il n'en restera pas là.—Hélas! Montigny, vous en êtes resté là. Après tous les autres, comme tous les autres, vous avez constaté la négligence que nous apportons dans notre langage ; et puis vous vous êtes arrêté, croyant de très bonne foi avoir dit quelque chose qui eût un sens.—Sur la nature et les causes de cette négligence, rien. Pas un instant vous ne vous demandez d'où peut bien venir, à la fin, un défaut si étrangement enraciné, si invraisemblablement répandu, et en effet, à ne le considérer qu'en soi, absolument et totalement inexplicable. Pas un instant vous n'avez l'air à vous douter que

vous vous trouvez là en présence d'un mal qui se marque non-seulement dans notre langage, mais dans notre esprit, mais dans notre tempérament, dans notre personne physique et dans notre être tout entier ;—d'une affection non point locale et indépendante, mais au contraire qui n'est que le prolongement, sur un point particulier, du trouble profond dont souffre tout l'organisme ; —d'un état général, enfin, d'une diathèse, comme disent les médecins, et non point d'un désordre partiel et isolé. Hé non ! pas un instant cette pensée ne fait hésiter votre plume ou n'effleure seulement votre esprit... Je trouve que c'est admirable !

c) Enfin, une troisième cause du dépérissement de notre langage, non moins importante et non moins " explicatrice ", résiderait, selon vous, dans *notre indifférence à l'égard de la littérature francaise, surtout la comtemporaine.*

Même erreur de votre part ici que toujours, même erreur et pareille méprise sur la nature vraie du problème... Ayant aperçu, cette fois comme les précédentes, deux faits voisins l'un de l'autre—à savoir, en l'espèce : 1° que nous lisons fort peu les auteurs français contemporains, et 2° que nous parlons incorrectement,—cette fois comme les précédentes vous vous hâtez de conclure, sans plus chercher, que le premier est cause du second. Moi je vous dis au

contraire que c'est le second qui est cause du premier. Je vous dis qu'au lieu de prétendre, comme vous le faites, que c'est parce que nous lisons peu les bons auteurs que nous parlons mal, on doit au contraire tenir que c'est parce que nous parlons mal que nous lisons peu les bons auteurs.—Non que je songe à nier, mon cher confrère, un seul instant, l'influence de nos lectures sur notre langage. Influence considérable, certes, s'il en est, influence immense... Je dis seulement que, telle qu'elle puisse être, et si puissante et si profonde la supposiez-vous, elle n'en est pas moins tout d'abord subordonnée tout entière à la qualité de notre esprit—et donc de notre langage. C'est qu'en effet l'on n'a jamais, en littérature comme dans la vie, que les fréquentations que l'on mérite. C'est qu'entre tous les écrivains l'homme qui lit va toujours, par une pente proprement invincible, à ceux en qui il retrouve, à un degré quelconque, le plus de soi-même et de sa propre personnalité. C'est qu'il n'est rien enfin de plus *nécessaire* que nos lectures, si je puis ainsi dire, rien qui nous soit davantage imposé par la nature même de notre esprit et la constitution même de notre être intellectuel. En d'autres termes, je dis qu'il n'est pour un même homme ou pour un même peuple, dans le même temps, qu'un seul genre de lectures possible. En d'autres termes

encore et pour revenir au point précis qui nous occupe, je dis qu'étant faits comme nous sommes, pensant comme nous pensons, parlant comme nous parlons, il est non-seulement naturel, mais encore et en quelque sorte fatal, que nous lisions ce que nous lisons, hélas ! et ne puissions lire autre chose.

Ainsi retrouvons-nous invariablement, à l'origine des différentes circonstances par quoi vous pensez rendre compte de la corruption de notre langage, le grand fait capital qui les domine toutes et dont toutes elles dérivent,—je veux dire cette incompréhensible déformation de l'esprit français en nous, cette déformation et cet affaissement général en nous de tous les caractères essentiels de la race... Comment n'avez-vous pas vu cela, et que là véritablement est le mal, le mal dont vos prétendues causes ne sont au fond que les effets, quelque aggravation d'ailleurs qu'à leur tour, et par une manière de cercle vicieux, elles lui puissent apporter et lui apportent effectivement ? Comment avez-vous pu ne pas apercevoir, tout au moins, le lien par quoi se rattachent à ce fait primordial ces faits secondaires, et le caractère particulier de nocivité qu'ils en tirent ? Comment enfin, dans tout le cours de votre travail, cette donnée fondamentale a-t-elle pu vous échapper, hors de laquelle toute votre interprétation du problème demeure

non-seulement incomplète, mais encore et proprement inintelligible ? Encore une fois, je trouve que c'est admirable !

Quant à prétendre définir moi-même, maintenant, avec quelque précision, les causes de ce mal mystérieux, plus facile je l'avoue à constater qu'à expliquer, c'est une témérité,—n'ayant point pris, mon cher Montigny, envers le lecteur le même engagement que vous,—dont je puis heureusement me garder. Aussi, malgré mon profond désir de vous être agréable, me contenterai-je prudemment d'en indiquer quelques-unes,—les principales que je puisse en ce moment apercevoir...

a) De toutes les circonstances qui contribuèrent à transformer ainsi que j'ai dit, de corps et d'âme et de toutes les façons, le type français transplanté en terre canadienne, la première et la plus importante me paraît être inconstestablement le climat. Tel climat, en effet, tel peuple. Ecrivant pour des personnes cultivées, je n'ai pas besoin, je pense, d'insister sur cette vérité, depuis longtemps banale, que le climat change tout ce qu'il touche d'étranger, les hommes aussi bien que les plantes. Au Siam et en Cochinchine, le Français en peu de temps dégénère. Au Canada, il s'empâte, tout simplement.—*b*) C'est là d'abord une conséquence directe du climat. Et c'en est ensuite une

conséquence indirecte. Outre l'action que par lui-même il produit sur les hommes, le climat en effet a cet inconvénient encore, en notre beau pays, de leur imposer comme on sait des conditions de vie aussi défavorables que possible au développement d'une véritable civilisation. Une de ces conditions est l'isolement auquel sont condamnés, six mois sur douze, les habitants de nos campagnes—et qui de nous ne vient de la campagne ? Une autre est cette oisiveté à laquelle de même la longueur et la rigueur de l'hiver donnent occasion, et que dénonçait, précisément en ces termes, le bon intendant Hocquart dès l'an de grâce 1757. Isolement, oisiveté : faut-il s'étonner que ces deux causes aient eu sur nous les effets qu'elles ont toujours eus sur tous les hommes dans tous les pays, et n'est-il pas au contraire naturel que, condamnés par la force des choses à vivre sous leur influence, nous soyons devenus les êtres amortis, nonchalants et relâchés que nous sommes ?...—*c*) Joignez-y, s'il vous plaît, un fait bien à tort négligé, selon moi, par toutes les solutions qu'on à jusqu'ici proposées de l'énigme canadienne,—c'est à savoir l'absence à peu près complète de tout service militaire en notre pays, pendant un siècle et demi. Circonstance d'une portée incalculable, en effet, et dont on ne saurait s'exagérer l'importance, si rien, comme je le crois,

n'est plus inconstestable que l'influence du physique sur le moral et de l'attitude sur le caractère, s'il n'est pour ainsi dire pas un trait de notre mentalité que n'annonce et que ne prépare un trait semblable de notre démarche ou de notre maintien.—*d*) Joignez encore, avec les conséquences infinies qui en découlent, notre éloignement de la mère-patrie...—*e*) Joignez enfin, en donnant à ce mot son sens le plus large, l'éducation, œuvre chez nous, depuis toujours et exclusivement, d'un clergé tout-puissant, qui, pour les fins de sa domination s'accommodant à merveille de notre paresse et de notre inertie, et d'ailleurs lui-même incliné par les mêmes circonstances aux mêmes habitudes, loin de songer à nous en tirer ne demanda toujours qu'à nous y pousser davantage encore et le plus profondément possible. Que ce calcul, pour inhumain qu'il paraisse dès l'abord, n'ait pas moins servi, en définitive, l'intérêt de la nationalité que l'intérêt du clergé lui-même ; que nous n'ayons précisément échappé à la conquête totale que pour être ainsi devenus des êtres passifs et en quelque sorte paralysés sous la main de nos pasteurs ; que ceux-ci, enfin, avec raison, n'aient vu d'autre moyen d'assurer la survivance du nom français en ce pays que d'immoler ainsi à la race une dizaine de générations, il se peut... Le fait que je constate n'en est pas plus niable pour cela, je pense.

Je vous disais tout à l'heure, confrère, que ce problème n'est pas aussi simple que vous le paraissiez croire. Commencez-vous maintenant à vous en douter ?

III

Voyons cependant si, par un heureux illogisme, vos conclusions ne vaudraient pas mieux peut-être que vos prémisses, et votre traitement que votre diagnostic.

Contre les incorrections et les défauts de toute sorte qui défigurent notre parler, trois remèdes, selon vous, seraient donc à prescrire, trois remèdes d'une efficacité entière et non douteuse.—Trois, pas plus, pas moins, et c'est-à-dire que pour parler désormais le français avec pureté, il nous suffirait, à votre avis :

1° De cultiver avec amour et constance les grands écrivains qui en sont les modèles ;

2° De viser toujours, dans nos conversations, à la plus grande justesse possible de langage ;

3° De nous acharner sans répit à l'étude des *Corrigeons-nous* et autres traités d'" épuration ".

Solution commode, je l'avoue, et, par son extrême simplicité, admirablement à la portée d'esprit des primaires. Si jamais homme pourtant, hors de ce pays, s'est aventuré à traiter de la sorte et sérieusement une question sérieuse, je demande à savoir son nom.—Car je vous ai bien lu, n'est-il pas vrai, confrère, et je ne me

trompe pas ? Voilà bien ce que vous dites et ce que vous avez voulu dire ?

I.—Non je ne me trompe pas, et, tout d'abord, c'est bien sérieusement que vous nous suggérez comme une chose toute simple, à nous, Canadiens de l'an de grâce 1917, d'aller ainsi prendre intérêt, du jour au lendemain et sans nulle conversion préalable de notre mentalité, à une littérature qui ne " dit " plus rien, précisément, à notre esprit qu'indifférence ou ennui. C'est bien sérieusement que vous compteriez nous voir, tels que nous sommes et sans plus de préparation, absorber ainsi du jour au lendemain, au lieu de la maigre nourriture familière à nos esprits débilités, ces aliments nouveaux et trop riches pour eux qui s'appellent les œuvres du génie français.—Oui véritablement, voilà bien comme vous raisonnez ; et, vous lisant, on ne peut malgré soi s'empêcher de penser (pardon nez-moi !) à quelque personnage de vaudeville, à quelque bon médecin de Labiche ou de Courteline qui, mandé près d'un malade à moitié mort de dyspepsie, ne trouverait rien de mieux, pour le guérir, que de le faire passer, sans transition aucune, de la diète à la suralimentation et du lait de beurre aux viandes saignantes... Très bon, mon cher Montigny, les viandes saignantes pour la santé du corps ! Et très bon aussi, pour la santé de l'esprit, les beaux livres

français ! A une condition cependant : c'est que l'on ait, d'*abord*, l'estomac voulu pour digérer les unes, le cerveau voulu pour digérer les autres.

II.—C'est bien sérieusement aussi, en second lieu, que vous venez nous inviter sans plus de façon,—comme si la chose également, ne dépendait que d'un tout petit acte de notre volonté,—à nous montrer dans nos conversations tout à coup soucieux d'exactitude et de précision, les deux qualités qui jusqu'ici nous ont toujours fait et qui nousfo nt encore le plus manifestement défaut en toute chose... Hé oui ! et, pour moi, c'est comme si je continuais seulement de voir se jouer sous mes yeux la pièce que j'imaginais il y a un instant. Cette fois, c'est en présence d'un malheureux impotent—goutteux ou rhumatisant—que nous retrouvons notre original docteur. Le pauvre homme (c'est du malade que je parle), empoisonné des pieds à la tête par les humeurs mauvaises, à peine peut-il remuer un membre. L'autre lui tâte le pouls, l'ausculte, le palpe, se prend la tête entre les mains, réfléchit longuement, et finit par dire à peu près ces mots, non sans solennité : " C'est votre bras.., oui c'est bien votre bras droit qui est souffrant. Vous avez là du rhumatisme, c'est incontestable. Avec de la prudence et de l'attention, cependant, cela passera. Prenez, monsieur Du-

rand, prenez toujours bien soin de votre bras droit, et, je vous le garantis, cela passera."

III.—Enfin, nous voyons que c'est de même sans l'ombre encore d'une intention plaisante ou même d'un doute, et avec toute la gravité du monde, que vous nous promettez, de la pratique assidue des *Corrigeons-nous*, le relèvement rapide et certain de notre langage.

Troisième remède et qui, j'ai le regret de vous le dire, n'évoque encore à mon esprit qu'une scène de comédie-bouffe... Sur un lit de malade, le théâtre représente cette fois une pauvre femme à la figure exsangue et décharnée, la peau couverte d'innombrables pustules. De toute évidence, la malheureuse est anémique, anémique au dernier degré ; de toute évidence, on ne pourrait la sauver qu'à condition de lui refaire d'abord un peu de sang. Elle s'appelle, disons, madame Dupont : faut-il dire qu'elle pourrait tout aussi bien s'appeler la Langue française au Canada, et ses pustules, selon leur nature, des anglicismes, des solécismes, des barbarismes, etc. ? Survient le toujours même délirant docteur.—" Madame, prononce-t-il après l'avoir examinée, votre cas est certes grave, et je n'ai pas à vous cacher que tous ces boutons vous défigurent un peu beaucoup. Heureusement qu'il existe un moyen de les faire disparaître. Vous voyez bien, n'est-ce pas, ce petit ins-

trument ? C'est une vraie merveille ! On l'appelle, du nom de son inventeur, la pince de l'abbé Blanchard. Il y aussi la pince Sylva Clapin, la pince Oscar Dunn, la pince Tardivel. Mais celle-ci, qui est la plus récente, est aussi de beaucoup la plus pratique. Vous la prenez entre le pouce et l'index, et, en appuyant légèrement,—comme ceci, tenez,—vous vous enlevez chaque jour quelques boutons. Rien n'est plus simple, comme vous voyez. Suivez, madame, suivez bien mon conseil, et, aussi vrai que je vous parle, d'ici trois mois votre visage à nouveau brillera de toutes les couleurs de la santé."—Franchement, confrère, que penseriez-vous d'un médecin qui dans la vraie vie parlerait de la sorte à ses malades ?...

Entendons-nous bien pourtant, et n'allez pas là-dessus, je vous prie, vous méprendre sur ma pensée : ce que je trouve en tout cela de divertissant, ce n'est point, comme peut-être seriez-vous tenté de le croire, les remèdes mêmes que vous proposez,—mais bien seulement l'extraornaire et bizarre application que vous en prétendez faire.

En de certains cas, et pour de certains malades, rien de mieux au contraire, à mon avis, que ces remèdes-là. Ainsi vous entendrais-je aujourd'hui pour demain recommander à d'autres qu'à nous, en vue du perfectionnement de leur lan-

gage, le commerce des grands écrivains,—vous entendrais-je même plus tard, les circonstances ayant changé, nous donner à nous-mêmes le même conseil,—que, bien loin de m'en amuser, je ne pourrais sans doute qu'y applaudir... Conseil, en effet, non-seulement utile, selon moi, à qui le *peut* suivre, mais encore essentiel, et de tous peut-être le plus précieux.

Sans attacher, je l'avoue, la même importance aux deux autres préceptes que vous nous tracez, je ne songerais pas davantage—hors du cas présent ou d'un cas semblable—à les trouver risibles. L'un (surveiller son langage) me semblerait très propre au moins à consolider des progrès déjà acquis, et l'autre (étudier les *Corrigeons-nous*) à en susciter de nouveaux. Je viens de dire ce que je pense, pour nous et au moment actuel, de l'emploi de ce dernier procédé : que l'on puisse néanmoins, à l'occasion, trouver profit à combattre directement les pustules (s'il m'est permis de reprendre cette comparaison plus juste que poétique), je n'en discouviens pas. Ce genre de médication a parfois du bon, et, s'il est essentiel de s'attaquer au mal d'abord, il n'est pas toujours inutile, quoiqu'on en ait dit, de traiter ensuite et auxiliairement les symptômes.

Et donc, ce n'est pas à vos remèdes en eux-mêmes que j'en ai : des trois, l'un selon moi est de première qualité, les deux autres plus

que passables. Ce que je soutiens seulement, c'est que vous leur assignez ici l'emploi le plus fantaisiste du monde et le plus étrange, les gens à qui vous les prescrivez n'étant " taillés ", pour vous emprunter votre langage, ni de les assimiler, ni de les digérer, ni même la plupart du temps de les absorber.

De ceci, j'ai déjà suffisamment, je crois, marqué les raisons, pour n'avoir pas ici à les reprendre tout au long. Une phrase de trois lignes, écrite il y a bien trente ans passés, les résume toutes parfaitement à mon gré. C'est celle-ci d'Arthur Buies, que vous citez—comme tant d'autres, hélas !—sans en avoir un instant soupçonné le sens, et que je cite à mon tour d'après vous (vous permettez ?) : "*Pour pouvoir se servir avec fruit des dictionnaires, il faut posséder le génie de la langue.*"

Il faut posséder le génie de la langue *pour pouvoir se servir avec fruit des dictionnaires*, dit Arthur Buies. Il ne dit pas qu'à plus forte raison encore il faut posséder le génie de la langue pour pouvoir lire avec fruit les grands écrivains. Il ne dit pas non plus qu'il faut posséder le génie de la langue pour pouvoir exercer sur ses discours une surveillance fructueuse.—Il ne le dit pas, mais s'il ne le dit pas il l'a pensé, il n'a pas pu ne pas le penser, et moi je le dis à sa place, bien assuré que, delà

les sombres bords, son ombre m'approuvera.

Tout est là, en effet : nous ne possédons plus depuis longtemps, nous avons depuis longtemps perdu à peu près complètement le génie de la langue, et par là je veux dire,—s'il faut en vérité, confrère, vous expliquer ces choses,—nous avons perdu non-seulement telles ou telles qualités de la langue, mais bien cette forme même d'intelligence qui les *conditionne* toutes et que rien ne saurait suppléer,—nous avons perdu cette aptitude même et cette tendance même de l'esprit qui font que, dans un cerveau de France, les idées (et c'est-à-dire les mots) tout naturellement ne se présentent, ni ne se joignent, ni ne s'ordonnent, de la même manière que dans un cerveau d'Allemagne, par exemple, ou d'Angleterre. Sous l'empire des circonstances que j'ai rappelées, et parallèlement à la transformation pareille de notre tempérament, de notre allure, de tout notre être physique enfin, c'est notre esprit lui-même qui s'est transformé, c'est le mode même de notre activité mentale qui a changé.

Entendez bien cela, s'il vous plaît, confrère ! et vous aussi abbé Blanchard avec tous les fabricants de *Corrigeons-nous* ! et toi aussi, gris fantôme de Tardivel ! entendez bien cela que vous criait de son temps déjà Arthur Buies. Redonnez-nous d'abord, s'il est en votre pouvoir,

le *sens* du français, redonnez-nous d'abord le génie de la langue, et ensuite... ensuite (ah ! très-bien !) ensuite (ah ! bravo!), vous pourrez y aller tout à votre aise de vos fameux remèdes.—En attendant, vous ne perdriez pas beaucoup plus risiblement votre temps, je vous en avertis, à vouloir enseigner la course à des paralytiques ou la danse à des culs-de-jatte.

Je me suis longuement demandé, durant que je parcourais votre ouvrage, comment pareille confusion avait pu s'établir dans votre esprit. Je crois le pouvoir dire maintenant. C'est qu'à votre âge, et pour grand que puisse être votre savoir en d'autres matières, vous en êtes évidemment encore, touchant le langage humain, à l'idée que nous nous en pouvions tous deux former à quinze ans,—je veux dire celle d'une chose tout extérieure à l'homme et toute distincte de lui, absolument comme sa coiffure, par exemple, ou son vêtement. Voilà qui explique votre erreur et nous livre enfin la clef de toute votre pensée : vous faisant du style une telle conception, comment douteriez-vous que les défauts du langage ne soient corrigibles de la même manière que les défauts de la toilette, et c'est-à-dire indépendamment de l'individu qui le parle ? On chasse bien d'un chapeau de feutre, pensez-vous, les taches de graisse par un simple traitement local : pourquoi en irait-il autrement des barbarismes

dans la conversation ? Ils sont peut-être un peu plus tenaces, mais le procédé pour les enlever est le même. Il ne s'agit que de connaître la bonne recette et de l'appliquer. Ainsi des autres imperfections du langage, et en particulier du solécisme : puisque de simples reprises, aux endroits endommagés, suffisent à restaurer nos chemises, pourquoi de simples *Corrigeons-nous* n'auraient-ils pas le même effet sur notre syntaxe ?

Le seul malheur, pour votre thèse, c'est que le langage, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, n'est pas du tout ce que vous imaginez. C'est qu'il n'est rien, au contraire et encore une fois, qui nous soit plus intime et, en quelque sorte, plus consubstantiel, rien qui tienne davantage à la nature particulière de notre être pensant, ni qui en dépende plus étroitement. C'est qu'enfin, tout de même et aussi nécessairement que tel fruit pousse sur tel arbre et non sur tel autre, le langage—le vôtre, le mien, celui du voisin—ne saurait, en dernière analyse et malgré qu'on en eût, que reproduire, jusque dans les plus infimes nuances, les qualités et défauts d'esprit de l'homme qui le parle. Vous voulez, mon cher Montigny, changer mon langage ? Commencez donc par me changer le cerveau !

Il n'y a pas en effet à sortir de là, et, de cerveaux paresseux, nonchalants, relâchés,—tels

que les nôtres,— de cerveaux à moitié noyés et dissous dans l'*à peu près* , vous ne tirerez pas plus, quoique vous fassiez, un langage précis, correct, français, en un mot, que vous ne ferez pousser des pommes excellentes sur un vieux pommier tout branlant et tout rabougri. En vain, vous armant des gaules formidables des *Corrigeons-nous*, taperez-vous à grands coups sur tous les fruits flétris du solécisme et du barbarisme, en vain même attacherez-vous de force aux branches—aux branches de notre arbre mental,—par ci par là, quelques fruits dérobés aux lointains vergers du bon langage, vous n'empêcherez pas que votre récolte, en somme, ne soit pitoyable. Non ! confrère, croyez-moi, ce ne sont pas les fruits qu'il faut soigner : c'est l'arbre ; ce n'est pas notre langage : c'est la mentalité qui le produit.

Ne me dites pas que voilà qui est trop ambitieux, et qu'en attendant le grand remède que je réclame on n'en doit pas moins accepter de plus modestes ; ne me dites pas que les vôtres sont en tout cas bien inoffensifs et que, s'ils ne font pas de bien, ils ne sauraient du moins faire de mal. Je vous réponds que tout remède qui ne fait pas de bien fait du mal, immanquablement, si, leurrant le malade d'une confiance trompeuse, il le détourne d'en rechercher d'efficaces. C'est par où tant de médicaments en

eux-mêmes anodins—*Emulsion Toute-Puissante du docteur X...* ou *Pilules Souveraines du professeur Z...* souvent viennent à nous paraître dangereux après ne nous avoir semblé que plaisants, et c'est même ce qui donne à de tels que les vôtres, dans la mesure, heureusement infime, de leur action, un caractère, à mes yeux, presque aussi pernicieux que divertissant.

Demandez-moi maintenant tant que vous voudrez, si vous espérez pouvoir par là m'embarrasser, de proposer, à mon tour, une solution certaine au grand problème qui nous occupe, de définir les infaillibles moyens par quoi se pourrait, selon moi, régénérer notre langage. Je vous avouerai sans plus de façon que je n'en connais point de tels. Tout au plus, si j'en avais le temps, me permettrai-je, et encore sous toutes réserves, de signaler celui de tous qui, à mon sens, offrirait les moins douteuses garanties de succès... Mais je m'aperçois que cette lettre est déjà bien longue, et, avec votre permission, ce sera pour une autre fois.

Aussi bien ne me proposais-je autre chose aujourd'hui que de marquer, le plus clairement qu'il serait en mon pouvoir, ce fait essentiel : à savoir, que contrairement à l'opinion courante en ce pays, et par définition même, toute réforme du langage—d'abord, avant et pardessus

tout,—implique au préalable, chez l'individu en qui elle se manifeste, une réforme correspondante de la mentalité tout entière. Puis-je une flatter de vous en avoir convaincu ?

Je le souhaite sans trop, comme dit l'autre, l'espérer, et, tout pantelant encore des émotions dont je suis redevable à vos 220 pages, vous prie de croire, mon cher confrère, à l'assurance de mon profond ahurissement.

LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

DEUXIÈME LETTRE (1)

Mon cher confrère,

Je devais aujourd'hui, jugeant le terrain de notre dispute suffisamment déblayé déjà, et tout en me gardant, d'ailleurs, comme de la malemort, d'y vouloir édifier moi-même un autre système à la place du vôtre, vous faire connaître selon quel principe général, à mon avis, devront travailler, s'ils ne veulent s'exposer aux mêmes déboires que vous, les ouvriers qui demain entreprendront d'y bâtir à leur tour.

Vous le dirais-je, cependant, et si je vous le dis me croirez-vous ? Dans le moment même que, pour aborder plus à mon aise ce nouveau chapitre, j'allais définitivement écarter comme inexistantes toutes vos théories, un scrupule m'est venu, un doute s'est levé dans mon esprit. Les écailles m'étaient-elles tombées des yeux ? avais-je eu, comme par miracle, la révélation des beautés de votre thèse ? Ni miracle, ni révé-

(1) Deuxième lettre, malheureusement inachevée, faisant suite à la précédente et écrite à Ottawa, en novembre 1917.

lation ! De fait et bien loin de là, c'est en vain, cette fois comme les précédentes, que repoussant toutes vos idées les unes après les autres, les tournant et retournant sous toutes leurs faces, je m'étais efforcé d'y découvrir une portée autre que celle que j'y avais vue d'abord, un sens quelconque qui pût me les rendre plus acceptables. Malgré toute ma bonne volonté, malgré toute mon application, je n'y avais rien aperçu, en définitive, qui ne tendît au contraire et plus fortement que jamais à me fortifier dans ma conviction première. Pourtant, le fait est bien réel : en dépit de tous mes raisonnements et contre l'évidence même, le doute, subitement, s'était emparé de moi,—un doute singulier, fantasque, absurde comme une peur sans cause...—" Si tout de même je me trompais ? " pensais-je. " Si je me trompais ? Ma raison il est vrai, me crie que non. Mais qui me dit qu'elle ne se fourvoie pas, ma raison ? Ce ne serait, après tout, pas le premier tour qu'elle m'aurait joué. Si je me trompais ? "

Vous ferez de cet aveu l'usage qu'il vous plaira. Je serais surpris, à vous parler franchement, que vous ne fussiez prompt à en tirer contre moi les conclusions les plus accablantes. Je vous parie les quatre gros volumes de Littré contre la plus mince plaquette de l'abbé Blanchard—ou de M. Adjutor Rivard, au choix—que vous y sau-

rez voir tout de suite l'indice d'un esprit débile et d'un jugement, pour le moins, sans solidité. Vous ne manquerez pas non plus, je suppose, d'y trouver la plus péremptoire des réponses à tout ce que j'ai pu ou pourrai jamais écrire de contraire à vos vues,—car qu'attendre de sérieux, je vous le demande, d'un homme qui n'est pas toujours tout à fait sûr lui-même de ses opinions, et qui l'admet !

Pourtant, je vous prierais de ne triompher de moi, là-dessus, ni trop haut, ni, surtout, trop vite. Que voulez-vous, confrère ? Il n'est pas donné à tout homme de s'empêcher de vieillir ; de conserver indéfiniment, avec la belle assurance de ses vingt ans, la touchante aptitude de cet âge à toujours trouver toutes choses simples, et claires, et sûres ; de continuer, enfin, tout le long de ses jours, à considérer avec des yeux et un cerveau d'enfant—pour donner ici une variante au mot célèbre d'Alphonse Daudet—non seulement la nature extérieure, mais encore les phénomènes mêmes de l'univers psychologique les plus obscurs et les plus complexes. La vie hélas ! est là qui nous pousse, et, de toutes nos illusions de jeunesse, notre confiance ingénue dans l'infaillibilité de la raison n'est pas la dernière qu'elle nous arrache : bon gré mal gré et quoi que nous fassions, le jour est tôt venu où, devant les leçons sans réplique de cette rude ins-

titutrice, il nous faut nous humilier. Heureux ceux, comme vous, qu'elle daigna bien épargner. Heureux ceux-là que n'entreva jamais dans leur marche la crainte d'errer, qui toujours et sans effort, quel que fût le lieu, l'instant, le sujet, surent défendre des impures séductions du doute la virginité de leur pensée. Pour moi, je le confesse, c'est un privilège qui m'a été refusé. J'ai eu trop de fois, dans ma carrière encore brève d'écrivain, l'occasion d'apercevoir combien lourdement et combien à fond je m'étais trompé sur les points mêmes qui me paraissaient les plus simples et dont je me croyais le plus sûr ; j'ai trop de fois aussi pu mesurer, par l'expérience d'hommes qui me valent vingt fois, la puissance en quelque sorte surnaturelle de l'erreur sur les meilleurs cerveaux, la difficulté de connaître et la précarité de nos certitudes, pour ne pas me défier, aujourd'hui, de mes jugements lors même qu'ils me semblent porter, à ne pas s'y méprendre, tous les plus nets caractères de l'évidence.

Ainsi tout simplement s'explique, mon cher confrère, que, plus éloigné que jamais de vous comprendre, je n'en fus pas moins une bonne demi-heure, l'autre soir, à me demander très sérieusement si, malgré tout et de la meilleure foi du monde, je ne vous avais pas fait injustice dans ma première lettre. Ce doute, pour des raisons que je vous donnerai, à présent, serait inex-

cusable. Il ne l'était pas il y a deux jours, alors qu'à vos abstractions je ne pouvais, de mon côté, opposer encore que des preuves d'ordre purement logique. En vain, frappé d'une soudaine illumination, m'auriez-vous crié vous-même que toutes les vôtres ne valaient rien et que la chose n'était que trop visible. Car enfin, aurais-je pu vous répondre, comme l'abbé Jérôme Coignard à ce bon M. Rockstrong, " car enfin, qui me dit que je raisonne mieux que vous, qui raisonnez excessivement mal ? "

" Oui ou non, me trompé-je ? " Positivement obsédé par cette question, et de plus en plus impatienté, à la fin, de ne la pouvoir éclaircir, je résolus d'en aller demander la réponse, non plus, comme la première fois, aux hasards de la spéculation, mais bien seulement à l'observation directe des réalités, aux enseignements immédiats de l'expérience et des faits. En d'autres termes, je voulus, écartant provisoirement de mon esprit toute idée préconçue sur votre système, ne le plus considérer, pour l'heure, que dans son application, ne le plus juger qu'à ses résultats.

Justement, votre livre m'offrait pour ce dessein un champ d'investigation tout trouvé, et quel champ ! *La Langue française au Canada*, par M. Louvigny de Montigny.—Enfin ! me dis-je, avec un soupir de soulagement, en reti-

rant des rayons le précieux volume, enfin je vais en avoir le cœur net ! Enfin je vais savoir ! S'il est en effet, en ce pays, un homme qui doive plus que celui-ci de sa formation aux méthodes, précisément, que préconise cet excellent confrère, qui les ait plus passionnément et plus obstinément pratiquées,—et c'est-à-dire qui de tout temps ait exercé sur son langage (du moins écrit) une plus jalouse surveillance, lu, relu et annoté plus d'auteurs, appris par cœur, enfin, plus de *Corrigeons-nous*, —je ne l'ai pas encore rencontré. Un tel personnage a-t-il seulement jamais existé ? La chose me paraîtrait bien invraisemblable. A tout événement me permettéje de voir en M. de Montigny, sans crainte qu'on me cherche querelle là-dessus, l'un des plus authentiques produits, à coup sûr, de cette culture spéciale, comme aussi bien l'un de ses plus distingués et de ses plus " représentatifs". Ouvrons donc à nouveau ce volume, et, renonçant aujourd'hui absolument, pour ne pas tomber dans un cercle vicieux, à toute critique directe des théories qui nous y sont proposées, essayons seulement d'y voir un peu,—par un exemple entre tous concluant et dans les plus sûres conditions possibles d'examen,—de quelles conséquences pratiques elles sont susceptibles et la vraie mesure de leur utilité pour l'apprentissage de la langue.

C'est ce que j'ai fait. Confrère, j'ai repris votre livre et j'ai voulu le relire. Consciencieusement et sinon sans prévention, du moins sans parti pris,—non dans le mesquin espoir de vous y prendre en "prévarication d'écriture" (comme vous dites), mais bien uniquement pour y chercher une réponse à la question qui me poursuivait,—j'ai voulu le relire. J'ai voulu savoir comment, par la pratique de vos méthodes, un homme naturellement intelligent, après vingt années d'application constante et d'efforts tuants, peut en arriver, chez nous, à écrire le français, à comprendre le français, à se figurer, enfin, le français ; quel sens il en possède, quelle conception il se fait enfin, du bon langage.

J'ose dire que maintenant je le sais, et c'est ce qu'avec votre permission je m'en vais essayer de vous faire voir aujourd'hui.

Et tout d'abord, ce livre sur la langue française, né d'un sentiment pieux envers la " doulce parlure " et " apertement dédié " à la défendre (*Préface, p.* XXIV), ce livre, pardonnez la brutalité de ma question, est-il, ou non, écrit en français ?

Je ne demande pas, remarquez-le bien, s'il est écrit en un français éloquent, en un français coloré, en un français original. Vous me répondriez—et vous auriez raison—que ce sont là se-

crets qui ne s'apprennent pas dans les livres et par l'étude seulement ; que, si le travail seul nous en peut assurer la pleine possession, il ne saurait par contre suffire seul à nous les révéler ; qu'aucune méthode au monde, enfin, n'ayant encore accompli pareil miracle, il y aurait mauvaise foi manifeste à le vouloir exiger de la vôtre.—Je ne demande pas davantage si le style en est coulant, s'il a de la tenue, de l'élégance, de la facilité. Je le pourrais à la vérité, si, comme je le crois, l'effort persévérant peut ici suppléer, dans une certaine mesure tout au moins, à l'insuffisance du don naturel ; mais tel n'est pas le sens de ma question. Je ne demande pas si votre ouvrage est écrit en un français plus ou moins brillant ou châtié, mais bien seulement—je le répète—s'il est écrit en français.

J'appelle " écrire en français ", pour les pauvres gens que nous sommes, le fait, sans plus, si nous ne pouvons écrire *bien*, au moins de ne pas écrire mal. Je dis d'un livre, en d'autres termes, qu'il est écrit en français " si l'auteur a su, tout simplement, *éviter les fautes* —les fautes du moins par trop grossières,—" contre les règles grammaticales " et " contre les lois littéraires ". Cette définition vous va-t-elle ? Elle est de l'une des autorités que vous prisez justement entre toutes et que vous citez le plus abondamment : Stapfer (*Récréations gram-*

maticales et littéraires, p. 262). Je prends pour acquis que vous n'y voudrez point contredire.

Fautes de grammaire, donc, et fautes de style,—comment et jusqu'à quel point votre méthode a-t-elle su vous préserver de ce double écueil ?

Si instable que soit la frontière entre les unes et les autres—toute faute de grammaire étant *toujours*, en plus, une faute de style, et inversement les trois quarts du temps,—nous allons si vous le voulez bien, pour la commodité de notre enquête, nous efforcer, le plus qu'il sera possible, de les considérer isolément. Occupons-nous d'abord des premières, c'est-à-dire de celles qui s'attaquent à la grammaire en même temps qu'au style ; nous passerons ensuite aux infractions d'ordre plus particulièrement littéraire.

S'il s'agissait de repasser les unes après les autres, du point de vue qui nous intéresse, les différentes catégories de fautes qui se peuvent commettre contre la grammaire française, je ne sais franchement, je l'avoue, comment nous nous en tirerions, ni quand nous en aurions fini. Je puis bien, en effet, vous le dire tout de suite, confrère, puisque tôt ou tard il me faudra de toute façon en venir là. J'ai vu dans ma vie passablement de mauvaise littérature (sans parler de la mienne) ; de bien étranges écrits, en mes douze ou

quinze ans de journalisme, me sont passés par les mains. Eh bien ! je vous le déclare ici sur l'honneur, jamais, de ces diverses difformités du langage que (pour en inspirer davantage encore l'horreur, je suppose) l'on a dénommées Barbarismes, Solécismes, Disconvenances des Temps, Constructions Amphibologiques ou Equivoques, etc., etc., jamais encore, avant d'avoir lu votre livre, je n'avais contemplé nulle part, en aussi peu d'espace, collection tout ensemble plus nombreuse et plus imposante. C'est même là, pour le dire en passant, de tous les mérites de cet ouvrage celui qu'on peut à coup sûr le moins lui disputer : quoiqu'on en puisse penser par ailleurs, il constitue bien incontestablement, de toute façon, le répertoire de fautes grammaticales à la fois le plus complet, le plus instructif et le mieux agencé qui ait encore été publié. C'est par là tout d'abord qu'il s'impose à l'attention, c'est là ce qui en fait l'intérêt propre et lui donne, en même temps, son utilité la plus certaine. "Si j'étais ministre de n'importe quoi", écrivez-vous (*p.* 68), " je ferais servir d'office ce *Bulletin* (le *Bulletin du Parler français*) à tous les instituteurs et institutrices du pays, et j'assènerais même une amende à quiconque n'en couperait pas mensuellement les feuillets. " Voulez-vous que je vous dise ce que je ferais, moi, si j'étais ministre ? Non-seulement j'a-

bonnerais les instituteurs au *Bulletin*, mais encore, m'inspirant du mot profond de Stapfer : *les préceptes négatifs sont les seuls sûrs*, je rendrais votre livre obligatoire pour tous les élèves, afin qu'ils eussent constamment sous les yeux, dorénavant, à côté de leurs Morceaux Choisis des bons auteurs, ce parfait modèle de la façon dont il ne faut pas écrire. Dix ans d'un tel programme, et, j'en réponds, le problème du français est chez nous résolu, la prochaine génération tout entière nous étonnera par la correction de son langage. Vous voyez par là que je suis loin, en somme, de dénier tout prix à votre effort. D'ailleurs, comme vous le dites fort bien vous-même avec trois fautes en deux lignes, mais n'importe (*p.* 65), il n'est que de s'entendre, " puisque tout s'explique et tout se comprend à condition de n'y point mettre de mauvaise volonté ou de parti pris. "

" Puis " donc " que tout s'explique et tout se comprend ",—même les choses les plus simples,—vous concevez tout de suite, je suppose, mon cher confrère, quel embarras serait le mien, ainsi que je vous le cofinais il y a un instant, s'il me fallait ici relever toutes les fautes de langage qui se remarquent en votre livre. Heureusement que cela n'est pas indispensable, et que, pour l'objet que nous avons en vue, je puis fort bien me contenter d'en citer, disons, quel-

ques douzaines...—Mais lesquelles, et comment les choisirai-je ? Pour écarter tout de suite de votre esprit, sur ce point, tout soupçon contre moi de fantaisie ou d'arbitraire, comme pour donner à mes observations un caractère plus concluant encore, je commence par éliminer de mon champ d'enquête—absolument—toutes celles de ces fautes, voire les plus grossières, ou bien qui ne sont chez vous qu'*exceptionnelles*, ou bien encore qui ne procèdent, comme chez nous tous pauvres diables, que de la pure et simple ignorance naturelle. Puis-je compter du moins qu'en retour vous m'abandonnerez les autres,—je veux dire toutes ces *créations* extraordinaires à quoi vous apportez visiblement tant de peine, dont vous êtes à la fois si prodigue et si fier, et qui de toute façon caractérisent si éminemment votre manière ?

Je pense, dans le moment que je trace ces lignes, à des choses, par exemple, comme ceci :

> Toutefois et je m'en rends compte le premier, j'ai abordé mon sujet sans le moindre ARROI linguistique, comme un MAL-ARMÉ, comme un pauvre GAUTHIER-SANS-AVOIR allant d'enthousiasme et A BOULE VUE donner dans l'embuscade, plutôt que de partir d'AGUET et en belle escorte philologique, équipé de tous les approvisionnements de la grammaire empirique, de la critique textuelle, de l'analogie textuelle, de la sémantique, de l'étymologie, de la morphologie, de la phonétique et de tout le tremblement de la psychologie du langage. (AVANT-PROPOS, *pp.* XXVI-XXVII.)

Comme ceci :

Notre langue maternelle SE RIDICOCULISE en agréant l'obséquieuse épée de ces ARDÉLIONS... Cette épée, fausse comme le chevalier qui la porte, épée de bateleur plutôt que de combattant, se nomme en français explicite une " excuse ", Monsieur Turlupin, sans être autrement, AUX CAPONS PORTE-GLAIVE, une excuse pour se faufiler dans la mêlée, y débiter leurs PHILIPPIQUES A REBOURS qui deviennent DES CAPUCINADES DILATOIRES, FÉLONNES et NAUSÉEUSES, et traîtreusement ABSCONDRE les obstacles que la plus élémentaire stratégie commande de repérer avec précision pour repousser plus sûrement l'assaut... (AVANT-PROPOS, *p.* XXV.)

Ou encore comme ceci :

Le volètement des chauves-souris de sacristie n'effarouchera pas davantage ma conscience, ni ne la dévoiera ; pas davantage ne m'épeureront les CLAPPEMENTS de bec des hiboux que la lumière fait BOULBOULER et dont le CHUINTEMENT sinistre d'oiseaux ténébreux CLANGORE en cris de Pierre l'Ermite, à ce qu'ils s'imaginent, mais plus réellement EN CRIAILLERIES ZIGZAGUANTES DE JARS CAPITOLINS flairant, à temps perdu, quelque nouveau Capitole à sauver. (AVANT-PROPOS, *p.* XXIX.)

J'ai pris ces quelques phrases, comme vous le pouvez voir, presque au hasard, aux premières pages de votre livre. J'aurai tout à l'heure l'occasion d'en citer d'autres, tirées indifféremment du milieu, du commencement ou de la fin. Tous ces échantillons, cependant, ne sauraient donner, je le crains, en fin compte, qu'une bien insuffisante idée encore de la marchandise elle-même. Ce qui frappe, en effet, tout d'abord, dans cet amas incroyable de termes tout à la fois recherchés et drôlatiques, ce n'est pas seulement l'étrangeté de tels ou tels de ces monstres

en particulier : c'est bien davantage encore leur nombre et leur profusion ; c'est l'impression en quelque sorte troublante, à la longue, qui se dégage de leur pullulement ; c'est enfin le parti pris, non pas accidentel, non pas même fréquent, mais continuel, mais incessant, mais acharné, dont tout l'ensemble témoigne, le parti pris violent et presque maladif d'étonner.— Comme je ne puis pourtant songer à dresser ici le tableau complet de ces *trouvailles* avec ou même sans glossaire, je n'en retiendrai, avec votre permission, que les plus typiques ou les plus réjouissantes (vous diriez, j'imagine, en votre idiome : les moins génératrices de morosité).

. . . . . .

. . . . . .

L-11

TABLE DES MATIÈRES

Comme Préface 5
Réplique à M. Charles ab der Halden. . . 20
Nos Origines littéraires 35
Pourquoi pas un Canadien ? 44
Même sujet 53
Un grand explorateur 58
Une interview de M. Henri Rochefort 70
Une visite à Mistral 82
Journal d'un " découveur " : Avignon, ville de beauté 93
Journal d'un " découvreur " : Le Midi—Arles, Nîmes, Orange. 99
Chantecler à la scène 105
Le Paon d'émail 119
Que ceux qui ont des yeux voient ! 132
La Langue française au Canada (Première lettre) 162
La Langue française au Canada (Deuxième lettre) 196

PS
9461
0875M6
1922

Fournier, Jules
Mon encrier

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 14 04 01 13 011 6